LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 67,058

SEIZIEME ANNEE—N° 102 MONTREAL, SAMEDI 3 MARS 1900 VINGT PAGES—UN CENTIN

AUX ANTIPODES

LE SECRET DES GLACES DU POLE SUD

Le Retour de Borchgrevinck

Jalouse de garder les secrets dont l'énigme passionne au plus haut degré notre curiosité, la nature semble avoir cherché à nous les dérober derrière des obstacles cent fois plus effrayants que les monstres fabuleux inventés par l'imagination des époques légendaires.

Si la science a presque percé aujourd'hui le mystère du Pôle Nord, la barrière des glaces du Pôle Sud est restée encore infranchissable. Mais les explorateurs se lèvent qui nous indiquent les premiers horizons de cette région mystérieuse. Le récit dramatique qu'on va lire, (tiré des relations du Norvégien Borchgrevinck, qui vient d'arriver à la Nouvelle-Zélande), montrera les efforts audacieux, et déjà efficaces, tentés par les explorateurs et les savants dont ces difficultés inouïes n'ont fait que surexciter la courageuse ardeur.

Ce n'est plus vers le nord que se dirigent aujourd'hui les explorateurs polaires, ces audacieux que tourmente le désir passionné de percer l'étrange mystère des régions glacées. Maintenant, c'est vers l'autre extrémité de notre planète, vers les terres antarctiques qu'ils tournent leurs efforts.

La question arctique a été, pour ainsi dire, résolue par Nansen. Grâce à lui nous savons que la calotte septentrionale du globe est occupée par un immense océan très profond, couvert par d'épaisses banquises et que le point mathématique par lequel passe l'axe de notre globe est situé au milieu de ce désert éternellement congelé.

Sur la zone des glaces australes, au contraire, nos connaissances sont très vagues. Alors que l'héroïque Norvégien est parvenu à une distance de 110 lieues du pôle nord, aucun navigateur ne s'est approché de son antipode austral à moins de 338 lieues. Prenez du reste un atlas et examinez la partie extrême de l'hémisphère sud. Au delà de l'Amérique, de l'Afrique et de la Nouvelle-Zélande, à la même latitude que l'Islande dans le nord, vous voyez dessinés des fragments de lignes de côtes vagues et incertaines, et, plus loin, une énorme tache blanche marquant le domaine de l'inconnu. Tellement immense est cette zone mystérieuse que, suivant l'expression si imagée et si précise d'Elisée Reclus, la lune pourrait y tomber sans toucher aux régions déjà explorées de la planète.

Alors que, dans le cours de ce siècle, l'Afrique et l'Asie ont été sillonnées en tous sens, que les solitudes arctiques ont laissé pénétrer une partie de leurs mystères, et que les déserts les plus inhospitaliers et les plus rebelles à l'homme ont été traversés par de courageux pionniers, pour quel motif les régions qui enveloppent le pôle sud ont-elles été ainsi délaissées ?

La réponse est facile.

Les terres australes sont situées, c'est le cas de le dire, à l'autre bout du monde ; et seulement pour arriver au seuil de la zone antarctique la traversée dure plusieurs mois. D'où la nécessité de plus grands navires, d'approvisionnements plus considérables, partant de dépenses beaucoup plus élevées que pour une entreprise au Spitzberg distant de trois jours de mer de la Norvège.

M. Borchgrevink, commandant la "Croix du Sud," chef de l'expédition anglaise vers le pôle Antarctique.

En second lieu, les abords des glaces antarctiques sont particulièrement difficiles. Dans les parages du Cap Horn et du Cap de Bonne-Espérance, les coups de vent atteignent une violence extraordinaire et soulèvent des vagues d'une hauteur prodigieuse, comme on n'en observe nulle part ailleurs. Dans ces mers telle est la force des grains, raconte un capitaine, qu'en frappant la voilure réduite à quelques morceaux de toile ils semblent devoir soulever le navire hors de l'eau et l'emporter en l'air comme un fétu de paille.

D'autre part, dans l'hémisphère sud, les "iceberg" descendent, en général, beaucoup plus près de l'équateur que dans l'hémisphère nord. Aux environs du Cap de la Bonne-Espérance et du Cap Horn, ils se rencontrent à des latitudes correspondant respectivement à celles du détroit de Gibraltar et de Newcastle en Angleterre. Ces blocs monstrueux sont beaucoup plus redoutables que les montagnes de glaces flottantes du Nord. Longs de plusieurs lieues et s'élevant parfois à 300 ou 450 pieds au-dessus des flots, les icebergs sont de véritables îlots qui s'en vont à la dérive, poussés par les vents et par les courants. Souvent, en effet, à travers la brume, les navigateurs les prennent pour des terres couvertes de neige. Au sud du Cap Horn un baleinier anglais a observé un iceberg dont le diamètre dépassait 15 lieues!

Dans le cours de ce siècle, trois expéditions scientifiques seulement ont été entreprises dans la zone antarctique, toutes les trois à peu près à la même époque, par la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Des études de ces missions dérive à peu près toute notre connaissance de cette partie du globe.

En 1838 et 1840, le célèbre Dumont d'Urville accomplit au sud du Cap Horn et de la Nouvelle-Zélande deux brillantes campagnes dont le souvenir est attesté par les noms français qui couvrent cette partie de la carte; en même temps, l'Américain Wilkes rencontrait des côtes inconnues dans ces même parages, tandis que l'Anglais James Ross arrivait à la plus haute latitude australe à laquelle on soit parvenu en découvrant la Terre Victoria, sous le méridien de la Nouvelle-Zélande.

Cette terre est à coup sûr l'une des plus singulères de notre globe. Qu'on imagine une énorme carapace de glace dérobant sur la mer par des falaises cristalines hautes de plus de trois cents pieds, et, au milieu de ce monde congelé, des volcans en activité.

* * *

Si depuis soixante ans aucun progrès important n'a été réalisé dans la géographie des régions antarctiques, on peut au contraire compter dès maintenant sur de prochaines et curieuses découvertes. L'expédition belge du commandant de Gerlache vient de rencontrer à Anvers après une fructueuse campagne dans la région située au sud de l'Amérique, et, tandis que la Grande-Bretagne et l'Allemagne préparent pour l'an prochain deux grandes missions antarctiques, une expédition anglaise a déjà commencé la lutte contre les glaces australes.

L'exploration du pôle sud préoccupe en Angleterre non seulement les savants mais encore le grand public. Aussi, pour servir tout à la fois les intérêts de la science et ceux de l'importante revue dont il est le propriétaire, le "Strand Magazine", Sir George Newnes a organisé une exploration antarctique dont la relation paraît dans son journal. La direction en a été confiée à un jeune Norvégien, M. Borchgrevink qui avait déjà accompli une intéressante campagne dans ces régions et autour de lui a été groupé un état-major de six savants. Pour assurer le succès de la mission, Sir George Newnes n'a épargné aucune dépense. Il a acheté un solide baleinier, auquel il a donné le nom symbolique de "Southern Cross", la Croix du Sud, la belle constellation qui, dans l'hémisphère australe, marque la route du pôle, comme la Polaire dans le Nord. De plus, afin de permettre aux naturalistes d'obtenir des résultats aussi complets que possible, le généreux armateur a muni le navire d'un outillage scientifique très complet et très perfectionné.

Se frayer un passage à travers la banquise qui, au sud de la Nouvelle-Zélande défend l'accès de la Terre Victoria, débarquer sur cette terre les naturalistes avec des approvisionnements et les matériaux d'une maison en vue d'un hivernage, puis, l'été suivant, revenir, rapatrier cette escouade, telle est la mission confiée à la "Southern Cross."

D'après la description de Ross, il y aurait là un fragment de ce continent antarctique dont l'existence est affirmée par les géographes les plus éminents. A Borchgrevink et à ses compagnons incombe la tâche redoutable de résoudre cette question, pendant l'hiver, en s'avançant vers le sud mystérieux à travers l'immense nappe de glace qui recouvre la terre Victoria.

Le plan de l'expédition est donc très simple, très judicieux, mais son exécution ne laisse pas que d'être singulièrement périlleuse. Dans cette région se rencontrent les glaces les plus formidables que l'on connaisse, et, dès le début du voyage, nous allons voir les explorateurs exposés aux plus dramatiques aventures.

* * *

Quittant l'Angleterre au mois d'août 1898, la "Southern Cross" faisait route directement vers la Nouvelle-Zélande, puis vers la Terre Victoria, Mais, à peine en marche vers le sud, elle rencontre la banquise antarctique. C'était le 30 décembre, au début de l'été austral, date qui, dans notre hémisphère, correspond au 30 juin, et l'Océan ne laissait pas précisément une impression d'été.

"A perte de vue, la mer est couverte de glaces, écrit Borchgrevink; une plaine blanche, d'une poignante tristesse, une impression de monde mort. Mort, en effet, est l'océan sous cette lourde carapace; accablées par ce poids colossal, les eaux demeurent inertes et sans vie. A peine à la lisière de la banquise, voit-on les plaques monter légèrement et s'abaisser sur le dos de la houle, comme des monstres endormis dont la respiration soulève les flancs.

"Quelques glaçons ont une largeur de cinq à six milles. Unis dans leur partie centrale, ils sont concassés sur les bords, ou hérissés de monticules formés dans les chocs des collisions; au milieu de cette plaine chaotique se dressent d'invraisemblables pinacles de glace, des minarets fantastiques, d'énormes icebergs aux éblouissantes falaises nimbées d'un léger brouillard qu'irisent les pâles rayons du soleil polaire près de s'éteindre dans l'infinie blancheur."

Devant cet obstacle, la lutte va commencer, la lutte toujours émouvante de l'intelligence humaine contre les éléments. Dans le combat contre les glaces, c'est comme à la guerre; avant de lancer ses troupes à l'assaut, le général doit d'abord chercher le point faible de la position ennemie. Donc le capitaine monte dans la mâture et de cet observatoire sonde à l'aide de la lunette l'immensité blafarde qui se déplace devant lui, cherchant les fentes de la muraille à travers lesquelles il pourra s'ouvrir un passage.

En effet, la banquise qui, du pont semble former une masse compacte, montre de là-haut des lignes de fracture, un craquelage comme les fameuses porcelaines de Chine.

Entre les champs de glace s'ouvrent d'étroits canaux. Ce sont les voies de cheminement vers le sud. A travers ces interstices, la "Southern Cross" s'engage suivant lentement les circuits de leurs labyrinthes.

Pas à pas, mètre par mètre, l'expédition s'ouvre un passage de vive force, et toujours la même vue désolante de la banquise infinie.

Hélas, plus on travaille et moins les résultats sont encourageants. La banquise devient très compacte et très résistante : à grand peine les vaillants navigateurs réussirent-ils, après un labeur épuisant, à avancer de deux ou trois milles, et même moins. Fréquemment, des jours entiers, ils sont obligés de s'arrêter. En pareil cas, dès que la "Southern Cross" est solidement amarrée, les savants de l'expédition débarquent sur la banquise pour poursuivre leurs recherches. Les uns exécutent des observations astronomiques et magnétiques ; les autres, par les fentes de la glace, étudient la mer, sa température, ses grands fonds, sa faune, tandis que d'autres se livrent à la chasse aux dépens des nombreux phoques qui se prélassent sur la basilique, au rare soleil de l'été antarctique. Lorsque le champ de glace est uni, les chiens sont débarqués et un fervent de ce genre de sport commence leur dressage comme bêtes de trait.

Après trois semaines de luttes, les Anglais aperçoivent enfin les terres australes, les îles Balleny, au nord de la Terre Victoria. Un lugubre panorama. Enfouies sous la neige, elles semblent dans le lointain un brouillard blanc posé au bout de la grande plaine livide de l'Océan gelé.

Contre les rivages de ces îles la glace est amoncelée en murailles impénétrables ; en essayant de les forcer, la "Southern Cross" faillit plusieurs fois être brisée. Sous l'influence des vents et des mouvements de la marée, tour à tour la banquise se distend, puis éprouve des compressions violentes, accompagnées de convulsions terribles. Lorsqu'elle se resserre, il semble que tout entière elle doive se disloquer dans un effroyable cataclysme.

Borchgrevink n'était pas homme à rester sous le coup d'un échec. Si la route vers la Terre Victoria est fermée devant les îles Balleny, peut-être est-elle ouverte d'un autre côté et, sans perdre un instant, il se lance dans une nouvelle direction à l'assaut de la banquise.

Cette fois il est plus heureux, les glaces sont beaucoup moins cohérentes.

La banquise qui, devant les îles Balleny, formait une nappe infranchissable, large de plusieurs centaines de milles était ici exceptionnellement mince. Le capitaine de la "Southern Cross" avait eu la chance de découvrir le défaut de la cuirasse.

Enfin une blancheur pâlit l'horizon. La nappe satinée demeure immobile, sans changement ; à mesure que l'on avance, elle devient plus perceptible.

C'est la Terre Victoria. Bientôt la côte nord apparaît, hérissée de hautes montagnes : au milieu s'ouvrent des fjords comme des vallées inondées. Dans le cadre étrange des glaces antarctiques surgit un paysage dont la vue rappelle les horizons fameux de la coupe aux lèvres, il y a souvent loin. Pendant deux jours une furieuse tempête éloigne l'expédition du but vers lequel elle marche depuis si longtemps. Le 17 février 1899 seulement la "Southern Cross" parvenait à la Terre Victoria et mouillait dans la baie Robertson.

Au cours de son précédent voyage, Borchgrevink avait visité cette baie et reconnu les avantages qu'elle présentait pour l'établissement d'une station scientifique et comme point de départ d'une exploration dans l'intérieur des terres. Donc, aussitôt le navire ancré, l'équipage travaille à débarquer les approvisionnements et les matériaux de la maison. Sur cette côte sera élevée l'habitation dans laquelle hiverneront les savants afin de poursuivre l'étude de la Terre Victoria.

Après toutes ces péripéties émouvantes, la mission s'installa au cap Adair dans les deux maisonnettes en bois qu'elle avait apportées et le 27 février dernier, la "Southern Cross" quittait ces parages inhospitaliers pour revenir à la Nouvelle-Zélande.

Derrière elle, sur cette terre désolée éternellement enfouie sous les neiges, toujours battue par les ouragans, sont demeurés dix hommes vigoureux, au coeur aussi solidement trempé que le corps. Cénobites des glaces, ils doivent rester là un an, perdus dans cette immensité déserte, enfermés derrière la plus formidable banquise, sans aucune nouvelle du monde extérieur et sans aucun moyen de sortir de cette lugubre prison.

Dès le retour du soleil, les explorateurs entreprendront la traversée des glaciers de la Terre Victoria. A tout prix ils veulent avancer le plus loin possible vers le sud pour connaître la véritable étendue de cette terre. Acquise au prix de tant de périls, de tant de souffrances et de dévouement, la découverte de ce continent entièrement nouveau nous réserve sans doute des surprises qui étonneront le monde. Déjà les savants ont rencontré dans ce sol glacé un quartz qui paraît aurifère. N'y a-t-il pas là un nouveau Klondyke plus inhospitalier encore que l'autre ?

Mais l'intérêt scientifique est ici plus considérable que l'intérêt économique. Dans la connaissance que nous croyons avoir de ce globe que nous habitons il reste encore une énorme part d'inconnu. Quelle est exactement la configuration de notre planète ? Comment s'est-elle formée ? A quelle époque et par suite de quels cataclysmes ? Une partie importante de la réponse à ces angoissantes questions est au Pôle Sud. Bientôt nous saurons si Borchgrevink a découvert le continent antarctique et si, comme on le suppose, l'écorce terrestre dessine au pôle sud une protubérance par opposition au gigantesque trou qu'elle forme au pôle nord. Ainsi, nous aurons avancé la solution du problème. Nous pourrons pénétrer le mystère des âges, et, à travers la nuit des siècles révolus, assister en imagination à la formation de ce globe où devait, plus tard, apparaître la vie humaine.

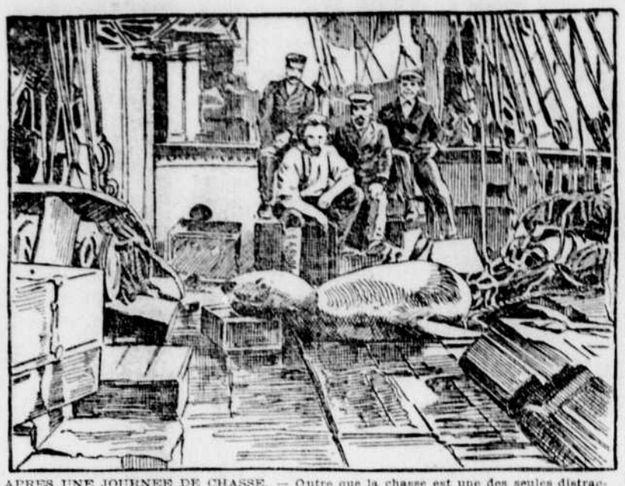

APRES UNE JOURNEE DE CHASSE. — Outre que la chasse est une des seules distractions permises dans ces solitudes glacées, elle réserve aux savants des surprises en leur offrant l'occasion d'étudier des monstres marins jusqu'ici inconnus ; notre photographie montre le naturaliste du bord se préparant à dépecer un phoque énorme d'une espèce qui n'avait jamais été classée, et c'est une fête pour les hommes de l'équipage quand une prise heureuse vient leur faire oublier un instant les dangers de toute nature qu'ils affrontent avec une belle insouciance.

C'est pour résister à ces assauts de la banquise qui se produisent autour du Pôle nord comme du Pôle sud, que Nansen avait donné à son célèbre "Fram" la solidité qui lui a assuré la victoire dans le terrible combat qu'il soutint, trois ans durant, contre les glaces arctiques. Sans être aussi solide que le fameux navire norvégien, la "Southern Cross" se comporta admirablement sous l'effort des pressions. Tantôt elle s'élevait hors de l'eau, poussée par les glaçons qui agissaient sous la quille comme de puissants leviers, tantôt elle se trouvait à moitié enfouie sous l'amoncellement de collines mouvantes de glace qui la heurtaient et la pressaient. Pas la moindre voie d'eau ne se déclara, fort heureusement.

S'entêter à vouloir atteindre la Terre Victoria à travers cette banquise, eût été compromettre le sort de l'expédition. Le fugitif été austral avançait rapidement. On était déjà au commencement de février, soit à une époque qui correspond aux premiers jours d'août dans notre hémisphère et, à partir du 15 mars, toute navigation devient impossible à cette latitude.

Dans ces conditions, le capitaine prit le parti de rebrousser chemin. Au prix d'efforts inouïs, il réussit à sortir de la banquise. Pendant quarante-trois jours, sans une minute de répit, l'équipage avait lutté contre les glaces, exposé à chaque minute à la plus effroyable des morts.

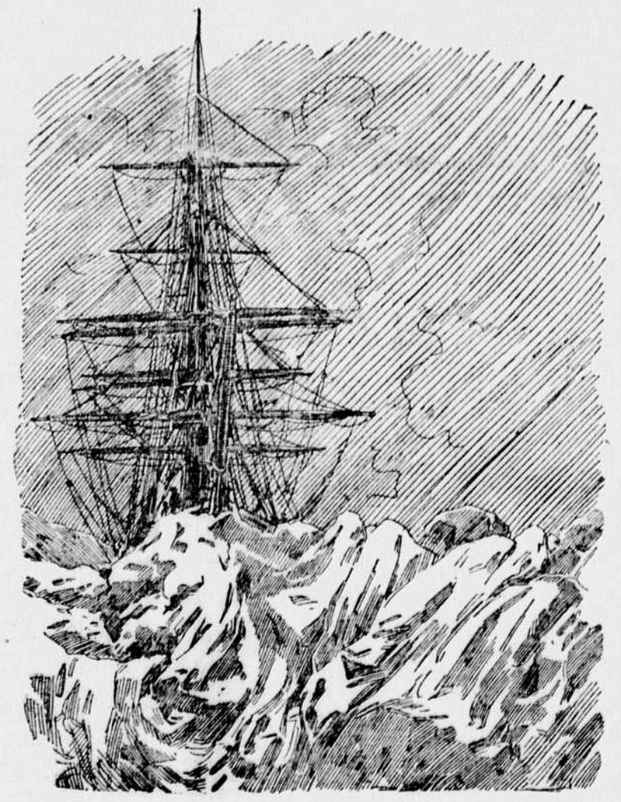

UN OBSTACLE INFRANCHISSABLE — Le navire fut à plusieurs reprises sur le point d'être écrasé par les blocs de glace qui, poussés par une force irrésistible, s'entassaient en monticules pour s'effondrer ensuite avec un fracas terrible.

LES CABANES DANS LESQUELLES HIVERNENT LES SAVANTS AU CAP ADAIR — C'est dans ces frêles maisonnettes de bois, que les dix savants qui forment l'état-major scientifique de la "Croix du Sud", vont rester pendant tout l'hiver. Enfermés derrière la plus formidable banquise, ils auront à subir les horreurs de la nuit polaire et des froids qui doivent être terribles, si l'on songe que le thermomètre peut marquer l'été jusqu'à 27o au-dessous de zéro.

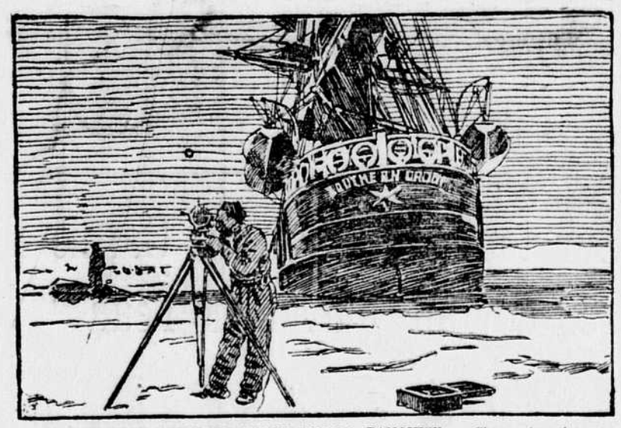

UNE OBSERVATION METEOROLOGIQUE SUR LA BANQUISE. — Chaque jour les savants débarquaient sur la glace et poursuivaient leurs recherches scientifiques, faisant des observations astronomiques ou pratiquant des sondages pour étudier les fonds de la mer.

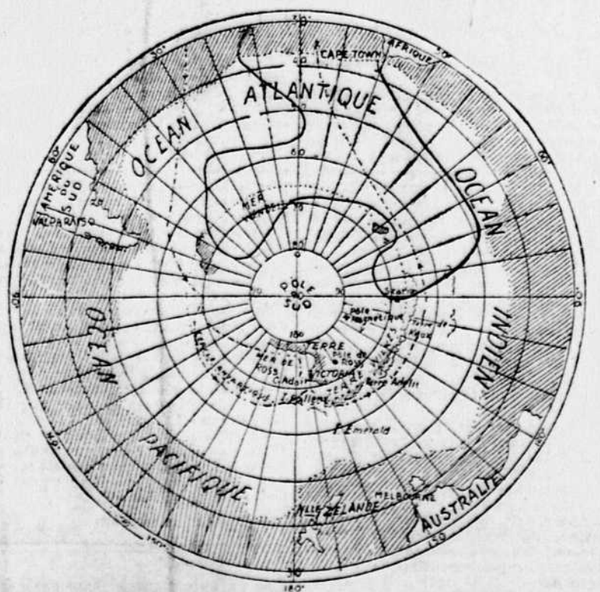

CARTE MONTRANT LA ROUTE DES DIFFERENTES EXPEDITIONS TENTEES A LA DECOUVERTE DU POLE SUD

LE DRAME DE ST AUBERT

Comment l'horrible boucherie à dû s'accomplir — Déchêne que l'on accuse du crime dit qu'il va prouver un alibi —Des taches de sang

Québec, 3 — Le drame de St Aubert fait le sujet de toutes les conversations.

Les citoyens de St Aubert n'ont pas de sympathies pour l'accusé. Votre correspondant apprend que la seule raison qu'il soit possible d'invoquer pour le sauver de l'échafaud serait le témoignage du Dr Paquet, médecin de la famille, et du Dr Simard qui établiraient que plusieurs membres de la famille du prisonnier sont des sujets hystériques. Le père du prisonnier est un brave cultivateur vivant modestement. Il demeure voisin de chez Edouard Bourgeault, et c'est lui qui dans la nuit de mardi à mercredi courut chercher le Dr Paquet et M. le curé L. A. Lessard, sachant alors que la plus vieille des deux victimes avait dénoncé son fils Grospetit, comme l'auteur du drame. M. Edouard Bourgeault demeure à deux milles environ à droite du village, dans le 1er rang de St Aubert.

Sa maison a l'apparence d'une résidence de campagne fort ordinaire; elle est sise à un arpent du chemin, et le voisin le plus rapproché, M. Jos. Déchêne, est à deux arpents. Il est marié en secondes noces, et sa femme est la belle-mère de la petite Alexina. Mme Bourgeault est entré dans cette maison alors que cet enfant était en bas âge et elle l'éleva comme s'il eut été le sien. Alexina était âgée de onze ans et sa tante de seize ans seulement.

Cette dernière dont les qualités intellectuelles suppléaient à celles du physique était la soeur de M. Bourgeault. Son père Frédérfc Bourgeault est décédé depuis quelques années.

La famille Bourgeault était aussi composée d'un autre enfant, un petit garçon âgé de trois ou quatre ans. Celui-ci n'a pas été touché par l'assaillant.

Il dormait au second étage et, au retour de ses parents, il fut trouvé endormi sous son petit lit, ce qui permit d'abord de croire qu'il s'était caché là pour échapper à la boucherie. Le médecin et le curé arrivèrent sur les lieux vers deux heures du matin. Le docteur constata immédiatement que le cas des deux victimes était désespéré. La plus vieille avait le crâne légèrement fracturé et porte sur le visage, les bras et le reste du corps, des marques de violence. Le meurtrier a dû frapper d'abord avec ses poings, puis avec un solide et pesant gourdin qui a été trouvé maculé de sang et avec quelques cheveux des victimes.

La petite Alexina avait le crâne ouvert d'un demi-pouce par deux pouces et demi ; la cervelle avait jailli sur le plancher. Celle-ci ne survécut que quelques heures à ses blessures, mais Alma n'est morte qu'hier après-midi. Elle reprit connaissance lorsque ses parents rentrèrent durant la nuit et dénonça Grospit Déchêne.

C'est tout ce qu'il a été possible d'obtenir d'elle.

L'huissier Gaspard Fournier, de St Jean Port Joli, fut prévenu de l'affaire, et, hier matin, il opéra l'arrestation du jeune Déchêne qui a été conduit sous sa garde à la prison de St Thomas de Montmagny.

Le prisonniers n'a pas baissé les yeux sous le regard des citoyens indignés de St Aubert. Il a pris la chose froidement et s'est contenté de dire qu'il pouvait prouver son innocence par un alibi.

Des taches de sang ont été trouvées sur une de ses claques. Il y avait aussi du sang sur son mouchoir, mais cela s'explique par le fait que dimanche dernier, il s'est fait extraire une dent par le Dr Paquet. Jointe à la dénonciation par une des victimes, la présence du sang sur ses chaussures est de nature à lui causer de sérieux embarras. Depuis son incarcération, le prisonnier pleure souvent. On ne doute pas qu'il fera des déclarations lorsqu'il sera confronté avec ses victimes.

Le jeune Déchêne est sorti de chez lui le soir du meurtre, vers six heures, et est allé à trois ou quatre places, dans le voisinage, on croit que le crime a été commis entre 7 heures et 8.30 heures. Personne n'a eu connaissance du retour du jeune Déchêne chez lui, dans la soirée. Ses parents rentrèrent vers minuit, de veiller chez des amis à Trois-Saumons, et le trouvèrent couché dans la place, près du poêle. Ils ne furent pas surpris de le voir là, car il avait cette habitude de dormir près du poêle. M. et Mme Bourgault étaient allé aux noces d'un cousine de Mde Bourgault, Mello Caismare, qui épousait M. Chouinard, à L'Islet, lorsque la tragédie a eu lieu. Ils réintégrèrent le logis, vers une heure du matin, pour se trouver en présence des deux victimes agonisantes.

Ce qui s'est passé dans la maison durant l'absence des parents, on ne le saura probablement jamais. On s'accorde à donner comme version la plus probable que l'assaillant est revenu un peu émêché à la fin de la veillée dans la famille Bourgault, et que d'une parole à l'autre, il aurait tenu des propos odieux à la jeune fille, puis finalement aurait essayé de la violenter. La jeune fille aurait donné l'alarme et sa nièce Alexina se serait portée à son secours.

C'est alors que l'assaillant, excité par la boisson, aurait pris un lourd morceau de bois qui se trouvait sur le plancher près de la porte et aurait assommé les deux jeunes filles.

A L'HYGIENE

On demandera des sommes considérables pour diverses améliorations

La commission d'hygiène s'est assemblée, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Ames, et l'on a discuté nombre de projets importants.

Les inspecteurs d'hygiène et le personnel du département ont été présentés aux nouveaux membres de la commission, et l'échevin Ames leur a adressé quelques paroles, sur la manière dont ils doivent s'acquitter de leurs fonctions et les a assurés qu'ils trouveraient dans les membres de la commission des auxiliaires fidèles.

La commission a résolu de demander les appropriations suivantes : $25,000 pour une nouvelle morgue, $50,000 pour des améliorations et réparations à l'hôpital civique ; $10,000 pour des chalets publics ; $5,000 pour les bains publics de la Pointe St Charles, et $1,200 pour le service des ambulances dans les cas de maladies contagieuses.

MM. Patrick Connolly et George Martin sont ensuite nommés aux postes d'inspecteurs de la plomberie. Il y avait en tout dix candidats.

Pour le poste de messager du département il y avait onze candidats, et M. Léon Deslongchamps a été nommé.

On a finalement résolu de convoquer en assemblée à l'hôtel de ville pour le 13 du courant, tous les entrepreneurs plombiers, etc., intéressés dans le nouveau règlement de la plomberie, afin de leur donner des explications sur ce règlement.

NOMINATION

Le surintendant de la division Centre du système de chemin de fer du Grand-Tronc a publié une circulaire, en date de février, 27, annonçant la nomination de M. P. J. Lynch, comme "train master" des districts 22, 23 et 24, avec bureau à Stratford, Ont.

MLLE EVA BOOTH

Sa prochaine visite à Montréal

Mlle Eva Booth qui commande l'Armée du Salut du Canada, de Terreneuve et des îles Bermudes, visitera Montréal et convoquera les assemblées suivantes :

Vendredi le 9 mars, à huit heures, dans l'église Méthodiste Centenary, rue Wellington. Mlle Booth racontera ses expériences lorsque vêtue de haillons, elle parcourait les quartiers pauvres de Londres, Angleterre, pour porter secours aux nécessiteux de toute sorte. Lorsque Mlle Booth a fait lecture sur ce sujet dans la grande salle Massey, à Toronto, cette dernière s'est remplie deux fois. On y voyait toutes les classes de la population. Lord et Lady Aberdeen étaient même présents.

Dimanche, le 11 mars à 3 heures et 7.30 heures p. m. à la salle Windsor elle adressera aussi la parole.

Lundi, le 12 mars, à 8 p. m. Mlle Booth donnera aussi à la salle Windsor son nouveau service scénique : "The Scarlet Thread". Outre son discours un certain nombre d'officiers donneront diverses représentations pour montrer l'oeuvre accomplie par l'armée, parmi la plèbe des grands centres. Les portes seront ouvertes à 7 heures.

L'admission aux réunions de vendredi et dimanche ne coûtera qu'une légère obole en monnaie offerte à la porte et pour lundi les prix sont fixés comme suit : entrée 10 cts ; sièges réservés, 25 cts et 35 cts.

COMITE D'INCINERATION

Engagement d'un messager et construction de nouvelles écuries

Le comité d'incinération s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Larivière. Il a été décidé de demander $6,000 pour la construction de nouvelles écuries et la pose d'un système de drainage à celles qui existent déjà.

Sur motion de l'échevin Gallery, on a résolu de demander aussi au conseil $500, pour l'engagement d'un messager, en remplacement de M. A. Demers, qui a reçu de l'avancement. Ce messager devra parler et écrire les deux langues.

Sur proposition de l'échevin Lavallée, il est convenu de fournir, en même temps que les mandats pour les gages des hommes, une liste contenant les noms des hommes à l'ouvrage; la date de leur engagement, et le montant de leur salaire, par jour, par semaine ou par mois.

COLLÈGE STE MARIE

Demain, à 8 heures du matin, réunion de la Ligue du Sacré-Coeur, section des jeunes gens.

POUR LES COCHERS

M. Aimé Chartrand, le cocher qui a été condamné pour avoir surchargé un client, n'est pas M. Aimé Chartrand, père, maître-charretier, demeurant rue Dufferin.

L'EXTRADITION DE SNOW

Le détective Freeze, de New-York, qui était ici, pour diriger la cause en extradition de A. J. Snow, accusé de détournement de fonds, est parti pour New-York, hier soir.

SECOURS MUTUELS

ANCIEN ORDRE DES TRAVAILLEURS UNIS

La loge Jacques-Cartier appartenant à l'Ancien Ordre des Travailleurs Unis, a reçu la visite des officiers de la Grande Loge de la province de Québec et des provinces maritimes, mardi dernier.

La Loge en a profité pour faire l'installation de ses officiers. Parmi les visiteurs, l'on remarquait : le député de district Henri Trudel, le syndic suprême Thomas Ligget, l'ex-grand-maître A. W. Blouin, le grand-aviseur légal Eugène Godin, et Charlemagne Rodier, membre de l'exécutif.

C'est le frère Henri Trudel, avocat, qui a installé les officiers, dont les noms suivent :

Ex-maître ouvrier, J. H. Charette; maître-ouvrier, H. E. Poulin; contre-maître, M. R. de Meslé; secrétaire-archiviste, A. G. Yon; trésorier, T. A. Gauthier; secrétaire-financier, Georges Paré; maître des cérémonies, E. H. Godin; sentinelle intérieure, A. W. Blouin; sentinelle extérieure, L. A. Dufresne; syndics : Joseph Chevalier et J. N. Chevrier.

Le frère Lucien Forget, dont les funérailles ont eu lieu hier, et qui, de son vivant, était greffier de la cour du recorder, a été l'objet de plusieurs oraisons funèbres, tant de la part des membres de la Loge que de la part des visiteurs, qui tous l'ont bien connu.

M. Forget faisait partie de la Loge Jacques-Cartier et y avait une assurance sur la vie de $2,000.

Il avait rempli la charge de maître-ouvrier; avait été élu délégué à la Grande Loge, et pour le présent terme, remplissait la charge de surveillant de la Loge.

A l'assemblée précédente de la Loge, il était présent, et sa mort n'a pas causé une petite surprise.

Tous les visiteurs ont pris part, dans leurs discours, au deuil de la Loge, et des résolutions de condoléances ont été adoptées.

La soirée s'est terminée par un petit souper, chez M. J. A. A. Ayotte, le populaire hôtelier des étudiants, rue Ste Catherine.

C. M. B. A.

Séance extraordinaire, mercredli, le 7 mars courant, à la salle Dionne, rue Sainte-Catherine. Tous les membres de la C. M. B. A. du Canada sont priés d'y assister. Il y aura initiation de plusieurs nouveaux membres, conférence par le Dr J. H. Brossard ; conférence par un grand-député.

De plus, il y aura discussion sur des sujets d'actualité.

Il y va de l'intérêt de tous de faire un effort pour seconder les efforts des officiers dans l'entreprise qui sera inaugurée ce soir-là.

COUR CHENIER

Officiers élus de cette cour de l'Ordre Canadien des Forestiers :

Nap. Archambeault, chef-forestier ; H. Miller, vice-chef ; N. Z. Cordeau, sec.-arch. ; Geo. Bertrand, sec.-trés. ; M. Pigeon, sec.-fin. ; A. Guérin, orateur ; Joseph Payette, 1er garde ; Joseph Payette, 1er teur ; Geo. Silvain, 1er garde ; Jos. Otis, 2me garde ; Joseph Payette, 1ère sentinelle ; W. Bowne, 2me sentinelle ; B. Bounier, médecin.

L'installation des officiers a été faite par M. Bouchard, organisateur canadien-français, et les membres ont passé une des plus agréables soirées. Les sociétaires ont décidé de donner une grande soirée de gala, à Pâques, dans le but d'augmenter le nombre de leurs membres.

NE SOYEZ PAS DE BONNE HUMEUR de vos HUMEURS

Comment pouvez-vous l'être quand vous savez qu'elles sont causées par la Faiblesse, la Langueur, cette Sensation de Fatigue, les Clous, les Boutons, la Scrofule, les Eruptions, le Herpès etc ? Maintenant qu'elles vous causent tant de malaises, c'est le bon temps de prendre un remède qui les fera disparaitre complètement.

HOOD'S Sarsaparilla

Fait disparaitre toutes les Humeurs, Purifie, Vitalise et Enrichit le Sang, Tonifie le Système mieux que tout autre remède.

Achetez-en une Bouteille Aujourd'hui.

C. I. HOOD & CO., Lowell, Mass.

ALLIANCE NATIONALE

Etat financier au 31 décembre 1899 : Caisse de dotation. Recettes.

Balance au 30 novembre 1899.	$168,503.21
Produits des contributions de décembre 1899. . .	5,736.59
Intérêts.	475.00
	$174,714.80

Déboursés.

Par bénéfice d'invalide, D. St. Amour.	500.00
Par bénéficiaires de feu G. Courville.	1,000.00
Par bénéficiaires de feu J. O. A. Larochelle.	3,000.00
Par bénéficiaires de feu D. Paradis.	1,000.00
Par Caisse Générale, 5 p.c.	286.83
Par balance au 31 décembre 1899.	168,927.97
	$174,714.8

Résumé

Balance Caisse dotation.	$168,927.97
Balance Caisse Centrale des Malades.	547.48
Balance Caisse d'Epargne.	3,073.53
	$172,548.98
Moins Caisse Générale. . .	310.15
	$172,238.83

Placements des fonds.

Fabrique.	$10,800.00
Corporation Episcopale. . .	1,400.00
Municipalité Scolaire. . . .	5,500.00
Municipalité.	500.00
Prêts hypothécaires. . . .	122,531.00
Les Banques Jacques-Cartier et Hochelaga.	31,921.27
	$172,652.27
Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. . .	413.44
	$172,238.83

OFFICIERS ELUS POUR L'ANNEE 1900

A une assemblée régulière de la Cour Delorimier, No 568 tenue au Monument National le 26 février, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1900 :

F. Bigaouette, ex-chef ranger ; J. E. Lafond, chef ranger ; A. Lavigne, vice-chef ranger ; Geo. Pujos, secrétaire archiviste ; O. H. Drouin, secrétaire financier ; D. W. Gagnon, trésorier ; A. Lamy, orateur ; Ovila Lamothe, 1ère garde ; H. Charest, 2e garde ; Isaïe Charest, 1ère sentinelle ; J. T. Lagacé, 2e sentinelle ; Dr L. A. Gagnier, médecin.

CONVOCATIONS DE LA SEMAINE PROCHAINE

Union St Joseph, lundi.
Union St Joseph de St Henri, lundi.
Union St Pierre, mardi.
Union St Vincent, mardi.
Union des Commis-marchands, mercredi.

Alliance Nationale :

Cercle St Joseph, jeudi.
Cercle Mont-Royal, jeudi.
Cercle St Henri, jeudi.
Cercle St Louis, mercredi.
Cercle Bourget, jeudi.
Cercle de Lorimier, mercredi.
Cercle Olier, mercredi.

Ordre Indépendant des Forestiers :

Cour Fulford, mardi.
Cour St Denis, jeudi.
Cour Fullum, mercredi.
Cour Belle-Rive, jeudi.
Cour de Salaberry, mardi.
Cour Jacques-Cartier, vendredi.
Cour Ste Hélène, lundi.
Cour Bell, vendredi.
Cour Ville-Marie, lundi.
Cour Tennyson, mardi.
Cour Duvernay, samedi.
Cour Sir Geo. E. Cartier, lundi.
Cour Ste Brigide, lundi.
Cour de Ramesay, vendredi.
Cour Alexandre, jeudi.
Cour Jeanne d'Arc, mercredi.
Cour Chieftain, lundi.
Cour Immaculée Conception, lundi.
Cour Victoire, mercredi.
Cour McGill, mardi.
Cour Napoléon Ier, jeudi.
Cour Metropolis, mercredi.
Cour Victoria, mercredi.

Forestiers Catholiques : —
Cour de la Garde Ville-Marie, mercredi.
Cour Champlain, vendredi.
Cour Hochelaga, mercredi.

A. O. U. W. : —
Loge Fédération, jeudi.
Loge Rushbrook, lundi.
Loge Hanley, lundi.
Loge Stanley, lundi.
Loge Columbus, mardi.
Loge Crescent, mercredi.
Loge Papineau, jeudi.
Loge de Salaberry, mardi.

C. M. B. A., de la province : —
Succursale 8, lundi.
Succursale 2, mardi.
Succursale 4, mercredi.
Succursale 9, mercredi.
Succursale 10, mercredi.

C. M. B. A., du Canada : —
Succursale 50, mercredi.
Succursale 54, mercredi.
Succursale 74, mercredi.
Succursale 87, mercredi.
Succursale 140, mardi.
Succursale 143, mercredi.
Succursale, 191, jeudi.
Succursale 196, mercredi.
Succursale 207, mardi.

Forestiers Canadiens : —
Cour Pride, vendredi.
Cour Maple Leaf, jeudi.
Cour Champlain, mardi.
Cour Bourget, jeudi.
Cour Morin, jeudi.
Cour Lafontaine, mercredi.
Cour Frontenac, mardi.
Cour Papineau, mercredi.
Cour Lartigue, mardi.
Cour Duvernay, mercredi.

Société des Artisans : —
Succursale Saint-Joseph, mercredi.

L'ECZEMA

Et toutes sortes d'Humeurs Défigurantes de la peau et du Cuir Chevelu, guéris par

Cuticura

TRAITEMENT POUR GUERIR PROMPTEMENT — Baignez bien les parties affectées dans l'EAU CHAUDE étendue de SAVON CUTICURA. Ensuite, appliquez l'ONGUENT CUTICURA, le grand remède pour la peau, et finissez par prendre une bonne dose complète de RESOLUTIF CUTICURA. Ce traitement procurera un soulagement instantané, un sommeil doux et paisible, et une guérison rapide, permanente et économique, quand tous les autres remèdes y font défaut.

En vente partout l'univers. POTTER DRUG AND CHEM. CORP., seuls props, Boston, E. U. "Comment Guérir l'Eczéma" gratis (6)

COUPON de LA PRESSE

GRANDS PORTRAITS 3-4 AU CRAYON, A LA SEPIA OU A L'AQUARELLE.

No 8

LES ENFANTS

sont à l'école ? Alors vous les avez souvent entendus se plaindre de maux de tête ; vous avez fréquemment remarqué comment ils agissaient avec insouciance, indifférence, n'est-ce pas ?

Emulsion de Scott accomplit des merveilles pour de tels enfants. Elle apporte la couleur de la santé sur leurs joues, renforce leurs nerfs et leur donne la vigueur qui est le partage de la jeunesse. Tous les enfants devraient la prendre.

50c et $1.00, chez tous les pharmaciens,
SCOTT & BOWNE, pharmaciens,
Toronto, Ont.
(31)

SOIREES DE FAMILLE

"Un chapeau de paille d'Italie"

Jeudi, 8 mars, il nous sera donné d'entendre, au Monument National, "Un Chapeau de Paille d'Italie." Cette pièce est reconnue, par plusieurs autorités compétentes, comme le chef-d'oeuvre d'Eugène Labiche. Elle comprend cinq actes, et est faite avec un soin spécial; c'est une des comédies qui représentent le plus fort personnel et le plus de mise en scène. Elle est remarquable par une intrigue soutenue et une action des plus vives et des plus mouvementées. Notre public, nous n'en doutons pas, se réjouira beaucoup à l'audition de cette oeuvre, qui est constamment à l'affiche dans les différents théâtres de France; c'est peut-être celle qui a eu le plus de renommée depuis son apparition au Palais-Royal, en 1851. Aussi la direction a fait de nouvelles acquisitions dans son personnel, pour interpréter cette telle pièce d'une manière digne.

Une distribution très chatoyante nous la fera voir sous son jour le plus exact; pour aujourd'hui, nous allons nommer quelques-uns de ceux qui doivent contribuer à cette brillante représentation : M. Emmanuel jouera le jeune marié "Fadinard," rentier; M. Dubamel, "Nonancourt," le pépiniériste, le beau-père; M. Tremblay rendra "Beaupertuis" ; M. Bédard, le vieux "Tardiveau" ; M. Lemay, le campagnard "Bonin" ; M. Roy, le lieutenant "Emile Tavernier" ; M. Morin, le domestique "Félix," et M. Naud, le jeune lion, Achille de Rosalba.

La distribution des femmes sera des plus intéressantes. En effet, nous voyons les noms de Melles Reid, Calder, Lévy, Croteau, et de nouvelles débutantes.

Au programme des entractes, il nous fait plaisir de mentionner M. Edouard Laberge, avantageusement connu dans le monde musical, pour sa voix de basse ravissante.

NOUVEAUX BREVETS

MM. MARION & MARION, édifice de la New-York Life, Montréal, fournissent la liste suivante de brevets récemment accordés par les gouvernements canadien et américain.

CANADA

Nos.
66,349.—J. H. Heblethwaite, Hoylake, Angleterre, wagon à bagage.
66,352.—Octave Laurin, Beauharnois, P. Q. Wagon à bagages que l'on peut fixer à la hauteur voulue.
66,370.—Edward Moriarty, Fulham, Ang. Perfectionnements aux boîtes-registres pour recevoir l'argent.
66,404.—Griffitts & Whetham, Cambridge, Ang. Thermomètre.
65,331.—H. J. Bicie, Gladstone, Man. Améliorations aux harnais.
65,225.—A. Many, Beauharnois, P. Q. Forme pour chaussures.
65,150.—A. Many, Beauharnois, P. Q. Chaussure perfectionnée.

ETATS-UNIS

Nos.
643,384.—David Hofford, Birtle, Man. Appareil pour soulever la tête des chevaux atelés.
644,121.—Joseph Yelle, Holroke, Masse. Jouet.
644,480.—Francisco L. DeVilla, Guatemala. Appareil pour empêcher les vaisseaux naufragés de sombrer.

CONCERT AU KARN HALL

Mademoiselle Marie Terroux, la charmante artiste montréalaise, a consenti, à la demande de plusieurs de nos "dilettante", à donner un concert, avec le concours de plusieurs de nos artistes les plus en renom. Monsieur Alfred DeSève, qui est maintenant pour de bon de retour parmi nous, jouera une sonate de Greig et M. Emiliano Renaud, pianiste, y interprètera plusieurs compositions de maîtres. Mademoiselle Lucy Taschereau, contralto, complète le quatuor d'artistes qui prendront part à ce concert.

Quant à mademoiselle Terroux, elle chantera des romances et fragments d'opéra que son professeur Capoul lui a enseignés.

Le concert est à la salle Karn, rue Ste Catherine : la date est mardi, 6 mars, à 8.15 heures. Les billets sont en vente maintenant.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR.—Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25c remis si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove, sur chaque boîte. mjs—nz

LES VOIES URINAIRES

ressentent le bienfait de l'eau de Pougues St Léger, qui régularise les grandes fonctions qui constituent l'acte capital de la nutrition ; elle pousse son action jusqu'à la vessie.

Sans contredit

Vous ne tousserez plus, si vous prenez du BAUME RHUMAL, le meilleur spécifique dans le monde entier. q b

PARC SOHMER

Programme choisi, dimanche prochain, au Parc Sohmer. 101-2

Oh ! Que c'est délicieux !

N'est-ce pas? Que c'est bien là l'expression invariable qui tombe de vos lèvres, quand vous avez goûté le brandy Paulhiac, même avant d'avoir ressenti les effets bienfaisants qu'il produit! En vente chez tous les épiciers et chez N. Quintal et Fils, seuls agents pour le Canada.

J. A. HURTEAU

Pianos à grande réduction, termes de paiement pour convenir à l'acheteur, 1080 rue Ste Catherine, près de la rue St Denis. 43—a

LEA & PERRINS

REMARQUEZ QUE LA SIGNATURE

Lea & Perrins

Est maintenant imprimée en encre bleue diagonalement en travers de l'enveloppe extérieure de chaque bouteille de

VERITABLE WORCESTERSHIRE SAUCE.

En Vente en Gros par les Proprietaires, Worcester ;
Cross & Blackwell, Ltd, Londres, et exportateurs d'Huiles en général.
EN DETAIL PARTOUT.

J. M. DOUGLAS & CO. et C. E. COLSON & SON, Agents, Montréal.
173—n—t

Mlle Eugénie Charbonneau

Endure de grandes souffrances dès l'apparition de son age, causées par la faiblesse de sang et la perte du sommeil.

La santé et le bonheur sont le partage de celles qui prennent le

Régulateur du Dr Larivière

pour toutes leurs maladies,

Neuf bouteilles de

Régulateur de la Santé de la Femme

et quelques boites de Columbian Headache Pills, qui sont aussi merveilleuses contre ces douleurs la débarrasse de toutes ses maladies et la mène à la santé.

La femme a, sans contredit, la plus belle mission à remplir dans la famille, et pour la bien remplir dans toutes les phases de la vie, fille, épouse et mère, il faut qu'elle jouisse d'une santé parfaite. Sans la santé, la vie est une misère continuelle et la femme qui souffre du mal spécial doit être bien misérable, parce que tout le système est affecté par cette maladie. Elle est pâle, les yeux cernés, douleurs insupportables dans les reins, le bas ventre et plus souvent le côté gauche, les pieds et les mains froids, violents maux de tête et découragement. Elle croit qu'il n'y a pas de remède pour elle et elle mène une existence misérable et rend la vie malheureuse à son mari et ses enfants, ou ses parents, si elle n'est pas mariée. Ces malades finissent par les maladies de coeur ou la consomption. Lisez le témoignage que nous envoie Mme Jos. Charbonneau. Elle est si heureuse de raconter ce que le "Régulateur de la Santé de la Femme", les "Female Plasters" et les "Columbian Headache Pills" qui sont aussi merveilleuses contre les douleurs des jeunes filles à l'âge de puberté, ont fait pour sa jeune fille. Depuis 5 ans, ma fille souffrait de faiblesse générale, douleurs d'estomac, mauvaise digestion, douleurs dans tous les membres, pas d'appétit, mauvais sommeil et rêves terribles qui la faisaient transpirer en dormant, et toujours mal au coeur. Le matin, elle se levait accablée, fatiguée et bien faible, tellement que plusieurs de mes amies pensaient qu'elle était en consomption. Une dame Trudeau, la voyant si malade, me dit de lui faire prendre le Régulateur du Dr Larivière. J'en achetai de suite 6 bouteilles, et cinq semaines après, elle voyait "ses maladies" et était débarrassée de tout ce qui la faisait souffrir. Elle continua encore quelques semaines et aujourd'hui elle est grosse et forte, doit bien, bon appétit et m'aide à l'ouvrage sans fatigue. Je les recommande à toutes les femmes ou filles malades ou qui n'ont plus d'espoir, après avoir été trompées par tous ces remèdes nouveaux qui ont surgi depuis ma merveilleuse découverte en 1885. Méfiez-vous donc encore une fois de ces prétendus remèdes qui ne sont bons que dans les grandes réclames qu'on fait à force d'argent, et rappelez-vous toujours du premier et seul remède pour les femmes, le Régulateur de la Santé de la Femme et les Female Plasters du Dr J. Larivière, Manville, R.-I., qui vous enverra, sur demande, sa liste de questions secrètes pour vous soigner vous-même, et répondra gratuitement à toute consultation ou questions qu'on lui posera. Faites attention à toutes ces blagues de remèdes "qui vous font un sang rouge, des joues roses, des yeux luisants" et toutes sortes de mensonges semblables pour mieux capter votre confiance. Adressez-vous avec confiance au Dr Larivière, qui vous dira franchement ce qu'il peut faire pour vous. Dépôt, en Canada, à la pharmacie J. Contant, rue Notre-Dame, Montréal, et toutes les pharmacies en gros. 97-6

Sur toute Table bien Garnie il devrait y avoir de l'eau

RADNOR

Fraiche et Mousseuse.

CAMERA GRATIS Complet avec accessoires et instructions. Prend un portrait de 2x2 pouces et n'importe que petit garçon intelligent peut apprendre comment le faire fonctionner, en quelques heures. Le tout comprend 1 camera Yale, une boîte de plaques seches, 1 paquet de "hypo" 1 cadre à imprimer, 1 plateau développeur, 1 paquet de "développeur," 1 set de directions, 1 paquet de papier argenté, 1 paquet de papier rubis. Vous pouvez la gagner facilment en vendant seulement 15 de plumes en verre à 10c, chacune. Elles ont au delà de 5 pouces de longueur, et sont faites entièrement en verre de couleur, et chacune est soigneusement emballée dans un étui de bois. Envoyez cette annonce avec votre nom et votre adresse et nous vous enverrons les plumes. Quand vous les aurez vendues envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir la camera tous frais payés. Toledo Pen Company, Boîte L 2 Toronto.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

SANS DOT OU PIROUETTE & Cie

100

DEUXIEME PARTIE

(Suite)

La jeune fille venait de terminer sa toilette et lisait des lettres venant des quelques amis qu'elle avait laissés à Houlgate et dans les environs, et qui se plaignaient de la voir rester trop longtemps éloignée du pays où elle était adorée.

La lecture de ces lettres si affectueuses, et qu'on sentait absolument sincères, replongeait l'orpheline dans ses idées noires et lui inspirait de nouveau le regret d'un sacrifice dont elle ne pouvait rien attendre d'heureux désormais.

Au moment où Léone entrait dans sa chambre elle tressaillit.

Pour la première fois, il lui semblait voir en elle une ennemie et elle lui reprochait avec amertume de lui avoir "volé" son bonheur.

Mais elle n'en laissa rien paraître et accueillit la femme de Maxime avec sa grâce habituelle, quoique avec un peu moins d'expansion peut-être.

Léone, préoccupée elle-même, ne s'aperçut de rien, et dit en embrassant l'orpheline :

—Tu es pâlotte, ce matin, mignonne.. aurais-tu mal dormi ?

Cette question lui fournirait sans doute une entrée en matière.

—Ce n'est rien... répliqua la jeune un peu de fatigue peut-être...

—Il est vrai que tu te fatigues beaucoup ici, ma chérie—reprit la comtesse—levée la première, couchée la dernière ! toujours à la peine et jamais au plaisir !—Que de mal tu te donnes pour nous !

Dans une autre disposition d'esprit que celle où elle se trouvait en ce moment, Angèle aurait répondu comme d'habitude :

—Mon vrai plaisir est de vous voir heureux....

Elle garda le silence.

Nous l'avons démontré plus d'une fois, Léone, malgré sa clairvoyance habituelle, ne savait pas lire dans l'âme de la jeune fille.

Cette fois,—étant donné le motif qui l'amenait auprès d'Angèle, — sa clairvoyance ne lui fit pas défaut.

Elle constata chez elle une froideur, une réserve, qui n'étaient point du tout dans ses habitudes, quelque chose de tendu et de défiant.

Alors elle eut peur, mais ne voulant point laisser deviner ce qui se passait dans son esprit, elle s'assit à côté de la jeune fille, prit une de ses mains, et de sa voix douce et charmeuse demanda :

—Tu ne t'ennuies pas, au moins, près de nous, ma mignonne ?

L'orpheline répondit, non sans une certaine raideur :

—Il me semble que j'ai assez de besogne ici pour n'avoir pas le temps de m'ennuyer...

—Et puis, si tu t'ennuyais—poursuivit Léone—tu ne voudrais peut-être pas nous le dire...

—Pourquoi donc ?

—Tu t'es imposé une tâche bien dure, celle de veiller sur nos intérêts, de conduire notre maison, de nous rendre l'existence heureuse, et tu ne faillis pas à cette tâche, mais malgré toute l'affection que tu ressens pour nous, tout le dévouement dont tu nous entoures, et que tu nous prouves à chaque instant, le jour pourrait venir où tu éprouverais une lassitude toute naturelle...

Léone semblait lire, avec un art merveilleux de divination, la pensée qui remplissait l'esprit d'Angèle.

La jeune fille leva sur elle ses grands yeux limpides.

—M'as-tu donc entendu me plaindre? demanda-t-elle doucement.

—Oh ! certes non, chère mignonne... Tu mourrais à la tâche plutôt que de te plaindre, mais parfois on accepte, en une heure d'entraînement, ce qu'on regrette plus tard d'avoir accepté...

—Je ne regrette rien de ce que j'ai fait !...

—Tu nous as dit : "Vivre auprès de vous sans cesse ne vous quitter jamais, voilà ce que je souhaite le plus au monde !"... Et nous avons accédé à ta demande... Mais, aujourd'hui, si tes aspirations n'étaient plus les mêmes, aurais-tu le courage de nous l'avouer ?...

Angèle baissa la tête.

—Tu n'es plus une enfant, poursuivit la comtesse en attachant sur elle un regard qui cherchait à lire jusque dans le fond de son âme, tu es une jeune fille et les rêves d'une jeune fille ne sont point du tout ceux d'une enfant. En voyant le bonheur de Maxime et le mien, peut-être as-tu pensé qu'il était dangereux d'assister au bonheur des autres et que tu avais droit à un bonheur pareil ?...

Angèle resta un moment silencieuse. Léone attendait avec angoisse la réponse de l'orpheline.

Celle-ci, tout à coup, releva la tête.

—Je ne pense plus en effet ce que je pensais autrefois... fit-elle lentement. Il y a des spectacles dangereux, tu viens de le dire ! En voyant votre bonheur et vos joies, je les envie, non que je vous jalouse, mais la voix de mon coeur me crie que ma destinée dans la vie n'était pas d'assister au bonheur des autres, mais d'être heureuse moi-même, et que mon devoir serait de chercher dans le mariage et la maternité la part de joie qui m'est due en ce monde... Mais tout cela ce sont des rêves, ma pauvre Léone, et il s'écoulera bien du temps peut-être avant que ces rêves se changent en réalités...

—Ce sera peut-être demain... pensa la comtesse frémissante .

Puis, tout haut, voulant s'éclairer plus encore et tâcher de savoir d'où venait le mal, elle demanda :

—Que penses-tu de M. Gaston Laurier ?

—Pourquoi cette question ?

—Je te le dirai tout à l'heure... Réponds d'abord.

—Tu veux savoir ce que je pense de M. Gaston Laurier... A quel point de vue ?

—Au point de vue physique ?...

—Il n'est pas mal.

—Et au point de vue moral ?

—Je ne le connais pas assez pour avoir une opinion à ce sujet. Il m'a paru très homme du monde et très distingué, voilà tout...

—Il t'a fait un peu la cour ?...

—Entends-tu par là qu'il s'est montré aimable et empressé auprès de moi ?

—Ce ne serait que de la politesse... Ne t'a-t-il pas dit qu'il t'aimait ?...

—Je ne le lui aurais pas laissé dire...

—N'a-t-il pas cherché à te le faire comprendre ?

—Je ne sais s'il a tenté quelque chose de ce genre... Dans tous les cas, je ne l'ai pas compris... Mais dis-moi, Léone, à quel propos cet interrogatoire en règle ?

—A ce propos que M. Laurier est amoureux de toi.

—Il te l'a dit ?

—Il me l'a fait dire...

—Par qui ?

—Par une personne que nous aimons et que nous estimons, Mme Rolland.

—Grand Dieu !... De quoi se mêlait-elle ?

—Gaston Laurier étant son neveu, son intervention est très légitime. Mme Rolland a naturellement ajouté que, si tu consentais à devenir la femme de son neveu, ce serait pour elle un grand bonheur...

—Eh ! bien, elle n'éprouvera pas ce bonheur, ma chère Léone. Si je me marie jamais je n'épouserai point un marin, sans cesse absent de sa maison. Quand Mme Rolland te reparlera de ses projets matrimoniaux, ne lui laisse aucune espérance, tu me rendras service...

—Mais, cependant, tu te marieras un jour ?... reprit la comtesse avec insistance.

Angèle se leva en riant.

—Nous avons le temps d'y penser ! fit-elle. Je te l'ai dit tout à l'heure et je te le répète !

—Tu dois songer à l'avenir...

—Un poète n'a-t-il pas écrit :

Non, l'avenir n'est à personne,
...l'avenir est à Dieu !

Un coup de cloche retentit dans la cour de l'hôtel.

—L'annonce du déjeuner, poursuivit Angèle. Notre entretien m'a creusé l'estomac. Allons nous mettre à table.

Et, suivie de Léone, elle quitta son appartement.

La jeune comtesse rentra dans sa chambre pour modifier un détail de sa toilette du matin, et elle rejoignit Angèle qui, tout en descendant lentement l'escalier, se disait :

—J'ai bien compris la terrible inquiétude de Léone en me faisant toutes ces questions, inquiétude qu'elle ne parvenait pas à cacher... Si je me mariais... si je les quittais, elle pense que ce serait de nouveau pour eux la ruine... la ruine à laquelle ils n'ont échappé que par moi... Eh bien ! elle se trompe... Cela n'arriverait pas, car je leur laisserais en partant la moitié de ma fortune.

La nature dévouée de l'adorable enfant l'emportait de nouveau, et lui faisait oublier les souffrances de son martyre.

XI

LE SEPTIEME ARBRE

Il était environ sept heures du matin.

Un homme, d'un âge indéfinissable, proprement vêtu, portant toute sa barbe qui grisonnait par places ainsi que ses cheveux coupés ras, descendait du tramway Bastille-Charenton à la station terminus située place des Ecoles et s'engageait dans la rue de Charenton.

Il tenait à la main un paquet de forme longue, soigneusement enveloppé de papier et semblant assez lourd.

Le voyageur marchait d'un bon pas.

Arrivé au bout de la rue qu'il suivait, il tourna à droite et en quelques pesses trouva à l'extrémité du pont de Charenton où stationnent les tramways à air comprimé faisant le service de Charenton à la Varenne-Saint-Hilaire.

Il monta dans la voiture prête à partir.

La voie longeait le quai, regagnait par une courbe la rue du village de Saint-Maurice, passait devant la maison des fous et suivait la route qui, en contre-bas du bois de Vincennes, conduit à Gravelle.

A Gravelle, notre homme descendit, prit le passage conduisant à l'écluse et, obliquant encore à droite, se dirigea vers l'établissement où nous avons deux fois déjà mené nos lecteurs, et qui portait l'enseigne :

AU MOULIN AUX CORBEAUX

C'était l'établissement de la veuve Balthazar où Charles Frémont, Pirouette, Fadard, Pigoche et la négresse Ourika s'étaient souvent rencontrés, mais la veuve Balthazar ne tenait plus l'établissement, et cela pour la meilleure de toutes les raisons :

Elle était morte !

Ses héritiers avaient vendu la clientèle, le droit au bail, le mobilier et les marchandises qui se trouvaient en cave.

Les acquéreurs étaient deux jeunes gens nouvellement mariés.

Ils avaient éliminé la clientèle louche, et fait restaurer l'établissement, ce qui lui donnait un aspect tout différent de celui d'autrefois.

L'homme entra dans le débit après avoir regardé avec un étonnement manifeste les changements extérieurs.

L'intérieur ne lui réservait pas de moindres surprises.

Le patron était au comptoir, rangeant ses bouteilles, préparant des litres pour le déjeuner que les ouvriers du bassin du port de Saint-Maurice venaient prendre chez lui.

Sa jeune femme s'occupait de la cuisine. Elle vaquait, en ce moment, aux soins du ménage.

En voyant entrer le nouveau venu, le patron sortit du comptoir.

—Monsieur désire ? demanda-t-il.

—Savoir si quelqu'un avec qui j'ai rendez-vous ici est arrivé.

—Il n'y a personne pour le quart d'heure dans l'établissement, monsieur. Le coup de feu de la matinée est passé. Les ouvriers ont pris leur goutte et leur verre de vin blanc.

(A SUIVRE)

Les Enfants pleurent pour avoir du

CASTORIA.

SPORT

LES OTTAWA FERONT DEFAUT CE SOIR

DEFI DU CERCLE SAINT-DENIS

Le Cercle St Denis jouera la partie décisive — Trophée pour La Mascotte Gun Club

HOCKEY

PAS DE JOUTE DE HOCKEY CE SOIR

La joute de hockey fixée à ce soir entre les Shamrocks et les Ottawa n'aura pas lieu, et les amateurs de ce beau sport devront attendre à lundi soir pour voir une joute importante alors que nous verrons les Crescents, de Halifax, lutter contre les Shamrocks.

A la suite de la difficulté survenue samedi soir entre une couple de joueurs et les directeurs du club Ottawa, l'équipe entière a pris fait et cause pour Duval et son camarade, et ont promis de ne plus jouer pour Ottawa.

Le club s'est ainsi débandé et l'on se trouva aujourd'hui dans l'impossibilité de remplir les engagements pris avec les Shamrocks.

Le club devra en conséquence payer une indemnité de $100 et toutes les parties jouées par ce club seront annulées, ce qui place les Ottawa au dernier rang dans la ligue.

L'équipe du C. A. R. a offert de prendre le nom des Ottawa et de jouer avec les Shamrocks, mais l'offre a été refusée.

Les Ottawa n'ont pu réussir à former une équipe.

MONTREAL II vs CRESCENT

La joute finale entre les Montréal II et les Crescents, pour le titre de champion de la ligue intermédiaire, aura lieu aujourd'hui à Québec. Il ne serait pas étonnant de voir les Crescent sortir vainqueurs de la rencontre.

VICTORIA-QUEBEC

Les Victoria se mesureront ce soir, au club Québec, dans l'ancienne capitale. Ce sera la dernière partie de ligue de la saison.

BILLARD

DEFI DU CERCLE ST DENIS

Une équipe de quatre joueurs de seconde classe du cercle St Denis, lance un défi à la meilleure équipe que le cercle St Pierre pourra former. Les joueurs du cercle St Denis sont Z. Duchesneau, Lamoureux, Wight et Arthur Lamalice. Le cercle St Denis est prêt à la rencontre et n'attend que la réponse de ses adversaires.

LE CERCLE SAINT-DENIS ET MONTREAL A OTTAWA

L'équipe de billard du Cercle Saint-Denis se rendra aujourd'hui à Ottawa, afin de se mesurer avec le club de la capitale.

Le club Montréal de mesurera également aux mêmes adversaires.

Les joueurs du Cercle ont grande confiance en eux-mêmes et s'attendent bien de triompher des Ottawa.

La lutte ne sera pas dénuée d'intérêt, car McDougall, le champion d'Ottawa, fera l'impossible pour éviter une défaite à son club.

Si le Cercle Saint-Denis gagne cette partie, il est à peu près certain d'arriver champion.

LE PATIN

COURSES EN PATIN A VALLEYFIELD

Tel qu'annoncé par "La Presse", la semaine dernière, de grandes courses ont eu lieu dans la baie de Valleyfield, mercredi. Plus de 700 personnes étaient présentes et le tout a été un succès complet.

Voici le résultat pour la course d'un mille, pour une bourse de $50 :

1er, Jos. St Onge ; 2e, M. Beaudry ; 3e, Léo Daignault. Temps, 2.41.

Juges, MM. D. Deguire, C. Cousineau et D. Dubuc.

A cause de la tempête qu'il faisait hier, les autres courses ont été remises à plus tard.

GRANDE MASCARADE A AHUNTSIC

Il y a eu à Ahuntsic, mardi-gras au soir, une très jolie mascarade au patinoir, chez M. L. Latendresse, qui a attiré une foule de spectateurs. M. le maire et Mme S. Gaudry, Mme Duhamel, veuve de feu Geo. Duhamel, député-ministre, M. et Mme Crew, rehaussaient l'éclat de la fête par leur présence.

Le rond était décoré très joliment, avec de brillantes lumières, la glace était très belle et très vive.

Patineurs et patineuses ont fait fureur et ont remporté un grand succès avec leurs costumes originaux.

Remarqués :

Mme L. Latendresse, ambulancière ; Mlles Alice Gaudry, petite parisienne ; Blanche Lajeunesse, élégante japonaise ; Blanche de Jubainville, petit chaperon rouge ; Marguerite Dubé, bouquetière ; Busby et Robertson, 1900 Girls, etc., etc.

MM. Alex. Latendresse, joli petit Pierrot ; Albert de Jubainville, tramp Etat Libre d'Orange ; Lionel Gaudry, tramp Transvaal ; Raoul Brunet, négresse. Arthur Edwards, garçon boucher ; Rosario Bergeron, American Girl ; Bruno Brunet, bouffon ; René Gaudry, arlequin ; A. Laviolette, garçon boucher ; Ernest Latendresse, marmiton ; A. Duclos, fille soulou ; Paul Gaudry, trappeur ; Jos. Brunet, garçon boucher ; H. Latendresse, paysanne, etc., etc.

M. et Mme Latendresse ont été d'une amabilité charmante pour leurs hôtes et ont fait tout en leur possible pour que la joie soit à son apogée. Inutile de dire qu'ils ont grandement réussi et que la mascarade a été on ne peut mieux.

LE TIR

LA MASCOTTE GUN CLUB

La maison Lewis, Bros. et Co., 30 rue St Sulpice, agents canadiens pour la Smokless Powder and Ammunition Co., de Londres, Angl., offert un trophée à La Mascotte Gun Club. Ce trophée est sous forme d'une paire de chandeliers en argent massif, et est donné aux conditions suivantes :

Le trophée devra être disputée dans quatre tournois distinctifs, qui auront lieu dans la balance de l'an 1900. Le trophée deviendra la propriété de l'individu ou du club qui l'aura gagné trois fois de suite, dans des matchs distincts. Chaque concours devra comprendre 50 Blue Rocks comme suit : vingt d'une position connue, vingt d'une position inconnue et cinq couples.

Au cas où le trophée ne serait pas gagné trois fois de suite par un club ou un individu, il sera donné à l'individu ou au club ayant le plus fort total à la fin du quatrième concours.

La poudre dont on se servira dans ce concours, devra être la poudre sans fumée. Tout concurrent se servant d'une autre espèce de poudre, sera disqualifié. Il ne devra pas y avoir moins de dix concurrents dans chaque concours.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES AU TROT A LA POINTE SAINT-CHARLES

Grandes courses au Montreal Driving Park, Pointe Saint-Charles, mercredi, le 7 de mars.

Les courses suivantes seront au programme :

Course No 1, pour un enjeu de $300, entre les chevaux suivants : A. A. Cantin, de Québec, cheval rouge, Billy R., record 2.13 ; A. Lefebvre, de Montréal, cheval rouge, Prince H., record 2.16½.

Course No 2, bourse de $40, pour tous les chevaux n'ayant pas battu 2.30 au Montreal Driving Park, dans une course, cet hiver.

La piste sera dans la meilleure des conditions.

Les entrées seront payables le ou avant mardi, le 6 de mars.

S'adresser à A. Langevin, 663 rue Saint-Paul.

LA ROYALE A ST HYACINTHE

La Royale jouera ce soir, une partie d'exhibition avec le cercle Montcalm, à St Hyacinthe.

BASEBALL

CHEZ LES JEUNES INDEPENDANTS

L'assemblée du club de baseball jeune Indépendante, convoquée dans le but de discuter la question d'une ligue de baseball intermédiaire entre divers clubs de la province, a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. Albert Decelles.

Plusieurs anciens membres du club étaient présents.

Tout le monde s'est déclaré en faveur de former une ligue intermédiaire.

Les clubs désirant en faire partie sont priés d'adresser leurs communications à A. Decelles, 149 rue Saint-Denis.

L'assemblée annuelle du club jeune Indépendant aura lieu jeudi prochain, alors que l'on fera l'élection des officiers.

LA BOXE

CHEZ LES BOXEURS

Détroit, 3 — George V. Tuohey, gérant de Curley Supples, de Buffalo, a reçu l'offre d'une bourse de Toronto pour une bataille de 25 assauts qui aurait lieu le 17 mars, entre Supples et Spike Sullivan.

Les conditions sont que les hommes devront peser 135 livres.

L'offre est sous considération.

Patsey Sweeney, de Manchester, a été défait hier soir dans l'arène du New Broadway A. C., par George McFadden, de New-York.

Les seconds de Sweeney ont été forcés de jeter l'éponge au 21e assaut.

Ed. Dunkhorst, de Syracuse, a mis Jack Hogan hors de combat en 6 assauts, au Still City A. C.

La lutte devait être de 10 assauts.

Frank Childs, le boxeur nègre de Chicago, a obtenu hier soir la décision du referee sur Jack Bonner, de Pensylvanie, à la fin d'une bataille de six assauts.

LE JEU DE DAMES

No 139

Par M. E. Renaud, Montréal

Noirs — 8 pièces

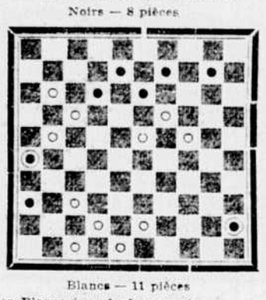

Blancs — 11 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

No 38 — JEU FRANC

Par M. J. Leblond, Lévis

Noirs — 7 pièces

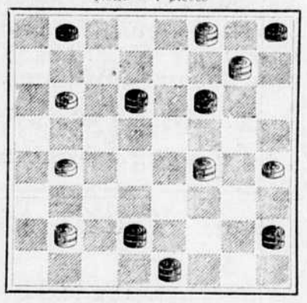

Blancs — 8 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

No 711

Fantaisié, par M. C. E. Saint-Maurice, fils, et respectueusement dédié aux membres du club Contant, de Montréal.

Noirs — 7 pièces

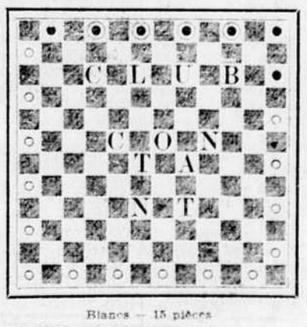

Blancs — 15 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

No 712

Par M. A. Ready, Montréal et respectueusement dédié à M. Jos. Leblond, Lévis

J. L.

Noirs — 15 pièces

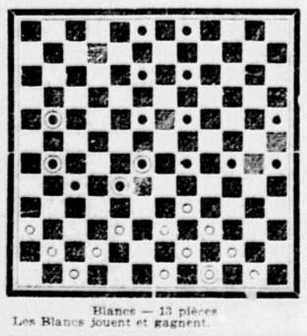

Blancs — 13 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

Comme Breuvage ou Remede

DEWAR'S TODDY-WHISKY

(REGISTERED)

N'est pas égalé. Il renforce les personnes faibles, réconforte les personnes fortes et vivifie tout le monde.

Agents, J. M. DOUGLAS & CO., Montreal. (86) x

No 713

Par M. E. Jacques, Montréal.

Noirs — 17 pièces

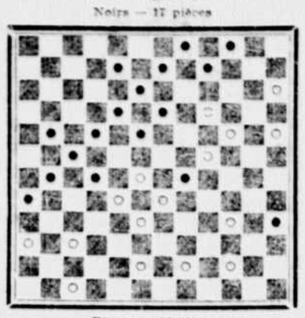

Blancs — 16 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

No 714

Par M. A. Payette, Montréal

Noirs — 15 pièces

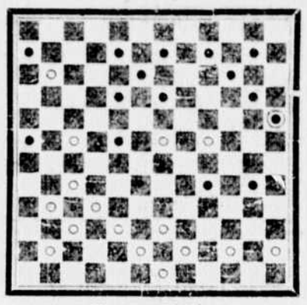

Blancs — 16 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU No 157

Par M. T. Brunet

Blancs	Noirs
24 — 23	20 — 40
31 — 26	18 — 29
28 — 21	16 — 27
49 — 44	40 — 49
42 — 38	49 — 32
37 — 10 gagnent.	

SOLUTION DU No 36

Par M. E. Bussières

Blancs	Noirs
7 — 2	18 — 25
11 — 7	29 — 18
26 — 22	17 — 26
10 — 6	1 — 10
7 — 21 gagnent.	

SOLUTION DU No 703

Par M. E. Renaud

Blancs	Noirs
41 — 35	28 — 41
40 — 35	41 — 28
39 — 28	28 — 39
43 — 37	32 — 43
35 — 49	43 — 39
45 — 90	96 — 40
52 — 47	39 — 41
36 — 25	17 — 28
30 — 6 gagnent.	

SOLUTIONS DU No 704

Par M. H. Mathieu

Blancs	Noirs
38 — 27	34 — 21
46 — 40	47 — 34
45 — 39	34 — 45
44 — 37	31 — 33
51 — 3	25 — 38
3 — 3 gagnent.	

SOLUTION DU No 705

Par M. E. Beauregard

Blancs	Noirs
55 — 48	14 — 25
48 — 41	35 — 48
34 — 29	23 — 34
50 — 32	16 — 42
47 — 41	48 — 35
52 — 47	42 — 70
47 — 41	35 — 48
60 — 53	58 — 69
58 — 52	59 — 46
57 — 51	70 — 21
51 — 5 gagnent.	

SOLUTION DU No 706

Par M. C. E. Saint-Maurice, fils

Blancs	Noirs
24 — 17	12 — 21
33 — 26	9 — 24
26 — 30 gagnent.	

SOLUTIONS JUSTES

Par MM. J. A. Fournier, Marieville, 36 ; A. Ready, Montréal, 157, 703, 704, 705, 706 ; J. Royal, Montréal, 703, 704, 705, 706 ; A. Bayard, Montréal, 706 ; L. J. Paradis, Montréal, 36, 156, 703, 704, 705, 706 ; G. Lamontagne, Biddeford, 703, 706 ; A. Daigneault, Ogdensburg, N. Y., 703, 706 ; E. M. Martin, Saint-Jacques le Mineur, 157, 36, 703, 704, 705, 706 ; N. Brochu, Lévis, 35, 156, 699, 700, 701, 702 ; J. Leblond, Lévis, 35, 156, 699, 700, 701, 702 ; A. Rainville, Saint-Angèle, 703, 704, 705, 705.

PROBLEMES REÇUS ET ACCEPTES

MM. A. Ready, Montréal, 27 canadiens ; N. Brochu, Lévis, 2 canadiens et 1 anglais.

LA REDUCTION DES 28 ET 13 JOURS

Paris, 3 — MM. Lasies et de Ramel ont déposé sur le bureau de la chambre des députés, une proposition de loi, dont M. Lasies a dit un mot au cours de la séance, ayant pour objet de réduire de 28 à 18 jours la période d'instruction des réservistes et de 13 à 8 jours la période d'inspruction des territoriaux.

Les auteurs de la proposition estiment que les préliminaires des manoeuvres d'instruction sont sans profit pour les réservistes. Ils demandent la création de camps d'instruction où, dans un moindre délai, on pourrait procéder à des manoeuvres d'ensemble qui suffiraient à l'instruction des soldats et à l'entraînement des troupes de réserve. La dépense nécessitée par la création de ces camps d'instruction serait compensée par la réduction des journées de présence.

On parle du nain qu'exhibe en ce moment un cirque parisien.

—Ce qui m'a le plus frappé, expose Bethisy, c'est le son grêle de sa voix; car enfin un nain devrait avoir une voix de basse-taille.

COURRIER D'OTTAWA

L'Italien Simonio va mieux — Collision due à la tempête — Comité à l'ancre — Incendie — Notes

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 3 — Felice Simonio, l'Italien anglophile dardé, à sept reprises, par l'Italien pro-boer, Monitaf, prend beaucoup de mieux. Il appert, au dire du blessé, que l'agresseur portait rancune à l'autre depuis l'automne dernier. Il n'y a pas encore eu d'arrestation.

—Frank Price, 22 ans, est un jeune Anglais qui a volé son passage de Fort McLeod à Ottawa, sur un des chars à chevaux qui a amené les montures du régiment de lord Strathcona à Ottawa. Il en est resté si malade que la police, l'ayant trouvé épuisé et rendu, au terrain de l'exposition, l'a conduit à l'hôpital.

—L'enquête sur les circonstances de la collision d'arrière entre deux trains du Pacifique, à Grenville, dimanche dernier dans la nuit, s'est continuée hier soir. Les mécaniciens et chauffeurs des deux trains ont été questionnée, de même que le serrefrein du chasse-neige. Le conducteur Howard, d'Ottawa, blessé, ne pourra être entendu avant mercredi prochain. Il semble que les causes de l'accident sont dues exclusivement à la tempête de neige qui sévissait alors, car les employés de chaque train semblent avoir redoublé de précautions pour éviter cet accident qui devait fatalement arriver.

—Le comité civique des travaux est à l'oeuvre. Ses crédits, qui ont été dépassés l'an dernier de $15,000 à $20,000, sont rognés d'autant cette année et il ne lui reste que $15,000 environ pour ses opérations de 1900. De ce chiffre, $3000 sont déjà dépensées, et comme la commission d'embellissement d'Ottawa lui réclame $10,000 pour couvrir une somme équivalente offerte par elle pour l'amélioration de certaines rues, tel qu'annoncé hier, dans "La Presse," il ne restera que quelques piastres au comité pour marcher. Dans ces conditions, les affaires sont dans le marasme.

—Pas de cour de police, hier matin, à Ottawa. C'est désolant !

—L'enlèvement de la neige par les salariés de la municipalité se fait très imparfaitement. C'est à demi-pardonnable, considérant les 18 pouces de neige qui sont tombés depuis hier.

—Il y a eu un autre incendie à Hintonburg, hier matin. L'origine en est due à une main criminelle, paraît-il. L'étal de boucher de Jos. Herbert, rue Gilchrist, et contenant des pesées de valeur, a été détruit. Dommages, $1,500. Assurance, $250.

—Les loups font de grands ravages sur la Gatineau.

—Le comité des finances demandera au conseil de poursuivre R. L. Hornidge, ancien inspecteur du marché By, pour défalcation. C'est le seul moyen de recouvrer la somme volée par la police d'assurance qu'Hornidge possédait dans une compagnie de garantie.

—Les cloches des églises catholique et protestante, d'Aylmer, ont sonné à toute volée quand la nouvelle de la délivrance de Ladysmith a été annoncée. Des feux de joie ont été bâtis sur le bord du lac.

—Les écoles publiques d'Ottawa, nécessiteront, cette année, une dépense de $91,486.25. Sur cette somme, il manque $12,500, qui seront obtenues au moyen de débentures c'est ce que la commission a décidé à une assemblée tenue hier soir.

—M. James Warnock, père, est mort hier à Richmond, en Virginie, où il était en promenade depuis trois mois, avec sa femme. Le défunt est le fondateur de la boulangerie qui porte son nom, la plus considérable d'Ottawa. Il est le père de Jos. Warnock, fils, de la rue Sussex. Il habitait Ottawa depuis 1851 et venait d'Irlande. Il laisse une grande fortune.

—John Gagnon, de Bouchette, accusé d'avoir volé $337, à Max. Goldberg, de Maniwaki, a été condamné, hier après-midi, par le juge Saint-Julien, à subir son procès aux assises criminelles, à Hull. Il a été remis en liberté sur un cautionnement de $900, dont $300 personnellement.

—Le constable Jetté, du canton Moreau, a amené à la prison, de Hull, Honoré Renaud, de l'endroit, trouvé coupable à l'enquête d'avoir volé $50 valant d'avoine, à sa voisine. Renaud subira son procès aux assises de Hull.

—M. le maire Payment a câblé les lignes suivantes, au marquis de Lansdowne : "Ottawa envoye ses félicitations et se réjouit du brillant succès des soldats anglais. Dieu sauve la reine."

L'ALSACE-LORRAINE

Berlin, 3 — Le reichstag a adopté aujourd'hui en troisième lecture à une grande majorité la motion de M. Winterer relativement à l'abrogation du prétendu "paragraphe dictatorial" actuellement en vigueur dans le pays annexé. Le reichstag a aussi adopté en seconde lecture la proposition de M. Knechly, un autre membre alsacien, en faveur du vote direct dans les élections pour la commission provinciale d'Alsace-Lorraine.

AU MANITOBA

Winnipeg, 3 — Hon. J. H. Davidson est rendu à Meepawa pour faire des préparatifs pour la contestation d'élection de M. Crawford. La clôture de la législature sera retardée par cette contestation parce que ces préparatifs ne peuvent être fais avant quelque temps.

LES ESSAIS DE LA "FRAMEE"

Paris, 3 — On mande de Lorient que le contre-torpilleur d'escadre "Framée" vient de procéder à ses essais de vitesse entre Lorient et Belle-Isle. Il a donné 24 noeuds au tirage moyen et 27½ noeuds au tirage forcé. La vitesse maxima n'était que de 26 noeuds.

EN AVANT! LAVAL

VENEZ ENTENDRE PLANÇON, LA FAMEUSE BASSE FRANÇAISE, CHANTER "LES DEUX GRENADIERS" AU MONUMENT NATIONAL, CE SOIR. W

Graines POUR 25c.

N'importe quelles 12 variétés—Prix 3c le paquet—Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

LEGUMES

(Commandez par numéros.)

1—Betteraves rondes Eclipse.
2—Betteraves Egyptiennes plates et rondes.
3—Choux Winningstadt.
4—Choux Fottler's Brunswick.
5—Carottes Scarlet, ¼ longueur.
6—Carottes Oxheart ou Guerande.
7—Concombres de afango, à Marinades.
8—Longs concombres verts.
9—Céleri, Golden Self-Blanching.
10—Herbes, sauge.
11—Herbes, sarriette.
12—Herbes—Marjolaines.
13—Laitue, nonpareille (choux).
14—Laitue frisée, Denver Market.
15—Melon musqué, très hâtif.
16—Melon d'eau, hâtif en Canada.
17—Gros oignons rouges Weathersfield.
18—Oignons jaunes Globe, Danvers.
19—Panets, couronne creuse.
20—Radis français à déjeuner.
21—Radis, Rosy Gem, bouts blancs.
22—Courges, Hubbard.
23—Tomates Atlantic extra hâtives.
24—Tomates, Dwarf Champion.

FLEURS

25—Reine-Marguerite, mélangées.
26—Mignonnettes douces.
27—Pensées, mélangées.
28—Pétunia, mélangée.
29—Nasturtiums, longs et mélangés.
30—Pois sucrés, bien mélangés.
31—Fleur sauvage, mélangée pour jardin.

No 18 Oignons jaunes Danvers.

GRATIS En ayant soin de découper ce coupon et de nous l'envoyer avec une commande de 12 paquets, nous inclurons un paquet de graines—New Giant Yellow Sweet Sultan. Prix 25c, Gratuitement aux lecteurs de LA PRESSE.

WM. RENNIE, TORONTO. FRANCO PAR LA POSTE. COMMANDEZ AUJOURD'HUI. D1-X

JAS. HENNESSY & CO.

COGNAC

On peut prendre les Brandies "HENNESSY" dans aucun temps en toute sûreté, et dans les cas de maladies, les médecins le recommandent jusqu'à l'exclusion de toute autre marque.

78—an

VICTIMES DES CHEMINS DE FER

Le nombre des personnes tuées et blessées dans les accidents de chemins de fer, aux Etats-Unis, tous les ans, dépasse de beaucoup celui des soldats Unionnistes et Sudistes tués ou blessés à la terrible bataille de Gettysburg, où des combattants fédéraux tinrent trois jours contre les assauts répétés de l'armée confédérée. D'après le dernier rapport de la Interstate Commerce Commission, les personnes tuées dans les accidents de chemin de fer sont au nombre de 6,859 et les blessés se chiffrent à 40,882.

1,958 morts et 31,761 blessés sont employés des compagnies de chemins de fer. L'accouplement des wagons a causé 7,267 accidents. De ce nombre 279 victimes ont été tuées. Les passagers tués se chiffrent à 221 et les blessés à 2,945. Ces deux classes de victimes tuées ou blessées ne forment pas le total complet. Il reste un nombre de 4,680. On classe 4,060 de ces victimes parmi les chemineaux et autres qui escaladent les trains de marchandises en marche ou qui voyagent sans payer, en se couchant.

Si l'on compare ces chiffres avec les pertes éprouvées par les deux armées à Gettysburg, on voit que les accidents de chemins de fer sont plus déplorables que les grandes batailles.

A Gettysburg, le général Lee, commandant les troupes confédérées, dut retraiter sur le Potomac, laissant aux Unionnistes 10,000 prisonniers, 7,495 morts et blessés sudistes jonchaient le champ de bataille. Les pertes des fédéraux à cette bataille s'élevaient à 13,000 tués ou blessés.

PAROLES SEVERES

Contre le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise

Victoria, C. A., 3 — Tout le Canada a les yeux tournés vers "Joe" Martin, et dans l'Ouest surtout, ses chances de succès pour compléter son ministère et en appeler au peuple font le sujet de la conversation.

L'ex-premier Semlin, répondant au lieut.-gouverneur McInnes, parce que ce dernier a renvoyé ses conseillers, réfute clairement les cinq propositions énoncées, et conclut en disant : "Malgré tout le respect que je dois à l'autorité, je crois que l'intervention d'un lieutenant-gouverneur dans une crise de ce genre laisse voir chez vous un manque de connaissance des principes du gouvernement constitutionnel. Lorsque je suis allé voir votre honneur, conformément à ma promesse faite vendredi dernier, je lui donnai l'assurance que je me sentais capable de commander à une majorité de la Chambre, aujourd'hui, et cela a été suffisamment démenti, lorsque cette dernière, par un vote de 23 sur 15, a approuvé une résolution exprimant son regret de ce que votre honneur a renvoyé son cabinet.

LA CONSOMPTION GUERI

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la consomption, la bronchite, le catarrhe, l'asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guérit radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses, après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Inspiré par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en allemand, français ou anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. Noyes, 820 Powers' Block, Rochester, N. Y. 102—1 w

MARQUE DU FER A CHEVAL

SOLACE

TRADE MARK

TABAC A FUMER

QUALITE SUPERIEURE

5 CENTS LE PAQUET

Crayon a Charme Pour introduire notre catalogue illustré, nous en enverrons franco par la poste, ce crayon magnifiquement gravé, fini en argent, pour dix centins. Il fait une breloque de montre en même temps jolie et utile, et on peut faire entrer et sortir en vissant le mine de plomb tel que désiré. Johnston & McFarlane, 71 Rue Yonge, Toronto, Canada.

Ceux qui Travaillent de la Tête

Disent qu'ils ne sont pas aussi forts qu'ils étaient. C'est leur constitution qui est minée, et ils ont une répulsion des remèdes.

Un stimulant est nécessaire pour les purifier et les reconstituer.

Le Vin Mariani fait cette oeuvre.

Essayez-le et vous vous sentirez de nouveau jeune et vigoureux.

VIN MARIANI

Le Fameux Tonique Idéal Français.

NOURRIT, RAFRAICHIT, RENFORCE, SOUTIENT.

CE QUE L'ON EN DIT :

John P. Sousa : "Il est inappréciable pour ceux qui travaillent de la tête."

Henri Rochefort : "Le Vin Mariani a complètement réformé ma constitution."

Emile Zola : "Une véritable Fontaine scientifique de jeunesse."

Alexandre Dumas : "L'exquis Vin Mariani est la santé."

Chez tous les Pharmaciens. Evitez les Substituts.

LAWRENCE A. WILSON & CO.

Seuls Agents pour le Canada.

87 rue St Jacques. MONTREAL.

Savon Gilt Edge de Strachan

CONCOURS DE PRIMES

Avis aux Jeunes

GARÇONS et FILLES

Nous vous invitons à rédiger une annonce.

Au garçon ou à la fille, agé de moins de 16 ans, qui rédigera la meilleure annonce pour le Savon Gilt Edge de Strachan, nous leurs donnerons à chacun $5.

CONDITIONS : Le concours se terminera samedi, le 10 de Mars, et l'annonce devra être écrite sur le dos d'une de nos enveloppes de savon "Gilt Edge". L'annonce devra être écrite lisiblement, et ne devra pas excéder 50 mots.

Ecrivez distinctement le nom, l'adresse et l'âge.

Adressez à WM. STRACHAN & CIE, Montréal, et marquez "Concours" sur l'enveloppe.

TABAC FAIT par UNIONISTES

POUR UNIONISTES

Demandez ces marques et n'en prenez pas d'autres.

PALETTES A CHIQUER	PALETTES A FUMER
BLACK BASS.	BULL'S EYE.
POMMERY.	CLOVER.
SMILAX.	MONARCH.
HOLLY.	VIRGIN GOLD
CARAMEL	

ETIQUETTE BLEUE DE L'UNION SUR CHAQUE PALETTE.

Ces tabacs sont bons et ne coûtent pas plus que ceux faits par des ouvriers n'appartenant pas à l'Union. Tous les membres de sociétés ouvrières devraient acheter les marques de tabacs faits par

The Dominion Tobacco Co. - - Montréal

FABRIQUE UNION 3,10

AUX ASSISES

Paul et Marie Labrie, le père et la fille, accusés d'inceste, et dont le procès a eu lieu hier en cour d'assises, ont été trouvés coupables. Sentence sera prononcée plus tard.

La séance de l'après-midi a été consacrée à l'audition des témoins dans la cause d'un nommé Emile St Hilaire, accusé d'avoir vendu une montre sous de faux prétextes. St Hilaire a été déclaré coupable, mais recommandé à la clémence du tribunal.

GAGNEZ CETTE MONTRE

Vous pouvez gagner cette montre de bonne grandeur, mouvement à cylindre Américaine, à remontoir, avec boîtier en nickel, verre fort et biseauté, marque les heures, les minutes et les secondes. Ce belle apparence. Un splendide chronomètre. Vous pouvez la gagner facilement en vendant seulement deux douzaines de plumes en verre à 10c. chacune. Elles ont au delà de 5 pouces de longueur, et sont faites entièrement en verre de couleur, et chacune est soigneusement empaquetée dans un étui de bois. Envoyez cette annonce avec votre nom et votre adresse et nous vous enverrons les plumes. Quand vous les aurez vendues envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir la montre tous frais payés. Toledo Pen Company, Boîte L 8 Toronto, Canada.

Le Premier du Canada

RIBBON

Stonewall Jackson

TRADE MARK

"ENORMEMENT LA PLUS GRANDE VENTE" DE N'IMPORTE QUEL CIGARE AU CANADA.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 3 mars 1900.

Comme Ladysmith, la Washington du Nord a vu aujourd'hui sa délivrance. Le blocus de neige qui nous fermait aux trains de l'ouest et de l'Est a été levé et nous avons enfin appris que les victoires anglaises avaient provoqué beaucoup plus de surexcitation à Montréal et à Toronto qu'à Ottawa où tout a été fort calme.

* * *

La Chambre a appris cet après-midi que le gouvernement impérial avait accepté l'offre de remplacer par des troupes canadiennes la garnison anglaise à Halifax.

Nous voilà débarrassés d'une des scies de la session. Le grand impérialiste McNeill avait coutume, avant chaque ordre du jour de s'inquiéter de cette garnison. Le voilà fixé.

* * *

Le reste de la séance qui s'est continuée jusqu'à onze heures du soir, a été consacré à la discussion du bill de gerrymander.

C'est le même bill que l'année dernière et il présente les mêmes objections, un peu plus accentuées peut-être, puisqu'on demande de faire la redistribution six mois avant le recensement quand la loi prescrit distinctement qu'elle doit se faire après.

La discussion s'est faite sur les grandes lignes de la discussion de l'année dernière, mai il est survenu un incident.

M. McMullen, cette gigantesque nullité que le parti libéral traîne à sa suite et dont les seuls exploits ont été d'éplucher les comptes de l'auditeur pour l'usage de la presse grit, M. McMullen a voulu se permettre d'insulter sir Charles Tupper et d'exprimer en Chambre l'opinion qu'il n'existait pas un seul des dix commandements que le chef de l'opposition n'eût pas violé.

Cette insulte biblique a valu à M. McMullen le plus bel abattage que jamais un homme ait reçu. En dépit des efforts de l'Orateur pour protéger le serpentueux McMullen, il a été comblé en Chambre d'épithètes qui passeront à l'histoire même si elles ne sont pas parlementaires.

L'hon. M. Foster avait proposé le renvoi à six mois de la deuxième lecture.

Cette proposition a été rejetée sur division.

* * *

Le bill sur les résolutions Fielding a été lu une première fois.

Il est intitulé :

"Bill pour pourvoir aux dépenses des volontaires canadiens qui servent Sa Majesté en Afrique."

PASCAL.

PARLEMENT DE QUEBEC

Assemblée Législative

Québec, 2 mars 1900.

Il y a eu toute une tempête, hier matin, au comité de législation, lorsqu'est venue l'étude du bill de M. Tellier pour amender la loi des médecins en ce qui regarde ceux qui font le métier de rebouteurs.

L'hon. M. Guérin, M. le Dr Bissonnette se sont élevés avec force contre la mesure de M. Tellier qui a été défendue par l'hon. M. Dechêne, M. Duplessis et M. Tellier lui-même. Finalement le comité a voté la mesure après lui avoir fait subir une légère modification, tendant à laisser à la discrétion du juge le soin de déterminer le montant de l'amende dans les cas de contravention à la loi des médecins.

Hier après-midi, la séance s'est ouverte à 3.30 hrs p.m. Comme le jeudi est réservé aux députés, on a d'abord réglé les interpellations suivantes:

L'hon. M. Pelletier — 1. Quel montant a été payé à l'imprimeur pour l'impression et la publication de la "Gazette Officielle" pendant l'exercice financier de 1897-1898 ?

2. Quel montant a été payé à l'imprimeur pour l'impression et la publication de la "Gazette Officielle" pendant l'exercice financier 1898-99 ?

3. Quel montant a été payé à l'imprimeur pour l'impression et la publication de la "Gazette Officielle" pendant l'exercice financier 1899-1900 ?

4. A qui chacun de ces montants a été ainsi payé ?

5. Ces divers montants ont-ils été payés en vertu d'un contrat ?

6. Avec qui était ce contrat ?

7. Y a-t-il à l'heure qu'il est, un contrat en force pour l'impression de la "Gazette Officielle" ?

8. Dans l'affirmative, avec qui, et pour combien d'années ?

Réponse de l'hon. M. Robidoux :

1. $8,969.61.
2. $7,807.82.
3. $5,120.00.
4. $215.73 à L. J. Demers et frère et la balance ainsi que les autres montants à la compagnie d'imprimerie de Québec.
5. Oui.
6. A M. L. J. Demers et frère jusqu'au 15 juillet 1897.
6. Avec la compagnie d'imprimerie de Québec, le 16 juillet 1897.
7. La "Gazette Officielle" s'imprime actuellement aux termes d'un contrat fait le 29 juin 1898.
8. Avec la compagnie d'imprimerie de Québec, jusqu'à nouvel ordre.

L'honorable M. Nantel — 1. Combien y a-t-il de sociétés d'agriculture dans la province ?

2. Combien de membres dans toutes ces sociétés ?

3. Combien souscrivent ces membres à ces sociétés ?

4. Combien souscrivent les membres aux cercles agricoles ?

1o 68 sociétés d'agriculture ont touché l'allocation du gouvernement, en 1899.

2o 15,514 membres.

3o $21,030.92.

4o $46,711.57.

L'honorable M. Pelletier. — 1. La Compagnie d'Assurances "La Canadienne" est-elle au nombre de celles qui doivent faire un dépôt en argent entre les mains du gouvernement provincial ?

EN AVANT! LAVAL

VENEZ ENTENDRE PLANÇON, LA FAMEUSE BASSE FRANÇAISE, CHANTER "LES DEUX GRENADIERS" AU MONUMENT NATIONAL, CE SOIR. W

Mets Mis de Coté Rendus Appétissants.

En employant Armours Extract of BEEF

Culinary Wrinkles Dit comment et donne plusieurs autres précieux conseils. Vous n'avez qu'à le demander pour l'obtenir.

JAMES ALLEN, Montréal, Distributeur au Canada.

Adresser: ARMOUR & COMPANY, CHICAGO. (P)

2. Ce dépôt a-t-il été fait ?

3. Dans l'affirmative, quel montant a été déposé ?

4. Les inspecteurs des assurances ont-ils fait quelques rapports au gouvernement au sujet de cette compagnie ?

1. En vertu de l'acte 50 Victoria, chapitre 62, section 22, incorporant la compagnie d'assurance sur la vie, "La Canadienne," il est pourvu que :

"La Compagnie pourra déposer entre "les mains du Trésorier de la Province, en débentures, en argent ou en "obligations hypothécaires, la somme "de vingt mille piastres sur le capital "payé en vertu de la section troisième "de cet acte, pour y constituer un dépôt permanent comme garantie aux "assurés."

2. Oui.

3. $20,000.00.

4. Oui.

L'honorable M. Atwater. — Le gouvernement se propose-t-il d'amender la loi relative aux compagnies d'assurances de façon à pourvoir à la création d'une réserve d'assurance suffisante ?

Réponse de l'hon. M. Marchand: Sous considération:

L'honorable M. Atwater. — Le gouvernement a-t-il pris note que la loi fédérale relative aux assurances a été amendée par la loi 62-63 Victoria, chapitre 13, en augmentant la réserve de 4 ½ pour cent à 3½ pour cent au moyen d'une échelle mobile ?

Réponse de l'hon. M. Marchand : Oui.

L'honorable M. Atwater. — Est-ce que les diverses compagnies d'assurances se sont conformées à la loi 62 Victoria, chapitre 45, en faisant leurs rapports ?

Et s'il y en a qui ne l'ont pas fait encore, quelles sont ces compagnies d'assurances ?

Réponses de l'hon. M. Marchand : Deux compagnies ne se sont pas conformées à la loi.

L'honorable M. Nantel. — Quel est le montant des subsides de chemins de fer payés depuis de 1er juillet 1891 au 17 décembre 1891 et du 23 mai 1897 au 1er juillet 1897?

Réponse de l'hon. M. Duffy : Le montant de subventions payé depuis le 1er juillet 1891 au 17 décembre 1891, s'élève à $325,855, comme suit:

Au chemin de fer du Drummond, $30,460.

Au chemin de fer Baie des Chaleurs, $190,000.

Au chemin de fer de la Vallée de la Gatineau, $103,222.

Au chemin de fer de Joliette à St Jean de Matha, $800.

Au chemin de fer de la Colonisation de Monfort, $1,575.00.

Du 1er mai 1897 au 1er mai 1898, il a été payé au chemin de la Colonisation de Montfort, $709.

L'honorable M. Nantel.—1. Combien de milles de chemins de fer ont-ils été construits dans la province, depuis le 1er juillet 1898?

2. Combien sur les lignes du Pontiac et Pacific Junction, et sur celui de l'Ottawa et de la Gatineau, année par année, depuis le 1er juillet 1897 à ce jour.

1o 29.79 milles de chemin ont été achevés depuis le 1er juillet 1898 et 81 milles du chemin du Grand-Nord sont actuellement en construction et presqu'entièrement terminés.

2o Sur le chemin de fer de Pontiac et Pacific Junction, du 1er juillet 1897 au 1er juillet 1898, rien.

Du 1er juillet 1898 au 1er juillet 1899: rien.

Du 1er juillet 1899 au 1er mars 1900: 2.63 milles sur le chemin de la Gatineau.

Du 1er juillet 1897 au 1er juillet 1899: rien.

Du 1er juillet 1899 au 1er mars 1900: rien.

L'honorable M. Nantel.—1. Combien y avait-il de cercles agricoles dans la province de Québec, le 17 décembre 1891?

2. Combien y en avait-il le 23 mai 1897?

3. Combien y en a-t-il actuellement?

1o, 150; 2o, 503; 3o, 501 ont touché l'allocation du gouvernement et 12 cercles ont été organisés depuis.

M. Tellier.—1. Le gouvernement a-t-il acheté un certain nombre d'exemplaires du livre de M. Louis Fréchette, greffier du Conseil législatif, intitulé: "Christmas in French Canada"?

2. Dans l'affirmative, combien d'exemplaires, et à quel prix?

Réponse de l'hon. M. Robidoux: 1o Oui; 2o 200 exemplaires à $2.00 l'exemplaire.

Le bill de M. Champagne, pour amender l'article 1651 des Statuts refondus, est étudié en comité général, lu une troisième fois et passé.

Le bill de M. Watts, intitulé : Loi amendant l'acte pour étendre les privilèges et pouvoirs de la compagnie du pont de Saint-François, est étudié de nouveau, en comité général, lu une troisième fois et, finalement, passé.

Le bill de M. Rainville, pour amender la charte de la cité de Montréal, est étudié en comité général. Plusieurs députés prennent part au débat qui suscite ce projet de loi, entr'autres MM. Atwater, Rainville, Gouin, Flynn, Guérin, Weir et Beckerdicke. L'hon. M. Guérin propose un amendement allant à statuer que certaines personnes seront exemptes de taxes municipales. M. Gouin combat cet amendement et, en le combattant, il affirme qu'il représente les vues de tout le conseil de ville de Montréal.

A six heures, la séance est levée, sans qu'il y ait eu entente pour l'adoption du bill de Montréal. Je vous envoie les résolutions de l'hon. M. Marchand concernant les licences. A l'heure où j'écris, ces résolutions sont distribuées aux députés. Les voici textuellement :

Résolu, 1. — Que le traitement du greffier des commissaires de licences, dans la cité de Montréal, sera fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil ;

Résolu, 2. — Que, pour tout transfert de licence d'auberge, de restaurant, de magsin de détail ou de magasin de gros et de détail, dans les cités de Québec et de Montréal, la taxe sera de vingt-cinq piastres, payables en timbres, qui seront apposés sur la formule de ce transfert, quand elle sera demandée, et que si le transfert est accordé, une autre somme de vingt-cinq piastres sera payée en timbres apposés sur la dite formule ;

Résolu, 3 — Qu'en outre de l'honoraire payable au percepteur du revenu pour l'octroi de chaque licence, il sera payé pour chacune des licences ci-après mentionnées les droits suivants :

1. Sur chaque licence pour vendre des liqueurs enivrantes dans un buffet de chemin de fer, dans toute partie de la province autre qu'une cité ou une ville, cent vingt piastres ;

2. Sur chaque licence de magasin de liqueurs de gros et de magasin de liqueurs de gros et de détail ;

A.—Dans chacune des cités de Montréal et Québec, vingt-cinq piastres et cent vingt-cinq pour cent de la valeur annuelle ou du loyer du magasin pour lequel la licence est demandée ; pourvu que, dans aucun cas, les droits sur la licence, ne soient pas moindres que deux cent quatre-vingts piastres, ou n'excèdent pas cinq cent vingt piastres ;

B.—Dans toute autre cité, deux cent vingt-cinq piastres ;

C.—Dans toute ville, deux cents piastres ;

D.—Dans toute autre partie de la province, cent soixante piastres.

3. Sur chaque licence pour vendre des liqueurs enivrantes sur échantillon ou à commission :

(a) Si le porteur de licence n'a aucun bureau fixe ou place d'affaires dans la province, deux cent quatre-vingts piastres.

(b) Si le porteur de licence a un bureaux fixe ou place d'affaires dans la province, le taux du droit devra être le même que celui édicté pour les licences de magasins en gros ;

4. Sur chaque licence principale pour vendre des liqueurs fermentées embouteillées par le détenteur de telle licence :

(a) Si l'embouteilleur est en même temps brasseur :

Dans tout comté de la province, autre que le comté de Québec et les comtés compris dans l'île de Montréal.

(b) S'il n'est pas brasseur :

Dans tout comté de la province, mais non dans les cités de Québec et de Montréal, quatre-vingt-dix piastres.

A 8.30 heures du soir la Chambre reprend ses débats sur le bill de Montréal. M. Gouin dit qu'il est sous l'impression que les députés veulent nuire aux intérêts de la ville.

M. Rainville dit que la loi, telle qu'elle est revenu du comité des bills privés, permet à la ville de taxer les machineries. Tous les députés de Montréal prennent part au débat, qui n'est pas encore fini, à l'expiration de l'heure sacramentelle réservée aux bills privés.

L'autre soir, l'hon. M. Pelletier a répondu à l'hon. M. Robidoux sur le début au rapport avec l'affaire de l'imprimeur Dussault.

L'hon. M. Langelier a pris la parole après et a défendu la conduite du gouvernement en disant que M. Dussault a été victime de vengeances politiques. S'il avait été conservateur il aurait exécuté ses contrats fidèlement et il ne serait plus question de cette affaire aujourd'hui. L'hon. M. Langelier doit terminer son discours à la séance d'aujourd'hui.

M. Chicoyne a soulevé une question importante, hier après-midi, en faisant voter l'ordre suivant :

Copie de tous mémoires transmis au gouvernement pour solliciter des amendements à la loi des mines.

En faisant sa motion, M. le député de Wolfe a fait quelques remarques très sensées sur les droits de la Couronne sur les terrains miniers. Sur tous les terrains où la Couronne s'est réservé les métaux, par l'acte de concession primitive, il devait être accordé à l'inventeur d'un gisement un droit de préférence à l'exploitation pourvu qu'une indemnité soit payée au propriétaire actuel. Dans les cantons de l'Est, il y a quelques années, deux Canadiens avaient réussi à intéresser certains capitalistes américains à leur venir en aide pour une xeploitation de mines. Quand est venu le temps de s'assurer du droit de propriété, l'on s'aperçut qu'il était impossible de se procurer un titre de possession. Nos Américains partirent et les deux Canadiens ne purent exploiter leur mine. Sans cet obstacle, les Cantons de l'Est verraient aujourd'hui une jolie ville, là où il n'y a encore que deux ou trois masures abandonnées.

Le comité spécial chargé d'étudier la question des subventions aux industries commerciales fera son rapport à la Chambre, cet après-midi.

CONSEIL LEGISLATIF

Québec, 2 mars. — L'hon. M. Archambault a pris son fauteuil à 3.30 hrs p. m. Les bills suivants ont subi leur troisième lecture et sont passés :

Loi détachant certains lots du comté de Dorchester et les annexant au comté de Bellechasse pour toutes les fins. — L'hon. M. Audet.

Loi amendant l'article 5561 des Statuts refondus. — L'hon. M. Méthot.

Loi amendant l'article 816 du Code de Procédure civile. — L'hon. M. Larue.

Le bill suivant a été étudié en comité général :

Loi amendant la loi régissant les corporations de ville. — L'hon. M. McCorkill.

Les bills suivants subissent ensuite leur seconde lecture :

Loi ratifiant et légalisant un règlement de la corporation de la paroisse de Beauport, exemptant de taxes municipales la "Montmorency Cotton Mills Company." — L'hon. M. Turner.

Loi amendant la loi concernant les médecins et chirurgiens. — L'hon. M. McCorkill.

Loi confirmant et ratifiant les règlements Nos. 143 et 144 de la ville de Joliette, ainsi qu'un acte d'arrangement intervenu entre la ville de Joliette et la compagnie de chemin de fer le Grand Nord, le 2 octobre 1899. — L'hon. M. Larue.

Loi amendant les Lois organiques de la ville de Saint-Paul. — L'hon. M. Lanctôt.

Loi amendant la charte de la cité de Saint-Henri. — L'hon. M. Lanctôt.

A 4.30 hrs, le Conseil s'ajourne à aujourd'hui.

Ces jours-ci, nos honorables conseillers ont de la rude besogne sur les bras. Il leur faut siéger en comité des bills privés, jusqu'à trois fois par jour. Il leur faut, en somme, faire en quelques jours, une besogne qui a pris le temps d'un mois, au comité des bills privés de la Chambre.

LA VUE FAIBLE

Est guérie par l'emploi de l'EAU MERVEILLEUSE D'ARMAND. — Consultations gratuites, tous les jours, de 1 à 3 heures, et le soir. Le dimanche, de 2 à 5 heures. M. Armand, No 23 rue St Urbain, Montréal. Par lettre ,demandez notre questionnaire. En vente chez les principaux pharmaciens. En gros, chez Lyman, droguiste, rue St Paul.

En police correctionnelle :

Un vieux mendiant comparaît sous la prévention de vagabondage.

—Alors, dit le président, vous ne faites rien?

—Pardon, pardon, je fais l'aveugle.

JOHN MURPHY & Co.

Cette Vente de Marchandises

D'UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE

que nous avons décidé de sacrifier, afin de faire de la place pour les achats de la nouvelle saison, sans tenir compte de la perte que nous subirons

Se Continuera la Semaine Prochaine

SANS INTERRUPTION. Ne vous contentez pas de prendre notre parole, mais VENEZ VOUS ASSURER DE VOS PROPRES YEUX DES BARGAINS REELS que nous aurons à vous offrir.

BARGAINS en Etoffes à Robes

BARGAINS en Soies — BARGAINS en Rideaux

BARGAINS en Peignoirs — BARGAINS en Robes de nuit

BARGAINS en Gilets — BARGAINS en Savons

BARGAINS en Merceries pour hommes

BARGAINS en Ferblanteries

BARGAINS dans toutes les lignes, sans tenir compte des prix coûtants, car il faut écouler notre stock DURANT LA SEMAINE PROCHAINE.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION

John. Murphy & Co.,

2343 rue Ste Catherine, angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. TEL. UP 933

PARCE QU'IL MANIFESTAIT

Le plus loyal et le plus pacifique citoyen mis en état d'arrestation

Une des victimes des bruyantes manifestations de jeudi est M. Ansel Leo, ingénieur du Montreal Optical Company, le plus loyal et le plus pacifique Anglais de Montréal, qui a été arrêté et condamné à deux dollars d'amende pour "port illégal d'un petit drapeau irlandais" que les constables prirent sans doute pour un insigne boer.

M. ANSELL LEO, mis en état d'arrestation.

Comment se fait-il que ce paisible citoyen ait été mis en état d'arrestation ? M. Leo n'en sait rien lui-même, mais il est le premier à rire de la méprise. Tout ce dont il se plaint est le maigre repas qu'on lui a servi durant cette nuit combien remplie de fortes émotions.

CHEMIN DE FER " BAIE DES CHALEURS "

La demande de la compagnie "Atlantique et Lac Supérieur" (Baie des Chaleurs) pour extension de délai afin de construire sa ligne jusqu'au Bassin de Gaspé qui sera faite à la présente session du Parlement fédéral, est mal vue par la population des comtés de Bonaventure et Gaspé. Cette compagnie n'ayant jamais donné satisfaction pendant les 25 années de son existence, ne doit pas être surprise si les intéressés volent à se protéger et signent actuellement des requêtes pour demander au gouvernement fédéral de ne pas accorder telle extension de délai, mais d'acheter la partie déjà construite — de Métapédia à New-Carlisle — et de le parachever à ses frais pour en faire un embranchement (feeder) de l'Intercolonial.

Le peuple gaspésien est enfin réveillé et décidé de revendiquer ses droits, faire valoir ses intérêts de manière à être sous peu sur un pied d'égalité avec les autres parties de la Puissance. Il veut profiter de l'ère de progrès qui règne par tout le pays. — Communiqué.

Un voyageur de commerce fait sa correspondance au café, dans une petite ville.

—Garçon, dit-il, donnez-moi une autre plume, celle-ci ne vaut rien.

Le garçon hochant la tête :

—Monsieur est le premier client qui s'en plaigne, et Dieu sait pourtant si elle a servi.

M. GEORGES SAINT-PIERRE, qui s'est distingué par son zèle dans le sauvetage de Dubois et de Curley, auquel a participé M. Jos. Vincent, durant la nuit de jeudi.

POLITIQUE ANGLAISE

Un emprunt de £60,000,000 et une augmentation de taxes de £7,000,000 jugés nécessaires

Londres, 3 — M. David Lloyd George, député libéral, a proposé hier une réduction des crédits civils sous prétexte que sir Alfred Milner s'était rendu coupable d'avoir dénaturé les communications du président Steyn, de la république de l'Etat d'Oraigne.

M. Chamberlain a réfuté ces accusations et a prouvé la mauvaise foi de M. Steyn. La proposition de M. George a été rejetée.

On croit que, profitant des quelques succès remportés par les troupes en Afrique, le gouvernement va dissoudre le parlement et proclamer les élections générales ; cependant, les membres du cabinet assurent que les élections n'auront lieu qu'après la guerre. Les estimés budgétaires seront soumis lundi au parlement. Le "Statist" dit aujourd'hui que le gouvernement va être obligé de négocier un emprunt de £60,000,000 et d'augmenter les taxes de £7,000,000. L'augmentation portera surtout sur le tabac et la bière.

UN OCTOGENAIRE MEURTRIER

Paris, 3 — Un crime horrible, qui soulève une vive émotion dans toute la région, vient d'être commis à Saint-Paul-de-Jarrat, Haute-Garonne.

Les voisins de la maison habitée par les époux Casse ayant vu de la fumée sortir par la porte furent pris d'inquiétude et supposèrent qu'en l'absence des locataires un incendie avait éclaté à l'intérieur.

Ils pénétrèrent dans l'immeuble et aperçurent la femme Casse, âgée de soixante-dix-huit ans, gisant sous l'évier de la cuisine, les bras attachés ; la malheureuse, dont les vêtements achevaient de se consumer, avait été littéralement brûlée vive. Ils la délièrent aussitôt et lui prodiguèrent les soins les plus empressés, mais tout fut inutile : la mort avait fait son oeuvre.

Le mari, Bertrand Casse, âgé de quatre-vingt-un ans, ne tarda pas à rentrer au logis. Interrogé immédiatement, il reconnut qu'il avait attaché sa femme, mais nia avec énergie avoir mis le feu à ses vêtements.

Les voisins, qui n'ignoraient pas la brutalité avec laquelle il traitait la pauvre vieille, à qui il faisait des scènes fréquentes et qu'il rouait de coups pour le motif le plus futile, n'hésitèrent pas à croire que c'était bien lui qui était coupable de ce crime atroce qu'il avait tenté de dissimuler sous le couvert d'un accident.

Le parquet, avisé, s'est transporté sur les lieux et a fait mettre Bertrand Casse en état d'arrestation.

PLACEMENT AVANTAGEUX

Il y va de l'intérêt de tous ceux qui veulent faire un placement avantageux de lire l'annonce publiée par la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, dont M. Antoine Robert, de la maison de Finances Robert, 180 rue St Jacques, a charge de la distribution des parts. Ces valeurs offertes offrent en garantie une sécurité que le public ne saurait trouver ailleurs, rapportant un intérêt de 6 pour cent, payable en or, et garantissant de la manière la plus assurée les deniers des capitalistes.

LA CRÈCHE DE LA MISÉRICORDE, 346 RUE DORCHESTER

Mardi prochain, le 6 courant, à 2 heures p. m., aura lieu la réunion mensuelle des Dames Patronnesses de l'Oeuvre de la Crèche. Les Dames qui font partie de l'association, ainsi que les amies de l'oeuvre, sont respectueusement priées d'y assister.

POUR LA CROIX ROUGE

Les dames qui s'occupent de confections de vêtements, de bandages pour service d'hôpitaux, etc., destinés aux soldats actuellement dans l'Afrique Sud, n'ont eu aucun répit, cette semaine, et ont travaillé avec la plus grande ardeur afin que toute la lingerie soit prête à être expédiée par le Monterey. Les dames qui voudront se joindre à celles qui travaillent actuellement pourront s'adresser à l'arsenal des Victoria Rifles, lundi, après 10.30 heures.

MM. Elder, Dempster and Co., désirent informer qu'ils transporteront gratuitement à Cape Town, tout paquet adressé aux soldats du contingent canadien. Les paquets devront être adressés à MM. Elder.Dempster and Co., 6 rue St Sacrement, Montréal, jusqu'au 9 courant, ou à MM. T. A. S. DeWolf and Son, Halifax, jusqu'au 10 courant.

LA MAISON HAMILTON

Vente Spéciale du Lundi durant les Différentes Heures de la Journée

Une vente qui présentera des avantages plus grand que jamais ! Les prix que nous donnons pour notre vente de lundi sont tout à fait d'accord avec les belles valeurs que nous donnerons ; d'ailleurs les prix marqués en plein chiffre sur chaque article sont là pour vous prouver leur prix régulier.

Les efforts et fatigues que nous nous imposons sont les seules armes qui nous prévalent de si grands succès dans nos ventes.

Les dernières ventes que nous avons eues dernièrement ne sont rien en considération des valeurs que nous aurons pour lundi.

LUNDI MATIN, DE 8 A 9 HEURES

$1.00 la doz. Tel est le prix des tasses et soucoupes en pierre fleurie, anglaise, que nous vendrons à, la tasse et soucoupe 5c

35c chacune. Est le prix des théières en granit que nous vendrons lundi matin, pendant cette heure, à 19c

$2.75 La Retordeuse. Est le prix généralement demandé pour la même que nous offrirons lundi matin à $1.69

$1.00 la paire pour souliers de dames, tel est leur valeur réelle ; dessus à strappes et semelles turns, durant cette heure, lundi, la paire 65c

LUNDI MATIN, DE 9 A 10 HEURES

8c valant. Pour coton ouaté crème, bonne largeur et pesanteur, peluche épaisse. Durant cette heure, lundi, la verge 5c

35c la verge. Pour magnifiques soies de Chine rayées, dans les nuances de bleu, rose, hello et pourpre. Réduits pour lundi matin, à, la verge 25c

25c la verge. Tel est le prix qu'il vous faudrait payer pour nos piqués blancs en coupons, si vous les achetiez à la verge. Durant cette heure, la verge 10c

LUNDI MATIN, DE 10 A 11 HEURES

10c la verge est le prix de nos doublures surah croisées, 36 pcs de largeur, dans les nuances de gris, brun, faon, drab et crème, pour cette heure, la verge 7½c

12c la verge, prix régulier des riches batistes françaises, carreaux de fantaisie et fleuries, convenant surtout pour blouses et robes d'été, Lundi matin, la vge. 7c

33c la verge, tel est le rix que nous vendons nos mohairs noirs, 40 pcs de largeur, que nous offrirons lundi matin, pendant cette heure à 22½c

LUNDI MATIN, DE 11 A 12 HEURES

$1.10 la paire. Prix régulier des gants en kid (Doris) que nous vendrons lundi matin, dans les nuances de brun et rouge, grandeurs, de 6¾ à 7½. Les dans, de 6¾ à 9½. Les noirs, 5¾ à 6¼. Durant cette heure, la paire 65c

5c Prix général pour nos mouchoirs en lawn d'Irlande, grandeurs pour dames, avec ourlet à brins tirés ½ pce. Lundi matin, chacun 3c

12½c la boîte, jamais moins pour un beau savon de toilette, 3 morceaux dans chaque boîte. Lundi, spécial pendant cette heure, la boîte à 7c

LIGNES SPECIALES OFFERTES AUX COUTURIERES ENTRE 8 ET 9 HRS A. M.

Boutons d'Ecaille pour chemises 5c, pour 1c

Laine noire pour repriser, 3c, pour 1c

Braid Llama noir, 4c, pour 1½c

Bouteilles d'huile à moulins, 10c, pour 3½c

Padou pour ceintures de robes, 8c, pour 1c

Rouleaux de fil de toile, 5c, pour 1½c

Braids en chenille noire, 15c, pour 2c

Brains de Russie valant 35c la pièce de 36 vgs, pour 5c

LUNDI APRES-MIDI DE 2 A 3 HRS

Valant de 25 à 50c. Pour ornements de Chapeaux, Manteaux et Robes en Jais et en Braid, assortiment immense, (Echantillons). Choix à 5c

Valant 75c. Bonne toile imperméable, pour couchettes d'enfants et invalides. Durant cette heure, la verge 25c

SPECIAL—Gilets et Ulsters en Tweed, pour dames et fillettes, lignes désassorties, valant de $3.50 à $5, quelques-uns seulement. Durant cette heure, chacun $1.00

LUNDI APRES-MIDI, DE 3 A 4 HEURES

Robes de maisons (Wrappers) pour dames, faites en percale américaine, aux couleurs pâles et foncées, grandeurs de 32 à 40, valant de $1.00 à $1.25. Pendant cette heure, chacune 79c

Bonnettes garnies pour dames, la balance qu'il nous reste, valant de $3.00 à $5.00, pour clairer lundi à, chacune 49c

Belles Tapisseries du printemps, nouveaux patrons, jolies nuances, valant 6c la pièce. Durant cette heure, la pièce 2½c

LUNDI APRES-MIDI, DE 4 A 5 HEURES

Jupes de dames, faites avec les Tweeds les plus nouveaux, jolis patrons plaid, doublées en percaline, valant $7.00. Durant cette heure $3.50

Poles en cuivre pour petits rideaux, pouvant s'allonger de 20 à 40 pcs, valeur régulière 10c. Lundi, durant cette heure, avec accessoires, chacune 5c

Nets à voiles, pour la figure, noirs et de couleur, en soie, finis unis et avec pois, lignes désassorties, pour clairer à 5c

Continuation de l'Exposition des Aliments purs, dans notre Département d'Epiceries

Des milliers d'échantillons seront donnés gratis tous les jours. Rendez-vous au département, et essayez une tasse de chocolat, cocoa, café et Oxol.

	Valant	Lundi		Valant	Lundi
Sucre granulé	5c	4½c	Graines d'oiseaux en paquets	10c	6c
Vinaigre blanc (pur)	15c	12c	7 lbs de pois cassés	28c	19c
7 lbs de farine d'avoine roulée	25c	19c	7 lbs de pois verts	23c	19c
7 barres de savon à laver	25c	19c	Sacs de fleur de 10 lbs	35c	25c
Seaux de confitures, 5 lbs	45c	35c	Sirop d'érable, 1 gall	90c	70c

Aucun ordre par la malle ou par téléphone ne sera rempli pour les articles annoncés, excepté les Epiceries.

Il y aura Musique de 9 a. m. à 5 p. m., tous les jours.

Nous nous servons du célèbre piano "Morris" fourni par W. H. Leach, 2440 rue Ste Catherine, près de la rue Drummond.

LA MAISON HAMILTON

Rue Ste Catherine, Peel et Carré Dominion

ECHEC A GUILLAUME

Une pièce à laquelle il a collaboré est sifflée

Berlin, 3 — La première représentation de "Der Eisenzahn" (la dent de fer), au théâtre impérial, a été une déception pour l'empereur Guillaume, qui assistait à la représentation.

Après le premier acte, il y a eu un silence complet. A la fin du deuxième et du troisième acte, les applaudissements ont été plutôt rigoureux, principalement au parquet, où étaient assis les gens de lettres; mais des deuxième et troisième galeries est parti un orage de coups de sifflets.

L'empereur, qui a collaboré avec le capitaine Lauth à la préparation de la pièce, a été très mécontent.

La cause de cette attitude du public à propos de la pièce est que celle-ci est trop verbeuse, bien qu'elle contienne de beaux passages dramatiques. Il est aussi évident qu'elle glorifie le héros Hohenzollern, qui a réprimé l'insurrection de 1447.

Pas de Plaintes

Il y a deux raisons pour lesquelles nous n'avons jamais eu de plaintes au sujet de nos matelas :

1o.—Ils sont faits dans notre propre fabrique, sous notre surveillance personnelle, et par les meilleurs ouvriers.

2o.—Ils sont faits partout des meilleurs matériaux possibles, de sorte qu'ils sont très d'arables et qu'ils ne se difforment pas et ne font pas de bosses.

C'est maintenant le temps de commander de nouveaux patrons ou de faire refaire vos vieux matelas.

Tel. Main 757.

RENAUD, KING & PATTERSON,

652 RUE CRAIG,

2442 RUE STE CATHERINE

102—1

GRATIS

Vous pouvez gagner cette précieuse montre Américaine à remontoir avec régulateur, en vendant seulement 20 épingles ornées de pierres à 10c. chacune. La montre est belle et bien faite, recommandable et garantie sous tous rapports, une montre que tout homme serait fier de posséder. Les épingles sont de belle apparence, et sont ornées de pierres qui ressemblent aux saphires, émeraudes, rubis, etc., et se vendent presque d'elles-mêmes, et elles n'ont jamais été offertes à aussi bas prix. Ecrivez nous et nous vous enverrons les épingles. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous vous expédierons votre montre, tout à fait gratuitement. Gem Pin Company, Boîte L.P.D. Toronto.

AVEZ-VOUS MAL AUX OS?

Vous sentez-vous misérable, vos yeux coulent-ils? Avez-vous le nez bouché, des bruits étranges se font-ils entendre dans vos oreilles? Si oui, procurez-vous une boîte de

KOLDSTOP

et dans 24 heures vous éprouverez un merveilleux changement dans votre condition; c'est un traitement complet, interne et externe, pour rhumes de cerveau et d'estomac.

Chez votre pharmacien à 25c la boîte ou chez les pharmaciens suivants:

A. BRUNETTE, angle des rues des Seigneurs et Notre-Dame,
ARTHUR MAILLET, angle des rues Craig et Montcalm,
AMEDEE BELANGER, 370 rue Centre, Pointe St Charles,
J. A. TREMPE, 2005 rue St Jacques, St Henri,
Pharmacie LANCTOT, 3581 rue Notre Dame, St Henri. 41—sn

UNE GUERISON ARCHI-MIRACULEUSE

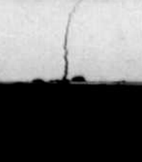

Je soussigné certifie avoir été atteint depuis 3 ans d'une maladie qui avait résisté à toutes les prescriptions des médecins du Canada.

Alarmé par les effets progressifs du mal, et sur l'invitation même de médecins, je me décidai d'entrer à l'hôpital réclamer les soins des maîtres de la science.

Au bout de quelques jours je fus déclaré atteint d'épilepsie et de dyspepsie incurable.

En présence d'une mort certaine il ne me restait pas autre chose à faire que de prendre les remèdes composés d'herbages de M. Z. BRABANT, herboriste, le résultat en a été si marqué que le jeudi, 23 février, je me suis trouvé débarrassé de ma cruelle maladie après avoir rendu un VER SOLITAIRE complet et long d'à peu près de 50 pieds.

Signé, J. S. L. LAMIRAULT, Sault-au-Récollet.

Z. BRABANT, Herboriste, 2242 Notre-Dame, Montréal. 26,28,3

J. E. VILLENEUVE

Accordeur et Reparateur de PIANOS, ORGUES, ETC.

BUREAU ET ATELIER: 48 Cote du Beaver Hall

TELEPHONE BELL UP 2457. 90—18—n

BOITE A DES

Une magnifique boîte à dés en nickel argenté, contenant 5 dés en ivoire parfaits. Maintenant en usage dans presque tous les nouveaux jeux de salon, en eux mêmes la source d'une foule d'amusements. Accessoire complet. Envoyé par la poste pour 15c. ou 7 pour 25c. Johnston & Williams, Toronto.

LA MANIFESTATION DE JEUDI

Une lettre de prtestation de la part de M. l'écevin Lebeuf, président a comité de pdce

Nous recevons laettre suivante :

Montrl, 2 mars 1900.

M. le rédacteur en ef de "La Presse"

Monsieur,

Je m'adresse à vs pour me plaindre publiquement de lpartie du rapport qui parle de moi dropos des malheureux événements djour. Voici ce que votre reporter dit

"La police fut mndée sur ces entrefaites. L'échevin beuf, président du comité de police, tait là et se ressouvenant d'une altestion qu'il avait eue le matin, dans lesureaux d'un de nos confrères, il fit afer un de nos collègues et le fit cofiure au poste, avec ordre de ne pas lelcher sous aucune considération." Cet nouvelle se répandit parmi la foulequ l'on parlait ouvertement de fairen mauvais parti à l'accusateur. Il alème été question, hier soir, dans pleurs réunions, de profiter de la prière occasion pour s'emparer du préent du comité de police, de le goudiuer avec les barils de goudron envos par le "Star" au square Dominion pour fêter la délivrance de Ladyuth, et de l'emplumer."

Voici ma répor à ces aimables choses : 1o. Je n'éts pas là quand la police est arrivéeai été averti par téléphone que la lice était aux prises avec la foule qlle voulait disperser; je me suis de ste rendu devant vos bureaux; j'ai eayé de pacifier la foule; il était abrcinq heures; j'ai réuni les chefs de dix factions; ils se sont expliqués dat moi, dans les bureaux du "Journ" s nous avons ensuite essayé à fai cmprendre à la multitude que le difrei était réglé et que chacun deva se retirer; c'était là le désir des chef Mais il y avait des fauteurs de désore, qui n'étaient pas des étudiants, li criaient que la police n'avait pe droit de les envoyer, qu'ils étaienaîtres de la rue et qui poussaientu tumulte et à la bataille. Aprèsvoir enduré ces injures pendant deux ures sans broncher, la police crut il était temps d'agir; nous priames at lè monde de se retirer; les gense bonne volonté se retirèrent; la ce chargea, sans bâtons, ni armesl était sept heures; c'est à ce mont que "votre collègue" fut arréavec les autres turbulents. Il résise rébella et fut porté de force dala voiture de patrouille.

gnorais qui il était et je ne savais pnon plus, qu'il était un de vos coltès. Naturellement, je ne savais non plus, à quel journal il était até. Je vous avoue franchement, cedant, que quand même j'aurais su l était, quand j'aurais su qu'il dit reporter à "La Patrie" ou ailleurs, il n'en aurait pas moins été arré. e n'avais pas à me ressouvenir unealtercation du matin dans les breux d'un de vos confrères, parce e n'avais pas eu d'altercation ailleart, avec personne.

Il été arrêté parce qu'il était un es p turbulents et parce qu'il refuait s'éloigner.

Je i pas donné d'ordre de ne pas le reher sous aucune considération; maisi, plus tard, dans la soirée, refusé permission de le relâcher, pas plus que les autres. La conduite qu'il ait tenue était peut-être pire que s des autres, arrêtés comme lui, et lerestations ne doivent pas tourner farce.

Qu à la dernière partie de votre entre, M. le rédacteur, je vous laisse len d'apprécier l'esprit dans lequel re reporter l'a écrite. J'ai été sur ue toute la journée, j'ai rencontus les étudiants de Laval, j'ai écha nombre de poignées de mains aveck et, en face de vos bureaux, ils poussé des hourras pour l'échevin euf.

Mnant, dans une autre page de voturnal, vous dites ceci :

"Canadien-français du nom de Loulleau, commis-marchand, arrêté ordre de l'échevin LeBeuf, a étéis en liberté, ainsi qu'un journalde "La Patrie", M. Alfred MarchaCette décision a été prise à la suiune entrevue entre M. LeBeuf et Carpenter, le chef de la sûreté. deux messieurs ont résolu d'interune poursuite contre l'échevin Lf, pour arrestation illégale."

me forcez à dire tout ce qui en este n'est pas à la suite d'une entr avec M. Carpenter que j'ai consé laisser aller votre collègue et à éviter la honte d'un procès et d'condamnation, c'est à la suite d entrevue avec son avocat, M. n. et après que ce dernier m'eut r la lettre qui suit :

"Montréal, 2 mars 1900.

n cours de la bagarre d'hier soir, grette de m'être conduit comme je ait envers la police.

"ALFRED MARCHAND."

mme son ami, M. Louis Rouleau, faisait remettre par le même proeur, une lettre semblable, j'ai cru oir le faire bénéficier de la même eur.

gréez, M. le rédacteur, l'assurance ma considération et croyez-moi, voserviteur,

CALIXTE LeBEUF,
Président du comité de police.

REGRETS

Une députation des étudiants du leGill nous apporte la résolution suinnte, adoptée par eux, hier:

Montréal, 2 mars 1900.

Les étudiants de l'Université Mcill désirent expliquer à l'Université le Laval que leur visite d'hier était motivée par des sentiments d'une sinère amitié. Ils ont visité de la même façon l'Université Bishop, et quelquesunes des écoles de a cité. Les étudiants en outre, désirent exprimer leurs regrets bien sincères de ce que leurs motifs aient été mal compris, et qu'ils aient donné lieu à un malentendu.

A ST LOUIS

Assemblée spéciale du Conseil de Ville

Il y a eu réunion spéciale du conseil e la ville St Louis, hier soir. Le règlement No. 42, concernant les bonnes oeurs, a subi sa troisième lecture et été adopté. Le secrétaire a soumis n rapport annuel financier de 1899 et s appropriations pour l'année courante ont été votées.

REMERCIMENTS DE LA REINE

Kingston, 3 — Le maire Minnes a çu, hier, du château de Windsor, la pêche suivante de la reine : "La eine remercie Kingston pour ses félicitations de loyauté."

M. F. C. H. BARCELO

Nommé organisateur suprême de l'O. I. F.

Excellente nomination

M. F. C. H. BARCELO

L'Ordre Indépendant des Forestiers vient de faire une excellente nomination.

M. F. C. Hector Barcelo, dont on connait la longue expérience dans toutes les questions de mutualité, vient d'être désigné pour occuper le poste d'organisateur suprême dans l'Ordre.

M. Barcelo a reçu avis de sa nomination avant-hier, et ses nombreux amis n'ont pas perdu de temps à le féliciter. M. Barcelo a à son actif une liste de recrutement dont il a raison d'être fier. Il a institué nombre de Cours dans la province de Québec et s'est toujours distingué dans les beaux résultats généraux qu'il a obtenus. Toutes les Cours instituées par M. Barcelo ont joui et jouissent encore d'une grande prospérité, comme tout ce qui touche de près ou de loin à l'O. I. F. qui, on le sait, est l'Ordre le plus puissant au Canada.

M. Barcelo a débuté par les postes les plus humbles dans les Cours de Forestiers et a graduellement gravi l'échelle en s'initiant attentivement au merveilleux rouage de cet Ordre si prospère.

M. Barcelo fait partie des Forestiers Royaux, où il a occupé les postes d'honneur.

Le nouveau titulaire est depuis six ans député général du Haut Chef Forestier de la province de Québec.

Il est entré en fonctions depuis le 1er mars.

Nous sommes assurés que, grâce à ses efforts et avec le concours intelligents et effectif qu'il saura s'assurer, son administration sera aussi prospère que méritée.

M. Barcelo se fera un plaisir de fournir tous les renseignements nécessaires aux personnes qui voudront venir grossir l'armée des 160,000 forestiers enregimentés sous la bannière de la liberté, la bienfaisance et le concorde, tant pour former des Cours de Compagnes que des Cours subordonnées pour hommes. Son adresse est 171 rue Craig.

Nos félicitations au nouveau titulaire.

NOUVELLES DE PARTOUT

STE THECLE

—Les travaux intérieurs de l'église viennent d'être terminés, sous la direction de M. Pierre Naud, entrepreneur.

—Les chantiers se font très bien dans cette paroisse. La saison, qui les a favorisés d'une manière toute spéciale, laisse présager un excellent résultat financier.

ST DENIS

—Le bazar qui a été donné au profit des pauvres de notre hôpital a rapporté $567.00.

ST PAUL (ILE AUX NOIX)

—Les francs-tenanciers de cette paroisse ont autorisé la fabrique à faire construire une nouvelle église et à emprunter à cette fin $12,000, et à utiliser les matériaux de l'église incendiée.

ST VALENTIN

—Les actionnaires de la Société de Fabrication de beurre et de fromage de Stottsville ont décidé de vendre leur fabrique à l'enchère, lundi, le 12 mars.

IMPORTANT JUGEMENT

De M. le Recorder Poirier, sur la taxe des machines

La cause de Ramzay

M. le recorder Poirier a rendu, hier après-midi, un jugement des plus importants, et qui intéresse les fabricants et les propriétaires, dans la cause de Alexander Ramsay, appelant, et la ville de Montréal, intimée.

Il s'agissait d'une taxe imposée sur les machines comme étant des immeubles, d'après la nouvelle charte de la ville. Cette décision étant la première servira probablement de précédent. Il y a environ seize causes de nature semblable, devant la cour actuellement.

Il faut se souvenir que tous ceux qui en appellent de la décision des évaluateurs prétendent que le propriétaire d'une bâtisse ne devrait pas être taxé pour des machines portatives appartenant à un locataire.

M. le recorder Poirier a décidé dans ce sens, dans un jugement très élaboré.

La cour considère que les machines peuvent être taxées comme immeubles par destinction seulement. Considérant que le demandeur n'a pas prouvé, à la satisfaction de la cour, que les machines de l'usine de la rue Frontenac appartenaient à son locataire, cette partie de la requête est renvoyée et l'évaluation de $5,000 telle qu'établie par la ville est maintenue.

Considérant qu'il a été prouvé que la buanderie "Troy" est le propriétaire d'une partie des machines dans le local de la rue des Inspecteurs, jusqu'au montant de $2,006.50, et que la valeur totale des machines en question est de $4,000, le premier montant est déduit du dernier, et l'évaluation faite par la ville, sur ces machines, est réduite à $1,993.50.

Conséquemment, la requête est maintenue pour cette partie, mais est renvoyée en ce qui concerne le restant. Chaque partie devra payer ses frais.

Vente de Meubles De Goût Et Artistiques...

Afin de faire place pour nos nouvelles importations du printemps, nous avons décidé de vendre à l'encan

LUNDI et MARDI, les 12 et 13 Mars

Au nouveau Magasin de Meubles de

F. LAPOINTE

1447-1449 Ste Catherine
Près de la rue Montcalm.

Voici une liste des Meubles qui seront mis en vente soit en acajou, noyer noir, chêne, merisier ondé, érable piquée, frêne et orme :

Armoires à argenterie vitrées, Bibliothèques, Bric-à-brac, Bureaux de toilette, Berceaux, Bancs de magasin, Berceuses de fantaisie, Bicycles pour hommes et femmes, Cabinets de musique, Canapés, Carosses d'enfants, Canapés-lits, Chaises de toutes sortes, Chevalets, Chiffonniers, Commodes, Couchettes en bois, en fer, en cuivre, Chaises dossiers en broches, Corniche-lits, Divans, Ecrans, Etagères, Fauteuils bourrés, Chaises Morris, Garde robes, Gardero-be-lits, Lits à ressorts, Lit-corniches, Lampes de banquet, Matelas, Oreillers, Pendules, Pianos, Portières, Prie-Dieu, Pupitres, Prélarts, Porte-chapeaux, Porte-musiques, Porte-cadres, Sets de salle à manger, Sets de salon, Sets de chambre, Sideboards, Secrétaires, Sofas, Sofa-lits, Tables de centre, Tables d'extension, Tables de fantaisie, Tables de librairie, Tapis de toutes sortes, Tables de restaurant, Tabourets. Toutes sortes d'objets en cuivre de fantaisie pour salon, etc., etc.

En attendant, les visiteurs comme les acheteurs seront les bienvenus, car nos prix sont plus bas que jamais et nous vendrons sans profit afin de faire place pour nos nouvelles marchandises du printemps.

F. LAPOINTE,
1447-1449 rue Ste Catherine,
Près de la rue Montcalm.

M. HICKS & CIE,
Encanteurs. n. y

COMPTES en SOUFFRANCE !

Nous avons des moyens particulièrement efficaces pour assurer la perception des comptes en souffrance. EPROUVEZ-NOUS.

R. G. DUN & CIE,
L'agence Mercantile, Montréal.
G. J. WILLIAMS, Gérant.
Boite B.P. 2359. 27—msn

VUES CHARMANTES Lunettes d'opéra, barillets en imitation d'ivoire contenant chacun de magnifiques vues de portraits célèbres, édifices, etc.: importées directement de Paris. Par la poste 15c. chacune, 2 pour 25c. N'envoyez pas de timbres. Johnston & McFarlane, Toronto.

La Terrible Expérience
D'UN
Célèbre Marchand d'Ormstown

"Je déclare ici, avoir souffert gravement de rhumatisme pendant trois ans, j'étais, quelquefois, incapable de travailler. Je souffris beaucoup et essayai toutes sortes de remèdes. Je perdais espoir. Je croyais être l'esclave du rhumatisme le reste de ma vie. Ayant vu l'annonce du Remède Indien de l'Amérique du Nord contre le Rhumatisme et la Maladie des Rognons, garantissant de guérir chaque cas de rhumatisme avec ce remède. Je l'essayai et je puis dire sans crainte qu'il me soulagea immédiatement. Je recommande ce remède à tous ceux qui souffrent de cette terrible maladie. Je crois que c'est un bienfait pour l'humanité.

WILLIAM GALE,
Marchand, Ormstown, P.Q.,
17 Février, 1900.

Wm Smith, Coaticooke, P.Q., propriétaire. Prix $1, 6 pour $5.00 Envoyé en pastilles par la poste à 50 cts la boîte. Sirop Indien de Smith pour la toux, garanti guérir, par tous les pharmaciens ou l'argent remboursé. Prix, 25c la bouteille. Toutes les dames devraient en avoir à la maison pour les enfants. 102—1

BANQUIERS ET COURTIERS
Geo. Skaller & Co.
Consol. Stock Exchange Bldg
60 et 62 BROADWAY
NEW-YORK

Beaucoup d'Argent

peut être fait en spéculant avec un dépôt de $30.00 [trente piastres] et au delà [ou à 3 p.c. de marge et au delà] à la bourse.

Les plus grandes fortunes ont été faites dans des spéculations sur les stocks, le blé ou le coton.

Si vous voulez savoir comment les spéculations sont faites, écrivez-nous et nous vous enverrons les renseignements et les cotes du marché gratuitement.

Nous exigeons la commission ordinaire pour exécuter les commandes.

Quotations sur les bons du Gouvernement, des Municipalités et des Chemins de Fer fournies sur demande pour acheter, endre et échanger. 28—mjs—k

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. Cour Supérieure. — Dame Kate Keough, de la cité et district de Montréal, épouse de Adélard Lauzon, du même lieu, commerçant, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs le dit Adélard Lauzon, défendeur. — Une action en séparation de biens a été instituée ce jour en cette cause. Montréal, 8 février 1900. Rielle et Bond, procureurs de la demanderesse." 84—s—n

Convocations des Créanciers

Province de Québec, District de Montréal. No 30 } Cour Supérieure de la prov. de Québec.

Dans la faillite de

JOSEPH JIPPAWY,

commerçant des cité et district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, à Montréal, le dixième jour de mars courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.
Montréal, 2 mars 1900.

H. COLLARD,
102—1 Député-Protonotaire, C. S.

W. W. ROBERTSON, Ecr.,
MAITRE DE POSTE
Succursale du Bureau de Poste, 2441 rue Notre-Dame, Montréal.

A éprouvé les merveilleux effets du

GOLDCURA de GRANT

Un remède à l'aide duquel quiconque peut se guérir soi-même chez soi de l'habitude des liqueurs et des drogues sans publicité ni perte de temps.

Prix $5.00

En vente chez tous les Pharmaciens.

Montréal, 19 février, 1900.

Geo. Grant, Ecr.,

Cher Monsieur.—C'est avec plaisir que j'apporte mon témoignage en faveur des bienfaisants effets de Goldcura, dans un cas venu à ma connaissance personnelle, il y a plus de deux ans, alors que le patient avait été pendant deux semaines, constamment sous l'influence de la boisson et était dans les étreintes du delerium tremens. Quelle n'a pas été ma surprise de le voir entrer dans mon bureau, 24 heures après qu'il eût commencé à prendre vos remèdes, et m'assurant que non seulement il était "correct", mais que la soif des liqueurs l'avait, espérait-il, quitté pour toujours. Il n'a pas pris de boisson depuis et n'a que des louanges à l'adresse des merveilleux effets de votre Goldcura.

WM W. ROBERTSON,
Maître de Poste, 2441 rue Notre-Dame.

L'Institut à la Cure d'Or de Grant, Montréal, doté par le gouvernement, envoie Goldcura partout, dans une enveloppe ordinaire, avec les directions pour se soigner soi-même, sur réception du prix. Adresse confidentielle:

GEO. GRANT,
B. P. Boîte 456, Montréal.

Si votre pharmacien ne peut vous fournir Goldcura, téléphonez à l'Institut à la Cure d'Or de Grant, East 216, et on vous le livrera promptement dans n'importe quelle partie de la ville. x

NOUS vous donnerons de l'Argent— Si vous avez des Articles de Ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co., chambre 8, 260 rue St Jacques. 122—n

PROPRIÉTÉS
A Vendre ou Echanger.
Conditions Faciles.
ARTH. C. BOURASSA & CIE,
26 Rue St Jacques
274—s—n

SUN LIFE ASSURANCE CO'Y OF CANADA

Argent à prêter sur débentures et sur première hypothèque, à 4 0/0 et plus. On demande des agents d'assurance sur la vie. S'adresser à

O. LEGER,
$$—mjs—n 1766 Notre-Dame.

C'est un rasoir de barbier, importé, de la meilleure qualité, manche forgé, en acier de première qualité. Ce rasoir a été fait pour le commerce de coutellerie de haute classe. Nous en avons acheté une grande qualité & des prix très réduits, et tout qu'il y en aura notre prix sera 50c. franco par la poste. Nous garantissons que ces rasoirs sont parfaits sous tous rapports. Si vous n'en êtes pas entièrement satisfait, renvoyez le rasoir et nous vous rembourserons votre argent. Johnston & McFarlane, Toronto, Canada. **50c.**

Avis de Faillite

Re

La succession T. D. BUZZELL ET CO.

Les soussignés vendront à l'encan public, tous les effets mobiliers des dits faillis, comprenant chevaux, sleighs, wagons, robes, etc., au No 734 rue Dorchester, le 15e jour de mars 1900, à 10 heures a.m.

On peut se procurer tous les renseignements à mon bureau ou aux écuries, No 734 rue Dorchester.

JOHN W. ROSS,
Curateur à la faillite T. D. Buzzell et Co.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

Bureau de P. S. Ross et Sons, comptables certifiés.
Montréal, 1766 rue Notre-Dame.
27,3,7,10,13

AVIS DE FAILLITE — In Re : Lusher et Backman. — Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, le 5 mars prochain, pour les biens actifs des dits faillis et se composant comme suit, savoir :

1—Stock de casquettes, etc, finies . .	$211.28
2—Stock de casquettes, etc., non finies	310.05
3—Stock de matière brute, tweeds, garnitures, etc	353.60
4—Outillage, machines, blocs, etc . .	545.60
5—Ameublement de bureau et fixtures	86.00
6—Meubles et fixtures dans la manufacture	121.25

Le tout tel qu'il appert à l'inventaire des biens des dits faillis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté d'au moins 20 pour cent du prix offert.

Conditions de vente : Argent comptant.

Le bureau et la manufacture seront ouverts pour inspection, 589 rue Saint-Paul, vendredi et samedi, les 2 et 3 mars prochain, de 11 heures a.m., à 4 heures p.m., où l'inventaire sera visible.

La soumission la plus haute ne sera pas nécessairement acceptée.

JOHN ROSENVINGE, Curateur,
22,28,3 Imperial Building.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

ED. BEAUVAIS ET CIE, Verdun, faillis.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 de la rue St Jacques, à Montréal, MARDI, LE 6 MARS 1900, à 11 heures de l'avant-midi :

Un bateau à vapeur traversier, connu et enregistré sous le nom de Napierville, et ayant fait la traversée l'été dernier, entre Montréal et La Tortue, avec son gréement. Force motrice 13 x 11 8-38. Longueur 122 9-10 x 42 4-10 de largeur.

Ce bateau peut être vu à l'endroit connu sous le nom de Tate's Dry Dock, au pied du canal Lachine, Montréal.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE ET BENOIT,
Curateurs conjoints,
1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 21,24,1,3

ARENA LUNDI

5 Mars, a 8.15 p.m.
CRESCENTS vs SHAMROCK
(HALIFAX)
POUR LA COUPE STANLEY

Billets en vente, samedi, à 9 hrs a.m., au Club Shoe Store, 2417 rue Ste Catherine, ou au magasin de chaussures de Slater, 249 rue St Jacques.

PRIX ORDINAIRES. 101—3

PAR MARCOTTE FRERES

PAR MARCOTTE FRÈRES

Grande vente à l'encan d'élégants meubles et fournitures de maison

Splendide piano cottage, marque de New-York, coûtant $450, miroirs vitre anglaise, beaux lots de cadres, 40 rouleaux de prélarts et tapis à la verge et en lots, au choix, rideaux en net, chaises de fantaisie, 26 splendides sets de salon, 4 sets de chaises à dîner, 28 beaux sideboards, tables à dîner, 35 splendides sets de chambre en chêne et noyer noir, matelas en crin et en laine, sommiers, sofas-lits, bibliothèques, etc., etc.

Le tout pour être vendu sans la moindre réserve, au magasin, 1693 et 1695 rue Notre-Dame,

MARDI, 6 MARS 1900

Vente à 2.30 heures.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

P. S. — Storage gratis d'ici au premier mai 1900. 102—2

Vente au commerce

A nos salles rue St Jacques, Mercredi, 7 mars à 10 hrs, sans réserve et en lots pour le commerce

Etoffes à robes, corsets, chemises, cachemire, faux-cols, cravates, gants de kid et de laine, gants de soie, chaussettes, bas, sous-vêtements, chapeaux de feutre, hardes de confection pour hommes et garçons, couvertes de laine, chapeaux de femmes et fillettes, rubans, velours, canevas, chaussures, etc., etc.

MARCOTTE FRERES,
102—3 Encanteurs.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Tapis et Linoleums

Grande Vente à l'Encan

DE

Magnifiques Tapis Axminster, Wilton, de Bruxelles et Tapestry, Prélart anglais, Linoléums, Rideaux et Portières, Pianos, Articles de fantaisie, etc.

Les soussignés vendront à leurs salles, 241 et 243 rue St Jacques,

MARDI APRES-MIDI, LE 6 DE MARS,

un gros assortiment de magnifiques tapis de différentes grandeurs et de jolis dessins, aussi, lisières de passage, paillassons, nattes, tapis dispendieux à escaliers, prélarts anglais et linoléums, 500 paires de rideaux en dentelle suisse, couvrepieds en édredon et de Marseilles, articles de ménage, etc., etc.

Aussi un lot de jolis meubles de ménage, ameublements de chambre à coucher, bureaux dépareillés et couchettes, tapis, ameublements de salon et de chambre à coucher.

Vente à 2.30 heures p.m.

RAE ET DONNELLY,
Encanteurs.

N. B. — Les marchandises à vente privée, durant ce mois, aux prix de l'encan. 102—2

VENTE A L'ENCAN DE

Bagage non Réclamé

Les soussignés ont reçu instruction des

Cies d'Express Canadienne, Nationale et Américaine,

de vendre une grande quantité de fret et bagage non réclamés, comprenant Malles, Valises, Sacs de voyage, Paquets, etc., sans réserve, aux hangars de la Compagnie, angle des rues Aqueduc et St Jacques,

Mercredi matin, 4 Avril à 10 h. a.m.

J. HERBERT & CO.,
102—1 Encanteurs.

Avis de Faillite

In Re

J. N. BROSSARD et CIE,
1453 rue Sainte-Catherine,
Montréal.

Vente à l'encan au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

JEUDI, LE 8 MARS 1900
A 11 heures

Stock de nouveautés, manteaux, modes, etc	$16,249.24
Mobilier du magasin	1,348.95
Roulant	25.00
	$17,623.19
Dettes de livres, suivant liste . . .	167.70

Le magasin sera ouvert les 6 et 7 mars.

KENT et TURCOTTE,
97 rue Saint-Jacques.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 1,2,3,7

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

FRANCOIS DESORMEAU,
Restaurateur, Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

LUNDI, LE 5 MARS 1900

A 11 heures a.m., les immeubles suivants, savoir :

1o Un terrain faisant l'encoignure des rues Shearer et des Seigneurs, No 43, connu et désigné sous le numéro huit cent quatre-vingt-trois — 883 du plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste Anne, cette cité ; contenant quarante-trois pds de front sur la rue des Seigneurs, par cinquante pieds de profondeur, avec maison en bois et brique, à deux étages et autres bâtisses.

A distraire du dit lot, la partie nord-ouest d'icelui, qui a été vendu à la banque d'Epargne, enregistré sous le numéro 105202.

2o Un emplacement étant une petite partie de terre connu et désigné sur le plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St Vincent de Paul, sous le numéro deux cent quatre-vingt-onze — 291 — le dit emplacement contenant quarante pieds de front, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins ; borné en front par la rue St François-Xavier, en arrière et du côté nord-ouest à Joseph Paré, ou représentants, et du côté sud-est, à la rue Paré, avec maison et bâtisses sus-érigées.

Pour autres informations, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU, Cessionnaire,
No 1598 rue Notre-Dame,
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 14,17,24,3

POUR TOUT LE MONDE

$100 seront donnés à tous ceux qui me mettront en correspondance avec toute personne désirant assurer sa vie pour $10,000 ou moins, dans une compagnie ayant un demi-siècle d'expérience et offrant les meilleures polices de placements et de protections, cette compagnie ayant à Ottawa une réserve plus que suffisante pour garantir ses porteurs de polices, même sous la nouvelle loi sans augmenter ses taux. Par conséquent, il est dans votre intérêt d'épargner 10 pour cent chaque année sur la prime annuelle que vous auriez à verser dans les compagnies qui ont été obligées d'augmenter leurs garanties conformément à l'acte des assurances de 1899 ; sans considérer l'offre ci-haut, ne vous assurez donc pas avant de communiquer avec "Assurance" bureau de LA PRESSE. 76—mjs-h-n

BOITE DE TRUCS. Illusion étonnante et agréable. Otez le couvercle et la boîte paraîtra remplie de bonbons. Répetez de nouveau cette opération et les bonbons auront disparu, et seront remplacés, si vous le désirez par une pièce de monnaie. Direction avec chaque boîte. Par la poste 10c. Johnston & McFarlane, 71 Rue Yonge, Toronto. Canada.

PAR EDWARD O'BRIEN CO.

EDWARD O'BRIEN Co. AUCTIONEERS

VENTE IMPORTANTE D'IMMEUBLES

Les soussignés ont reçu instructions des propriétaires de vendre à l'encan, à leurs salles, No 221 RUE ST JACQUES,

MARDI MATIN, LE 6 DE MARS, A 11 HRS.

les magnifiques propriétés suivantes :

I — Cinq cottages neufs, venant d'être complétés, situés sur la rue Waverley, annexe de Montréal. Chaque cottage a 20 x 38, sur des lots de 20 x 88 pieds, finis en bois franc, plombage à jour, grilles à gaz, caves cimentées ; ce sont des maisons modernes parfaites sous tous rapports et situées dans une localité agréable et salubre.

II — Maison, façade en pierre, à trois étages, portant les numéros 477-479 et 481 rue Sanguinet, près du square St Louis, grandeur du lot 24 x 73.

III — No 661 avenue de l'Hôtel de Ville, entre les rues Sherbrooke et Prince Arthur, fini en bois franc, chauffé à l'eau chaude, plombage à jour, une maison moderne.

IV — Maison en brique, No 210 et 210½ rue Chatham, grandeur du lot 23 x 145 pieds.

V — Cinq lots de terrain sur la rue Frontenac, passé la rue Logan, étant les numéros 565, 566, 569, 570 et 571 du lot No 166, quartier Hochelaga, grandeurs des lots 22 x 80 pieds chacun, avec ruelle de 20 pieds de largeur à côté et en arrière.

On peut se procurer les conditions et autres renseignements des soussignés,

THE EDWARD O'BRIEN CO.,
96—8 Encanteurs.

PAR WALTER M. KEARNS

PROPRIETE
Façade en pierre de taille
852 à 864 RUE SANGUINET,
(Près de l'avenue Mont-Royal)

8 Appartements
Lot 62 x 72 pieds

A vendre à l'encan public,

MERCREDI, le 7 de MARS

à la salle de ventes du soussigné, 1828 rue Notre-Dame.

C'est une magnifique propriété qui vaut la peine d'être examinée par ceux qui ont l'intention d'acheter.

Conditions de paiement faciles ou on acceptera le tout comptant. Titres parfaits. Vente à onze heures.

WALTER M. KEARNS,
98—6 Encanteur.

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE... Au Commerce

PAR

BENNING & BARSALOU

ENCANTEURS,

A leurs Salles de Ventes, Nos 86 et 88 rue St Pierre,

MERCREDI, le 7 MARS,

A DIX HEURES A. M.

Nouveautés, Lainages, Etoffes, Beavers, Freizes, Confections, Merceries, Articles de Fantaisie, Chapeaux, Fourrures, Modes, Toiles de Ménage, Chaussures, Claques, etc. Vente en lots, pour convenir au commerce de la ville et de la campagne.

Conditions libérales. 102—3

PAR M. HICKS & CIE

QUEENS AUCTIONEERS

BAGAGE NON RECLAME

Nous avons reçu instructions de la

Cie du Chemin de Fer Pacifique Canadien

de vendre à l'encan public, à la salle des bagages, gare Windsor, une quantité de bagage et paquets non réclamés comprenant effets personnels et divers.

La vente aura lieu

Mercredi matin, le 21 de Mars, à 10 hrs

M. HICKS & CIE,
102—1 Encanteurs.

Avis de Liquidation

Nous vendrons à nos salles, 69 rue Saint-Jacques,

MERCREDI, LE 7 MARS 1900

A 10 heures de l'avant-midi.

A tant dans la piastre, le fonds de commerce appartenant à la succession de feu Joseph-Alphonse Denis, en son vivant marchand, de Montréal.

Le stock se compose comme suit :

Ferronneries, peintures, huiles, vernis, etc	$7,362.45
Ameublement, garnitures du magasin et roulant	792.11
	$8,154.56
Dettes de livres et billets recevables	3,228.70

L'acquéreur aura le bénéfice de la hausse nouvelle sur le fer, l'inventaire ayant été fait sur les anciens prix.

Le stock sera visible tous les jours, au magasin, No 236 rue Saint-Laurent, de 9 heures à 5 heures.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

P. MAINVILLE,
Notaire. 100—5

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

F. DUCLOS, Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

Mercredi, le 7 mars 1900, à 11 hrs a. m.

Un droit de réméré sur les deux immeubles ci-dessous décrits :

Nos. 457 et 459 de l'avenue Mount Pleasant, Westmount, chacun desquels est composé de parties des lots de subdivision—62, 62, 63, 64 et 65, du lot de subdivision No 1, du lot principal No 374, du cadastre officiel pour la paroisse de Montréal, avec maisons à deux étages, façades en granit blanc et le reste en brique solide, etc.

La vente sera faite conformément aux conditions qui serons alors lues.

Pour plus amples informations s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,
Curateurs-Conjoints,
1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 19,22,24,27,2,3

A VENDRE

En partie ou en bloc, ou à échanger pour propriétés de ville ou fonds de commerce, environ 500 lots à bâtir, dont 300 de 25 pieds de front et 200 de 50 pieds, vis-à-vis le couvent du Sacré-Coeur, au Sault au Récollet et traversés par le chemin de fer électrique.

MARCOTTE FRERES,
96—1js—n 69 rue Saint-Jacques.

RAYONS X Notre tube de rayons X est une merveilleuse petite invention qui vous étonnera et amusera à la fois. En regarant dans cet appareil vous voyez les os de vos mains, la mine d'un crayon, le trou d'un manche de pipe, etc. Envoyé franco par la poste, pour 15c. Johnston & McFarlane, Toronto.

AMUSEMENTS

MONUMENT NATIONAL
SAMEDI SOIR, LE 3 DE MARS

M. et Mme Frank Murphy ont l'honneur d'annoncer un

GRAND CONCERT

dans lequel les Montréalais entendront encore une fois la célèbre basse

Pol Plançon

Accompagné par notre favorite pianiste Miss Abbott, assisté de plusieurs éminents solistes. Prix : 75c, $1.00, $1.50 et $2.00.

Billets en vente, Mercredi matin, le 28 de Février, au Star Library Club, au bureau-succursale du "Star," et à la pharmacie Decarie, angle des rues Ste Catherine et St Denis, et au Monument National. 96—n x

ACADEMIE 1, 2, 3 MARS
3 soirées et matinées samedi seulement
AL. G. FIELD'S Greater Minstrels
Prix 25c, 50c, 75c et $1.00.
Venant les 5, 9 et 10 Mars, Henry Irving—Ellen Terry and Lyceum Co. 97—5

THEATRE ROYAL—Chaque après-midi et soir. Cette semaine, 26 février, THE UTOPIANS Prix 10c, 20c et 30c. Semaine prochaine Dad in Harness. 97—6

THEATRE DES VARIETES—Carré Chaboillez. Cette semaine, UNE CAUSE CELEBRE. Tous les jours, après-midi et soir (excepté vendredi). 97—5

MONUMENT NATIONAL
SOIREES DE FAMILLE
Jeudi, le 8 Mars, à 8 p. m.
"Un Chapeau de Paille d'Italie"
Comédie en 5 actes par Eugène Labiche.
ENTR'ACTES MUSICAUX
Prix Populaires - - 25c 35c.,
3,6,8

ACADEMIE DE MUSIQUE
Mercredi, le 7 Mars à 8 p. m.
Au Bénéfice du Refuge Français,
Par des Amateurs distingués.
LES PATTES DE MOUCHE
Comédie en 3 actes de V. Sardou.
Prix des places, $1.00, 75c, 50c, 25c.
Billets en vente chez Hardy, 1676 Notre-Dame, et chez Shaw, 2274 rue Ste Catherine. 102—4

SALLE KARN
Mardi, 6 Mars, à 8.15 du Soir
'CONCERT'
donné par Mademoiselle MARIE TERROUX, Soprano, avec le concours de Mademoiselle LUCY TASCHEREAU, Contralto, Monsieur ALFRED DESEVE, Violoniste, Monsieur EMILIANO RENAUD, Pianiste.
BILLETS $1.00, 75c, et 50c.

SALLE WINDSOR
Vendredi, 9 Mars, à 4.15
Orchestre Symphonique du
Prof. COULET
Sièges réservés, 50c, Admission, 25c. Sièges réservés chez Shaw, 2274 rue Ste Catherine. 3,7,8

GRAND CENTRAL THEATRE, angle des rues St Gabriel et St Paul.
Semaine du 26 Février **RONALDO et SMITH**
dans des tours de force extraordinaires, ainsi que 15 artistes de choix.
Admission 5c. Sièges de loge 25c.
22,3

1000 CURIOSITES
Nouveaux Tableaux
CINEMATOGRAPHE
Voyages autour du monde.
MUSÉE EDEN
66—n

LA PRINCIPALE ECOLE DE MONTREAL POUR LA DANSE ET LA BONNE TENUE—Si vous désirez apprendre "comment danser" convenablement et promptement, vous trouverez que la salle Stanley, 127 rue Stanley, est la meilleure place pour ce faire. Plus de 600 élèves ont remporté du succès cette saison. Une visite vous convaincra des mérites de cette école. Tous les prix sont très raisonnables et les conditions de paiement faciles. Tél. Up 331,—Prof. Frank Norman. Réunion tous les samedis à 8.15 p. m. 260—n

CONSERVATOIRE DE DANSE, bonne tenue et culture physique, 2369 rue Ste Catherine. Classes ouvertes maintenant, le jour et le soir. Des commençants, lundi et mercredi, à 8 p. m. Des avancés, mardi et samedi, à 8 p. m. Des Jeunes, mardi et jeudi à 4 p.m. Leçons privées à n'importe quelle heure pour convenir. Suivez une classe où vous aurez tous les avantages. Méthodes des plus faciles. La meilleure musique. Le plancher le plus propice. Demandez une circulaire. Tél. Up 1411. 268—n GEO. F. BEAMAN.

Nom et Adresse, 25c chaque insertion.

VILLE DE NEW-YORK

Maisons recommandées.

PROVOST, pension Fse, 206W 25th St.
PLAINVER, peintre, 146W, 29th St.
DUVAL, pension Fse, 257W, 28th St.
COUGET ET PENE, vins et liqueurs, 135W 24th St.
HOTEL GASCOGNE, 132W, 27th St.
FAUROUX, pension Fse, 161W, 26th St.
HOTEL DE PARIS, 75 Christopher St.
H. MOUQUIN, café de Bordeaux, 458 6e av.
HOTEL SAINT GOTHARD, 105W 28th St.
HOTEL DE LORRAINE, 78 Macdougal St.
HOTEL TOURAINE, Restaurant, Louis Marx, prop., 376 8th Av.
ROULET et CIE, restaurant, 81 Nassau St.

A VENDRE, à bon marché, une bonne propriété située au No 21 et 21a rue Durham, près de la rue Rachel, construite en bois et brique et comprenant deux logements ; conditions faciles à un prompt acquéreur. S'adresser par lettre à T. 1339, Bureau de LA PRESSE. 98—n

Avis aux propriétaires d'immeubles

On demande a acheter au Village St Jean-Baptiste une propriété formant un coin de rue dans les prix de $3,500.00 à $5,500.00.

S'adresser immédiatement a mon bureau

E. R. GAREAU,
1511 rue Notre-Dame.

Entre les rue Gosford et Bonsecours. Visite au bureau de 9 hrs à midi.

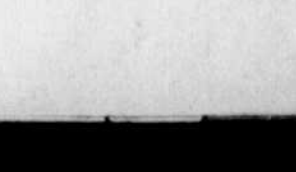

LOUPE Puissante loupe très bien finie en nickel. Précieuse pour les banquiers, mineurs ou cultivateurs pour examiner le quartz contenant de l'argent et les gravures. Utile pour les étudiants et amusante pour tout le monde. Par la poste 15c. Johnston & McFarlane, Toronto.

—TARIF—

ELEVES DEMANDES
EMPLOI DEMANDE
CHAMBRES A LOUER
TROUVE
20 Mots pour 10 cents
½ cent par mot extra

SITUATION VACANTE
SERVANTE DEMANDEE
MAISON A LOUER
A VENDRE
PROPRIETE A VENDRE
PERDU
25 Mots pour 25 cents
1 cent par mot extra

"PERSONNEL" 20 mots, 40 cts. 2 cts par mot extra.

NOTRE

Succursale No 1

(Porte voisine du Théâtre Français.)

est transportée provisoirement à la

Pharmacie HUOT

1934 rue Ste Catherine

Coin St Charles-Borromée.

Tel. Bell Main 2450. Marchands 115.

Petites Annonces de LA PRESSE

SUCCURSALES

....DE....

LA PRESSE

Les "Petites Annonces" de La Presse seront reçues à nos Succursales aux même prix qu'au Bureau principal.

Hors de Montréal

38 Succursales

BERTHIERVILLE, Qué. — J. V. Paquette.
BEAUHARNOIS, Qué. — Madame M. Laberge.
BORDEAUX — Adolphe Provost.
COTE DES NEIGES — F. Desmarchais.
COTE SAINT-PAUL — Mlle Boudrias.
COTEAU LANDING, Qué. — Alex. Méthot.
CHICOUTIMI, Qué. — Guay et Godbout.
ETCHEMIN, Qué. — Jos. Garant.
FARNHAM, Qué. — Madame H. Sabourin.
GRANBY, Qué. — F. W. West.
GRAND'MERE, Qué. — Jos. Hamel.
HULL, Qué. — Mlle H. Lapierre.
JOLIETTE, Qué. — N. A. Guilbault et Cie.
LONGUEUIL, Qué. — E. Carrière.
LEVIS, Qué. — D. Bourget.
LACHINE, Qué. — Jos. Fournier.
MONTMAGNY, Qué. — A. E. Michon.
MARIEVILLE, Qué. — A. D. Quintin.
NICOLET, Qué. — Z. A. Langlois.
OTTAWA, Ont. — A. A. Lapointe, chez M. Guillaume, rue Yorke.
RIGAUD, Qué. — Mlle J. Charlebois.
SAINT-VINCENT DE PAUL. — Cyrille Bisson.
SOREL, Qué. — G. D. Lussier et Cie.
SAINT-LAMBERT, Qué. — V. Trudeau.
SAINT-JEROME, Qué. — J. E. Parent.
SAINTE-THERESE, Qué. — W. P. Brennan.
SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, Qué. — Mlle Lamarche.
SAINT-HYACINTHE, Qué. — A. Charpentier.
SHERBROOKE, Qué. — V. E. R. Archambault, 152 rue Wellington.
SAINT-REMI, Qué. — Arthur Collette.
SAINT-JEAN, Qué. — Ed. Arpin.
SAINT-EUSTACHE, Qué. — Madame Rivillon.
TROIS-RIVIERES, Qué. — J. Bellefeuille.
TERREBONNE, Qué. — J. Nap. Gauvreau.
VALLEYFIELD, Qué. — C. A. Choquette.
VERCHERES, Qué. — O. Desmarais.
WINDSOR MILLS, Qué. — C. Roy et Cie.
YAMACHICHE, Qué. — E. Melançon.

A Montréal

23 Succursales

Pharmacie DECARY, rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine. Téléphone Bell E. 883.
Pharmacie V. LEVESQUE, 131 Rachel, coin Chambord. Téléphone Bell E. 910.
Pharmacie LAPORTE, 1130 Ontario, coin Panet. Téléphone Bell E. 1365.
SUCCURSALE GENERALE No 1, Sainte-Catherine, près Théâtre Français. Téléphone des Marchands, 339.
Pharmacie ROD. CARRIERE, 1406 rue Ste Catherine, coin Visitation. Téléphone Bell E. 1041.
Pharmacie E. RICHARD, 743 rue Sainte-Catherine, coin Dufresne. Téléphone Bell E. 1270.
Pharmacie H. LANCTOT, 525 rue Saint-Laurent, coin Prince Arthur. Téléphone Bell F., 205.
Pharmacie Dr DEMERS, 1157 rue Saint-Laurent, coin Marie-Anne. Téléphone Bell E. 755.
Pharmacie Dr R. THERIEN, 1313 Saint-Denis, coin Carrière. Téléphone E. 1094.
Pharmacie J. H. NAULT, 2449 Notre-Dame, coin Richmond. Téléphone Main 3831.
Pharmacie Dr LEDUC et CIE, 2054 Notre-Dame, carré Chaboillez. Téléphone Bell M., 176.
E. C. LALUMIERE, 259 Notre-Dame, coin Désery. Téléphone Bell E. 815.
Pharmacie J. E. W. LECOURS, 370 rue Craig, coin Bonsecours. Téléphone Bell M., 3379.
Pharmacie E. MORIN, 397 Saint-Antoine, coin Fulford. Téléphone Uptown 2596.
Pharmacie SENECAL, 100 rue Windsor, coin Saint-Antoine. Téléphone Bell M., 2984.
Pharmacie C. M. DESILETS, 540 rue Saint-Denis, en face de la rue Cherrier. Téléphone Bell E. 1005.
F. X. LASALLE et FILS, 349 Rachel, coin Rivard. Téléphone Bell E. 1645.
Pharmacie E. DUBERGER, 260 rue Centre, coin Island. Téléphone Bell M., 3530.
SUCCURSALE GENERALE No 2, Ontario, près Saint-Timothée. Téléphone des Marchands, 932.
Pharmacie Dr E. PELLETIER, 1621 rue Saint-Laurent, vis-à-vis l'avenue Fairmount, Saint-Louis, Mile-End. Téléphone Bell S., 1231.
Pharmacie WHITE, 1738 rue Saint-Jacques, coin Rose de Lima.
A. BERNARD, 3637 rue Notre-Dame, près du pont, Saint-Henri.
PHARMACIE LAURENCE, coin St Denis et Ontario. Téléphone Bell Est 1507.

A QUEBEC

7 Succursales

Pharmacie ED. MORIN, 340 rue St Jean.
Pharmacie J. B. MORIN, 325 rue St Joseph.
CHS. VAILLANCOURT, marchand, 76½ rue St Joseph, St Roch.
ALEX. JEAN, marchand, 40 rue St Jean, Haute-Ville.
F. LACROIX, 766 rue St Vallier.
A. LANGLOIS, 24 Côte La Montagne.
L. P. LAROCHELLE, 80 rue Sainte-Marguerite.

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — L'anglais enseigné par la méthode naturelle — conversation — dix années de succès. Les leçons sont données à domicile. O. Warnault, 689 rue Berri. Leçons particulières ou en classe. 10,17,24,3

ELEVES DEMANDES — Un professeur de sténographie, clavigraphie, français, anglais et tenue des livres, prépare demoiselles et messieurs pour positions de secrétaires ou teneurs de livres sous bref délai. Diplômes accordés et positions garanties. 91 Ste Elizabeth. 102—1

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

FROMAGER — Un fromager, diplômé à l'exposition de Chicago, ayant 13 ans d'expérience, demande un emploi. Ecrire à Eugène Normand, Montmagny. 99—4

LAVAGE — On demande du lavage, au No 1390 avenue Hôtel de Ville. 102—1

MENAGERE — Une femme âgée demande place de ménagère ou cuisinière dans une famille sans enfant. Références données. S'adresser No 43 rue Saint-Dominique. 102-1

PHOTOGRAPHE — Un bon photographe, 4 années d'expérience, demande position, retoucheur, bon imprimeur, tout ouvrage. S'adresser à Alphonse Godin, boîte 471 Trois-Rivières. 101—2

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

APPRENTIES — On demande des apprenties modistes de chapeaux, aussi des jeunes filles pour servir au salon de modes St Denis, 78A St Denis. 102—1

APPRENTIS — TAILLEUR DE PIERRE — On demande deux apprentis et un tailleur de pierre de deux à trois ans d'expérience, chez Johnny Dussault, Joliette, Qué. Marbre et granit. 99—4

BONNE — On demande une bonne d'enfants française, bien recommandée. Réponse à boîte postale 2342, Montréal. 98—6

BLANCHISSEUSE - REPASSEUSE — On demande une personne compétente pour laver et repasser le linge, le lundi ou le mardi, chaque semaine. Références. 4058 rue Tupper. 102—1

COUPLE — On demande un couple marié pour pensionner un monsieur ; donnera en retour pour paiement quatre appartements, chauffés et meublés, 293 rue Saint-Charles-Borromée, près de la rue Sherbrooke. 102—1

COUSEURS — On demande six couseurs d'empeignes, un tailleur capable de conduire 5 bonnes fitteuses, des monteurs au Mackay. S'adresser à J. S. Perrault, 45 rue Maria, Saint-Henri. 102—1

COMMIS DE BAR — Un homme désire avoir une position comme commis de bar, peut fournir de bonnes références. Ecrire à X., 1384 "La Presse". 102—1

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour faire des pantalons et des vestes à la machine, et des bonnes finisseuses ; aussi des presseurs, au No 272 Saint-Laurent. 101-1

COUTURIERES — On demande des finisseuses dans les pantalons, place permanente. M. Klein, 8 Côte du Beaver Hall. 102—1

COUTURIERE — On demande une couturière et une apprentie, pour les habits de pratiques. S'adresser E. Demaison, 258 rue Saint-Laurent. 102—1

COUTURIERES — On demande des filles de moulin et des filles de table, pour les chaussures. S'adresser au coin des rues Logan et Plessis. 12—1

COUTURIERES — On demande des filles pour coudre sur les moulins. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., 30 rue St George. 102—2

COUTURIERES — On demande 25 bonnes couturières pour faire des chemises, sur machines Singer mues par l'électricité. S'adresser à R. C. Wilkins, 198 McGill. 101—2

COUTURIERES — On demande des personnes expérimentées pour conduire les machines à coudre Wheeler et Wilson et Singer. S'adresser à John F. Black et Cie, 361 rue Saint-Jacques. 82—24

COUTURIERES — On demande de bonnes couturières, pour la lingerie de dames. Machines Singer. Ouvrage permanent. The Progress Mfg. Co., 176 St Dominique. 68—n

DRIVERS — On demande deux drivers d'expérience, dans les sucreries, pour le 1er mai prochain. Masson et St Germain, 4 rue Bérard. 100—3

FILLE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, au No 1263 rue Sainte-Catherine. 102—1

FILLE — On demande immédiatement une jeune fille d'environ 16 ou 17 ans, pour faire les travaux légers du ménage dans une famille de deux. Se présenter au No 329a rue Saint-Hippolyte. 102—1

FILLES — On demande des filles pour servir les tables. S'adresser Théâtre Restaurant, 1873 Sainte-Catherine. 102—1

FILLES — On demande des filles d'expérience pour travailler dans les chemises, chez Henry Morgan et Co, square Philippe. S'adresser à M. Huot. 102—2

FILLE — On demande une bonne fille au No 80½ rue Saint-Hubert. 102—1

FILLES — On demande des filles pour coudre dans les matinées, robes et manteaux. Bon salaire. S'adresser à Mme Denis, 75 avenue Marin, Saint-Henri. 100—3

FILLES — On demande des filles pour faire des boîtes de carton. S'adresser à The Miller Bros Co, Limited, 30 à 38 rue Dowd. 100—3

FILLES — On demande des filles pour écoter le tabac. S'adresser au No 21 rue St Pierre. 28,3

FILLE — On demande une jeune fille pour faire les travaux légers du ménage et pour avoir soin d'un bébé ; une comprenant l'anglais préférée. Se présenter au No 23 avenue Sussex. 102—1

FINISSEURS D'HABITS—On demande huit bons finisseurs d'habits. Bons gages, emploi permanent toute l'année. S'adresser à S. I. Weinfeld, 127 rue Saint-George. 102—1

GOUVERNANTE — On demande une gouvernante française, ayant l'expérience des enfants, parfaitement recommandée. Réponse boîte postale, 2342, Montréal. 98—6

HOMME — On demande un homme sobre et non marié, pour prendre soin d'un cheval et d'une vache, etc., connaissant bien la ville, références exigées. S'adresser par lettre à L., 712 "La Presse". 101—2

INSTITUTEUR—On demande, pour une école de ville, un instituteur d'environ 25 ans, de bonne apparence et bien vu et bien connu, ayant un diplôme d'école élémentaire ou modèle ; il faut qu'il sache parler très bien l'anglais. Ecrire à boîte B. P., 276, Montréal. 95—8

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour une famille de trois, au No 853a rue Cadieux. 101—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider à faire le ménage, dans une famille pas nombreuse, pas d'enfant. S'adresser à 85 Aylmer. 102—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider au ménage. No 302 avenue Mont-Royal. 102—1

JEUNE HOMME — Un jeune homme connaissant bien la comptabilité et ayant plusieurs années d'expérience, demande place, comme assistant teneur de livres ou collecteur. Ecrire D., 954 "La Presse". 101—4

LAVEURS — On demande des laveurs sobres et expérimentés, pour buanderie à vapeur. S'adresser à N. Fournier, hôpital Notre-Dame. 101—2

MODISTE — On demande une modiste de robes, connaissant la coupe, parlant les deux langues. S'adresser 3208 Notre-Dame, Sainte-Cunégonde. 102—1

MODISTE — On demande une modiste de robes, expérimentée. S'adresser 1820 rue Sainte-Catherine. 101—3

MONTEURS — On demande des monteurs de première classe, à la main et à la machine, pour chaussures d'hommes faites à la machine Goodyear. S'adresser à la manufacture Slater, coin des rues St Alexandre et des Jurés. 102—1

PLOMBIERS — On demande immédiatement des plombiers. S'adresser 2622 rue Notre-Dame. 102—1

POUR EXAMINER — On demande des personnes d'expérience pour examiner, dans tous les départements, nos chemises, blouses, jupes, overalls et pantalons. Seules des personnes d'expérience devront s'adresser à M. Davis, à The Standard Shirt Co., Limited. 28,3

RELIEUR — On demande un relieur. S'adresser au No 40 Place Jacques-Cartier. 102—1

SITUATION VACANTE — On demande une dame ou monsieur ou couple marié, ayant huit ou neuf cents piastres en argent — pas de garantie par écrit — pour prendre charge et surveiller les commis dans une épicerie à Ottawa. Pas de tenue de livres ou d'écriture, pour faire le change seulement, pas de loyer à payer, bons gages, position permanente, sécurité de première classe, ceci est une chance exceptionnelle. Ecrire à S. 1523 "La Presse." 102—1

SERVANTE — On demande une bonne servante avec références. S'adresser au No 316 rue Sherbrooke. 102—1

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille. S'adresser 356 Saint-André. 102—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 2515 rue Notre-Dame. 102—1

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie.

On demande des servantes.

On trouvera à ce bureau :

Des commis-voyageurs, des assistants teneurs de livres, des commis-épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des boulangers, des copistes, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des garde-malades, des femmes de journée, des embouteilleurs de bière, des messagers, un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur d'ascenseur, des peintres, un commis dans la ferronnerie, des commis-voyageurs, un apprenti électricien, un porteur de pain, des agents, des pâtissiers, un portier, des charpentiers-menuisiers, des blanchisseuses, des apprentis, un chapelier, des aides de cuisine, un ferblantier-couvreur, un commis dans les habits, un aide-forgeron, un commis pharmacien, une caissière, des plombiers, un meunier, des filles de table, des filles de chambre, un mouleur en fonte.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau ferme à trois heures. — Urbain Lafontaine, gérant.

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser 2960 rue Notre-Dame. 102—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale pour une famille de quatre, pas de lavage ni repassage ; elle devra avoir des références. S'adresser à Mme J. H. Garth, No 291 rue Prince Arthur. 102—1

SERVANTE — On demande une servante générale ainsi qu'une bonne d'enfants, avec références. S'adresser au No 1138 de Montigny. 102—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale sachant faire la cuisine, lavage et repassage en dehors. S'adresser 74 avenue Laval, près carré Saint-Louis. 102—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 177 des Inspecteurs. 102—1

SERVANTE — On demande une servante générale, petite famille, bons gages. S'adresser au No 78 Duluth. 102—1

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de deux personnes et un bébé. S'adresser 478 Saint-André. 102—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale sachant parler anglais. Références requises. Se présenter entre 10 et 12 heures, au No 20 avenue du Parc. 102—1

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser au No 300 rue Saint-Denis. 102—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de quatre, bon salaire et position permanente pour une personne recommandée. Elle doit savoir parler anglais. Références. 566 St Urbain. 102—1

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de trois personnes. S'adresser No 389 rue Dorchester. 102—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale dans une petite famille, pas de lavage, bons gages. S'adresser 572 rue Craig. 101—3

SERVANTE — On demande une bonne servante. S'adresser au No 353 rue St André. 102—1

SERVANTE — On demande une servante. 801 Berri. 102—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante, pour une petite famille. S'adresser 813 rue St Denis. 102—3

SERVANTE — On demande une fille pour répondre à la porte et se rendre généralement utile. S'adresser entre 5 et 6 heures, au No 182 rue St Denis. 97—n

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser, munie de références, à M. Bernier, Bernier et West, angle des rues Ste Catherine et de l'Université. 97—6

SERVANTE — On demande immédiatement une jeune fille sachant bien servir la table ; bons gages. Références exigées. S'adresser au No 579 rue Sherbrooke. 100—3

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande des agents dans tout le Canada, pour vendre le livre intitulé "War in South Africa," par William Harding. Il est hautement recommandé. Il a plus de 600 pages, 8 par 10, des centaines d'illustrations ; seulement que $1.50. Il contient les portraits des soldats et officiers des contingents canadiens. Droit et fret payés. On accorde un délai de 30 jours pour le payer. C'est le livre le moins cher, le plus considérable et celui qui se vend le mieux pour les agents. Profitez de cette offre. Envoyez douze cents pour payer les frais de poste et nous vous en enverrons un échantillon. The Dominion Company, dépt. 6 Chicago. 97—6

AGENTS — On demande des agents pour solliciter des commandes à commission, dans la ville. Se présenter au No 945 rue Wellington. 102—1

AGENTS — The Home Life Association vient de s'implanter dans la province de Québec. Nous avons d'excellents territoires à offrir à des hommes qui peuvent faire de bonnes affaires soit comme agents généraux ou comme agents locaux. S'adresser à Ph. DeGruchy, 48 Imperial Building, Montréal. 17,21,24,28,3,7,10,14

AGENTS — The Home Life Association vient de s'implanter dans la province de Québec. Nous avons d'excellents territoires à offrir à des hommes qui peuvent faire de bonnes affaires soit comme agents ou comme agents locaux. S'adresser à Ph. DeGruchy, 48 Imperial Building, Montréal. 17,21,24,28,3,7,10,14

AGENTS — On demande des sous-agents pour une compagnie d'assurance contre le feu ; commission 10 pour cent sur primes et renouvellements. S'adresser par lettre, boîte 178, bureau de poste. 92—24

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A LOUER — Rue Saint-Denis, les plus beaux logements, flats, Nos 899, 909, 915, 85 pieds profondeur, avec grandes caves cimentées, fournaise à eau chaude, gaz et électricité. Aussi magnifique logement à deux étages, Nos 905-913, comprenant 10 chambres, bain et w.c., double, escalier dérobé, fournaise à eau chaude, gaz et électricité, le tout fini de première classe, avec améliorations les plus modernes. S'adresser à Em. Saint-Louis, chambre 704 édifice New York Life, ou, le soir, de 7 à 8 heures, au No 23 Carré Saint-Louis. 27,1,2,3

COTTAGE — Désirez-vous louer le plus beau cottage qui se trouve dans une belle localité, jamais occupé par un locataire, voyez le No 503 rue Sherbrooke, 8 chambres, avec dépense extra, cave, entrée dans le côté, possession au mois d'avril, candélabres et plusieurs autres commodités, le tout pour $30 par mois. 102—1

HAUT DE MAISON — A louer, un beau haut de maison convenable pour un dentiste, angle des rues Saint-Laurent et Ontario. Se présenter sur les lieux. 102—1

LOGEMENT — A louer, un logement, sept chambres, grande cour avec écurie, pouvant servir pour boutique de menuisier, pour 12 chevaux, installation électrique, etc. S'adresser 225 Ste Elizabeth. 97—6

LOGEMENTS — A louer, plusieurs logements en bon ordre, 6 appartements, $8. Aussi 3 et 4 appartements, avec écurie et boutique, $5 et $6. S'adresser 147 Saint-Dominique. 102—1

LOGEMENTS — A louer, 680 Drolet, logement, 4 appartements, haut, bain et w.c., loyer $6.00 ; aussi 32 Mentana, logement, flat, troisième étage, balcon, 6 appartements, bain et w.c., $11.00. Isidore Crépeau, agent d'assurance, 34 Côte St Lambert. 98—6

LOGEMENT — A louer, un logement de trois appartements, avec w.c., en arrière du No 391 rue Lagauchetière, près St Denis. S'adresser No 395 Lagauchetière. 293—n

LOGEMENTS — A louer, 4 beaux logements, belle localité, 336 Lagauchetière, coin rue St Hubert ; 262 rue Sherbrooke, et 619 St André, coin rue Sherbrooke. Aussi 347 Berri, près rue Ontario. 102—1

LOGEMENT — A louer, joli logement de 6 appartements, avec une alcôve, bains, w.c., fournaise, cave et cour séparées, $14.00 par mois. 864 rue St Hubert. 102—1

LOGEMENTS — Quelques magnifiques petits logements, 5 et 6 chambres, hangar attaché à la maison, près du parc Logan, de l'église et des écoles, aussi écurie de deux places. S'adresser à Jas. Hogue, prop., 713 Sydenham. 17,19,21,24,26,28,31,2,4,7,9,11

MAISON — A louer, haut de 8 pièces, $13, 361 rue St Laurent. Le propriétaire sera sur les lieux l'après-midi. 102—1

MAISON — A louer, une maison de 9 appartements, chauffée à l'eau chaude, gaz, électricité, etc. Prix modéré. S'adresser 671 avenue Delorimier. 102—1

MAISON — A louer, rez-de-chaussée, rue St Denis, vue splendide sur le carré St Louis, chauffé à l'eau chaude, lumière électrique, superbe "bay window", 4 pièces, bain, w.c. S'adresser 105 rue St Denis. 102—1

MAISON — A louer, No 878 rue Berri, avec écurie. Loyer $7. Se présenter au No 489 rue Saint-Denis. 102—1

MAISONS, LOGEMENTS ET MAGASINS A LOUER :

Nos	Rues	Etages	Pièces	Loyer
3367	avenue Atwater	3e	5	$6.00
116	Barclay	1er	10	10.00
76	Conway	Bas	4	6.00
44 et 48	Congrégation	Haut	8	8.00
42 et 46	Congrégation	Bas	3	4.00
105	Carrières	Magasin		15.00
158 et 160	Coursol	Haut	7	9.00
162	Coursol	Bas	5	8.00
122	Centre	Bas	4	5.00
1261	Dorchester	Bas	8	14.00
67	Dominion	Bas	5	7.00
143	Drolet	Bas	6	7.00
147	Drolet	Haut	8	11.00
183	Grand Tronc	Bas	4	6.00
5	Huron	Haut	4	5.00
7	Huron	Haut	4	5.00
136	Havre	Haut	4	4.50
3009	Notre-Dame	Magasin		25.00
634	Rivard	Bas	4	4.00
636	Rivard	Haut	4	4.50
173	Versailles	Bas	8	14.00

S'adresser à la Montreal Loan and Mortgage Co, 1763 Notre-Dame, coin de la rue Saint-Jean. 102—1

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON — A louer, maison détachée, No 212 rue Sherbrooke, en face du parc Logan, 10 pièces et soubassement, sera parfaitement réparée et remise à neuf pour convenir au locataire, loyer très bas, possession immédiate. S'adresser à Walter Kavanagh, No 117 rue St François-Xavier. 102—1

MAISONS A LOUER — No 321 St Denis, haut, 8 appartements, $22.00 ; No 323 St Denis, bas, $18.00, 7 appartements ; No 329 St Denis, haut, $20.00, 8 appartements ; No 393 Cadieux, bas, $16.00, 7 appartements ; No 408 Cadieux, haut, $14.00, 8 appartements ; No 408 Cadieux, en arrière, 4 appartements, $6.00 ; No 464 Plessis, 5 appartements, $8.00. A. H. Lapierre, architecte. 102—1

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASINS — Plusieurs magasins à louer. Voir la liste au bureau de Arth. C. Bourassa et Cie, 26 rue Saint-Jacques. 100—mjs—n

MAGASIN — A louer, magasin, avec ou sans logement, situé 48 Carrières, coin Drolet, bonne place pour un épicier ou un boucher, loyer $12.00. Isidore Crépeau, agent d'assurance, 34 Côte St Lambert. 98—6

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRES — On trouvera une bonne pension avec chambre bien meublée, au No 234 rue Saint-André, tout près de la rue Ste Catherine. 99—4

CHAMBRE — On trouvera une chambre y compris pension, eau chaude, éclairée au gaz, chauffée à la vapeur. 140 Berri. 102—1

CHAMBRES — Deux belles grandes chambres à louer pour le 1er mai, avec ou sans pension, étage du bain, eau chaude et gaz, pension excellente. Prix modéré. S'adresser 136 Berri. 102—1

CHAMBRE — Chambre superbe pour messieurs, vis-à-vis le carré St Louis, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique, renseignements au No 105 St Denis. 102—1

CHAMBRES — Chambres avec bonne pension, $3.50 par semaine, pas de déménagement. S'adresser 307 St Denis. 102—1

CHAMBRE — A louer, une belle grande chambre, avec pension si désirée, dans une famille privée, pour le 1er mai. 105 St Denis. S'adresser 318 rue St Denis. 102—1

CHAMBRE — A louer, une magnifique chambre de devant, éclairée au gaz, chauffée à l'eau chaude, famille privée, pas d'enfant, 132 rue Cathédrale, près du Palais. 102—2

CHAMBRES — Magnifiques chambres à louer, donnant sur un balcon rue St Denis, lumière Auer, No 78A St Denis, ou 388 Lagauchetière. 102—1

CHAMBRE — A louer, un magnifique département pour une modiste de robe, ou salon de modes St Denis, 78A St Denis. 102—1

CHAMBRE — Magnifique chambre à louer, confort du chez-soi, éclairage au gaz, chauffage à l'eau chaude avec usage du piano. Monsieur âgé, de préférence, 81 rue Saint-Urbain. 99—4

PENSION

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

PENSION — Une famille bien recommandée prend des bébés en pension, conditions faciles, 422 rue Wolfe. Strictement privée. 17,24,3

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BUREAU — A louer, un bureau de quatre pièces bien éclairées et chauffées, présentement occupé par messieurs Gouin et Lemieux, avocats, et un magasin à deux vitrines, chauffé. A. Dalbec, 1613 Notre-Dame. 102—1

BATISSE — A louer, une bâtisse sur la rue Ste Thérèse, convenable pour une manufacture ou un entrepôt; on fournira le pouvoir si nécessaire. S'adresser à J. L. Peltier, 17 rue Saint-Gabriel. 102—1

CAVE A LOUER — Possession immédiate, au-dessous des Nos 34 et 38 rue Beaudry. Grandeur 42 x 31. S'adresser à succession Joseph Duhamel, chambre 214 bâtisse New York Life. 27,28,1,3

ECURIE — A louer, écurie en brique, avec belle remise, pouvoir d'eau, lumière électrique, en arrière du No 525 St Denis. S'adresser 105 St Denis. 102—1

EPICERIE — A louer, cette épicerie établie depuis longtemps à l'angle des rues St Antoine et Aqueduc ; grands châssis doubles en glace anglaise, fixtures complètes, fournaise, grande cour et écurie. Se présenter au No 235 rue Saint-Antoine. 102—1

HOTEL — Hôtel à louer, avec droit de licence, au No 64 rue St Gabriel, autrefois connu sous le nom de Hôtel St Louis, Hôtel Riendeau et Club Franco-Canadien, et avec améliorations modernes de première classe, contenant environ 30 appartements. S'adresser 213 rue St Paul. 96—10

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Le roulant, les chevaux, voitures, sleighs, balances, fixtures, etc., de Gravel Frères, 12 rue St Laurent. 96—7

A VENDRE — Hôtels et restaurants licenciés, dans différentes parties de la ville. Nous agissons dans l'intérêt du vendeur et de l'acheteur, sans aucune charge de commission. Personne n'ayant le capital requis ne devra s'adresser, et il faut nécessairement connaître la ligne et avoir de bonnes références. S'adresser de 8 heures à 12 heures a.m., chez Lawrence A. Wilson et Co, négociants de vins en gros, 87 rue Saint-Jacques, ville. 58—n

BOULANGERIE - MAISON — Boulangerie et maison à vendre, ainsi que bonne pratique, à cause de santé, au village de Grand-Mère, comté de Champlain, à bonnes conditions. S'adresser à T. Savoie. 101—2

CHEVAL — A vendre, un très joli cheval de buggy, pesant 1,050 livres, 7 ans. S'adresser N. Quintal et Fils, 113 rue des Commissaires. 102—1

CHEVAL — A vendre, cheval brun, pour promenade, garanti sain, 6 ans, 16 mains. S'adresser Dr Maurice, M. V., 1415 Ontario. 102—1

COMMERCE DE FERRONNERIES — A vendre, commerce de ferronneries et poêles, montant à $3,000.00, à des conditions très libérales. S'adresser à A. Lacoste et Cie, 1417 Ste Catherine. 102—1

CINEMATOGRAPHE — A vendre, cinématographe, avec derniers sujets de films, le tout en parfaite condition, on claire $100 par semaine facilement, avec cet appareil. Ecrire C. 953 "La Presse". 102—1

DIVERS — A vendre, jamais si bonne occasion : restaurant licence garantie, conditions $900, $400 comptant, balance dans quinze mois. Restaurant centre de la ville, recettes $250 par semaine, conditions $1,500 comptant, balance facile. Aussi licence d'hôtel transférable. Plusieurs magasins cigares, bonbons, différents prix. Epiceries, étaux de bouchers, hôtels de campagne. Ceux désirant vendre ou échanger leurs fonds de commerce, pourront s'adresser à mon bureau. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame.

HOTELS — Ceux désirant vendre ou échanger hôtels, magasins, épiceries, propriétés, pourront s'adresser en toute confiance à mon bureau. Je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 102—1

DIVERS — A vendre à sacrifice, voitures d'hiver et d'été, ainsi que harnais, aussi des jeunes chiens cocker spaniels, pure race. S'adresser au No 1138 de Montigny. 102—1

ETAL DE BOUCHER — A vendre, à moitié prix, pour cause de mortalité, un étal de boucher avec clientèle choisie, aux Nos 308 et 310 Rachel. S'adresser sur les lieux ou 1209 Saint-Denis. 102—1

KODAK — A vendre, un magnifique kodak tout neuf, avec accessoires. S'adresser 204 rue Fullum. 102—1

LAMPE A GASOLINE — Venant d'être lancée sur le marché, nouvelle lampe à gazoline Peerless. La plus facile à allumer, et celle qui donne le plus de satisfaction. Défie toute concurrence. Les agents peuvent faire beaucoup d'argent en la vendant. Peerless Lamp Co, 278 Railway Exchange, Bldg., St Louis, Mo. 15—s—n

MAGASIN — Beau magasin de cigares, sur une grande rue, faisant de bonnes affaires, le propriétaire ayant une position de voyageur, vendra bon marché et conditions faciles. Ecrire à R., 1524 "La Presse". 102—2

MAGASINS DE CIGARES, BONBONS, — A vendre, 5 magasins cigares, bonbons, prix $150, $175, $200, $400, $600, une salle à dîner, 150 repas par jour, prix $350, épiceries, propriétés, argent à prêter. S'adresser J. Castelli, 1572 Notre-Dame. 102—1

ORGUE — A vendre, un orgue, ouvrage neuf, clavier et pédalier dix registres, 5 jeux complets, marque de combinaison courber, trémolos, pédales de combinaison, magnifique caisse, tuyaux de façade ornementés d'or et couleurs. N'est-ce pas un ouvrage d'amateur ? S'adresser 1253 de Montigny. 102—1

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MANUFACTURE — A vendre, une manufacture de boîtes et valises, de grande capacité, faisant un chiffre d'affaires très élevé et bien établie, dans la ville de Québec. Adressez : Maître de poste, Batiscan, Qué. 101—3

PIANO — A vendre, piano cottage de haute classe, presque neuf, dernier dessin, à sacrifice, on a besoin d'argent immédiatement. 127C avenue Laval. 102—1

PIANO — A vendre, piano droit, tapis et tabouret, en bonne condition, un bargain, garanti, $38 comptant. 252 avenue de l'Hôtel de Ville. 99—4

PIGEONS — A vendre, pigeons Tumblers, pattes 4 pouces de longueur, couleurs solides très riches. Aussi Parlors Tumblers, première classe, très bon marché. S'adresser C. Morrier, 67 St Louis, Montréal. 102—1

POMPE A BRAS, A INCENDIE, pour municipalité ou manufacture, à vendre à bon marché. Cette pompe dite "Swan Neck" lance un jet d'eau d'une hose de deux pouces, à une distance de 125 pieds, ou une hauteur de 90 pieds. L'engin est neuf et garanti. C'est un bargain. S'adresser à John Martin, Sons et Co, 455 rue Saint-Paul, Montréal. 102—13

RESTAURANT — Occasion rare : A céder, le restaurant connu de tous, coin Côte Saint-Lambert et rue Craig. Prix très modéré. 3,6,8,10,13,15,17,20,22,24,27,29,31

VOLAILLES — A vendre, oeufs de volailles de race, ayant remporté les premiers prix à Montréal, Sherbrooke, Ottawa, Québec, etc., magnifique catalogue illustré, envoyé gratuitement. Dr J. H. Bastien, Rigaud, Québec. 102—1

VOLUMES — A vendre, en bloc, environ 250 volumes de romans, occasion exceptionnelle de bon marché. S'adresser 433 avenue de l'Hôtel de Ville. 100—2

$25.00 par paiements de $2 par mois, permettront de faire le choix de deux excellentes orgues à hanche en noyer. Son doux, action et caisse en parfait ordre. Lindsay-Nordheimer Co, 2366 rue Sainte-Catherine. 102—1

$75.00 payables $3 par mois, procureront un piano Marshall et Wendell carré, d'un son doux : a été spécialement bien conservé et c'est un bargain pour le prix. Lindsay-Nordheimer Co, 2366 rue Sainte-Catherine. 102—1

$100 à $4 par mois pour un joli petit piano droit en bois de rose. Son doux et en bon ordre. Lindsay-Nordheimer Co, 2366 rue Ste Catherine. 102—1

$250 à conditions faciles de paiements pour le choix de deux splendides pianos droits de Estey et Co, New-York et Gerhard, Heintzman Co, Toronto. Nous pouvons garantir aux acheteurs que ces pianos sont des bargains pour le prix demandé. Lindsay-Nordheimer Co, 2366 rue Sainte-Catherine. 102—1

HOTELS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTELS, RESTAURANTS LICENCIES. — A vendre, occasion unique, restaurant licencié, établi depuis 12 ans, profits nets par semaine, $20, prix $900, conditions $400 comptant. Petit hôtel tout meublé, prix $900. 6 autres restaurants, licence garantie, depuis $1,200 à $4,000. Les personnes qui désirent s'établir, adressez-vous à J. Castelli, 1572 Notre-Dame. Aucune commission à payer. 102—1

HOTELS, RESTAURANTS LICENCIES, ETC. — A vendre, pour $800, $900, $1,000, $1,200 en montant, $300, $400, etc., comptant, balance facile, chances sans précédent. Epiceries depuis $220, magasins cigares, bonbons, confiseries, etc. Propriétés, lots, terres à échanger. Acheteurs, commençants ou vendeurs, désirez-vous satisfaction ? voyez Dagenais et Cie, 505 Craig. Aucune commission. $14,000 à prêter. 102—1

HOTEL A VENDRE — Le magnifique hôtel situé à Boucherville, accommodations avantageuses, en vente pour cause de maladie, conditions faciles, pour tous renseignements, s'adresser à Desmarteau et Normandin, 1608 Notre-Dame. 96—n

RESTAURANT — A vendre, pour cause de santé, un restaurant licencié, faisant de bonnes affaires. S'adresser au No 1802 rue Sainte-Catherine. — Mme A. Labelle. 102-1

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS — A vendre, plusieurs maisons en bois et brique, à deux étages, deux logements par côté, prix $1,100, dont $200 comptant, balance $10 par mois. Georges Meunier, 192 Rivard. 100—4

MAISON — A vendre, $4,600, maison neuve, en brique, 14 logements. J. A. Charland, 1618 Notre-Dame. 286—n

NOS 543-543A rue Beaudry, près rue Ontario, terrain 19 x 100. Deux logements. Prix $1,900. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame.

VOICI UNE CHANCE — No 137 rue Dufferin, terrain 25 x 80, deux logements, prix seulement $1,000. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame.

UN MAGNIFIQUE CHEZ-SOI — No 172 rue Beaudry, près rue Dorchester, maison 25 x 48, terrain 34 x 75. Cette propriété est en ordre de première classe. Prix $4,200. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame.

NOS 285-287-289-291 rue Amherst, près rue Ste Catherine, terrain 42 x 70, quatre logements, loyer annuel $600. Prix $6,300. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame.

NOS 373-375 rue Beaudry, terrain 42 x 75, loyer annuel $300. Prix $3,000. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame.

NOS 276 à 290 rue Champlain, 4 cottages et 6 logements, terrain 112 x 113, loyer annuel $720, prix $7,000. Hypothèque $5,000 à 5½ pour cent. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame. 102—1

PROPRIETES A VENDRE — Voici un placement de 10 pour cent. — Nos 363 à 369½ rue Visitation, terrain 72 x 69, douze logements, loyer annuel $672.00. Prix $6,000. Il y a une hypothèque de $3,000 à 5½ pour cent, qui pourra rester sur la propriété. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame.

NOS 20, 22, 24, 26, rue Iroquois, près de l'avenue Delorimier, terrain 44 x 105, 6 logements. Loyer annuel $522.00. Prix $5,200. Cette maison est neuve et bien finie. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame.

VOICI UNE PROPRIETE A BON MARCHE — No 117 rue Dufferin, terrain 25 x 80, deux logements. Prix $1,200.00. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame.

NOS 600, 602, 604, avenue Laval, terrain 65 x 65, 6 logements. Loyer annuel $444. Prix $5,000. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame.

NO 307 rue Visitation, 2 logements, terrain 38 x 70. Prix seulement que $1,700.00. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame.

NO 510 rue Sanguinet, angle de l'avenue des Pins, un beau cottage, prix seulement que $1,800. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame. 97—n

PROPRIETES — Rue Berri, près rue Dubord, deux superbes maisons, façades en pierre de taille, quatre étages, fournaise, etc., etc. Prix $5,250.00 chacune. Sans contredit ces propriétés sont les meilleur marché de tout le quartier, car la construction seule d'un de ces immeubles, coûterait le prix demandé pour le tout, c'est-à-dire que le terrain se trouve donné pour rien. A. Roberge, 41 St Jacques. 102—1

PROPRIETES A VENDRE — $2,350, 65 à 69 rue Dominion, un gros pâté de maisons en brique à trois étages, contenant trois logements. Intérêt, au delà de 10 pour cent par année.

$2,300 — 560-564 avenue Laval, quatre logements en brique avec hangar et écurie lambrissés en tôle. Lot 35 x 72.

$3,000 — 36 et 38 rue Arcade, deux maisons en brique, fondations en pierre, lot 26 x 83, avec une façade sur la rue Emilie de 26 pieds.

$3,200 — 122-124 rue Centre, quatre logements en brique et une maison détachée, lot 40 x 120 pieds, le tout bien loué.

$1,600 — 197 et 199 rue Rivard, deux logements en brique. Lot 20 x 75.

$3,800 — 56-62 rue Rivard, six logements en brique, fondations en pierre. Loyer $38 par mois.

$4,000 — 62 rue Cadieux, grand édifice en pierre et brique à deux étages, convenable pour fabrique, avec grande cour, hangar et écurie. Terrain 42 x 80 pieds.

$4,000 — 195-199 rue Saint-Hippolyte, grand bloc en brique de quatre logements, 3 étages et soubassement. Loyer annuel $500. Lot 48 x 72.

Aussi maisons à louer dans toutes les parties de la ville.

S'adresser à la Montreal Loan and Mortgage Co, 1763 rue Notre-Dame, coin de la rue Saint-Jean. 102—1

PROPRIETE — A vendre, ruelle Mathieu, Nos 273 à 279, bois et brique, 4 logements, loyer annuel $192.00, prix $900.00, $300.00 comptant. S'adresser à Théophile Girouard, 156A Ste Elizabeth. 102—1

PROPRIETES — A vendre, deux terrains vacants, de 50 x 100 pieds, sur la rue St Urbain, situés, l'un entre les rues St Louis et Fairmount, l'autre passé la rue Fairmount. S'adresser à P. E. Rouillier, 593 rue Craig. 102—1

SIROP D'ERABLE — Les familles peuvent recevoir directement de la sucrerie de Rigaud, leur provision de sirop d'érable, à 90c, sur commande immédiate, par carte postale, de Léry Macdonal, Rigaud, Qué. 102—4

PROPRIETE — Propriété à vendre, Nos 413 à 417 rue Grand Tronc, beau bloc en brique solide, de 6 logements, terrain de 48 à 120. Tout loué pour le printemps. Conditions faciles. S'adresser No 432 rue Plessis. 24,3,10,17

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETE — A vendre ou à échanger pour une maison de ville, belle résidence à St Hilaire, sur le bord du Richelieu, améliorations modernes, terrain, arbres fruitiers, près de l'église et de la station. S'adresser à I. C. B., St Hilaire, village. 17,24,3

PROPRIETE — A vendre, rue St Timothée, Nos 460 et 462, bois et brique, 2 logements, loyer annuel $144.00, prix $1,500.00, conditions de paiements faciles. Théophile Girouard, 156A Ste Elizabeth. 102—1

COTTAGES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

COTTAGE — A vendre, cottage en pierre, 207 avenue Laval, cour, lot vacant, écurie huit places, chambres pour harnais et cocher, remise et boutique de menuisier. Prix $4,800, possession immédiate. O. LaBadie, notaire, 15 Côte St Lambert, Montréal. 102—1

TERRE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

TERRE — Terre à vendre, à l'encan public, le 24 mars, sur les lieux, une magnifique propriété de 168 arpents, avec maison en brique, trois granges, etc., appartenant à Dame veuve Comeau, et située dans la paroisse de St Blaise, autrefois Grande Ligne de l'Acadie. 19,21,24,26,28,3,5,7,10,12,14,17

TERRE — Terre à vendre, louer, échanger, à Ste Dorothée, sur la rivière, avec maison, grange et verger, bas prix, peu comptant. Propriétaire, 647 Cadieux. 102—1

TERRE — A vendre, 120 arpents, terre située à Ste Lucie, à 4 milles de Ste Agathe, dont 60 arpents propres à la culture, avec belle sucrerie, maison et grange et environnée de deux lacs. Conditions faciles. Adressez O. L., 235 Ste Elizabeth, St Henri. 3,10

TERRE A VENDRE — Ferme. A vendre, à Ste Anne de Bellevue, à bonnes conditions, une ferme améliorée avec ou sans machines agricoles, animaux, au gré de l'acheteur. Pour conditions, s'adresser à L. J. Boileau, notaire, 58 rue St Frs.-Xavier, Montréal, ou sur les lieux, à Damase Legault. 102—1

TERRE — A vendre ou à échanger, pour fonds de commerce ou propriétés de ville, la plus belle terre du Sault au Recollet, subdivisée en lots et traversée par le chemin de fer électrique. S'adresser à Marcotte Frères, 39 rue St Jacques. 66—s—n

TERRE — A vendre, une terre avec bâtisses et un beau bois, $200. S'adresser à C. D., Ste Adèle, comté Terrebonne. Demandez circulaire. 94—12

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — Prêts négociés sur bonnes propriétés de ville et polices d'assurance, intérêt 5 à 6 pour cent. F. X. Major, chambre 1, No 207 rue St Jacques. 102—1

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, bois franc, $1.25. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Bell 1337 ; tél. Marchand, 131. 94—26

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up, 2553. 186—n

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. Marchands, 231. 31—n

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Blocs, $1.25 ; slabs sciées, $1 le voyage, livrés à domicile. Leclaire et Bruneau, 1334 Ontario. Téléphones : Bell Est 1095 : Marchands, 150. 173—n

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAUSSURES — Perdu, une paire patins avec chaussures. Récompense en les remettant au No 639 rue Cadieux. 102—1

CASQUE — Perdu, en face de "La Presse", jeudi après-midi, un casque loutre naturelle. Récompense en s'adressant à Roméo Houlé, 141 rue St Jacques. 102—2

CHIEN — Perdu, chien lévrier, licence de la ville sur le collier, répondant au nom de Tom. Récompense au No 261 rue Cadieux. 102—1

CHIEN — Perdu, un chien fox terrier, poil doux, taches noires et tan sur la tête et une tache noire sur un côté ; il portait un collier en cuir orné de cuivre. La personne qui le ramènera au No 466 rue Guy sera libéralement récompensée ; celle qui le détiendra sera poursuivie. 100—3

PORTE-MONNAIE — Perdu, hier matin, sur la rue St Jacques, en face des bureaux de "La Presse", un porte-monnaie. Récompense en le rapportant à P. H. Raby, 2513 Notre-Dame. 102—1

VOILE — Perdu, mardi, à 11 heures de l'avant-midi, un voile de deuil, au coin des rues St Denis et Ontario. La personne qui le rapportera au No 449 rue St Denis, sera récompensée. 102—1

PERSONNEL

20 mots, 40 cents ; 2 cents par mot extra.

PERSONNEL — Une modiste brevetée des écoles de coupe de New-York a ouvert un atelier au No 421a rue Saint-Laurent, coin Sherbrooke et Saint-Laurent. 102—1

PERSONNEL — Etoile merveilleuse qui guérit tous maux, elle promet de s'en servir pour soulager les souffrances et guérit toutes personnes qui auront confiance en elle. S'adresser 445 rue Amherst. 102—1

DIVERS

ARGENT — On demande à emprunter $2,000 sur première hypothèque, sur propriété au centre de la ville. Particulier, préféré. Ecrire à F., 1375 "La Presse". 102—1

COFFRE-FORT — On demande à acheter un grand coffre-fort de seconde main. S'adresser au No 1423 Ste Catherine. 102—1

DIVERS — Pension pour dames, sous la direction d'un médecin, strictement privée, prix modéré. Pour plus d'informations, s'adresser 163 Amherst. 4,5,11,18,25,4

ECHANGERA HOTELS, PROPRIETES. — 3 hôtels pour propriétés, acceptera une terre, 10 propriétés pour hôtels, épiceries ou autre, 2 salles à dîner, Boutique de barbier, $150 valant $300. Etal de boucher, etc. Dagenais et Cie, 505 Craig, coin St Laurent. 102—1

INVENTIONS — On paie argent comptant pour toutes inventions acceptables ou désirables ; dites si elles sont brevetées. Adressez The Patent Record, Baltimore, Md. 31—n

LECONS DEMANDEES — Un jeune homme étranger, demande des leçons de conversation en français, d'une demoiselle bien élevée. Ecrire V., 1522, "La Presse". 102—1

MME A. LEFRANCOIS — Garde-malade pour dames, pension confortable et les soins des meilleurs médecins ; strictement privée. Conditions faciles, 381 rue Saint-Laurent. 102—1

MME POULIN — Garde-malade pour dames, pension confortable, soins des meilleurs médecins. Strictement privée. Conditions faciles, 171 Montcalm. 102—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et aux âmes du purgatoire, pour grâce obtenue. — S. J. A. 102—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour guérison obtenue avec promesse de publier. — Evangéline T. 102—1

TABLE-MACHINES — On demande à acheter une table de moteur électrique et moulins à coudre pour fins manufacturières. Se présenter au No 212 rue Saint-Laurent, dernier étage. 102—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 13014. — C. Chappell, demandeur, vs A. Marsh, défendeur. — Le 12e jour de mars 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 117 rue Lusignan, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un cheval, etc. Conditions : Argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 2 mars 1900. 102—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 945. — H. Emond, demandeur, vs S. Bourassa, défendeur. — Le douzième jour de mars 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 427 rue Panet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J. Alm. Renaud, H. C. S. Montréal, 2 mars 1900. 102—1

COLONNE E. R. GAREAU

A VENDRE sur rue St André, maison à deux logements avec devanture en pierre, grandeur de la bâtisse 23 x 35, avec rallonge de 12 x 10, deux étages, grandeur du terrain 23 x 94, ac ruelle. Prix $2,100.00. Termes de paiement $1,000.00 comptant, balance à 6 pour cent.
E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

A VENDRE sur bord de la rivière Richelieu, à 20 mill de Montréal, jolie résidence contenant 8 appartements, avec environ 40 arpents de terre, situés à proximité du dépôt et de l'église. Prix $4,000.00. Termes de paiements faciles. Cette propriété est une des plus belles de l'endroit et a un front de 4 arpents sur la rivière.
E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

A VENDRE sur l'avenue Metcalfe, St Henri, maison à deux logements, avec comble, grande cave de pieds de hauteur, la bâtisse mesure 25 x , grandeur du terrain 25 x 92, avec ruelle. Cette propriété est en parfait ordre et est située à proximité du couvent et de l'église. Loyer actuel $228.00. Prix $2,200.00. Termes de paiements $1,200 comptant, balance à 6 pour cent. Cette propriété est offerte à ce prix pour 8 jours seulement.
E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

A VENDRE sur la rue St André, près de l'église des Pères du Saint-Sacrement, jolie maison à deux logements avec devanture en pierre, grandeur de la bâtisse 20 x 36, avec rallonge à deux étages 12 x 10, grandeur du terrain 20 x 94, avec ruelle. Prix $1,900.00. Termes de paiements $400 comptant, balance à 6 pour cent.
E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

A VENDRE sur la rue Germain, Hochelaga, maison neuve construite à deux étages, avec devanture en pierre, contenant deux logements de six appartements et passage, bain, w.c., gaz. Grandeur de la bâtisse 25 x 40. Grandeur du terrain 25 x 94, avec ruelle. Prix $2,000.00. Termes de paiements $600.00 comptant, balance à 6 pour cent. Loyer $216.00 par année.
E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

AVIS

Les personnes qui ont des propriétés à vendre feront bien de s'adresser à notre bureau. Nous chargeons une Commission qu'en cas de vente seulement.

E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame.

A VENDRE sur la rue Waverley, Montréal Annexe, chic cottage en pierre et brique solide, contenant neuf appartements, chauffé à fournaise à eau chaude. Prix $800.00. Termes de paiements $800.00 comptant.
E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

A VENDRE au village Saint-Jean-Baptiste, maison en brique contenant quatre logements, grandeur de la bâtisse 44 x , construite à deux étages, grandeur du terrain 44 x 70, avec ruelle, loyer $228.00. Conditions de paiements $500.00 comptant, balance $50.00 par année, avec facilité de faire de plus forts paiements.
E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

A VENDRE sur la rue Mentana, maison à deux étages, avec devanture en pierre, contenant deux logements de 6 et 7 appartements chacun, bain, w.c., gaz. Grandeur de la bâtisse 20 x 33, avec rallonge de 20 x 10, grandeur du terrain 20 x 96, avec ruelle. Prix $2,800.00. Termes de paiements $300.00 comptant, balance à 6 pour cent.
E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

A VENDRE sur la rue Ontario, propriété formant le coin de deux rues, contenant deux magasins et dix logements. Cette propriété a toujours été louée $143.00 par mois. Loyer actuel $1,458.00. Prix $18,050.00. On fera un échange pour une propriété de moindre valeur.
E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

A VENDRE sur la rue Amherst, vis-à-vis le parc Logan, maison en brique parfait ordre et bien construite, contenant plusieurs logements, grandeur du terrain 25 x 114, avec ruelle. Termes de paiements $1,500 comptant. Prix $3,700.
E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

AVIS

Les personnes qui désirent vendre leurs propriétés sont priées de s'adresser à notre bureau entre les heures de 9 à midi. Satisfaction garantie.

E. R. GAREAU

1511 Rue NOTRE-DAME,

(Entre les rues Gosford et Bonsecours.) 102—1

BEAUX BUREAUX A LOUER

Dans la nouvelle bâtisse de LA PRESSE, coin de la rue St Jacques et de la Côte St Lambert, chauffés à la vapeur et éclairés à la lumière électrique, avec ascenseurs, toutes les améliorations modernes. S'adresser au Bureau de LA PRESSE. 69—n

TERRAIN A VENDRE

Un beau terrain comprenant trois lots de 22 x 9 chacun, situé sur la rue St Denis, près de la rue Mont Royal. Conditions faciles. S'adresser à T. 1339, bureau de La Presse. n

Belle résidence à louer chauffée à l'eau chaude, No 850 St Denis, coin Duluth. 11 appartements, caves. S'adresser au bureau de LA PRESSE. 86—n

MAGASIN

A louer, No 520 rue Craig, magasin occupé actuellement par MM. Biouin, Desforges et Latourelle. S'adresser à Macintosh & Hyde, 157 rue Saint-Jacques. 99—5

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 437. — J. Hébert, demandeur, vs Joseph Robert, défendeur. — Le douzième jour de mars 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, aux Nos 595 et 595 rue Saint-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage et effets d'épicerie, etc. Conditions : Argent comptant. J. A. Renaud, H. C. S. Montréal, 2 mars 1900. 102—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 11179. — J. Miller, demandeur, vs Dme M. Gagnon et vir, défendeurs. — Le douzième jour de mars 1900, à deux heures de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 485½ rue Craig, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions : Argent comptant. J. A. Renaud, H. C. S. Montréal, 2 mars 1900. 102—1

BULLER A LADYSMITH

Il télégraphie qu'il n'y a plus de trace de Boers autour de la ville assiégée

ROBERTS RENCONTRE UN CORPS DE 6,000 BOERS QUI, CROIT-ON, MANŒUVRE POUR ATTIRER LES ANGLAIS DANS QUELQUE PIÈGE

Le général Gatacre fait une reconnaissance en force et rencontre les Boers en grand nombre vers Stormberg

HOMMAGE A CRONJE — QUELQUES ANECDOTES L'OPINION RUSSE ET ALLEMANDE—LETTRES D'AFRIQUE

Les Anglais de Londres font une manifestation contre la guerre — Un secret d'Etat pour les Colonies

Londres, 3 — 2 h. 30 a.m. — Le Bureau de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Buller :

"Ladysmith, vendredi, 2 mars, 6 h. 30 p.m. — Je constate que la défaite des Boers est plus complète que je ne l'osais espérer. Toute la région est libre."

Londres, 2.30 a.m., 3 — Le bulletin de Buller, envoyé de Ladysmith, ajoute ce qui suit :

"Il n'y a plus de Boers dans le district, et, excepté à la partie la plus élevée du défilé de Van Reenens, où l'on aperçoit plusieurs bourgeois, je ne trouve aucune trace d'eux.

"Leur dernier convoi est parti de la gare de Modder Spruit, à une heure, hier, et ils ont fait sauter le pont. Il y a six jours ils ont chargé leurs fourgons et les ont conduits au nord de Ladysmith, de sorte que nous n'avons eu aucune chance de les intercepter, mais ils ont laissé une abondance de munitions de toutes sortes, troupeaux, foin, fournitures de camp, etc. Ils ont emporté tous leurs canons moins deux."

PAS TOUS POUR LA GUERRE

Londres, 3 — Une foule immense a brisé les portes de l'Exeter Hall, à Londres, où l'on tenait une réunion de protestation contre la continuation de la guerre.

L'on a résisté aux assaillants et il s'en est suivi une bataille en règle. La force de la police fut mandée et l'on réussit à rétablir le calme.

Les loyalistes marchèrent ensuite vers le War Office en chantant "Rule Britannia".

Après la lutte des policemen avec la foule, à Exeter Hall, des marques du combats étaient visibles dans la rue.

DES SECRETS D'ETAT

Londres, 3—Une dépêche au "Daily Mail, de Sydney, Nouvelles-Galles du Sud, annonce ce qui suit :

L'on répand la nouvelle que le premier ministre a reçu, il y a quelques jours, un câblegramme de Chamberlain, portant la marque "confidentiel", avec prière de communiquer son contenu aux autres premiers ministres.

Une réunion secrète des cabinets a été convoquée dans toutes les colonies, afin de mûrir le contenu de cette dépêche.

Le premier ministre des Nouvelles-Galles du Sud a demandé à M. Chamberlain de vouloir bien lui permettre de publier le texte du câblegramme. Le secrétaire d'Etat a répondu que le "War Office" se consultera à ce sujet.

Londres, 3 — 4. 15. — Lord Roberts est à Osfontein, à six ou huit milles de Paardeberg, où 5,000 ou 6,000 Boers lui barrent la route. Ce n'est probablement qu'un corps en reconnaissance prêt à se replier sur des positions retranchées à la moindre alerte et il est douteux qu'il reçoive des renforts de Ladysmith et d'ailleurs. Quoi qu'il en soit, les dépêches ajoutent que Lord Roberts est en mesure de faire face à tout événement.

L'Osfontein, Lord Roberts télégraphie ce qui suit au War Office, en date du 2 mars, 4.15 h. p. m. :

"Je reviens d'une courte et rapide visite à Kimberley. J'ai constaté avec plaisir l'enthousiasme qui règne au milieu de la population et le soin dont elle prend des malades et des blessés. Tous les édifices publics ont été convertis en hôpitaux et nos soldats sont installés aussi confortablement que possible.

"J'ai été frappé de la façon amicale avec laquelle les Boers blessés fraternisent avec les soldats anglais et s'entretiennent de la campagne.

"Il me fait plaisir de voir avec quel empressement nos soldats ont partagé leur ration avec les prisonniers Boers avant leur départ pour la rivière Modder. Quelques-uns des prisonniers tombaient d'inanition.

RECONNAISSANCE

Osfontein, 2 — On connaît définitivement la position des Boers. Ils sont à quatre milles du front de l'armée anglaise, leur gauche appuyée à un kopje élevé et leur droite à la rivière. Les forces Boers sont estimées à cinq ou six mille hommes.

La pluie tombe à verse et la nature du veldt s'améliore, nos soldats sont en bonne santé bien qu'ils furent à la demi-ration pendant quinze jours.

Une légère escarmouche a eu lieu hier à six milles au sud-ouest : le colonel Remington a eu un cheval tué sous lui. Les forces Boers qui menacent notre front sont, paraît-il, commandées par les généraux Botha, Delarey et Dewet. Ils attendent des renforts du Natal.

Les canons capturés à Paardeberg ont été amenés ici. Les fusils capturés portent pour un grand nombre des inscriptions tirées de l'Ecriture, par exemple : "Le Seigneur fortifie cette arme".

GATACRE VS LES BOERS

Le général Gatacre a fait une reconnaissance en force dans la direction de Stormberg, hier. Les Boers lui ont opposé le feu de deux canons, pendant que l'artillerie anglaise, de son côté, lançait quelques boulets sur les camps de l'ennemi.

HONNEUR AUX CANADIENS

Londres, 3 — Le "Temps" publie la note suivante en date de Paardeberg, mercredi :

"On ne comprendra jamais comment le général Cronje, bien qu'il soit reconnu comme un génie militaire, ait pu maîtriser et obtenir obéissance de la horde d'indisciplinés qui ont retraité avec lui, quand nul n'ignore que les autres généraux boers ont été impuissants à conduire plus de la moitié de leurs commandos de Ladysmith à Paardeberg.

Burnham, un soldat américain, qui a tourné autour du laager des Boers, pendant toute une nuit, dit que pas plus de 20 Boers ont déserté."

Le correspondant exprime son admiration pour les Canadiens, dont une compagnie se compose entièrement de Canadiens-français, sachant à peine la langue anglaise. Il mentionne tout particulièrement le colonel Otter, le lieutenant-colonel Kincaid et les capitaines MacDonnell, Stairs et Bolleau, comme officiers d'une bravoure à toute épreuve.

CRONJE ARRIVE A SIMONSTOWN

Cape Town, 3 — Le commandant Cronje, sa femme et sa suite, sont arrivés à Simonstown, hier. Il a été reçu par le général Sir Frederick Forestier-Walker et un représentant de Sir Alfred Milner, gouverneur de la Colonie du Cap. Le général Cronje a été immédiatement conduit à bord du croiseur de seconde classe "Doris."

Il n'y a pas eu de démonstration.

L'OPINION RUSSE

St Pétersbourg, 3 — Les journaux de cette ville expriment, comme ceux des autres pays, du continent, leurs regrets au sujet de la capitulation du général Cronje, et ils attaquent violemment la Grande-Bretagne. Ils déclarent que le Transvaal a parfaitement démontré ses droits à l'indépendance complète, avec un débouché vers la mer. En outre, les journaux disent que la meilleure aide pour les Boers serait de faire une diversion ailleurs contre la Grande-Bretagne, et maintenir que c'est le devoir de l'Europe d'intervenir et de "mettre fin à la plus infâme des guerres que l'Angleterre ait jamais entreprise dans un but de rapine."

HOMMAGE A CRONJE

Washington, 3 — Le représentant Fitzgerald, du Massachusetts, a fait signer aujourd'hui, par ses collègues démocrates, une dépêche, qui sera adressée au général Cronje. Jusqu'à deux heures, une trentaine de membres de la chambre des représentants avaient signé cette dépêche, dont voici le texte :

"Général Cronje, le Cap, Afrique du Sud.—Des membres de la chambre des représentants des Etats-Unis félicitent vos soldats et vous de l'héroïsme dont vous avez fait preuve en combattant intrépidement pour la défense des droits de l'homme."

Paris, 3 — "L'Intransigeant" a ouvert une souscription dans le but d'offrir une épée d'honneur au général Cronje.

L'OPINION ALLEMANDE

Berlin, 3 — La capitulation du général Cronje continue à intéresser la presse allemande. Presque tous les journaux reconnaissent aujourd'hui l'importance de cet événement. La "Gazette de l'Allemagne du Nord," organe officiel, dit au sujet de la situation :

"L'importance de cet événement se trouve moins dans le nombre des Boers faits prisonniers que dans l'initiative prise par les généraux anglais. Le résultat le plus défavorable pour les Boers au point de vue militaire est que, dorénavant et n'importe où sur la scène des hostilités, les Anglais leur feront la loi.

"Il est impossible pour le moment de se rendre compte jusqu'à quel point les Boers sont démoralisés; mais sans aucun doute, la démoralisation parmi eux est grande, surtout parmi les Boers de la Colonie du Cap. Jusqu'à présent, les dépêches ne disent pas si les pertes des Boers avant la capitulation ont été grandes. Si tel est le cas, la capitulation est plus préjudiciable à la cause boer qu'on ne le pense."

L'ETAT DU MAJOR PELLETIER

Ottawa, 3—Lord Minto a reçu ce matin, de Sir Alfred Milner, le câblegramme suivant.—Ville du Cap, 2 mars: "Sont gravement malades à l'hôpital, ici, de la fièvre entérique: 7,192, G. Finch; 7,648, G. B. Irwin; 7,341, capotal J. Grant, à l'hôpital de De Aar, 7,779, le caporal Lohman, blessé à la figure d'un coup de fusil; à l'hôpital de Modder River, G. McCallune, blessé. Mon aide-de-camp a visité, hier, à l'hôpital de Winberg, le major Pelletier, souffrant d'un coup de soleil et qui se rétablit rapidement. L'état du lieutenant Masson s'améliore aussi.

(Signé). MILNER.

Ottawa, 3 — Un télégramme reçu hier, annonce que le gouvernement impérial accepte l'offre du gouvernement canadien, de fournir une garnison à Halifax. Le Dr Borden a eu des entrevues avec le quartier-maître général et l'adjudant général, hier après-midi et un projet a été considéré, consistant en l'organisation d'un régiment composé, dont les détails seront donnés dans un jour ou deux.

On suggère de transférer à Halifax, ce qui reste de la R. C. R. I. de manière à la faire servir en même temps d'école et de garnison.

Ottawa, 3—Les parents et les amis possédant des photographies des soldats faisant partie des contingents canadiens sont priés de les remettre au ministre de la milice. Celui-ci les fera parvenir à Londres, où sans doute elles serviront à la publication de quelque travail d'importance, sur la guerre. Hier, le Dr Borden a reçu du haut-commissaire le câblegramme que voici :

"S'il vous plaît, envoyez-moi par le prochain courrier de bonnes photographies des soldats de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie des contingents.

Londres 3, 2.30. hrs a. m.—Lord Roberts télégraphie au War Office d'Osfontein, à la date du 2 mars, 4.15 hrs p. m.

"Je viens de faire une rapide visite à Kimberley. J'ai été très heureux de voir avec quel entrain on s'y occupe des malades et des blessés. Tous les édifices publics ont été convertis en hôpitaux, et les hommes ont été très bien installés.

"J'ai été frappé de la façon amicale dont les blessés des deux pays causent de la guerre.

"J'ai été charmé de voir nos soldats partager leurs rations avec les Boers, avant le départ de ceux-ci pour Modder River. Quelques-uns de ces pauvres garçons étaient très affamés, ayant beaucoup souffert de la faim dans leur camp."

QUELQUES ANECDOTES

Racontées par des correspondants de journaux anglais

New-York, 3 — L'"Evening Post" s'est fait adresser de Londres les anecdotes les plus typiques racontées par les correspondants de journaux anglais actuellement dans le Sud Africain. En voici quelques-unes qui méritent d'être signalées :

—Le correspondant du "London Telegraph" raconte que dans le voisinage de Colesberg, les ambulanciers ont un jour relevé un soldat anglais blessé à la tête. C'était un Irlandais. Le projectile qui l'avait atteint lui avait emporté la machoire inférieure, la langue et une partie de la machoire supérieure. Et cependant le blessé avait sa connaissance. Dès qu'il aperçut les ambulanciers à ses côtés, il traça avec son doigt sur le sable ce simple mot "water" (de l'eau). On se hâta de lui en apporter, mais comme il n'avait plus de langue ni même de bouche pour boire, il ne put arriver à étancher sa soif et mourut.

—Le correspondant du "London Spectator" raconte qu'à la bataille de Modder River, les troupes anglaises de première ligne s'apprêtaient à charger à la baïonnette sous un feu des plus meurtriers. Juste à ce moment, un soldat du régiment des Coldstreams aperçut à terre un petit miroir à moitié cassé. Il se saisit de la glace et s'y mira complaisamment en disant: "Bonjour, mon vieux ! nous ne nous verrons peut-être plus." Le miroir passait de main en main parmi les camarades, provoquant chez tous la même plaisanterie lugubre. L'instant d'après le régiment s'élançait à la mort.

—Le "Natal Witness" raconte qu'après la bataille de Colenso un Boer se mit à dépouiller un soldat anglais tué pendant l'action. Il s'était approprié tout ce que le mort avait dans ses poches et dans son sac, quand, tout à coup ses yeux tombèrent sur un crucifix d'argent que le soldat anglais portait à son cou, attaché par une chainette. Le Boer regarda fixement cet emblème religieux pendant quelques secondes, puis comme pris de remords ou de peur, il restitua précipitamment au cadavre tout ce qu'il lui avait enlevé et s'enfuit dans la montagne.

—Le correspondant du "Daily News" raconte que le lieutenant Ava, fils de lord Dufferin, fut tué d'une balle juste au moment où il s'apprêtait à descendre un tireur boer qui, depuis quelques minutes lui consacrait une attention spéciale. Le lieutenant était un compagnie de quatre autres officiers anglais près de Wagon Hill et le Boer, lui, était posté comme à l'affût sur une petite colline située à quelque distance. Lord Ava s'apprêtait donc à tirer sur le Boer quand il tomba à la renverse frappé d'une balle en pleine poitrine. Un deuxième coup de feu retentit venant du même franc-tireur et l'un des voisins d'Ava, le capitaine Fowler, fut atteint à son casque. Un troisième coup de feu et une autre victime tomba, le lieutenant Pakeman. Un quatrième coup de feu et ce fut au tour du lieutenant Hornibrook de tomber. Un cinquième coup de feu et le lieutenant Wales était blessé à la jambe. Pour combattre plus efficacement l'hémorragie, ce dernier s'était roulé sur le dos et se tenait la jambe en l'air ; il y reçut une nouvelle balle toujours du même tireur.

Le correspondant du "Daily News" ajoute que si les Boers sont de bons tireurs, ce sont aussi des farceurs de premier ordre. Nos plus grosses bombes, dit-il, prennent 30 secondes à toucher leur objet. Un jour que nous en lancions à tir régulier contre une position ennemie, nous pouvions voir avec nos longues-vues un Boer qui, debout sur ses retranchements, faisait mine de prononcer un discours avec force gesticulations. Eitôt que notre howitzer faisait feu, le Boer disparaissait comme par enchantement, pour reprendre son discours sitôt que la bombe avait fait explosion. Et le jeu s'est continué longtemps ainsi.

Encore du même correspondant, mais pour établir que de leur côté, les soldats anglais ne dédaignent pas à l'occasion s'amuser un peu de l'ennemi. C'était pendant le siège de Ladysmith; pour donner l'occasion au Boers de dépenser inutilement leurs munitions, le général White envoya à la faveur des ténèbres un détachement de soldats, construire sur un petit monticule, assez loin de la ville, un fortin de pierres et de cailloux, absolument inhabitable. Dès le lever du soleil, les Boers se mirent à le canonner sans danger pour les Anglais, puisque personne ne l'occupait. La nuit venue, un nouveau détachement s'en fut réparer les dégâts et donner au prétendu fortin l'apparence d'une menace sérieuse pour les Boers. Au retour du soleil, nouveau bombardement plus vigoureux encore que le veille. Le jeu eût pu durer très longtemps si les Boers ne s'étaient aperçus un jour qu'on se moquait d'eux.

Le correspondant de la "St James Gazette" raconte au sujet de Kitchener deux traits qui peignent bien l'homme. Quelqu'un s'avisa de lui demander quelques jours après son arrivée à Capetown s'il n'allait pas "réorganiser" le service des transports qui avait été très défectueux jusque là ; non, répondit Kitchener, je m'en vais simplement "l'organiser". Une autre fois un certain nombre d'officiers en congé à Capetown profitèrent de la présence du lieutenant de Roberts en cette ville pour lui donner un dîner à l'hôtel le plus fashionable. Kitchener s'y rendit et se fit rendre compte par chacun des convives des raisons particulières qui les retenaient ainsi éloignés de leurs régiments respectifs. Le résultat de cette petite conversation fut que plusieurs d'entre eux virent leur congé révoqué et durent dès le lendemain matin reprendre la route des avant-postes avec ce qu'ils comportaient de fatigues et de périle.

New-York, 3 — Le correspondant Londonnien de la "Tribune" adresse à son journal une étude sur la situation militaire actuelle dont voici la substance :

Le dégagement de Ladysmith est la conséquence logique des magnifiques combinaisons stratégiques, dont les premiers résultats ont été le dégagement de Kimberley et la capitulation de Cronje. La campagne de Lord Roberts est un magnifique spécimen de science militaire. Le vieux militaire a concentré ses 50,000 hommes en cet endroit inattendu et où l'ennemi était très faible. Le résultat de cette manœuvre a été d'obliger une partie des Boers du Natal, à abandonner leurs positions, d'où ils immobilisaient deux armées anglaises, et de permettre à Buller de balayer la rive sud de la Tugela, de briser, après une rude lutte, la ligne de défense boer et de dégager Ladysmith.

En même temps les troupes du général Clements, d'abord obligées de retraiter devant une puissante armée boer qui s'était concentrée au mauvais endroit, réoccupaient Rensberg et s'emparaient de Colesberg. En trois semaines la situation militaire a été transformée du tout au tout, grâce à une méthode scientifique et à la distribution des troupes aux endroits les plus faibles de la ligne adverse.

La concentration des troupes à la rivière Modder a provoqué directement le dégagement de Kimberley et la capitulation de Cronje, et indirectement le dégagement de Ladysmith et la réoccupation de Colesberg. La campagne de Roberts est une oeuvre de génie.

Il faut aussi rendre hommage à la ténacité et au courage de Buller. La garnison de Ladysmith a acclamé son sauveur, et il est difficile de dire qui mérite le plus d'éloge, de la garnison de White, ou de l'armée de Buller. Jamais le soldat anglais n'a fait preuve de plus de bravoure.

La garnison de Ladysmith a plus souffert de la maladie que de la bataille et pourtant elle a subi de rudes combats. Elle était à la dernière extrémité et les survivants ne pourront faire de service actif d'ici quelque temps. La garnison ne s'attendait pas à une délivrance aussi prompte. Au contraire, elle pensait encore avoir à combattre. L'ennemi a rapidement opéré sa retraite, immédiatement après la défaite de Pieter's Hill. La dernière bataille livrée pour la délivrance de Ladysmith a été héroïque.

On ignore encore quel sera le prochain mouvement de lord Roberts. L'énergie avec laquelle la colonne du général Clements a été poussée de l'avant semble indiquer qu'il est vrai que lord Kitchener a été envoyé au Sud avec des instructions spéciales. Les Anglais se sont emparés de Colesberg sans coup férir, alors que French avait manoeuvré pendant des semaines autour de la ville sans pouvoir l'occuper. Colesberg Junction a été occupé et ordre a été donné de marcher sur la rivière Orange. Colesberg a été un centre de désaffection boer, mais a reçu Clements avec enthousiasme. Plus à l'ouest, le brigadier-général Brabant marche de Jamestown sur la rivière, et les Hollandais du Cap jettent leurs armes et retournent sur leurs fermes. On s'attend à la prochaine évacuation de Colesberg, et le général Gatacre complètera alors la pacification du district hollandais situé près de la rivière Orange. De Mafeking on nous annonce que les Boers viennent de subir un nouvel échec et ont perdu 40 hommes.

Le War Office ne considère pas la campagne comme terminée et l'on va continuer à envoyer des renforts en Afrique. On ne sait pas ce que vont faire les Boers mais leur légation à Bruxelles annonce que Bloemfontein ne sera pas sérieusement défendue et que les troupes fédérées se concentreront dans les environs de Wyndburg.

Lord Roberts semble encore être à Paardeberg. Dans un discours aux Canadiens, il leur a attribué la plus grande partie du mérite dans les événements qui ont amené la capitulation de Cronje. Mercredi soir, les éclaireurs de Remington ont eu une escarmouche avec les Boers au nombre de 7,000, du côté de Bloemfontein. On ne connait pas le résultat de cette escarmouche.

Le colonel Albrecht, l'officier autrichien fait prisonnier avec Cronje, a déclaré au correspondant du "Standard" que la tactique suivie par les Anglais jusqu'à Magersfontein était stupide, mais il a loué les combinaisons stratégiques de lord Roberts, tout en blâmant Cronje d'avoir bloqué ses hommes dans un trou au lieu de leur faire occuper les kopjes.

Les dernières nouvelles de Kimberley disent que les Boers se livrent au pillage dans le district de Barkley West. Les estimés militaires présentés hier dépassent de £40,000,000 ceux de l'an dernier et pourvoient au maintient d'une armée de 450,000 hommes, soit 245,147 hommes de plus que l'an dernier.

LETTRE D'AFRIQUE

On nous communique la lettre suivante :

Camp Belmont, 19 janv. 1900.

Mon cher Dr et ami,

J'ai cru devoir vous adresser quelques mots en considération des bons rapports d'amitié qui ont toujours existé entre nous.

La situation devient monotone ici, où nous sommes depuis si longtemps.

7 décembre. — Nous sommes tenus occupés, mais nous voudrions aller au feu. Nous espérons que nous délogerons bientôt. Notre service consiste en gardes d'avant-postes, pour éviter les surprises d'ennemis. Ce n'est pas très gai. La chaleur nous fond et la poussière nous aveugle, mais nous sommes tous en bonne humeur. Je suis subalterne de Jos. Pelletier, et décidément, il n'aime pas le pays. Il préférerait se voir, par ces chaleurs, à Laprairie, Labelle ou encore mieux Montfort. Nous sommes un nombre d'officiers canadiens suffisant pour se dilater la rate de temps en temps, de temps à autre. Nous vivons mieux qu'au Yukon, quoiqu'il y ait toujours un assaisonnement de sable trop prononcé dans nos mets, nous pouvons nous procurer quelques douceurs plus facilement et à meilleur marché.

Chaque tente d'officiers a son mess séparé, et comme notre cuisine se fait avec celle des hommes, ce n'est pas très satisfaisant, mais nous ne nous en tirons pas encore trop mal. Il est fortement question d'organiser un mess général, ces jours-ci. Nous ne savons pas encore combien de temps nous serons ici.

Nous ne sommes qu'à 22 milles de Modder River, et les nouvelles du front nous arrivent bien indirectement. Il pourrait bien se faire que d'ici nous avancions sur Bloemfontein. Il faudra faire le trajet à pied.

LOUIS LEDUC.

Londres, 2 — Les journaux du matin, dans leurs articles de fonds, ne parlent plus que des succès futurs de l'armée anglaise. Les revers du général Buller sont oubliés. Ses erreurs sont pardonnées, bien que l'on reconnaisse généralement que la délivrance de Ladysmith est dû principalement aux opérations de lord Roberts.

Hot Springs, 2 — Dan. A. Stuart, représentant le gérant de Jack Root, a signé un contrat pour une bataille entre Root et Tommy Ryan. La bataille aura lieu dans trois mois devant le club, offrant les meilleures conditions. Il y aura en outre un pari de $3,500 à $5,000.

LE SIEGE DE MAFEKING

New-York, 3 — Une dépêche de Bruxelles dit que des renseignements, de source boer, apprennent que le siège de Mafeking est levé et que les Boers abandonnent, par stratégie, les hauteurs qui commandent cette ville.

Londres, 3 — La population croit que cette dépêche est vraie et se réjouit de nouveau. Mafeking étant la troisième ville délivrée depuis quelques jours.

Save time-not dirt, use Pearline

LA MAISON MARCHAND

1869 et 1871

RUE NOTRE-DAME

POUR LUNDI

Comme un grand nombre de personnes n'ont pu sortir Vendredi et Samedi vû la tempête, nous avons décidé de faire de

LUNDI, le 5 MARS UNE GRANDE VENTE SPECIALE

Argent remis et passage de tramway payé à toute personne qui nous rapportera des marchandises qui ne leur auront pas donné satisfaction.

VOYEZ POUR LUNDI

Département de la Confection

90 jupes en drap, braidées, noires et couleurs, coupe garantie, notre prix était de $2.39, prix de vente spécial..... $1.09

50 jupes en plaid tout laine, beau choix dans les couleurs, prix de vente spécial..... $1.49

50 jupes en étoffe de couleur, valant $2.50, spécial.. $1.39

25 jupes en broché noires, valant $4.50, pour..... $2.75

Réduction semblable sera faite sur toutes nos jupes, tels que serge, crépon, alpaga, broché, etc., etc.

BLOUSES BLOUSES

25 douzaines de blouses en sateen noir, prix 75 cents, vente spéciale..... 39c

Nos blouses de $1.00..... Pour..... 69c

5 doz de blouses en silkette de couleur, pour être vendues. 29c

Profitez de cette vente pour acheter nos Blouses en sateen, satin, soie et soie de fantaisie de toutes sortes.

10 pièces de broché soie et laine, prix ordinaire 60c, pour 39c

5 pièces Alpaga noir, tout laine, 50c, pour..... 39c

10 pièces de Cachemire noir, ligne populaire de 55c. Spécial..... 39c

Impossible d'énumérer ici toutes les marchandises offertes dans ce département, telles que Bengaline, Alpaga, Hop Sacking, Crépon, Broché, etc, etc.

Fournitures de Maison

50 paires de rideaux en net blanc, 2½ verges de longueur. Spécial..... 19c

90 paires de rideaux, 3½ verges de longueur, $1.50..... 79c

50 paires de rideaux en damas, dessin magnifique, 42 pouces de largeur, notre prix était $4.00, la paire.. $2.29

100 paires de rideaux en chenille, toutes les couleurs, la paire à..... $2.39

50 paires de rideaux en chenille, 42 pouces de largeur, la paire à..... $2.69

Réduction considérable dans les damas, cretonne, etc.

C'est Toujours Utile

1 caisse d'Indienne en coupon sera vendue Lundi, la verge à.. 2 3/4c

75 Plantes de toutes sortes, ces plantes sont naturelles, préparées avec une composition qui conserve leur verdure si bien qu'on les croirait vivantes.

25 palmes, 34 pcs de hauteur, avec jardinière, lundi $1.50

25 plantes, palmes et autres, 50 à 72 pcs de hauteur, valeur réelle $8.00 à $10.00, avec jardinière, lundi..... $3.50

1 balle de bon coton jaune, 36 pouces de largeur, tant qu'il y en aura, la verge..... 4c

Aux Grosses Personnes

Durant cette vente de lundi, nous vendrons 25 douzaines de corsets dans les numéros de 30 à 36, valant $1.00, pour..... 49c

50 douzaines de paires de gants en cachemire ouaté, valeur réelle 30c, pour..... 17 1/2c

La balance de nos manteaux devra s'écouler lundi.

15 manteaux en Beaver drab pâle, avec corde, dernière mode. Prix $7.40. Lundi..... $3.49

Tous les manteaux de mode de l'an dernier seront vendus à 99c

50 manteaux noirs, drab, bleu, etc., seront sacrifiés lundi.

Pour un centin nous donnerons :

1 papier d'aiguilles, tous les numéros, pour..... 1c

1 douzaine d'agraffes..... 1c

1 paquet de broches à cheveux.. 1c

1 papier d'épingles..... 1c

1 pièce de galon pour..... 1c

Etc., Etc., Etc.

M. MARCHAND

1869 et 1871

RUE NOTRE-DAME

Envoyé Gratis AUX HOMMES

Un Remède des plus remarquables qui ramène promptement la vigueur perdue chez les Hommes.

Un paquet d'essai gratuit envoyé par la poste à tous ceux qui écriront.

Des paquets d'essai gratuits du plus remarquable remède seront expédiés par la poste à tous ceux qui écriront au State Medical Institute. Ils ont guéri tant d'hommes qui, pendant des années, avaient lutté contre les souffrances mentales et physiques dues au manque de vitalité que l'Institut a décidé de distribuer gratuitement des paquets d'essai à tous ceux qui écriront. C'est un traitement doniestiques et tout homme souffrant de faiblesse, résultant d'erreur de jeunesse, perte prématurée de force et de mémoire, faiblesse dorsale, peut maintenant se guérir chez lui.

Le remède semble produire des effets particulièrement bienfaisants et agir directement sur les parties affectées, donnant la force et le développement où ils sont nécessaires. Il guérit tous les maux et troubles dus à l'abus des lois naturelles et il a remporté un succès complet dans tous les cas. Une demande adressée au State Medical Institute, 752, Edifice Elektron, Ft Wayne, Ind., disant que vous voulez avoir les paquets d'essai gratuits, sera promptement accordée. L'Institut est désireux d'atteindre cette grande classe d'hommes qui sont incapables de quitter la maison pour se soigner, et l'échantillon gratuit leur permettra de constater combien il est facile de se guérir de faiblesse sexuelle quand on se sert de remèdes appropriés. L'Institut ne fait aucune restriction. Tout homme qui écrira recevra un échantillon gratuit, soigneusement cachetté dans un paquet ordinaire, de sorte qu'il n'y a rien à craindre d'embarrassant ou sous le rapport de la publicité. Les lecteurs sont priés d'écrire sans délai. 54—s—n

BOUTON ELECTRIQUE. Une imitation exacte de la cloche électrique, faite d'ébène très bien poli, avec bouton en noyer noir. Pendille fixé au dessus de la poche de vest, et donne à l'étranger curieux un choc quand il touche l'aiguille cachée. C'est l'article le plus amusant. Par la poste 10c ou pour 25c. N'envoyez pas de timbres. Johnston & McFarlane, Toronto, Can.

GRAVEL FRERES

CHANCE EXTRAORDINAIRE

Tout not stock d'EPICERIES, VINS et LIQUEURS, se montant à $14,000, doit être vendu avant le 1er avril. Vous êtes priés de venir voir nos prix et profiter de cet avantage qui vous est offert d'acheter de la bonne marchandise à bon marché.

Réductions de 10 à 25 pour cent.

12 RUE ST LAURENT

94-mjs-n

JAP Serviettes de Table Japonaises Faites d'étoffe de soie, de différentes nuances, ressemblant à la soie, qu'on ne trouve qu'en Extrême Orient. Bonne grandeur 12x12 pouces, et estampées en couleurs de fleurs orientales. Une vraie bonne vente. Une douzaine, par la poste, 10c. Johnston & McFarlane, Toronto.

The Promotive of Arts Association, Ltd INCORPOREE PAR LETTRES PATENTES, 7 OCT. 1886.

Distribution de Tableaux et d'Objets d'art tous les mercredis. Billets 10 et 25 cts. 48 RUE ST LAURENT. Agents demandés. 186 m-j-s-n

SERPENT A SONNETTES En apparence, un morceau de papier roulé inoffensif, mais quand vous souffrez déjà, un hideux serpent à sonnettes d'au delà de 2 pieds de longueur, sort aussi vite que l'éclair du rouleau, en faisant entendre un bruit si aigu et si percant qu'il effrayerait un Indien. Par la poste, 15 cts, ou 2 pour 25cts, en argent. Johnston & McFarlane, Toronto, Canada.

LE CELEBRE BANDAGE LINDMAN. Bureau, 53 rue Metcalfe En face du square Dominion 52-8—n

PLAISIR Miroir Convexe—fait paraître maigre les gens gras et gras les gens maigres. La nouveauté la plus amusante et la plus comique qui existe. Ce curieux miroir, dans une belle boîte en velours, avec notre catalogue illustré, envoyé franco par la poste pour seulement 10 cents. Agents demandés. Johnston & McFarlane, 71 Rue Yonge, . . TORONTO, CAN.

POUVOIR ELECTRIQUE — Courant direct, notre specialite, ininterrompu a bon marche et recommandable. VENEZ VOIR STANDARD LIGHT & P WER CO., 9 Rue Chenneville. 47—n

BOUTEILLE LUTIN Un petit truc merveilleux, simple à faire, mais surprenant dans ses résultats. Il oxidise en une bouteille de vos émaillés, faite de manière à paraître chère aux commandements du propriétaire, mais de personne autre. Envoyez par la malle avec directions, 10c—2 pour 25c. N'envoyez pas de timbres. Johnston & McFarlane, 71 Rue Yonge, Toronto, Canada.

EN AVANT ! LAVAL

VENEZ ENTENDRE PLANÇON, LA FAMEUSE BASSE FRANÇAISE, CHANTER "LES DEUX GRENADIERS" AU MONUMENT NATIONAL, CE SOIR. w

PIPE EN AMIANTE On ne peut pas la distinguer d'un cigare. Contient autant de tabac qu'une pipe ordinaire. Durera des années. Vingt pipes de tabac de la Havane pour le prix d'un cigare ordinaire. Ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché. Echantillon 10c. Johnston & McFarlane. 71 Rue Yonge, Toronto, Can.

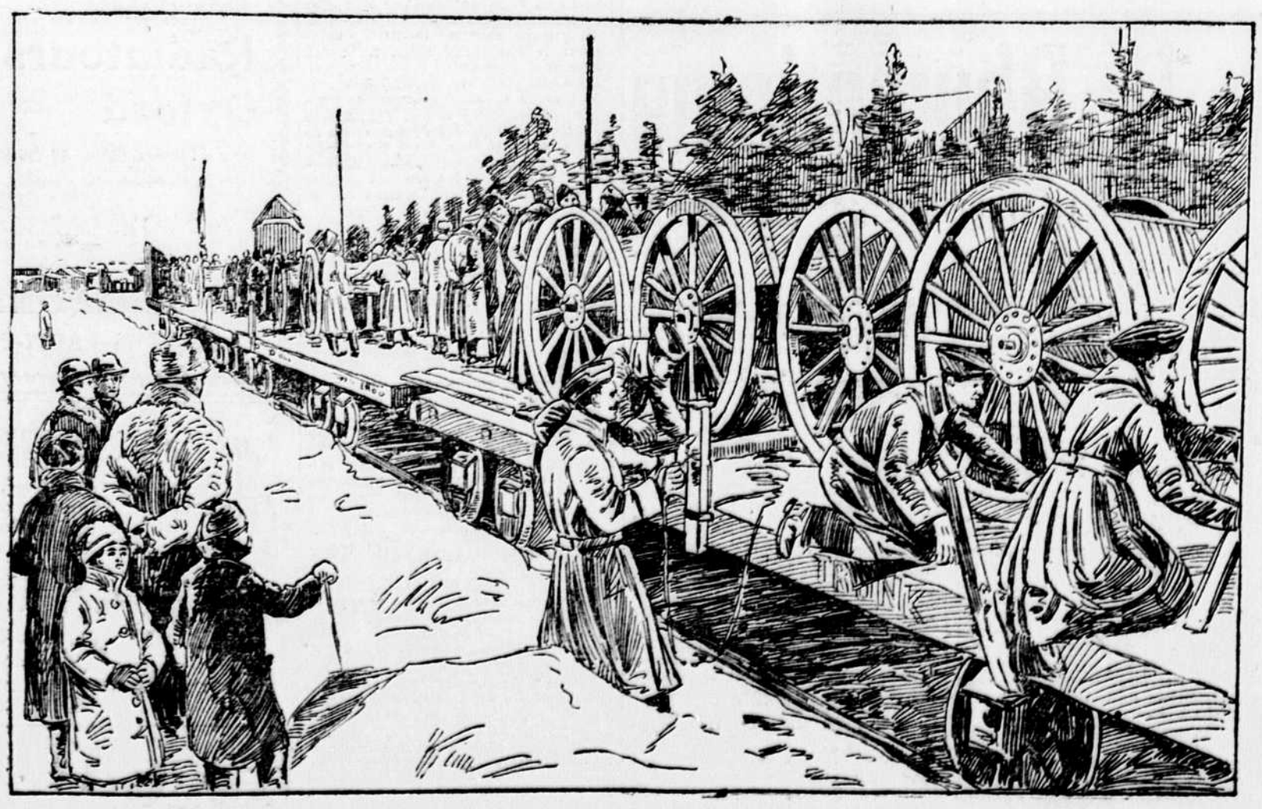

DES NEIGES DU CANADA AU SOLEIL BRULANT DE L'AFRIQUE. — LE DEPART DES ARTILLEURS CANADIENS D'OTTAWA POUR CAPE TOWN. — Croquis du "London Illustrated News"

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Le parti independant et la question des troubles de jours-ci

Les dirigeants du parti indépendant vont immédiatement commencer une campagne contre l'envoi des contingents, contre la fédération impériale, contre l'augmentation de la milice, et enfin contre la participation aux guerres de l'empire, sous quelque forme que ce soit, en dehors du Canada.

Il y a longtemps que les chefs de ce nouveau parti hésitent à se lancer dans ce mouvement, craignant de créer un conflit entre les différentes races qui habitent le Canada, mais après les provocations dont les Canadiens-français ont été les victimes, ces jours derniers, les dirigeants disent qu'ils ne peuvent plus hésiter, sous peine de se rendre coupables de complicité dans ce qui se prépare contre le pays et qu'ils condamment de la manière la plus énergique.

D'ailleurs, disent-ils encore, si nous hésitions davantage après ce qui vient de se produire ce serait la mort de notre parti, qui, jusqu'à présent, n'a rencontré que de la sympathie parmi les masses.

Les chefs déclarent vouloir discuter les questions précitées avec calme et modération, mais avec fermeté, en cherchant à établir les responsabilités de ce qui se produit et de ce qui se prépare.

La première assemblée aura lieu la semaine prochaine, dans la division Sainte-Marie, dans un local qu'un comité a été chargé de trouver.

Lundi, des circulaires annonçant cette assemblée et en expliquant le but seront imprimées et distribuées dans le quartier.

D'autres assemblées seront ensuite tenues dans d'autres parties de la ville et de la banlieue.

* * *

Les ouvriers organisés de tous les métiers se rappelleront qu'ils sont invités par l'Union des briquetiers à assister à une importante assemblée qui aura lieu demain après-midi, dimanche, à deux heures, aux salles de l'Union St Joseph, sises à l'angle des rues Ste Catherine et Ste Elisabeth.

Ainsi qu'indiqué par l'avis déjà publié relativement à cette assemblée, le but de cette convocation est de discuter la question de la loi des sociétés de secours mutuels que l'on veut appliquer aux sociétés corporatives.

* * *

Les adhérents à l'Union des plâtriers seront convoqués d'urgence à une assemblée extraordinaire de cette société, qui aura lieu, mercredi prochain, aux salles de l'Union des Cigariers, No 599 de la rue Dorchester.

Cette société traverse actuellement une pénible crise qui, fort heureusement croit-on du moins, se terminera par la victoire de la société, mais pour cela il faut que les membres soient unanimes à défendre leurs intérêts menacés.

Il n'y a donc pas de doute que tout le monde sera à son poste, mercredi prochain. L'assemblée commencera à huit heures très précises.

* * *

L'un des échevins les plus importants de Montréal déclarait, ces jours derniers au cours d'une harangue qu'il prononçait sur les affaires municipales, que le nouveau conseil ne renouvellerait pas son contrat pour l'éclairage de la lumière électrique au prix actuel qu'il trouve trop élevé.

On peut conclure de ces paroles que le parti des réformes à l'hôtel de ville désire continuer le système actuel de recourir aux monopoles privés pour les services publics.

Il faut s'attendre que cette idée sera vivement combattue par les ouvriers organisés qui ne veulent plus pour aucune considération des monopoles privés.

INFIRMIÈRES PRATIQUES

Les journaux anglais racontent une bonne anecdote au sujet du dévouement dont font preuve les infirmières volontaires dans l'Afrique du sud. Une de ces ambulancières s'adressa un jour dans ces termes, au médecin en chef d'un hôpital du Cap: "Dites-moi donc en quoi je puis vous rendre service?" "Mais, répondit l'Esculape, vous auriez dû y songer avant de venir ici; rendez-vous utile à votre façon." La dame se rendit directement au lit d'un soldat blessé et lui demanda si elle pouvait lui laver le visage. L'homme répondit: "Certes, je n'ai rien là contre, mais il faudra vous dépêcher. On m'a déjà lavé six fois le visage ce matin et il y a encore deux dames qui attendent leur tour. Si vous ne vous hâtez pas, je pourrais m'endormir avant que leur tour arrive, et j'ai promis."

TRIBUNE LIBRE

PROTESTATION ENERGIQUE

Nous recevons la lettre suivante :

M. le rédacteur de "La Presse"

La bruyante manifestation d'hier a jeté le trouble et l'émoi dans notre paisible population, et on est à se demander si dans les circonstances il ne serait pas permis d'user de représailles.

Soyons calmes, chers compatriotes, mais notre devoir est tout tracé: protestons de toutes nos forces contre l'attaque intempestive et insolente de certains jeunes gens qui, parce qu'ils appartiennent à l'Université McGill, se croient le droit de commander et de régimenter tout le monde.

Halte là... Ladysmith est relevée, dites-vous, il faut chanter victoire. Réjouissez-vous si cela vous plaît, c'est votre affaire; mais de quel droit venez-vous troubler notre tranquilité ? Pourquoi cette agression dans le quartier canadien ? Pourquoi cette violence au sein d'une population qui n'a rien fait pour mériter votre mépris, pour ne pas dire votre haine ? Pourquoi ces attaques aux différents journaux français de notre ville ? Qu'avez-vous à nous reprocher à nous, canadiens-français, où avez-vous jamais trouvé un traître parmi nous ? Quand le drapeau britannique a-t-il jamais rougi de couvrir de ses plis la race canadienne-française ?

Oui, nous sommes canadiens-français et nous sommes fiers de notre nationalité; nous sommes catholiques, et nous défendrons et notre foi et notre croyance contre toute attaque et toute violence, d'où qu'elles viennent.

La manifestation d'hier a été plus qu'une frasque d'étudiants, plus qu'une échauffourée, c'est une insulte à notre nationalité et à notre foi.

Quoi de plus disgracieux, je vous le demande, que de voir une bande d'écervelés se jeter à l'assaut d'un temple catholique sous le prétexte de sonner les cloches en signe d'allégresse ?

Mais, messieurs du McGill, puisque c'est en votre nom que la démonstration de jeudi a été faite, ne savez-vous pas que pour nous, catholiques, l'enceinte du temple est sacrée et que c'est un crime que de profaner ainsi le seuil du saint lieu ? Et puis, non contents de vous attaquer à nos lieux sacrés, vous dirigez vos pas maintenant sans cause ni raison, vers l'Université Laval pour, là, essayer de vous rendre maitres et d'insulter par vos hurlements et par vos cris de "pea soup" et "d... french men", d'insulter, dis-je, à notre langue et à nos institutions.

Je proteste de toute la force de mon être, et je crois représenter en cela le sentiment de mes concitoyens, en vous disant, messieurs les étudiants du McGill, et à vous ,tous nos concitoyens d'origine anglaise, que nous sommes fiers et orgueilleux de notre belle langue française ; nous la parlons et nous l'enseignons à nos enfants, nous la parlerons encore et l'enseignerons, ne vous déplaise, et nous apprendrons à tous qu'avant de parler l'anglais, vos ancêtres, messieurs, parlaient le français, chez vous, en Angleterre, et qu'à l'heure actuelle, votre devise est inscrite en bon français sur vos écussons.

Oui, nous aimons notre langue et nous sommes attachés aux institutions qui ont dirigé et soutenu nos pas, nos collèges et à notre Université Laval.

Certes, nous n'avons pas la prétention de rivaliser avec vous par la fortune, le sort ne nous a pas favorisés de ce côté ; mais sur tout le reste,nous ne craignons pas de lutter avec vous.

Laval a produit dans toutes les branches de l'enseignement des hommes dont vous enviez la science et l'enseignement pour vos élèves.

Pourquoi venir nous insulter chez nous ? Qu'est-ce que l'Université Laval avait à faire avec la délivrance de Ladysmith ? Pourquoi ces cris, cette violence ? Vous avait-on provoqués en aucune manière ? Pourquoi venir à l'assaut, le soir, à une heure où le personnel de la maison était retiré ? N'eut été la présence d'une quinzaine de jeunes gens occupés à travailler dans la bibliothèque de l'institution, nous aurions probablement, aujourd'hui des résultats plus fâcheux à enregistrer.

Que signifient ces vitres brisées ? Briser des vitres, en voilà une manière de se réjouir. Chacun sa manière de montrer la hauteur de ses sentiments et la force de son esprit.

Encore une fois, cette attaque à l'université Laval est plus qu'une frasque et cette tentative d'invasion à la cathédrale est plus qu'une échauffourée : c'est un attentat et un empiètement sur les droits qu'a tout citoyen de vivre en paix chez lui.

Qu'auriez-vous dit, messieurs, si les malheurs que nous regrettons aujourd'hui eussent eu lieu chez vous, sur votre terrain, et que nous nous soyons permis de pénétrer chez vous, sur votre terrain à votre insu et de là vous forcer à arborer le drapeau britannique ? Auriez-vous aimé à ce que l'on vous dictât votre ligne de conduite ? Alors, pourquoi venez-vous chez nous ?

Je croyais que la "Gazette" de ce matin aurait eu un bon mot pour répudier cet acte d'enmiètement : mais non, elle en parle comme d'une farce un peu osée, mais c'est tout.

Je ne dirai rien du "Journal". J'ai été profondément attristé de l'attitude qu'il a prise sur cette question. Il lais-se à entendre que le tort existe des deux côtés et que nos jeunes gens ont mal agi en défendant leur Alma Mater contre une attaque aussi brutale ; ils auraient dû, suivant lui, se laisser insulter sans répondre. Non, cent fois non : il ne faut pas attaquer mais il faut se défendre et ne jamais laisser passer l'occasion de montrer que nous comptons pour quelque chose dans ce pays, que nous avons droit au même respect que toute autre nationalité, et que chaque fois que nous serons attaqués aussi brutalement dans nos croyances et nos institutions, notre devoir est de protester d'abord et de résister jusqu'au bout.

Ce n'est pas au moment où le sang de nôtres, canadiens-français, coule sur le champ de bataille pour la gloire de l'empire que nous permettrons à quelques têtes folles ou à qui que ce soit de nous insulter en nous traitant de "french poppy, coward" (j'ai recueilli ces mots entre mille autres).

Nous sommes sujets anglais, oui, et de loyaux sujets ; nous avons gagné nos épaulettes et nous entendons bien les garder intactes. Nous avons, nous Canadiens-français, travaillé depuis un siècle à assurer le maintien des institutions britanniques dans ce pays, et c'est grâce aux Canadiens-français, à leur dévouement et à leur loyauté si l'empire compte aujourd'hui le Canada parmi les plus beaux joyaux de sa couronne.

Quels sont les trois cents soldats qui ont tenu en échec l'armée américaine à Châteauguay ?

Sous la conduite de qui se sont accomplis ces hauts faits d'armes ? Combien comptez-vous des vôtres parmi les huit cents Canadiens envoyés sur la frontière américaine, lors de l'affaire de Trent ?

Et en 1885, au Nord-Ouest, où étiez-vous, jeunes gens du McGill, pendant que huit cents Canadiens, choisis parmi la population canadienne, faisaient leur devoir de soldat pour la gloire et l'avantage de la couronne britannique?

Le passé de notre histoire parle par lui-même et est assez glorieux pour me dispenser de donner ici les preuves de notre loyauté au drapeau britannique.

Encore une fois, nous sommes sujets anglais, nous ne voulons pas l'abaissement de l'empire, bien au contraire, nous serions heureux du triomphe des armes anglaises; mais quant à nous en laisser imposer et à nous faire dicter la ligne de conduite que nous avons à tenir vis-à-vis Notre Souveraine,nous n'en sommes pas. Nous avons assez de coeur et d'énergie pour nous conduire tout seuls. Nos pères, en prêtant le serment d'allégeance à la couronne britannique, n'ont pas pour cela renoncé à leur liberté pour devenir esclaves du vainqueur: mais que dis-je, vainqueurs, nous n'avons jamais été vaincus, nous avons été cédés, voilà tout; et en passant sous le drapeau britannique, nous y sommes passés tout entiers en gardant pour notre ancienne mère-patrie, pour sa langue et sa religion, tout notre coeur et notre amour; et en offrant au nouveau drapeau notre loyauté et le plus entier dévouement.

A bon entendeur, salut.

LOUIS J. LORANGER,
Avocat,
Ancien élève de Laval.

Montréal, 2 mars 1900.

POUR LES VOYAGEURS

Une visite à New-York, la métropole du continent américain, durant les fêtes de Pâques, va être facilitée cette année comme les années précédentes, par la Compagnie du New-York Central, de toutes les gares, à partir de Montréal via la ligne des Adirondacks. Des billets seront vendus, bons du 12 au 22 avril, donnant ainsi dix jours aux excursionnistes, à passer à New-York.

On sait le service superbe qu'offre la ligne du New-York Central : ses chars somptueux, l'urbanité de ses employés, la rapidité du transport, l'ont depuis longtemps placée au premier rang.

SOCIETE ST JEAN-BAPTISTE

Section St Jean-Baptiste

Tous les citoyens de cette section sont priés de se réunir en assemblée demain (dimanche) après la messe, de dix heures, au lieu ordinaire des séances de la Société St Vincent de Paul, rue Sanguinet, bâtisse attenant à l'Hospice Auclair, pour recevoir le rapport de la Fête Nationale du mois de juin dernier et procéder à l'élection des nouveaux officiers pour cette année.

Par ordre du comité.

HENRI CARDINAL,
Secrétaire.

LA SYMPHONIE

Un programme attrayant a été préparé pour le concert du 9 courant. Mlle Ives, la pianiste bien connue, jouera un concerto de Mendelssohn, avec accompagnement d'orchestre. Le public connait assez le grand talent de cette artiste, pour être assurée d'une exécution superbe.

PAGES OUBLIEES

UNE SOIREE AU CAFE CHANTANT

On vient d'inaugurer à Paris, le monument de Veuillot. Quelques lecteurs nous demandent de reproduire, à cette occasion, une page des "Odeurs de Paris", consacrée à flétrir la mauvaise littérature des Cafés-Concert. Voici ce fameux morceau, où éclate, dans toute sa force, la verve du maître écrivain :

A travers la fumée, nous aperçumes deux ou trois places vides, où nous n'arrivâmes point sans difficulté. Quelle atmosphère ! Quelle odeur mélangée de tabac, de spiritueux, de bière et de gaz ! C'était la première fois que j'entrais dans ce lieu, la première fois que je voyais des femmes dans un café fumant. Nous avions autour de nous, non seulement des femmes, mais des "dames."

Il y a vingt ans, on eût inutilement cherché ce spectacle dans tout Paris. Visiblement, ces dames avaient traîné à leurs maris vaincus; l'air dépité et empêtré de ces malheureux le proclamait assez haut. Mais, pour elles, à peine semblaient-elles dépaysées. Il avait raison, ce vieux et honnête valet de chambre, qui me disait un jour, parlant de sa marquise, tout à fait dévoyée :

—Monsieur, on ne sait pas ce qu'un maladroit peut faire d'une femme comme il faut !

Et qu'est-ce que la femme "comme il faut" ne peut pas faire aussi d'un maladroit ? La présence de ces femmes "comme il faut" donnait à l'auditoire un cachet tout particulier de débraillement : le débraillement social !

Nous avions encore une demi-heure à attendre, toutes les places étaient prises. Il passa quelques sujets inférieurs, des petites voix glapissantes, des miaulements, rien qui justifiât la sartaxe du verre de bière. Un ténor chanta je ne sais quoi; une demoiselle, deux demoiselles chantèrent je ne sais quoi. On me dit que c'étaient des demoiselles de trois ou quatre mille francs tout au plus; elles étaient vêtues sans aucune simplicité. Un baryton se fit applaudir. Il avait une jolie voix, et la mise la plus funèbre du monde. On eût dit un ancien représentant du peuple, de ceux de la Montagne, qui "pensaient" et qui se piquaient de tenue : M. de Flotte, par exemple. Ce baryton ferait figure dans nos troubles à venir que je n'en serais pas étonné. Il chantait :

Un nid, c'est un tendre mystère,
Un ciel que le printemps bénit.
A l'homme, à l'oiseau sur la terre,
Dieu dit tout bas: Faites un nid ?

Ces culoteurs de pipe, tous fort loin de leur nid pour le moment, et peu pressés d'y rentrer, écoutaient cela d'un oeil attendri; les "petites dames" retenaient à peine leurs larmes; les dames "comme il faut" faisaient "très bien" du bout des doigts. Le baryton, froid comme glace, en habit noir, en gants blancs, en barbe de quadragénaire, sucrait le dernier couplet sans perdre sa figure d'homme qui vient consulter les lois de Minos. Enfin il fit un profond salut, se retira, fut rappelé, resalua, se retira à reculons, et la salle tout entière frémit... Elle alla paraître, un tonnerre d'applaudissements l'annonça.

Je ne la trouvai point si hideuse que l'on m'avait dit. C'est une fille assez grande, assez découplée, sans autre charme que sa gloire, qui en est un, il est vrai, du premier ordre. Elle a, je crois, quelques cheveux: sa bouche semble faire le tour de la tête: pour lèvres, des bourrelets comme un nègre, des dents de requin. Une femme auprès de moi l'appelait "un beau brun." En somme, — mais j'ai peut-être aussi un rayon de gloire dans l'oeil, — ce n'est pas la première venue.

Elle sait chanter. Quant à son chant, il est indescriptible, comme ce qu'elle chante. Il faut être Parisien pour en saisir l'attrait. Français raffiné pour en savourer la profonde et parfaite ineptie. Cela n'est d'aucune langue, d'aucun art, d'aucune vérité. Cela se ramasse dans le ruisseau ; mais il y a le goût du ruisseau, et il faut bien trouver dans le ruisseau le produit qui a bien le goût du ruisseau. Les Parisiens eux-mêmes ne sont pas tous pourvus du flair qui mène à cette truffe. Lorsqu'elle est assaisonnée, ils la goûtent. Notre chanteuse a ses trouvères attitrés qui lui proposent l'objet, et elle y met supérieurement la sauce.

Elle joue sa chanson autant qu'elle la chante. Elle joue des yeux, des bras, des épaules, des hanches, hardiment. Rien de gracieux ; elle s'exerce plutôt à perdre la grâce féminine ; mais c'est là peut-être le piquant, la pointe suprême du ragoût. Des frémissements couraient l'auditoire, des murmures d'admiration crépitaient dans la fumée des pipes, à certains endroits dont l'effet, cependant assuré, défie toute analyse. Dites pourquoi l'Alsacien s'épanouit à l'odeur de la choucroute ?

La musique a le même caractère que les paroles : un caractère de charge corrompue et canaille, et d'ailleurs morne comme la face narquoise du voyou. Le voyou, le Parisien naturel, ne pleure pas, il pleurniche : il ne rit pas, il ricane ; il ne plaisante pas, il "blague" ; il ne danse pas, il "chahute" ; il n'est pas amoureux, il est libertin. L'art consiste à ramasser ces ingrédients dans une chanson, et les auteurs y arrivent neuf fois sur dix, la chanteuse aidant. Le succès est en rapport avec la dose.

Tout cela sent la vieille pipe, la fuite de gaz, la vapeur de boisson fermentée ; et la tristesse réside au fond, cette tristesse diserte et plate qu'on appelle l'ennui. La physionomie générale de l'auditoire est une sorte de torpeur troublée. Ces gens-là ne vivent plus que de secousses ; et la grande raison du succès de certains "artistes", c'est qu'ils donnent la secousse plus forte. Elle passe vite, l'habitué retombe dans sa torpeur. Le spectateur d'occasion se hâte de sortir et d'aller respirer l'air pur de la rue.

Pour être juste, ces représentations sont bien organisées, et j'ai pleinement admiré l'art du programme. La grande chanteuse est entourée de satellites très inférieurs. Son morceau est précédé d'une avant-garde de romances nigaudes, l'on place au plus près tout ce qu'il y a de douceâtre :: "Faites un nid !" Et, après ce fromage blanc, tout de suite, l'ail et l'eau-de-vie surpoivrée, le tord-boyaux tout pur de la demoiselle. Le heurt est violent, et comme on dit dans la langue du lieu : "Ça emporte la gueule".

Mais cette gueule, puisque gueule il y a, cette gueule animale ne savourera plus le pain, ni l'eau, ni le vin, ni les fruits, et il faut lui offrir désormais une chair corrompue.

LOUIS VEUILLOT.

CIMETIERE POUR CHIENS

Une société vient de se constituer, à Paris, en vue de la création "d'un cimetière pour chiens et autres animaux domestiques". Deux journalistes, Mme Marguerite Durand, directrice de la "Fronde", et M. Georges Harmois, directeur de "l'Avocat", en ont eu l'idée; les extraits suivants des statuts de la société qu'ils viennent de fonder montreront le but qu'ils poursuivent et comment ils comptent l'atteindre.

La société, y lit-on, a pour objet :

1. D'aider au développement de l'hygiène publique de Paris en évitant que les chiens et autres animaux domestiques soient enterrés dans des conditions tout à fait insuffisantes, aux fortifications ou dans des terrains vagues, ou même laissés sans aucune espèce de sépulture ;

2. De favoriser l'assainissement de la Seine, où sont jetés chaque année des milliers d'animaux qui empestent les eaux et dont les cadavres en pourriture, traînés au fil de l'eau, vont semer au-dessous de Paris la peste du charbon ;

3. De faciliter à chacun le moyen pratique et économique de se débarrasser d'un animal mort ;

4. D'assurer un coin de terre à la dépouille de l'animal fidèle et dévoué.

C'est dans l'île des Ravageurs que doit être érigé ce cimetière ; on y adjoindra un columbarium ou four crématoire, pour l'incinération des animaux dont les propriétaires ne désireront pas l'enfouissement et aussi un musée des animaux domestiques.

MOTS D'AUTREFOIS

Le commandant de Forbin-Janson, se trouvant à table près de Boileau, essaya de le railler sur son nom : "Quel nom, dit-il, portez-vous là, ? Boileau ! J'aimerais mieux m'appeler Boivin." Le poète lui demanda : "Et vous, monsieur, quel est votre nom ? — Janson.— Janson ? J'aimerais mieux m'appeler Jean Farine."

Le général d'Hautpoul, inspecteur général de l'infanterie en Algérie, en 1841, complimentait d'un trait de courage un soldat nommé Baillant : "Pourquoi, lui disait-il, ne t'appelles-tu pas Vaillant ?" — "Et vous, mon général, pourquoi ne vous appelez-vous pas Poule d'Eau ?"

NERVOSITÉ

Epuisement Mental, Irritabilité, Abattement causés par excès de travail intellectuel ou physique

La nervosité est une des maladies les plus fréquentes à la suite d'exès de toutes sortes, et c'est une tache sur notre civilisation qui force le travail dans les ateliers, les fabriques, les bureaux et les magasins pour fournir des proies au surmenage physique et intellectuel qui épuise la vie et la rend misérable et totalement différente de cette vie paisible de nos ancêtres.

Les symptômes les plus fréquents de ces maladies nerveuses sont la grande irritabilité, l'agitation, l'anxiété, l'indécision, la crainte sans motifs, l'abattement, l'incompétence pour l'étude ou les affaires, une langueur tremblante, la pâleur, la dyspepsie, la névralgie, la constipation et une puissante prostration mentale et physique.

Hâtez-vous donc, si votre santé vous abandonne, si vous trouvez que vos forces déclinent et si vous éprouvez quelques uns des symptômes que nous venons d'énumérer. Hâtez-vous car le danger est près et ce danger est terrible, car il signifie incapacité, impuissance et, dans ce monde agité et égoiste, qu'y a-t-il de plus terrible que d'être incapable ou impuissant à gagner sa vie. Si vous ne pouvez vous maintenir debout, on vous écrasera. Si vous ne pouvez vous-même soutenir la lutte, vos amis se fatigueront vite de la soutenir pour vous. Rappelez-vous que les symptômes que vous ressentez sont des avertissements de la nature que quelque chose va mal et a besoin d'être réparé. Si vous faites attention à ces avertissements à temps et réparez les dégats causés vous pourrez avoir espoir de recouvrer la santé.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que nous recevons tous les jours des témoignages de personnes reconnaissantes qui doivent leur guérison aux **Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard,** et nous espérons que quelque pauvre malade tirera profit de leur expérience. Apprenez à connaitre vos symptômes, alors vous pourrez prévenir ces maladies et si vous éprouvez un doute quelconque, écrivez à nos médecins qui vous donneront des conseils gratuits. N'attendez pas que l'heure fatale sonne, quand vous direz : "Que je suis donc fâché de n'avoir pas compris."

CONSULTATIONS GRATUITES *Les personnes qui désireraient obtenir des conseils de nos médecins spécialistes sur leur maladie, devraient écrire immédiatement pour notre blanc de consultation, ainsi que pour notre livre "La Prolongation de la Vie," que nous leur enverrons absolument pour rien. Nos médecins spécialistes soignent les hommes et les femmes également.*

Les PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, *se vendent dans toutes les bonnes pharmacies, au prix de 50 cts la boite ou 6 boites pour $2.50. Exigez sur la boite la signature :* BONARD, Chimiste. *Si votre fournisseur habituel ne les a pas, nous les envoyons franco sur réception du prix.*

LA COMPAGNIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, - 202 Rue Saint-Denis, MONTREAL.

TRESOR DES NOURRICES

DU Dr PICAULT

Remède connu depuis 20 ans.—Le sauveur des enfants,—leur procure un sommeil doux et réparateur. Le *Trésor des Nourrices et des Mères* détruit les vents, règle les selles, arrête le vomissement et la *Diarrhée*, facilite la pousse et le percement des dents, et empêche les attaques de *convulsions* qui moissonnent chaque année un si grand nombre d'enfants.

☞ Les bouteilles portent le nom du *Dr Picault*, soufflé dans le verre. En vente chez tous les pharmaciens et épiciers.

Seuls Propriétaires, **EVANS and SONS, Ltd, Montreal, Que., et New-York, N.Y**

GUERISON ASSUREE DES

DYSPEPTIQUES

Venez lire vous-même les nombreux certificats de personnes dont la position sociale n'offre aucun doute à leur authenticité.

En vente chez LYMAN KNOX & CIE, rue St Paul, Montréal,

ou envoyé par la malle franco sur réception de **50c.** en adressant :

DIS-PEP CO., B. P. BOITE 206, MONTRÉAL.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS. TEL BELL 1409. 102—1

Des Radiateurs Parfaits

D'un dessin élégant, d'un mécanisme qui ne laisse rien à désirer, en une immense variété de grandeurs et formes choisies, vous sont offerts sous le nom de

Radiateurs Oxford

Pour Eau Chaude ou Vapeur.

Un trait caractéristique unique et spécial de leur supériorité se trouve dans leurs joints, qui sont parfaitement unis et qui ne coulent jamais. Si vous avez des édifices, etc., à chauffer, permettez-nous de vous donner des renseignements complets.

The GURNEY-MASSEY CO., Limited,

RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

Le Remède contre le Rhumatisme

LE GRAND REMEDE DE L'AMERIQUE DU SUD contre le Rhumatisme est la pour prevenir les jours de souffrances dues a cette maladie dans toutes ses phases et pour l'empecher de se prolonger.

CE PUISSANT SPECIFIQUE gagne tous les jours des admirateurs pour son œuvre magnifique de chasse-douleur. Il donne un parfait soulagement en 6 heures.

Il enlève les causes—nettoie le système—aplanit la voie et aide à obtenir une santé parfaite.

Il n'y a que ceux qui ont été ses victimes — soit pendant une longue ou courte période de temps — sous sa forme la plus bénigne ou la plus aigue, qui peuvent avoir réellement une idée juste de la terrible douleur qui est le partage de la victime du rhumatisme.

Seulement qui ont été ses victimes ont été guéris par le plus puissant, le plus infaillible remède, le Remède de l'Amérique du Sud contre le Rhumatisme, peuvent réellement apprécier quelle bénédiction ça été pour l'humain, en soulageant la douleur, enlevant et éliminant du système toutes les matières étrangères, les acides irritants, les substances délétères qui par suite de l'exposition au froid s'accumulent dans les articulations et les muscles, causant l'inflammation, la raideur, l'infirmité, et l'incapacité chez ceux qui ont eu la mauvaise fortune d'être pris dans ses serres.

Le Remède de l'Amérique du Sud contre le Rhumatisme est un spécifique contre le rhumatisme et la névralgie sous toutes leurs formes. Ce n'est pas un remède expérimental. Il est composé d'après les principes les plus scientifiques connus de la science médicale moderne. C'est l'essence concentrée des ingrédients les meilleurs et les plus purs reconnus comme possédant la plus grande puissance de guérison. La formule est le résultat d'années d'étude sur le rhumatisme sous toutes ses formes; ses effets et ses propriétés ont été calculés pour donner le soulagement le plus rapide et pour effectuer une guérison permanente. Que les plus grands résultats aient été obtenus par le Remède de l'Amérique du Sud contre le Rhumatisme, à l'exclusion de n'importe quel autre remède des temps modernes, cela est attesté par les superbes témoignages, les paroles de reconnaissance, l'encouragement et la confiance placée en lui par des centaines et des centaines qui, sous leur propre signature, ont dit comment il les avait guéris eux qui n'avaient pu quitter le lit depuis des années — ceux qui par son entremise "avaient jeté leurs béquilles" — ceux qui souffraient de la raideur des articulations à chaque variation de la température, ceux qui avaient souffert des mortelles douleurs et angoisses dues aux formes inflammatoires et névralgiques du rhumatisme.

Les paroles ne sauraient exprimer trop fortement son grand mérite, et les malades n'ont qu'à se fier à ce que les autres ont dit pour démontrer les prétentions du grand Remède de l'Amérique du Sud contre le Rhumatisme. Des années de souffrances peuvent être soulagées en une heure, mais ce n'est qu'une question de jours et des cas les plus invétérés cesseront pour faire place à une liberté joyeuse et durable au lieu de la douleur et de la souffrance.

J. D. McLeod, de Leith, Ont., dit : "J'ai souffert du rhumatisme pendant sept ans ; pendant des mois j'étais confiné au lit; incapable de me tourner moi-même; je fus soigné par plusieurs médecins sans aucun résultat. Je n'avais aucune foi dans les remèdes contre le rhumatisme que je voyais annoncer, mais ma femme me conseilla d'essayer une bouteille du Remède de l'Amérique du Sud contre le Rhumatisme achetée chez M. Taylor, pharmacien, à Owen Sound. A cette époque, je souffrais terriblement. En moins de 12 heures après avoir pris la première dose, la douleur m'avait entièrement quitté et je continuai à en prendre jusqu'à ce que j'en eusse dépensé trois bouteilles, et aujourd'hui je suis parfaitement bien."

Le Nervin de l'Amérique du Sud est une puissance pour restaurer les forces nerveuses épuisées; guérit la prostration nerveuse, les maux d'estomac et la débilité générale. Il nettoie le système et reconstitue les parties détériorées.

Le Remède de l'Amérique du Sud pour les Rognons est un spécifique liquide pour les rognons; guérit la maladie de Bright, diabète, maladies de la vessie et toutes les maladies des rognons. Il soulage dans l'espace de 4 à six heures et guérit pour toujours. w

Toutes sortes de plumes nettoyées et désinfectées. Réparations aux articles de literie une spécialité.

NOUS AVONS TOUTES SORTES DE PLUMES

et Duvet, des Oreillers et tous articles de literie à plus bas prix. Toute la plume que nous achetons est nettoyée au moyen de la vapeur et de l'air chaud.

MONTREAL FEATHER CO.,

Bell Tel. Est 290. 476 rue St Laurent.

2G—1 n

LA VELOUTINE Poudre de Riz spéciale preparée au Bismuth HYGIÉNIQUE, ADHERENTE, INVISIBLE.

Grande Récompense à l'Exposition Universelle de 1889.

CH. FAY, Inventeur, 9, Rue de la Paix, Paris.

(Se méfier des imitations et Contrefaçons. — Jugement du 8 Mai 1875.)

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LE SAC DE LA RAMEE

(Conte du vieux temps)

Un des types les plus populaires de l'ancienne France est celui qui fut personnifié jadis sous le nom du Sergent La Ramée. Ce vieux soldat n'est pas parfait et il aime un peu plus que de raison à attraper quelque argent qui sera vite dépensé. D'ailleurs La Ramée est franc et charitable : sa belle humeur, sa bonté font oublier ses torts.

Les conteurs se sont souvent égayés aux dépens de La Ramée et lui ont donné d'utiles conseils sous une forme plaisante et gaie. S'inspirant de leur exemple, l'auteur de ce charmant récit a su grouper une série d'amusantes aventures dans lesquelles son héros ne joue pas toujours le beau rôle, mais qu'on lui pardonne en souvenir du bien qu'il a fait à plus pauvre que lui.

Le moribond sauta à bas de son lit, ainsi que sa femme, aux genoux de son bienfaiteur.

Au temps jadis, il y avait un vieux soldat du nom de La Ramée, qui revenait de la guerre avec son congé.

Il faut croire qu'en ce temps-là le roi n'était pas riche, car le brave La Ramée n'avait eu, pour toute récompense, qu'un pain de munition et seize sous.

Ayant mis le pain dans son sac et les sous dans sa poche, le vétéran avait pris la route de la Bouèaude, qui était son hameau de naissance. Il n'eut pas fait une demi-lieue de pays, qu'il rencontra un mendiant aveugle qui lui demanda l'aumône.

"En voilà un, se dit La Ramée, qui est encore plus mal loti que moi."

Et, comme il était bon diable, il partagea avec le mendiant son pain de munition et ses seize sous.

Une demi-lieue plus loin, il avisa un autre mendiant, aveugle comme le premier, et qui, de plus, était manchot. La Ramée fut ému de pitié, et donna au pauvre marmiteux la moitié du pain et des huit sous qui lui restaient.

Il chemina encore une demi-lieue, et vit sur la route un troisième mendiant qui, aveugle et manchot, était boiteux par-dessus le marché. Il partagea avec le clopineux le restant de son pain et ses derniers sous.

"Je n'ai plus, se dit-il alors, qu'un morceau de pain et deux sous pour boire une pinte. Entrons vite au cabaret, sans quoi, si je rencontre encore un affligé, je cours grand risque de dîner par cœur."

Il entra, mit son sac à terre et, après avoir dîné plus mal qu'un prince, il alluma sa pipe et reprit son chemin.

Il voyageait à peine depuis un quart d'heure, qu'il vit venir de son côté un vieux soldat qui paraissait comme lui hors de service. Ce soldat ressemblait vaguement aux trois mendiants, qui—La Ramée ne l'avait pas remarqué—avaient entre eux un air de famille.

"Camarade, dit celui-ci, je tombe de faim et de soif !

—Trop tard à la soupe, fieu de Dieu ! répondit La Ramée. A cette heure, mon sac est vide, ma poche pareillement, et....

—Et tu cherches comme moi le moyen de les remplir ?

—Précisément.

—Veux-tu que nous cherchions de compagnie ?

—Ce n'est pas de refus, fieu. Comment t'appelles-tu ?

—Pierre. Et toi ?

—La Ramée. Eh bien ! fieu, c'est convenu.

—Je m'entends un peu en médecine, et cela me vaut quelquefois de petits profits. Viens avec moi nous partagerons.

—Tope, fieu !" dit La Ramée, qui n'était pas pressé de revoir la Boucaude, et tous les deux firent route ensemble à pied, comme les chiens du roi.

En arrivant à la forêt de Vicoigne, ils passèrent devant une maisonnette d'où partaient des cris et des gémissements. Ils entrèrent et virent une femme qui s'arrachait les cheveux auprès du lit de son mari, malade à la mort.

"Cessez vos lamentations, femme de Dieu, fit Pierre, je vais guérir tout de suite votre homme."

Il fouilla dans sa poche, en tira une petite boîte où était un onguent et en frotta le moribond qui, aussitôt après, sauta à bas de son lit et tomba, ainsi que sa femme, aux genoux de son bienfaiteur.

"Comment nous acquitter, s'écrièrent-ils, et que pourrons-nous bien vous donner ?

"Comment nous acquitter, s'écrièrent-ils, et que pourrons-nous bien vous donner ?

—Rien du tout, répondit Pierre : vous n'en avez pas trop pour vous, mes braves gens."

Cette réponse fit faire la grimace à La Ramée : il était d'humeur charitable, mais, une fois, le ventre creux et le gousset vide, il ne travaillait pas volontiers pour le roi de Prusse.

"Qu'est-ce que tu chantes donc là ? dit-il en poussant son compagnon du coude. Prend toujours, fieu : nous ne roulons pas non plus sur l'or, nous autres."

Mais on n'entendit point le dernier mot, car il but à la grande tasse une gorgée qui le fit éternuer comme un chat qui boit du vinaigre. L'eau décrut alors, et le vieil entêté en fut quitte pour la peur.

* * *

Ils continuaient de marcher. A trois portées d'arc de Péruwelz, ils apprirent que la fille unique du bourgmestre était en danger de mort. Le bourgmestre avait, disait-on, des écus à remuer à la pelle, et il aimait sa fille comme ses yeux.

A peine entrés dans la ville, on leur dit que la malade venait de trépasser.

—Bah ! répondit Pierre, je sais quelque chose de mieux que de guérir les malades : j'ai dans ma poche de quoi ressusciter les morts.

"Ressusciter les morts ! Mâtin ! Tu es donc sorcier ?

—Peut-être bien.

—Oh ! mais alors notre fortune est faite ! s'écria La Ramée en dansant de joie, et c'est de louis d'or que le mynheer va remplir notre sac.

—Tu ne penses qu'à remplir le sac, dit Pierre. Crois-tu qu'il n'y aurait pas plus de profit à songer un peu au salut éternel ?

—Bon ! le salut éternel ! nous avons tout le temps d'y songer, fieu. Avant de s'occuper de bien mourir, il faut veiller à bien vivre. Si le sac se remplissait tout seul, je ne dis pas... On ne serait point en peine de gagner le paradis."

En devisant ainsi, ils arrivèrent devant la maison mortuaire et demandèrent à parler au maître. Pierre lui proposa de ressusciter sa fille. Comme il n'y avait plus de ressource et que le mal ne pouvait empirer, le père consentit à ce qu'on tentât l'expérience. Pierre alors fit sortir tout le monde, hormis La Ramée. Quand ils furent seuls, il tira de sa poche une petite fiole, en versa quelques gouttes dans la bouche de la morte, puis il dit trois fois : "In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Surge !"

A la troisième fois, la morte se leva, rayonnante de fraîcheur et de beauté. Le père était au comble du bonheur.

"Fixe toi-même ta récompense, dit-il à Pierre, tout ce que tu voudras. Je suis prêt à te le donner, quand ce serait la moitié de ma fortune.

—C'est beaucoup trop, mynheer, répondit Pierre : cela ne vaut que vingt sous.

—Vingt sous pour ressusciter un mort ! Est-il bête ! s'écria La Ramée. Prends donc ce qu'on t'offre, triple idiot !"

Le bourgmestre insista vivement pour donner davantage, mais le camarade ne voulait que vingt sous, ni plus, ni moins. Voyant que tout était inutile, le mynheer se rabattit sur La Ramée et lui remplit son sac de florins.

* * *

Au sortir de là, ils se dirigèrent vers Bruxelles en Brabant. Quand ils furent dans la forêt de Baudour, Pierre battit le briquet, alluma sa pipe et dit à son compagnon :

Le bourgmestre fit remplir de florins le sac de La Ramée.

"Nous allons maintenant partager les florins.

—Ah ! ah ! dit La Ramée. Tu y viens ? Partageons, fieu."

Pierre vida le sac, compta l'argent et en fit trois parts. "Il fait trois parts et nous ne sommes que deux, pensa La Ramée. A qui, diable, veut-il donner la troisième ?"

"Les parts sont faites, dit Pierre. Voici la tienne, voici la mienne, et voilà la part de celui qui a mangé le cœur du lièvre.

"C'est moi, s'écria La Ramée, et prou ! il empocha l'argent.

—Comment ! fieu, c'est toi ? mais tu sais bien que les lièvres n'ont pas de cœur.

—Qu'est-ce que tu nous chantes là, fieu de Dieu ? Certainement que si, les lièvres ont un cœur. Est-ce qu'on ne dit pas qu'un poltron : il a un cœur de lièvre ? Donc, tu vois que les lièvres ont un cœur.

—C'est bien. Prends tout, répondit Pierre. Je ne veux plus de ta compagnie. Tu es trop malin pour moi.

—Comme il vous plaira, fieu, et bon voyage !" répliqua le vieux soldat. Et ils se séparèrent. "Je ne suis point fâché qu'il s'en aille, pensa La Ramée. C'est décidément un drôle de pistolet !"

Arrivé à Bruxelles en Brabant, La Ramée n'eut rien de plus pressé que de faire danser ses écus. Il se mit à jouer pour tuer le temps, et il eut bientôt mangé, comme on dit chez nous, le sac et les gaugues.

Cependant il advint que le fils du duc de Brabant alla subitement de vie à trépas. "Bonne affaire, se dit La Ramée, et qui vient à point pour me remplumer ! Je vas le ressusciter et on me donnera une fière récompense."

Ayant su jadis ses patenôtres, il avait retenu sans peine les paroles prononcées par son compagnon. Il se trouva en outre qu'il avait par mégarde enfermé la petite fiole dans son sac. Il alla donc voir le duc de Brabant et lui proposa de ressusciter le jeune prince. Le duc accueillit sa demande. Seulement, il le prévint qu'en cas d'échec il serait pendu au haut du beffroi. La Ramée, sûr de lui, accepta cette condition.

Laissé seul avec le mort, notre docteur déboucla son sac, en tira la fiole, en versa quelques gouttes dans la bouche du cadavre; puis il dit trois fois à voix haute : "In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen."

Le mort ne bougea point. La Ramée, surpris, répéta la formule; le mort resta immobile.

Le docteur alors se rappela que le dernier mot prononcé par son camarade n'était pas "amen", mais un mot commençant par "cur", et qui était à l'usage des tailleurs. C'est en vain qu'il renouvela plusieurs fois son invocation, le coquin de mot ne voulait point venir. Le pauvre La Ramée trouvait bien "surtout, surplis, surcoit", il ne trouvait pas "surjet".

Enfin, il s'écria furieux :

"Au nom du diable, lève-toi ou je t'assomme !"

Mais le mort ne bougea non plus qu'une brique.

L'infortuné docteur avait déjà la mine d'un capucin à l'agonie, quand tout à coup il vit son camarade Pierre à deux pas de lui.

"Je veux bien, pour cette fois, dit Pierre, te tirer d'embarras, mais je te préviens que, si tu recommences, je te laisse dans la peine. Je te défends d'ailleurs de recevoir plus de vingt sous."

Pierre alors cria trois fois : "In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Surge !"

Le jeune prince se leva et Pierre disparut. Le duc de Brabant ne se possédait pas de joie.

"Que veux-tu pour ta récompense ? dit-il à La Ramée.

—C'est vingt sous", répondit celui-ci en soupirant.

Et tout bas il se disait : "Quel absurde animal que ce sorcier ! Ce qu'il vous donne d'une main, il vous le reprend de l'autre."

Mais le duc se moqua de lui et fit apporter une énorme bourse toute pleine de louis d'or. Les yeux de La Ramée brillèrent comme des lumerotes, et pourtant il tint bon.

"Surtout, s'écriait-il, ne mettez pas la bourse dans mon sac !"

C'est ce que fit naturellement le trésorier du duc. Il boucla ensuite le sac et l'attacha de force sur le dos de La Ramée qui sortit.

* * *

Le docteur n'avait pas tourné le coin de la rue qu'il se trouva nez à nez avec son camarade.

"Vois si tu n'es pas un affreux agrippard, dit celui-ci. Je t'avais défendu de recevoir plus de vingt sous, et voilà que tu emportes un boisseau d'or.

—Est-ce ma faute, répondit La Ramée, s'ils m'ont mis l'or de force dans mon sac ?

—Ton sac ! ton sac ! tu ne songes qu'à ce maudit sac, et tu ne t'occupes non plus de ton salut que si tu étais un cheval ou un chien ! Tu valais cent fois mieux quand tu n'avais que seize sous vaillant. En ce temps-là tu partageais ton argent avec les pauvres, tandis que tu vas dépenser celui-ci à boire, et à faire une vie qui te mènera tout droit chez les grands diables d'enfer.

—Encore une fois, fieu, ce n'est point de vider mon sac qui peut m'empêcher de faire mon salut, c'est d'avoir à le remplir. Comment veux-tu honnêtement qu'un pauvre homme trouve le temps de penser à l'autre monde, quand il est toujours en risque de crever de faim dans celui-ci ? Ah ! si je n'avais qu'à dire : "Chose que je désire, entre dans le sac de La Ramée !" je te donne ma parole que j'irais tout droit, sac au dos, en paradis !

—Tu en es sûr ?

—Puisque tu es sorcier, fais-en l'épreuve. Tu verras que je serai sage comme une image.

—C'est bien, dit Pierre. Je t'ai prévenu. Adieu, tu ne me reverras plus dans ce monde.

—Ainsi soit-il !" fit La Ramée.

* * *

Six mois après, de sa fortune il ne restait à La Ramée que quelques louis. Il se décida alors à s'acheminer vers la Boucaude pour y planter ses choux.

Mais en route il s'arrêta à tous les cabarets, comme un cheval de brasseur. Tant et si bien qu'il n'avait plus que seize sous quand il arriva à Saint-Ghislain, dans le Borinage.

Il entra à l'auberge du "Grand-Saint-Julien", patron des bateliers, et s'y fit servir une canette de bière, deux sous de pain et six sous de jambon. C'était justement la fête du saint et, chaque fois qu'on ouvrait la porte de la cuisine, un parfum d'oies à la broche emplissait la maison. Son repas fini, La Ramée avait encore faim. Tout en allumant sa pipe, il risqua un œil du côté de la cuisine et vit quatre oies grasses qui se dormaient au feu.

"Ah soupirait-il, je me contenterais bien d'une couple de ces oisons, si je n'avais qu'à dire : "Chose que je désire, entre dans le sac de La Ramée !"

Il paya l'hôte, reprit son sac et partit. Une fois dehors, il lui parut que son sac était bien lourd pour un sac vide. Il avait beau le renvoyer d'une épaule à l'autre, la charge semblait toujours la même.

"Voyons un peu, se dit-il, ce qui se passe là-dedans."

Il l'ouvrit, et fut tout surpris d'y trouver les deux oisons.

"Voilà qui va bien, s'apensa-t-il. Si pour que le sac se remplisse, il me suffit désormais de le souhaiter, je me fais fort d'aller tout droit en paradis, et même d'avoir par avance le paradis sur terre."

Il fit une trentaine de pas le long de la Hayne, s'assit sur un talus, choisit le plus gras de ses oisons, et y mordit à belles dents. Puis il se remit en route pour ne s'arrêter cette fois qu'à la Boucaude.

Il s'établit dans une petite masure abandonnée, et rêva aux moyens de vivre honnêtement. Ce n'était pas chose aisée. Quand il se voyait en tête à tête avec une belle poule ou un beau dindon, la langue lui démangeait, et il avait grand'peine à se tenir de crier : "Chose que je désire, entre dans le sac de La Ramée !"

Il y parvint pourtant, et, au lieu de harpiller le bien d'autrui, il se contenta d'aller à la pêche et à la chasse avec son sac. Il lui suffisait de dire : "Poisson qui nages, oiseau qui voles, entre dans le sac de La Ramée !" Aussitôt faisans et brochets tombaient dans ses filets.

Il ramassa bientôt assez d'argent pour se faire bâtir une maisonnette, où il vécut comme coq en pâte.

Une fois mort, pour aller en enfer ou en paradis, La Ramée ne voulut pas abandonner son sac. Il le mit sur son dos et s'en fut bravement sonner à la porte du paradis.

Qui fut surpris ? Compère La Ramée, lorsque dans l'homme qui vint ouvrir il retrouva son camarade Pierre.

"Tiens ! c'est toi ! dit-il. Tu as là une fameuse place, fieu ! Et moi qui te prenais pour un sorcier ! Avons-nous de la chance ! J'espère, fieu de Dieu, que tu ne vas pas laisser un vieux camarade à la porte ?

—Il le faut bien, fieu de Dieu, répondit saint Pierre en tenant l'huis entrebâillé. Au lieu de songer à ton salut, pourquoi n'as-tu pensé qu'à remplir ton sac ? Et vois ce que tu as gagné à ce jeu-là..... pas même d'arriver ici le sac plein !

—Attends, attends, je vas le remplir, mon sac, dit tout bas La Ramée : puis, tout haut : Une fois, deux fois, tu ne veux pas m'ouvrir la porte ?

—Non, fieu, non.

—En ce cas, chose que je désire, entre dans le sac de La Ramée !"

Et voilà saint Pierre dans le sac.

"Comment, scélérat, s'écria saint Pierre, c'est ainsi que tu abuses...."

Mais La Ramée ne l'écoutait plus. Il était entré effrontément, sac au dos, dans le paradis.

Derrière lui, trouvant la porte ouverte, se glissèrent aussitôt tous les pécheurs qui erraient, comme des âmes en peine, le long des murs. A la vue de ces figures peu catholiques :

"Qu'est-ce que c'est que tous ces chrétiens-là, s'écria Dieu le Père. Saint Pierre n'est donc pas à son poste ? Qu'on aille vite me le quérir."

Mais on eut beau fouiller tous les coins et recoins, nulle part on ne put le trouver. Dieu le Père commençait à s'inquiéter, quand La Ramée s'avança résolument.

"Seigneur Dieu, dit-il, je sais où est saint Pierre. Promettez-moi de me garder dans votre paradis, et je vous le dirai.

—Dis-le moi tout de suite, fit Dieu le Père.

—Eh bien ! l'affaire est dans le sac, dit La Ramée en le déboucla nt.

—Hors d'ici, maraud ! cria saint Pierre, sortant du sac.

—Non pas, dit Dieu le Père, qu'il reste ! Il a ma parole.

—Quoi ! Seigneur, vous allez pardonner à ce gueux-là ?

—J'ai bien pardonné au Juif errant, quand il eut donné ses cinq sous à un pauvre ! Si La Ramée a commis des péchés, il a pratiqué la charité, qui est la première de toutes les vertus."

* * *

Et voilà comme, ainsi qu'il l'avait dit, ce diable de La Ramée entra, sac au dos, au paradis.

CHARLES DEULIN.

QUAND LA TOUX VOUS FATIGUE

Il est grandement temps d'empêcher la pneumonie en faisant usage du sirop de graine de lin et terebenthine du Dr Chase.

Toutes les toux ne finissent pas fatalement et tous les rhumes ne dégénèrent pas en pneumonie ou en consomption, mais quand une toux vous fatigue et vous cause du mal, les chances sont contre vous et vous courez un terrible risque.

La toux qui fatigue, la toux qui s'attache à la poitrine, se fixe de plus en plus chaque jour aux tubes bronchiaux et se rend directement aux poumons pour causer la pneumonie, l'inflammation des poumons ou la consomption.

On donne souvent à ces toux le nom de "toux de cimetière", parce qu'elles conduisent ordinairement leur victime à ce dernier lieu de repos.

Le sirop de graine de lin et de térébenthine du Dr Chase enraie non seulement la toux, mais c'est un traitement scientifique pour le rhume qui cause la toux. Il fait disparaître le resserrement que l'on éprouve à la poitrine, calme les parties irritées et enflammées, et guérit parfaitement le rhume.

M. William Davidson, de St Andrew's, P.Q., dit: "Le sirop de graine de lin et térébenthine du Dr Chase m'a guéri de la bronchite. J'ai, sans succès, essayé un grand nombre de remèdes pendant six ans. L'hiver dernier ayant eu une forte attaque et étant incapable de travailler, je me procurai une bouteille de sirop de graine de lin et térébentrine du Dr Chase et je suis heureux de dire qu'après en avoir pris 3 bouteilles, j'ai été parfaitement guéri."

Sirop de graine de lin et térébenthine du Dr Chase, 25 cts la bouteille, bonne grosseur pour une famille, ou une bouteille contenant trois fois autant, 60 cts, chez tous les marchands, ou d'Edmanson Bates and Co., Toronto. No 6

Force pour Hommes Faibles !

Dites le mot. Permettez-moi de vous montrer ce que je montre aux hommes depuis un quart de siècle, le vrai chemin qui conduit à la santé. Le remède que je vous offre vous servira fidèlement sans danger.

Ne Prenez pas de Drogues

Durant mes premières années de pratique, j'ai donné des prescriptions aux hommes faibles. Je connais mieux maintenant. Depuis trente ans je m'occupe du traitement de ces singuliers symptômes nerveux qui sont le résultat d'erreurs de la jeunesse ou d'excès à un âge plus avancé, tels que écoulements, impuissance, mal de dos, varicocèle, etc. Ma vaste expérience me permet d'offrir de précieux conseils aux hommes mariés ou non. Lecteur, je voudrais avoir le pouvoir de montrer à tous les hommes faibles les merveilleux résultats que j'obtiens de mon fameux appareil, la

Ceinture Electrique du Dr Sanden

avec suspenseur à même. C'est un restaurateur infaillible de la force si vous vous en servez convenablement.

Vous devez être convaincu quand je vous montre 7000 témoignages non sollicités de véritables guérisons—noms et adresses—reçus en 1899. Cette ceinture est le résultat de longues et pénibles années d'étude.

Il y a vingt-cinq ans, j'ai inventé une batterie portative sous forme de chaîne que j'ai transformée en ma ceinture actuelle. Elle a subi plusieurs changements avant d'être comme elle l'est aujourd'hui, le meilleur appareil électrique, et elle constitue aujourd'hui ce que je considère un traitement domestique parfait pour hommes sans l'aide de qui que ce soit. C'est réellement une batterie portative de 36 éléments. Elle pèse 6 onces. Les courants se font sentir instantanément et on peut leur donner la force que l'on désire uuand on l'a autour du corps, au moyen d'une vis qui sert à les régler. On la porte durant toute la nuit. Calme, renforce, guérit pendant que vous dormez.

LIVRE GRATIS...

Ecrivez pour avoir mon petit livre "Trois Classes d'Hommes", qui explique tout, qui vous sera envoyé dans une enveloppe cachetée ordinaire, gratuitement, ou, si vous demeurez en cette ville ou près de cette ville, venez me consulter gratuitement. Je donne une attention personnelle à toutes les correspondances. Faites ce que je vous dis de faire. Ecrivez ou venez aujourd'hui.

Dr A. T. SANDEN, 132 rue St Jacques, Montréal. - - - Heures de Bureau : 9 à 6. Dimanche, 11 à 1. 7ouv

Points qu'il faut se Rappeler

....SI VOUS ACHETEZ....

Une Machine à Coudre Singer

VOUS recevrez les instructions voulues, à votre domicile, d'une personne compétente.

VOUS obtenez un modèle fin de siècle non pas un genre ancien fait à bon marché pour tromper le public. Nous n'en faisons que d'une seule classe, reconnue la meilleure du monde entier ; aucune machine inférieure n'est assez bonne pour porter notre nom et notre marque de fabrique.

VOUS ferez des affaires avec les fabricants de machines à coudre au premier rang dans le monde entier, fabricants ayant une expérience sans égale et une renommée sans pareille—la plus forte garantie de l'excellence. Les machines Singer sont vendues par nos employés seulement ; on ne peut s'en procurer chez les marchands ou dans les magasins à départements qui sont incapables de rendre le service ci-dessus mentionné, et dont la garantie est, par le fait même, sans valeur aucune.

Fabrique à Montréal. Bureaux dans tout le Canada. Vous pouvez toujours nous Trouver

Livrée à votre porte pour en faire l'Essai Gratuitement.

Vendue par paiements faciles. Vieilles machines prises en échange.

The Singer Manufacturing Co.

203

Vous avez mal aux cheveux ? Le cœur sur le bout des lèvres ? La langue épaisse ?

Prenez, le matin, un verre à vin d'eau

CARABANA

C'EST EPATANT !

25 CTS LA BOUTEILLE. EN VENTE DANS TOUT LE CANADA.

Gros : PHARMACIE A. DECARY, MONTREAL. (23)

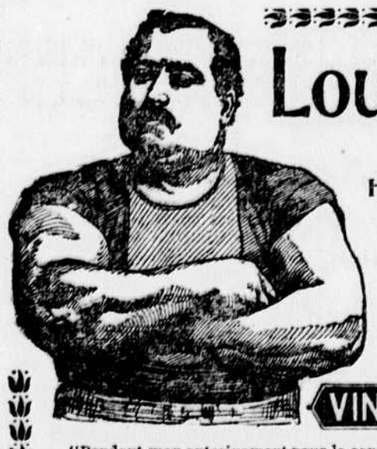

Louis Cyr

Le Champion des

HOMMES FORTS

du Monde Entier, rend Hommage au

Champion des Toniques

Le

VIN St MICHEL

"Pendant mon entrainement pour le concours de tours de force avec Ronaldo, pour le titre de Champion des hommes forts du monde entier, j'ai pris du Vin St-Michel et m'en suis admirablement bien trouvé. C'est certainement le plus puissant tonique pour le sang, l'estomac et les muscles."

Signé : *Louis Cyr*

Gratis **Gratis**

Nous donnerons ce magnifique couteau aux personnes qui vendront seulement 6 paquets de plumes à 10c. chacun. Ces paquets sont très bien lithographiés, et contiennent chacun 18 plumes assorties de qualité supérieure. Le couteau a au delà de 3 pouces de longueur fermé, contient quatre lames, une lime à ongles, le tout de meilleur acier trempé. Le manche est en perle de perle, très bien poli, avec bouts brunis et doubles de cuivre partout. Nous n'exigeons pas d'argent d'avance. Ecrivez-nous et nous vous enverrons les plumes, et quand vous les aurez vendues, faites-nous parvenir l'argent et en récompense pour votre travail, ce magnifique couteau vous sera envoyé immédiatement. TOLEDO PEN COMPANY Boîte T, Toronto.

La Ramée, sac au dos, entra résolument au Paradis

LA PRESSE
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 71a RUE ST JACQUES
MONTRÉAL.

ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE	$3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE	$1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 2336, B. P. Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 24 FEVRIER, 1900.

LUNDI	65,694
MARDI	65,748
MERCREDI	65,812
JEUDI	65,964
VENDREDI	66,019
SAMEDI	73,112
TOTAL	402,349
Edition Hebdomadaire	33,096
Total des deux Editions Durant la Semaine	435,445

MONTREAL, 3 MARS 1900.

PROTECTIONNISTES AVANT TOUT

Les républicains, en majorité au congrès américain, sont tellement convaincus que la protection contre la concurrence manufacturière étrangère est essentielle à la prospérité des Etats-Unis, qu'ils violent même le droit des gens.

Voici le dernier fait :

Durant quinze jours au moins, jusqu'au 28 février, les partis et factions du congrès, les uns sous le drapeau du libre échange, les autres sous celui de la protection, ont pris, pour raison de guerre parlementaire, le traitement douanier proposé pour Porto Rico.

Il a fallu décider si Porto Rico, nouvelle possession américaine, devait être considéré comme partie intégrante des Etats-Unis, et, conséquemment, exempte d'impôt différentiel, ou comme pays étranger.

La question eût paru toute simple à d'autres qu'à des politiciens. Porto Rico, conquis sur les Espagnols, est possession américaine, annexée au domaine américain, sans autonomie, gouvernée par des fonctionnaires américains. Comment comprendre une barrière de commerce entre deux membres de la même famille nationale, l'extrême "protectionnisme" seul peut servir de clef à ce problème.

Cependant, malgré cette situation, les "trusts", les "combines", les industries protégées, chez nos voisins, se sont abattus sur le Congrès, en nombre tellement imposant que la majorité des républicains a plié devant la cabale des millionnaires et a recommandé, d'abord, un tarif contre Puerto-Rico, équivalent à vingt-cinq pour cent du tarif Dingley, et cela sous le prétexte que le travail est moins cher en ce pays. C'est le sucre et tabac, qui effrayent surtout les industries correspondantes des Etats-Unis.

Après une bataille parlementaire, aussi longue que mouvementée, la majorité du congrès en est venue, mercredi dernier, à un compromis. Le tarif Dingley ne sera appliqué à Porto-Rico que dans la proportion de 15 p. c. et n'aura de vigueur que pour deux ans.

C'est que nos voisins ne badinent pas sur la question de protection. Cette doctrine est si bien ancrée chez eux qu'en ce cas particulier, elle leur fait prendre une attitude, dont la logique est fort contestable. Ainsi, l'île de Porto-Rico, au point du tonnage et de la navigation, est regardée comme partie des Etats-Unis. Mais, pour la douane, elle devient pays étranger.

Le navire qui arrive de Porto-Rico, aux Etats-Unis, est reçu comme s'il venait de Savannah ou de Charleston, ou autres ports domestiques; la cargaison qu'il porte est traitée comme si elle venait de Liverpool, du Hâvre ou autres ports étrangers.

Protectionnistes avant tout, sont nos voisins.

AU NOUVEAU BRUNSWICK

Le secrétaire provincial, l'hon. Tweedie, a fait part à la législature du Nouveau-Brunswick, des conditions auxquelles un arbitrage a été accepté par le gouvernement local et le gouvernement d'Ottawa, pour le règlement des réclamations de la province contre le Canada.

La réclamation du Nouveau-Brunswick remonte, quant à son origine, à l'achat par le gouvernement fédéral du chemin de fer Intercolonial.

Avant la confédération, le Nouveau-Brunswick avait subventionné, à raison de $10,000, cette partie de l'Intercolonial, qui part de la frontière de la Nouvelle-Ecosse et aboutit à la Jonction Painsec, N. B. Cet embranchement est désigné sous le nom de "Eastern Extension".

Aujourd'hui des arbitres sont nommés pour déterminer le coût de construction de cette partie de chemin, que le gouvernement fédéral a déjà payée $24,000 le mille.

M. Frank Shanly, ingénieur, fût chargé, il y a déjà quelques années, de faire une estimation. Il établit que le coût de construction du chemin était de beaucoup plus élevé que le montant payé par le Fédéral. Il porta l'excédent à $227,000.

C'est sur ce montant, et à même le trésor public, que le Nouveau-Brunswick veut se faire rembourser de $400,000 de subventions qu'il a versées, et dont il n'a reçu que partie du Canada. La balance de sa réclamation, intérêts et accessoires compris, est, aujourd'hui, de $820,000.

QUESTION OUVRIERE

Le drapeau et les employés de l'hôtel de ville—La qualification foncière — Joe Vincent — Le chômage

Le drapeau et les employés de l'Hotel-de-Ville

A "La Presse", nous n'aimons pas qu'on "magane" les employés, quels qu'ils soient, et surtout les employés civils plus que tous autres exposés à perdre leur situation par suite d'incidents sur lesquels ils ne peuvent avoir aucun contrôle.

La joie et surtout la joie patriotique, nationale, enivre plus encore que l'alcool, et c'est à cet enivrement que l'on doit, que l'on peut attribuer les injustices commises par un de nos confrères vis-à-vis les employés de l'hôtel de ville.

On a reproché à ces employés de ne pas avoir hissé le drapeau à l'hôtel de ville, de leur propre volonté, en l'absence du maire.

Raisonner ainsi c'est encourager l'anarchie, c'est courir au devant des pires difficultés, des dangers les plus grands.

Les employés, pas plus ceux de l'hôtel de ville que ceux des simples particuliers, n'ont aucune responsabilité à assumer. La critique des employés civiques était d'autant moins justifiée qu'il y avait, à l'hôtel de ville, des échevins plus autorisés que les employés à prendre une décision.

L'un d'eux, l'échevin Sadler, a ainsi compris la situation lorsqu'il a, en termes très sévères, remis à sa place, l'évaluateur Patterson, qui se permettait de lui reprocher d'attendre l'ordre du maire pour faire arborer le pavillon au mât du palais municipal.

Bien des fautes, bien des excès ont été commis dans la journée de jeudi, et les reproches injustes adressés aux employés de l'hôtel de ville peuvent être classés au nombre des faits les plus regrettables.

La qualification foncière

Dans son adresse inaugurale, M. Ducharme, maire de Sainte-Cunégonde, a traité cette question avec une élévation de vue à laquelle "La Presse" doit rendre hommage. Il a dit :

La qualification foncière, pour qu'un échevin soit éligible, est-elle bien nécessaire et offre-t-elle aux contribuables une garantie de bonne administration ? Les locataires doivent-ils être éligibles aux charges municipales ? Le locataire est tenu de payer la taxe de l'eau, la taxe d'affaire et autres taxes personnelles, et n'est-ce pas lui, en fin de compte, qui paye les taxes sur la propriété ?

Il est bien vrai que c'est le propriétaire qui est responsable des taxes sur sa propriété et qui les verse à la corporation ; mais, n'est-ce pas le locataire qui les paye en les remboursant au propriétaire par son loyer ?

Quel est le propriétaire qui n'est pas prêt à faire une réduction de loyer, si le locataire est consentant de payer sa quote-part de taxes ? Or, le locataire payant les taxes devrait-il être représenté dans le conseil par un des siens ?

Je crois qu'il serait facile de faire des modifications à notre charte de manière à donner, sur ce sujet, satisfaction aux locataires et aux propriétaires.

Venant d'un président de banque, d'un grand propriétaire, d'un industriel important, cette déclaration mérite de retenir l'attention du public.

Jusqu'à ce jour l'abolition de la qualification foncière n'a été demandée que par les locataires et surtout par les ouvriers ; avec le discours du maire Ducharme elle entre dans une nouvelle phase qui permet d'espérer que le succès est proche.

En quelques phrases très expressives, il a montré que l'intérêt des locataires dans l'administration civique était le même que celui des propriétaires et que ces deux classes de la société avaient des droits égaux à la représentation municipale.

Que Sainte-Cunégonde commence, que cette municipalité fasse supprimer la qualification foncière dans sa charte et Montréal la suivra de près.

Joe Vincent

Notre ami Joe Vincent vient d'ajouter un nouvel exploit à la liste déjà très longue des actes d'héroïsme accomplis au péril de sa vie.

Les lecteurs de "La Presse" ont lu, dans notre numéro d'hier, les détails de ce sauvetage émouvant.

Quarante ans de dévouement, d'héroïsme, sont jusqu'à ce jour restés ignorés des pouvoirs publics. Ne serait-il pas temps que le gouvernement reconnaisse enfin, par un acte quelconque, les services rendus à l'humanité par notre brave sauveteur.

Le moins qui pourrait être fait serait de faire décerner à M. J. Vincent cette récompense si prisée, si respectée que la "Humane Society" accorde sous forme de médaille aux citoyens qui ont exposé leur vie pour sauver celle de leur prochain.

Notre Conseil de Ville s'honorerait en prenant l'initiative d'un pareil mouvement.

LE CHOMAGE

Etre sans travail, dit la "Métropole d'Anvers," est l'une des plus tristes choses qui puissent survenir à l'ouvrier.

Courageux et probe, il ne demande qu'à trouver l'emploi de son énergie, et s'en va faire offre de sa meilleure volonté.

Quand, les unes après les autres, les portes d'usines et d'ateliers se ferment pour lui, la peine est grande ; aux privations physiques s'ajoutent le découragement moral, puis l'un et l'autre se trouvent multipliés par le nombre d'êtres qui souffrent du même coup.

Le retour au foyer où manque le pain est le calvaire quotidien de l'ouvrier qui manque de travail.

Nous convions les hommes d'oeuvres à se préoccuper de ces souffrances, et à les adoucir autant qu'ils le pourront.

Le chômage doit être étudié sous un triple aspect : comment le faire cesser ? comment le supporter ? comment l'éviter ?

* * *

Le premier aspect est bien connu dans la littérature sociologique, où on le traite sous la rubrique : Bourse du travail.

Cette appellation est insuffisante, car, ainsi qu'on s'en convainct en lisant la substantielle étude que publie en ce moment M. Louis Banneux, de l'Office du travail de Bruxelles, nombreux sont les modes imaginés pour mettre en présence l'offre et la demande de la marchandise du travail.

Pour faire cesser au plus vite les chômages individuels, un intermédiaire a sa raison d'être.

Dans les pays allemands, cet intermédiaire tend de plus en plus à se considérer comme chargé d'une mission publique.

Comme conséquence de cette manière de voir, le législateur écarte les personnes privées ,surtout si elles font argent sur le dos des intéressés.

En Allemagne, partout les villes ont établi la bourse du travail, et ne souffrent de concurrents sinon les corporations de métiers, qui sont maintenant des organismes non moins officiels.

En Autriche, et M. Banneux nous saura gré de compléter ses renseignements à cet égard, un projet de loi a été déféré par le gouvernement au conseil du travail, en octobre dernier, et adopté le 4 novembre par ce conseil, projet dont l'économie se résume en deux lignes :

La mission d'organiser le placement des chômeurs — individuels — incombe à l'Etat, qui se sert des administrations communales et des corporations obligatoires dans la décharge de ses fonctions, mais supporte seul tous les frais.

En Angleterre, c'est l'union professionnelle qui se préoccupe des chômeurs.

En France, ce sont les partis politiques qui se les disputent.

En Belgique, il y a un mélange de ces systèmes, et peu de résultats pratiques à mettre à l'actif des bourses du travail.

"En effet, pour être parfaites, elles supposent chez leurs administrateurs : la confiance des deux parties, patron et ouvrier ; la compétence pour apprécier sainement les exigences de l'emploi vacant et l'aptitude du candidat ; des ressources pour la publicité et un zèle qui n'épargne pas les démarches personnelles." — "A Vermersch S. J. dans son important "Manuel social."

Lorsqu'on entend les représentants des bourses du travail, ceux-ci se plaignent surtout de l'absence d'éducation professionnelle.

Leurs listes sont encombrées de gens propres à tout et bons à rien.

* * *

La charité et la science ont rivalisé de zèle pour adoucir les souffrances causées par le chômage.

La première, en organisant l'assistance par le travail et les caisses de chômage ; la seconde en essayant de l'assurance contre le chômage.

Un type rudimentaire d'assistance par le travail est pratiqué par l'Etat, à Hoogstraeten, Wortel et Merxplas.

Un autre, légèrement perfectionné, nous est offert par la colonie de Haeren, où la ville de Bruxelles occupe à fabriquer des fagotins les malheureux sans travail qui affluent vers la capitale dans le but d'y trouver meilleure fortune, parfois avec l'espoir caché d'y trouver la chance d'un mauvais coup.

Le public est invité à soutenir cette institution en distribuant aux mendiants des bons de travail au lieu d'aumônes monnayées.

Tout cela, pour les ouvriers sans profession définie, une armée aujourd'hui, mais qu'il faut exterminer jusqu'au dernier homme si possible, par l'enseignement professionnel et l'organisation de l'apprentissage.

En Allemagne, la paresse professionnelle, "l'Arbeitsschen," est un délit qu'on punit de la prison.

Le métier de chômeur n'est pas drôle là-bas.

Il reste comme institution bienveillante, plutôt que charitable, l'atelier de chômage créé par le syndicat professionnel à l'usage de ses membres.

"Ici la dignité de l'ouvrier est pleinement sauvegardée, et le travail, en parfait rapport avec sa capacité, lui permet de mériter entièrement une rémunération qui n'est souvent ailleurs qu'une aumône déguisée." (A. Vermersch, "Manuel social".)

Plus ces institutions sont intéressantes, plus il faut regretter que leur pratique ne se généralise pas.

A peine pouvons-nous citer une couple d'exemples : l'atelier des tisserands fondé au sein de la "Gilde catholique", de Saint-Nicholas — Waes, — et l'atelier de lingerie créé par la "Ligue des femmes chrétiennes", à Bruxelles, comme annexe à la "Coopérative ouvrière".

Quand le mouvement syndical prendra enfin racine chez nous, peut être verrons-nous rapidement naître d'autres applications du même principe.

En attendant, il faut le dire et le répéter : c'est par là qu'il faut orienter les bonnes volontés de l'avenir.

* * *

Les caisses de chômage appartiennent à la bienfaisance dans leur essence, bien que souvent elles adoptent les dehors de la mutualité.

Le motif ? c'est qu'il n'y a pas de proportion scientifique entre les cotisations et les indemnités.

Souvent d'ailleurs, il n'y a pas de droit absolu dans le chef des intéressés. Toujours, à cause même de l'empirisme qui préside à l'organisation financière et actuarielle, il faut recourir aux dons, aux fêtes de bienfaisance, etc., pour maintenir un équilibre de hasard entre les recettes et les dépenses.

Nous pensons ne pas nous tromper en affirmant que tous les groupes font aujourd'hui de l'indemnisation de chômage : les "maisons des ouvriers", les "vredes" et les "maisons du peuple", les "chambres syndicales" et les "unions professionnelles de la bourgeoisie".

La loi sur les unions professionnelles permet ces caisses, pour autant qu'elle ne constitueraient pas de la véritable assurance, sur base capitaliste ou mutuelle.

* * *

La science a tenté quelque chose pour alléger les peines occasionnées par le chômage.

C'est la quatrième branche des grandes assurances ouvrières.

La longévité humaine est un fait qui s'est laissé calculer aisément : l'assurance-vie a été la plus scientifique.

Le danger d'accidents dans les diverses professions, à la suite de longues recherches, a pu être réduit en tables mathématiques, vraies pour le très grand nombre : l'assurance-accidents s'est établie, en se méfiant des petits accidents, où un facteur moral brouille les calculs.

La chance d'être malade n'est point aussi nettement établie. Aussi, lorsque l'Allemagne a voulu que l'ouvrier soit indemnisé, n'a-t-elle point constitué l'assurance-maladie sur les mêmes principes que les autres.

Le risque-chômage échappe à tout calcul scientifique, disent les actuaires de la présente génération, parce qu'il relève de facteurs économiques variables et de facteurs moraux, ou immoraux, si vous voulez : la paresse, la tromperie, etc.

Des efforts intéressants sont faits en Suisse pour faire mentir ces doctrines pessimistes.

La commune de Berne a créé une caisse d'assurance facultative en 1893. Elle vit toujours, mais le nombre des personnes qui y recourent, est très restreint, et le montant des primes si minimes que c'est presque de la bienfaisance.

La commune de Saint-Gall a créé, en 1895, une caisse obligatoire pour toute une catégorie de ses ressortissants. Ce fut un désastre et on ferma boutique en 1897.

Mais les Suisses sont tenaces.

La commune de Bâle, par un vote du 23 novembre dernier, établit à son tour une assurance contre le chômage, dont la praticipation sera obligatoire pour tous les ouvriers soumis au régime de la loi fédérale sur les fabriques, ainsi que pour les ouvriers du bâtiment et les terrassiers.

Il y aura quatre catégories de risques, et dans chacune quatre classes de salaires, sur lesquelle sles primes hebdomadaires seront de 0.025c. à 0.50c.

INFORMATIONS

Il y a quelques mois les instituteurs et les institutrices des écoles de New-York demandaient, dans une requête, aux autorités compétentes, une augmentation de traitement, assez considérable.

Un projet de loi à l'effet de permettre à l'autorité de se rendre aux voeux des instituteurs et institutrices, fut déposé devant la législature. Non seulement ce projet de loi fut voté, mais on a encore eu le soin d'y ajouter une clause fixant le minimum des traitements ; et quel minimum ! aucun des commissaires d'écoles de la province de Québec, ne voudrait y croire : $644 par année pour les institutrices, avec une augmentation obligatoire de quarante dollars par année, pendant quinze ans. Le minimum du traitement des instituteurs a été fixé à $900 par année, avec une augmentation annuelle de quarante dollars pendant douze ans.

* * *

A propos de la situation agricole. :

M. Némèse Garneau, député de Québec-Comté, dans un discours, sur les Caisses rurales, prononcé à la législature, s'est exprimé comme suit, sur notre situation agricole :

"Il n'y a aucun doute que notre agriculture souffre, que les cultivateurs sont gênés, pour ne pas dire plus. Notre sol est fertile, nos récoltes sont assez abondantes, notre population agricole est intelligente et industrieuse, mais les produits ne se vendent pas ; nous n'avons pas de marché suffisant, et si, aujourd'hui, nous n'avions pas l'industrie laitière, pour nous tenir à flot, notre agriculture serait assurément dans une gêne voisine de la misère."

* * *

Après le message du gouverneur Roosevelt, qui parut, dans le temps, comme un appel suprême ,aux habitants de l'Etat de New-York, de consacrer des millions à l'amélioration du canal Erié, on croyait que le projet devait être regardé à peu près comme chose faite.

Mais les proportions de la note à payer plus tard paraissent avoir refroidi l'esprit d'initiative, qui caractérise généralement nos voisins. A la législature, le projet des $60,000,000 d'améliorations est tombé. Il y aura de nouvelles commissions d'exploration, etc. ; bref, il s'écoulera quelques années avant que le rêve de Roosevelt se réalise.

D'ici là, le Canada a amplement le temps de compléter et parachever ses voies de navigation. Prenons les devants pour tout de bon.

* * *

L'armée et M. Loubet.

Le "Soir" donne au sujet du dernier bal de l'Elysée, des détails vraiment suggestifs qui méritent d'être rapportés.

On sait qu'à chaque bal officiel une note est mise au rapport de chaque régiment en garnison à Paris, priant les officiers qui voudraient être invités de faire connaître leur nom.

Or, cette fois, pas un seul officier ne demanda à bénéficier du carton élyséen. Le ministre de la guerre, informé par les chefs de corps de cette grève significative, donna immédiatement l'ordre à ceux-ci de désigner, dans chacun de leurs régiments, un certain nombre d'officiers, pris par rang d'ancienneté, dans chaque bataillon, lesquels seraient tenus d'adresser sur-le-champ une demande d'invitation. Ainsi, l'on dut commander d'office, pour le bal de l'Elysée, les officiers qui refuseraient de s'y rendre spontanément.

Un pareil fait se passe de commentaires : il prouve surabondamment que le conflit entre l'armée et M. Loubet est à l'état aigu et on ne voit pas à ce conflit d'autre solution que le départ éventuel du locataire actuel de l'Elysée.

* * *

Un économiste allemand publiait naguère une statistique, établissant que la Russie était, entre toutes les nations, celle dont la population augmentait le plus rapidement : celle-ci aura doublé dans quarante-cinq ans.

Pour arriver au même résultat, il faudra à l'Allemagne soixante-cinq ans, à l'Autriche-Hongrie, soixante-dix, à l'Angleterre, quatre-vingts, à l'Italie, cent-dix années. Mais la France n'aura doublé sa population que dans une période de huit cent soixante ans, si toutefois l'augmentation annuelle se maintient jusque-là dans la même proportion qu'aujourd'hui, ce qui, malheureusement, n'est pas probable, puisqu'elle accuse une tendance à diminuer.

La perte de l'Alsac-Lorraine, avec 1,200,000 habitants est peut-être, au point de vue de la puissance nationale, un fait moins regrettable que l'insignifiante augmentation annuelle de la population. Pendant les cinq dernières années, la population de l'empire allemand s'est accrue de trois millions d'âmes, tandis que celle de la France n'augmentait que de 175,000, et encore cette augmentation était-elle due, en partie, à l'immigration étrangère.

* * *

L'entrée des femmes dans les professions libérales prend, aux Etats-Unis, des proportions extraordinaires. Il y a déjà plus de 4,500 femmes médecins dans les Etats de l'Union américaine. Les femmes peintres et sculpteurs sont plus de 10,800 au pays des dollars, qui possède, en outre, 22 femmes architectes, 127 femmes ingénieurs et 208 femmes légistes.

Par légions, les femmes s'adonnent aux travaux des bureaux, où sont occupées, disent les statistiques, 27,700 teneuses de livres et comptables, 64,-048 jeunes employées comme copistes ou secrétaires, clavigraphistes, sténographes, etc.

Les "clergy ladies" sont au nombre de 1,235. Mentionnons aussi les 4,865 femmes qui occupent "une position officielle." Il s'agit de fonctions politiques rétribuées.

Quant aux femmes écrivains, elles forment une catégorie très considérée et très considérable, qui ne comprend pas moins de 2,725 personnes vouées aux études littéraires et scientifiques.

En Angleterre, la seule presse de Londres compte près de deux cents collaborateurs en jupon, et aux Etats-Unis, d'après les derniers recensements, il y a 888 femmes journalistes.

* * *

Un astrologue de Londres a publié sur le destin des princes, pendant l'année 1900, les pronostics qui lui ont été révélés par les étoiles. Et ces pronostics sont bien sombres. Si la reine Victoria régnait dans un autre pays, elle serait menacée de mort violente. Certes, l'idée même d'un forfait ne saurait naître dans aucun cerveau de la fidèle Angleterre. L'année qui commence sera néanmoins la moins heureuse de son règne. Que le prince de Galles veille sur sa propre santé. Un malheur ou un accident le menace. Un malheur menace le duc d'York ou peut-être la duchesse. Un malheur menace le tsar. La situation réciproque d'Uranus et de Vénus sera funeste à son bonheur domestique. Mais la gloire du prince et l'amour croissant de ses sujets le consoleront de ses infortunes privées. Pour l'empereur François-Joseph, les astres ont suivi le jugement qu'ont rendu déjà les hommes les plus compétents en politique et en histoire : "Sa santé et son repos souffriront des troubles intérieurs et des luttes religieuses qui déchireront son empire." Peut-être même sa personne sera-t-elle menacée. Le même danger menacera le roi de Grèce ; mais il y échappera. Et, par une singulière faveur, cette année lui apportera un budget en équilibre. Le roi d'Italie subira des échecs et des maladies et devra réprimer des insurrections. Le président MacKinley sera assailli par la haine et obligé à de grands travaux. "Son lit ne sera pas de roses." Seul, l'empereur Guillaume paraît comme un souverain heureux. Le commerce et l'industrie prospèreront dans ses Etats ; lui-même acquerra de la gloire et protégera les arts et les lettres.

PARC SOHMER

Programme extra, dimanche prochain, au Parc Sohmer. 91-2

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 3 Mars 1900

Mousselines et Grenadines Nouvelles

Les Etoffes qui se lavent sont celles qui sont les plus en faveur pour le printemps, et elles ont pris une suprématie telle dans le monde des tissus textiles qu'elles vont faire fureur en 1900. Les couleurs ont du ton, elles sont brillantes, superbes, mais ne commandent pas une admiration de mauvais aloi. Voici quelques prix :

Nouvelles Etoffes qui se Lavent

La beauté tient le record dans les marchandises qui se lavent et des centaines de recrues nouvelles viennent s'enrôler à son service. Voici quelques unes des beautés que nous venons de mettre en vente.

Nouvelles Indiennes qui se lavent, 7c pour	5½c
Nouvelles Batistes qui se lavent, 10c pour	8c
Nouveautés qui se lavent, 13c pour	10c
Nouvelles percales qui se lavent, 17c pour	13c
Nouveau guingan écossais, 25c pour	18c
Nouveau guingan, 35c pour	28c
Nouveau Zéphyr écossais, 40c pour	30c
Nouveau Guillaume Beige, 42c p.	34c
Nouvelle Toile des Indes Beige 40c pour	30c

Nouveautés du Printemps

Nous venons justement de mettre en stock 9 caisses des tout derniers genres en chic nouveautés qui se lavent. Voici une liste de quelques-uns des nombreux genres à votre choix :

Nouveaux Sateens foulard, 20c, pour	14c
Nouveautés foulard, 35c, pour	26c
Nouveau Sateen Suisse, 28c, pour	20c
Nouvelle Dentelle d'Alsace, 50 cts, pour	37c
Nouvelle Grenadine Maltaise, 50c, pour	37c
Nouvelles Grenadines de dentelle, 50c, pour	40c
Nouvelles Grenadines rayées, 65c, pour	49c
Nouvelles Grenadines noires, 40c, pour	29c
Nouveaux rayés Galatea, 35c, pour	27c

Nouvelles Toiles de Ménage ! !

Superb Table Linens.

Les valeurs en toile du Gros Magasin sont appréciées par des milliers de ménagères canadiennes. La toile de toute marque qui a sa place dans le monde des toiles peut être vue ici. Lundi une exposition spéciale de toiles New Barnsley vous convaincra de de la supériorité du Gros Magasin en fait de valeurs en toile. Les dames ont déjà commencé à faire le choix de leurs toiles pour l'été — les prix sont décidément en votre faveur. Achetez maintenant.

Toile de Table Damassée Blanche

Nouvelle Toile de table damassée blanche, jolis dessins, 58 pcs de largeur. Spécial lundi 35c

Nouvelle Toile de table damassée irlandaise, tissu spécial, très durable, 64 pouces de largeur. Spécial, lundi 47c. 57c

Dans le Magasin des Cotons

BATISTE LANSDOWNE — Nouvelle batiste Lansdowne, blanche, spécial pour sous-vêtements, lundi 8c

FLANELLETTE ANGLAISE. — Consignation spéciale de nouvelle flanellette avec jolies raies de soie, fond crème, convenable pour blouses. Spécial 13c

Offres Spéciales dans les Mouchoirs pour Dames

Nous venons de mettre en vente 225 douzaines de Mouchoirs en linon blanc, avec broderie suisse, pour dames. C'est un lot d'un fabricant que le chef du département des mouchoirs a été assez heureux de se procurer. Ce sont toutes des marchandises parfaites, joliment brodées, douze patrons. La valeur régulière de ce lot varie de 25c à 50c chacun. Lundi, ils seront tous vendus à un seul prix, chacun 18c

Les ordres par la malle promptement exécutés.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame. MONTREAL—184 à 194 St Jacques.

J. P. A. DES TROIS MAISONS & CIE

1801 Rue Notre-Dame, Montréal.

Grande Ouverture	IMPORTATIONS —DE—	LUNDI, MARDI, MERCREDI,
DES MODES EN GROS	Paris, Londres,	5, 6 et 7 MARS
—DU— Printemps 1900	Berlin et New-York	—ET LES— Jours Suivants.

HAUTES NOUVEAUTES ET PATRONS DE CHAPEAUX

AU COMMERCE SEULEMENT.

HOMMES J FAIBLES

Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles et Fatigués", envoyé GRATIS sur demande. Adressez: Cie Médicale du Dr Jean, Boite 187 Montréal, Qué.

PASTILLES du Dr JEAN

Guérison assurée de perte de vitalité, de mémoire, de sommeil, impotence, maladies du dos et des reins, faiblesses nerveuses, épuisement, perte d'appétit, abus, excès, etc. $1.00 le Flacon par la malle, cacheté, franco.

93—mjsn

AVEC LA PEPTONINE

Un aliment pur, complet, parfaitement stérilisé, les enfants grandissent et se développent à

La Grande Joie des Parents !

En vente dans les Pharmacies et Epiceries : 25 la grande boite.

GROS,

F. COURSOL,

382 Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal.

LUNETTES ET LORGNONS

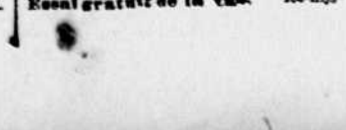

Essai gratuit de la vue. 153-mjs-

Montures en Or solide	$4.00
Montures doublées en Or garanti pour 10 ans	$2.00
Montures en aluminium	75c
Montures lunettes acier nickelée	25c
Verres de 1ère qualité, la paire	$1.00
2e qualité, la paire	50c

A. Mongeau, 42 rue Saint-Laurent, Montréal.

Hotel ST JAMES

Vis-à-vis la Gare Bonaventure
Et à deux pas de la gare Windsor

Hôtel de premier ordre, et entière. ment aménagé à neuf, cuisine sans égale—situé dans le quartier le plus central — les tramways pour toutes les parties de la ville passent vis-à-vis l'hôtel.

PRIX MODERES.

Théo. Lanctot, PROP.

74—mjs—n

CABARET DU CHAT NOIR

Hotel et Restaurant

NEW-YORK. 32 W. 28e Rue, près Broadway

Déjeuner avec vin, de Midi à 3 hrs 50c
Diner, table d'hôte, de 5 h. à 9 h. soir 75c
Salons particuliers.
A la carte à toute hre
Orchestre, de 8 hrs à Minuit.
551 West Broadway
Table d'hôte avec vin 50c

64—l-s-n

Lave sans Frotter

Si vous êtes fatiguée de frotter sur la planchette, de vous y casser les reins et déchirer les lingeries fines, demandez-nous l'échantillon, GRATIS, qui, simplement en faisant bouillir et rincer, rend le linge blanc comme la neige, sans pouvoir le ronger. C'est la

VICTORINE

Des milliers de femmes s'en servent et nous en font l'éloge et la Victorine se vend partout.

2 roulettes 5c—lavent ; bouilloires de linge—Ecrivez aujourd'hui pour l'Echantillon.

W. Crawford Gaden & Cie, 237 rue St Paul, Montréal.

TRAITÉ COMPLET

Sur l'Elevage des

Volailles, Canards, Oies et Dindons, Incubation artificielle et naturelle, Construction des Poulaillers et Courroies, Maladie de tous les Animaux de Basse-Cour.

Nouveau et Grand Catalogue

(ILLUSTRE)

Edition française de la Cie des Incubateurs "Des Moines."

PRIX: 10 centins par la Poste

O. ROLLAND,

373 Rue St Paul - - Montréal.

90—sn

BAGUE SERINGUE Une bague ordinaire en apparence—mais qui n'en est pas une. Pressez doucement la baule en caoutchouc que vous tenez dans la paume de votre main, et l'ami qui examine votre nouvelle bague, se fera arroser d'eau. La plus grande invention pratique qui existe. Expédiée franco par la poste, pour 15cts. ou deux pour 25 cts. Johnston & McFarlane. 71 Yonge St., Toronto, Canada.

JOSEPH O'C. MIGNAULT,

Ingénieur Civil et Arpenteur.—Aqueducs, Egouts, Pouvoirs d'eau, Lumière et transmissions électriques, Barrages, Expertises, Subdivisions de terrains, etc. — Télép. Bell, 8880. Batisse Impériale, 107 rue St Jacques. 122—n

LA STANDARD LIGHT & POWER CO

Augmente sa capacité pour alimenter les moteurs électriques. Gros escomptes. Prix raisonnables. Demandez-les au No 4 RUE CHENNEVILLE 276—n

Montée et Réglée par La Queue.

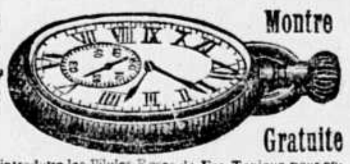

Montre Gratuite

Pour introduire les Pilules Roses de Fer Tonique pour enrichir le sang, pour les personnes pâles, la faiblesse chez les femmes, les maladies de foie et des rognons, la nervosité, la débilité générale, etc., nous donnons GRATUITEMENT une montre plaquée en or 14 k pour dames ou messieurs, magnifiquement gravée, tenant bien le temps, garantie pour 5 ans. Les Pilules coûtent 50c. la boite. $3.60 pour 8 boites. Envoyez ce montant et vous recevrez 8 boites et la montre, ou écrivez pour particularités. C'est une offre de bonne foi. The Dr. Weston Pill Co., 356 rue Yonge, Toronto, Ont.

60—s-h—n

PACIFIQUE CANADIEN

Convois speciaux pour colons pour le

Nord - Ouest Canadien,

Chaque mardi durant les mois de Mars et d'Avril, offrant aux colons et à leurs familles l'occasion de voyager avec leur roulant. Sur ces convois de colons se trouvent des chars dortoirs et les lits dans ces chars sont gratis.

SERVICE DE CONVOIS POUR OTTAWA

Départ de la gare de la rue Windsor à 9.15 a.m., 10 a.m., 4.05 p.m., 5.15 p.m. *9 45 p.m.
Départ de la gare Viger à 8.20 a.m. 6.00 p.m.
*Tous les jours. Les autres convois les jours de semaine seulement.

Service de Chars-Dortoirs pour Ottawa

Le convoi partant de Montréal, (rue Windsor) à 9.45 p.m., tous les jours, a un Chardortoir local pour Ottawa que les passagers pourront prendre à 9.00 p. m., et dans lequel ils pourront rester jusqu'à 9 a.m.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe 129 rue St Jacques, (voisin du Bureau de Poste)

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service de Convois amelioré entre MONTREAL et OTTAWA

Départ		Arrivée	
De Montréal	†7.30 a.m.	A Ottawa	†11.20 a.m.
"	†9.40 a.m.	"	†12.10 p.m.
"	†4.05 p.m.	"	†6.35 p.m.
"	*5.50 p.m.	"	*9.15 p.m.
D'Ottawa	†6.10 a.m.	A Montréal	9.50 a.m.
"	*8.45 a.m.	"	*11.15 a.m.
"	†4.20 p.m.	"	6.50 p.m.
"	6.35 p.m.	"	9.45 p.m.

* Tous les jours. † Tous les jours excepté le dimanche.

CONVOIS-EXPRESS RAPIDES TORONTO ET L'OUEST

	Tous les jours	Tous les jours	Ex. le dimanche
Qui. Montréal	9.00 a.m.	8.00 p.m.	g10.25 p.m.
Arr. à Toronto	5.20 p.m.	6.50 a.m.	7.15 a.m.
Arr. Hamilton	6.55 p.m.	8.15 a.m.	8.30 a.m.
Arr. Chutes Niagara	8.40 p.m.	10.10 a.m.	10.10 a.m.
Arr. Buffalo	10.00 p.m.	12.00 midi	12.00 midi
Arr. London	9.50 p.m.	11.00 a.m.	11.00 a.m.
Arr. Détroit	6.45 a.m.	1.10 p.m.	1.10 p.m.
Arr. Chicago	2.30 p.m.	8.45 p.m.	8.45 p.m.

gLe Dimanche quitte Montréal à 8 p. m.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

Cie Générale Transatlantique

Ligne Française, directe de New-York au Havre, Paris, France, 32 B'way, New-York.

Depart chaque jeudi, à 10 hrs a.m., de la jetée No 42 North River, au pied de la rue Morton

La Normandie,	Mars 1	La Gascogne,	Mars 22
La Champagne,	Mars 8	La Touraine,	Mars 29
L'Aquitaine,	Mars 15	La Bretagne,	Avril 5

Passages de 1re cl N.Y. au Havre, $80 et au-dessus; 2e cl N.Y. au Havre, $45, et au-dessus

10 p c de réduction sur billet de retour de 2e classe

J. DE SIEYES,

Agent général au Canada, 1672 rue Notre Dame, Montréal. 16—n

LA QUESTION DES BOERS

"**La Presse**" a déjà publié différentes études contradictoires sur les droits controversés et des Boers et de la Grande-Bretagne. Nous ne saurions trouver place pour la dixième partie de ce qui nous a été soumis. Nous faisons exception aujourd'hui pour deux documents, l'un du professeur Charles Rimer, docteur ès sciences, professeur d'histoire à la "State Normal School" de Plattsburgh, en faveur des Boers, l'autre de l'importante "Revue de Droit International," publiée à Bruxelles. Ce dernier travail épuise la question au point de vue des droits britanniques. La masse d'informations qu'on y trouve en rend la lecture intéressante d'un bout à l'autre.

EN FAVEUR DES BOERS

Plattsburgh, N. Y., 10 février 1900.

Monsieur le Rédacteur de "La Presse," à Montréal.

Monsieur,

Consentirez-vous, pour une fois, à ouvrir les colonnes de votre estimable journal à un Français, profondément attaché à la magnifique Amérique, mais non moins admirateur des fortes et saines vertus de cette superbe race canadienne, dans laquelle il reconnait distinctement tout ce qui fait la force, l'héroïsme et la gloire de notre vieille France ?

Il m'est impossible de vous cacher plus longtemps, à vous que je lis tous les jours, la douloureuse surprise où m'a jeté la politique militante d'intervention dans les affaires du monde, inaugurée par Sir Wilfrid Laurier. Je n'obéis nullement ici, croyez-le bien, à un sentiment de rancune, encore moins de haine à l'endroit de la nation anglaise. Quoi qu'ils y fussent assez naturels, vous en conviendrez, ces sentiments sont absolument étrangers à mon coeur. Je suis, même, prêt à reconnaître tout ce qu'il y a de légitime, et surtout de très généreux, vû les circonstances, dans les sentiments dont s'est inspiré, tout récemment, dans une lettre publique, votre très éminent et admirable archevêque, Mgr Bruchési. Je conviendrai encore, et de bonne grâce, que, dans l'hypothèse où la mère-patrie, comme vous vous plaisez à appeler l'Angleterre, viendrait à être attaquée par quelque coalition des grandes puissances, il serait, à certains égards, plausible que le premier ministre du Canada proposât de voler au secours de S. M. la reine. Mais, de grâce, quelles raisons y a-t-il, pour le Canada, de prêter main-forte à une si violente politique d'agression, ou seulement, si ce terme vous déplaît, d'agrandissement et d'expansion per fas et ne fas ? Car on ne fera croire à personne que les deux minuscules républiques de l'Afrique australe eussent médité de s'annexer les territoires contigus qui sont à l'Angleterre ! Les Boers ne sont ni si injustes, ni si accapareurs. Ce ne sont pas eux, que je sache, qui se sont rendus coupables de cette incursion inouie, à main armée, en pleine paix, sur le territoire du voisin !

Que la constitution du Transvaal prête le flanc à mainte critique, c'est plus que probable. En connaîtriez-vous une, Monsieur en Europe ou en Amérique, dont on ne puisse dire la même chose ?

Il y avait, d'autre part, semble-t-il, les plus fortes raisons du monde pour qu'un premier ministre du Canada, un homme d'Etat, si habile, si versé dans l'art politique, demeurât fidèles à ces traditions démocratiques de libéralisme et de fière indépendance, qui sont l'inaliénable patrimoine des Canadiens de race française. Personne n'eût trouvé mauvais qu'il s'abstînt de tremper dans cette guerre inique contre un petit peuple qui ne demande qu'à être laissé tranquille. Personne ne lui eût reproché d'avoir hésité à verser le sang de ses commettants, et combien inutilement ? L'Angleterre n'eût aucune raison de faire grise mine à un homme d'Etat qui lui a donné assez de gages de dévouement et de fidélité pour n'être jamais suspecté. Et le monde n'aurait pas assisté, muet de surprise et de tristesse, à cet incroyable spectacle d'une petite et glorieuse nation, connue dans le monde entier pour son amour de la liberté, prêtant ses armes et mettant son honneur à l'oeuvre d'écrasement d'un autre petit peuple, qui voulait, à l'exemple du Canada, vivre paisible, laborieux, indépendant, libre et respecté.

Votre empressé serviteur,

CHARLES RIVIER,
Docteur ès Sciences, Ph. D.

EN FAVEUR DE LA GRANDE-BRETAGNE

(De la "Revue de Droit International et de législation comparée." Nos. 5 et 6, 1899).

LES BOERS ET LES UITLANDERS

PAR IVES GUYOT

I

Cette étude sera un simple exposé de faits ; les rapports des Boers et des Uitlanders ne sont pas une abstraction de discussion académique : ils sont le résultat d'une situation.

Je ne parlerai pas des races indigènes. Je laisserai les Kaffirs de côté, quoique leur population s'élevant de 600,000 à 700,000 personnes dépasse de plus de moitié celle des blancs. Ils ne sont pas une des causes du conflit actuel.

Je rappelle tout d'abord les griefs que les Boers font valoir contre l'Angleterre, tels que je les trouve dans la "Petition of Rights", la Pétition des Droits", du 17 février 1881, adressée au président de l'Etat libre d'Orange. (Le texte se trouve dans "The history of our own times in South Africa", par Wilmot, t. II.).

On sait que, de peur qu'il ne tombât entre les mains de Napoléon, le cap de Bonne-Espérance fut occupé en 1806, par l'Angleterre. La pétition de 1881 commence par protester contre "l'acte du roi de Hollande qui, en 1814, avait cédé à l'Angleterre la colonie du Cap en échange de la Belgique." Les Anglais ne considéraient cette colonie que comme une station navale. Ils n'essayaient pas de l'étendre. Cependant, il y avait incompatibilité d'humeur entre eux et les Boers, pasteurs à demi nomades, n'ayant conservé de leur origine hollandaise que la langue altérée. Ils fondèrent l'Etat d'Orange, allèrent dans le Natal et remontèrent jusqu'au Transvaal.

La "Petition of Rights" constate que le grand "trek", la grande émigration de 7,000 à 8,000 Boers ne commença qu'après 1834, "quand, en conséquence de la vente forcée des esclaves, les vieux propriétaires patriarches furent ruinés." Elle considère que c'était les traiter "avec mépris" que de leur offrir une compensation en argent et elle ajoute que du reste, "la plus grande partie resta entre les mains des escrocs de Londres."

M. James Bryce, ("Impressions of South Africa", p.146), a très bien montré que l'Angleterre fut entraînée, malgré elle, pour assurer la sécurité de ses possessions, à les élargir ; mais les ministres ne tenaient pas à augmenter sa responsabilité, ne demandant pas mieux que de reconnaître, en 1852, par la "Sand River Convention," l'indépendance de la république Sud-Africaine, et, en 1854, celle de l'Etat d'Orange.

Les quelques milliers de Boers dispersés au Transvaal sur une superficie de 308,500 kilomètres carrés, un peu plus grande que celle de l'Italie, représentant près des trois cinquièmes de celle de la France, avaient une existence très précaire. Chaque famille vit dans un isolement farouche, ayant besoin de plusieurs milliers d'hectares pour le pâturage de ses troupeaux. Ils se font un idéal de vie d'après l'Ancien Testament, et ignorent tout de la civilisation moderne.

Ils ne constituèrent une sorte d'Etat qu'en 1858, lorsqu'ils adoptèrent la "grondwet", qu'on qualifie de constitution, mais qui n'a pas le caractère de statut fondamental, car rien ne garantit sa stabilité.

II

Cette constitution n'empêcha point une guerre civile d'éclater en 1862. Les Boers considéraient les Kaffirs comme des Cananéens, les massacraient quand ils leur résistaient et les traitaient en esclaves quand ils les employaient. En 1864, ils provoquèrent leur révolte. Les Boers n'avaient comme monnaie qu'un papier qui ne valait pas le quart de sa valeur nominale: l'impôt ne rentrait pas. Ils étaient dans un état d'anarchie et de faillite.

Le Transvaal servait de refuge à tous les "outlaws" de l'Afrique du Sud. Les Boers ne respectaient pas les termes de la convention de 1852, qui spécifiait que "l'esclavage ne devait être ni permis, ni pratiqué dans les territoires au nord de la Waal River." Ils se montraient d'une férocité effroyable à l'égard des indigènes voisins.

En 1876, dans la guerre contre Sekukuni, les Boers avaient avec eux une bande de flibustiers et avaient pour chef un ancien officier prussien nommé Schlichmann. Le gouvernement du Cap protesta contre des procédés qu'il considérait comme une menace pour toutes les possessions européennes.

Les Boers ne justifiaient même pas leurs tentatives par leurs succès. La Pétition des Droits reconnaît "qu'au commencement, les opérations contre Sekukuni ne furent pas très heureuses." Ils étaient menacés, en même temps par Cettewayo, à la tête de ses Zoulous, au sud-est. Les Anglais "les considérant, dit la pétition, comme trop faibles pour se défendre contre les indigènes", envoyèrent à leur secours sir Garnet Wolseley, comme général et, comme haut commissaire, chargé d'examiner la situation, sir Théophile Sheptone.

Les Anglais avaient seuls la responsabilité de tous les événements qui pouvaient se produire dans l'Afrique du Sud. Les Boers étaient devenus indépendants ; cependant si le gouvernement anglais les avait laissés détruire par les Kaffirs de Sekukuni et les Zoulous de Cettewayo, certes, il eût soulevé de fortes protestations non seulement dans la Chambre des Communes, mais dans tout le monde civilisé.

Il trouva l'anarchie. Le président Burgers, Hollandais du Cap, ancien ministre de l'Eglise réformée hollandaise, essayait de faire entrer les Boers dans une voie de réformes. Il était tenu en méfiance par les vieux calvinistes, parce qu'il ne croyait pas, dit James Bryce, que le diable eût la queue que lui donnent les gravures des vieilles bibles, et parce qu'ils voulaient continuer à vivre dans leur isolement farouche et leurs traditions de patriarches.

Le représentant de ceux-ci était le vice-président de la république, M. Kruger.

Sir Théophile Sheptone annexa le Transvaal à l'empire britannique le 12 avril 1877 et le secrétaire d'Etat des colonies, lord Carnarvon, par une dépêche du 6 octobre, accepta l'annexion, à la condition qu'elle serait ratifiée par l'assemblée législative. On voit que le gouvernement anglais ne voulait point annexer les Boers malgré eux. Sir Théophile Sheptone considéra que cette formalité était négligeable. Il ne fit point procéder à des élections. Il ne réunit point le Volksraad. Il ne donna pas aux Boers l'impression qu'il respectait leur autonomie. Il voulait attendre que le projet d'une confédération britannique des pays de l'Afrique du Sud eût abouti.

Il se rendit en Angleterre pour expliquer ses actes et on eut le tort de le remplacer par le colonel Owen Lanyon, qui entendit traiter militairement les Boers, faisant saisir les boeufs et les charrettes des contribuables récalcitrants. Ce colonel avait en plus quelque chose de type nègre et ils lui rendaient son arrogance en mépris.

Cependant, les Anglais s'étaient trouvés substitués aux Boers à l'égard des indigènes. De là, la guerre contre Cettewayo, le chef des Zoulous, en 1879.

Elle eut un double résultat : les Anglais, avant d'abord éprouvé l'échec de Isandhlwana, les Boers trouvèrent qu'ils devaient en profiter pour réclamer contre l'annexion. Puis, lord Chelmsford, ayant battu les Zoulous à Ulundi, et ayant fait prisonnier Cettewayo, les Boers, délivrés de leur plus dangereux ennemi, avaient toute latitude pour passer des réclamations aux actes.

Gladstone, dans sa campagne du Midlothian, avait protesté contre l'annexion. Les Boers firent un grand meeting, le 16 décembre 1880, à Paardekraat, qui, depuis, porte le nom de Krugersdorp, et nommèrent un triumvirat composé de Prétorius, de Kruger et de Joubert. Ils demandaient le rétablissement de la république Sud-Africaine sous la protection britannique. Ils attaquèrent de petits détachements anglais. Le général George Colley, gouverneur du Natal, réunit quelques troupes et marcha sur le Transvaal.

Le 26 février, il occupa de nuit une montagne nommée Majuba, située à 1,500 pieds au-dessus de la passe Laing's Nek, et qui la commande complètement. Les Boers l'entourèrent, tuèrent 92 hommes, en firent 59 prisonniers. Le général Colley fut au nombre des morts. C'est ce qu'on appelle le désastre de Majuba.

III

Quand M. Gladstone était candidat, il avait protesté contre l'annexion ; quand il devint premier ministre, il la maintint, et, après la défaite de Majuba, il oublia cette vieille maxime qui a fait la puissance de Rome : Ne jamais faire la paix le lendemain d'une défaite. Il conclut la convention de 1881 qui reconnut l'indépendance des Boers sous "la suzeraineté" de l'Angleterre. Ce mot se trouve dans le préambule.

Un résident général dont les attributions sont déterminées est placé auprès du gouvernement de Prétoria. Dans la Pétition des Droits adressée, le 17 février 1881, à l'Etat libre d'Orange, et en tête des signataires de laquelle se trouve Kruger, les Boers montraient nettement l'ambition qu'ils n'ont cessé d'entretenir. Ils la terminaient en disant : "La liberté s'élèvera en Afrique comme le soleil des nuages du matin, comme la liberté s'éleva dans les Etats-Unis du nord de l'Amérique. Alors, il y aura du Zambèze à la Simons Bay — "l'Afrique aux Afrikaanders". Cependant la convention de 1881 fut loin de réaliser cet idéal.

M. Kruger vint en Europe et parvint à obtenir de lord Derby qu'on y substituât la convention de Londres de 1884. Le mot "suzeraineté", qui se trouve dans le préambule de 1881 et dans plusieurs articles de la convention, n'y est pas reproduit. Le représentant de la Grande-Bretagne à Prétoria ne prend plus le titre de haut commissaire. Le paragraphe de l'article 18 de la convention de 1881 portait qu'en regard des communications avec les pouvoirs étrangers, le gouvernement du Transvaal correspondrait avec le gouvernement de Sa Majesté par l'intermédiaire du résident britannique et du haut commissaire. Ces dispositions sont remplacées par l'article 4 de la convention de 1884 : " La république Sud-Africaine ne conclura aucune engagement ou traité avec aucun autre Etat ou nation autre que l'Etat libre d'Orange, ni avec aucune tribu indigène, sans l'approbation de Sa Majesté la reine. L'approbation sera considérée comme accordée si le gouvernement de Sa Majesté n'y a pas fait d'objection dans un délai de six mois." En dehors des articles concernant la protection des indigènes, se trouve l'article 14 ; je le reproduis :

"Toutes personnes, autres que les indigènes, se conformant aux lois de la "République de l'Afrique du Sud : "(a) auront pleine liberté avec leurs "familles d'entrer, de voyager et de résider dans toutes les parties de la République de l'Afrique du Sud ; (b) elles pourront louer ou posséder des "maisons, des manufactures, des entrepôts, des magasins et des biens-fonds ; (c) elles pourront faire le "commerce soit en personne soit par "des agents qu'elles jugeront bon d'employer ; (d) elles ne seront sujettes, "à l'égard de leurs personnes ou de "leurs propriétés ou à l'égard de leur "commerce ou de leur industrie, à aucune taxe soit générale, soit locale, "autre que celles qui sont ou peuvent "être imposées aux citoyens de la dite "République."

Comment le gouvernement de Prétoria a-t-il respecté ces dispositions de l'article 14 de la convention de 1884, et dans quelle mesure l'Angleterre avait-elle le droit d'intervenir pour en exiger le respect ?

Les Boers avaient compris qu'ils avaient besoin du concours d'hommes plus instruits qu'eux. Ils auraient pu s'adresser à des Afrikaanders du Cap, hauts magistrats ou hauts fonctionnaires. Ils s'en méfièrent et firent venir des Hollandais d'Europe, comme le Dr Leyds. Ceux-ci eurent le tort, dans leur patriotisme néerlandais, de vouloir constituer la république Sud-Africaine en gouvernement hostile à l'Angleterre, en oubliant le principe qu'un peuple ne doit faire que la politique qu'il a la force de faire, de même qu'un commerçant ne doit faire, sous peine de faillite, que les affaires dont il peut assurer les échéances. Ce sont les "Hollanders" qui ont établi ces tarifs de chemins de fer et ces tarifs de douanes destinés à isoler le Transvaal de toutes relations avec le Natal et le Cap, ce que n'auraient jamais fait des Afrikaanders.

IV

La découverte et l'exploitation des mines d'or datent de 1886. Le Witwatersrand est une chaine de rochers dépassant d'une centaine de mètres les terrains avoisinants et longue d'environ 60 kilomètres ; l'ensemble des gisements aurifères comprend à peu près 200 kilomètres de longueur sur 60 de largeur.

Dès 1890, les Uitlanders, concentrés sur le petit espace occupé par les mines d'or, étaient plus nombreux que la population masculine des Boers, dispersés sur les 308,000 kilomètres du Transvaal. On les traite volontiers d'aventuriers. Ce terme ne saurait être une injure ; car tous les explorateurs ont été des aventuriers. Mais on ne peut comparer les financiers, les ingénieurs, les commerçants qui ont fait de Johannesburg une ville de plus de 100,000 habitants, aux chercheurs d'or de la Californie. Plus de la moitié sont Anglais, puis viennent des Américains et des Australiens, quelques Allemands, très peu de Français. Les cinq sixièmes parlent anglais, ne comprennent pas le "taal" (la langue) des Boers et n'ont d'autre rapport avec eux que celui de payer.

Ces hommes sont venus s'établir au Transvaal sur la foi de la convention de 1884 et des lois existantes. Or, les Boers n'ont pas cessé d'apporter des restrictions à leur situation. En 1890, ils inventèrent la seconde chambre du Volksraad, dépourvue de tous droits, afin de faire semblant de permettre aux Uitlanders d'avoir une représentation. Un Uitlander écrit : "Il "y a treize ans, je m'inscrivis sur le "Field Cornet's book," sur la foi que "je recevrais la franchise au bout de "quatre ans. Or, j'ai été privé de mes "droits pendant neuf ans et je suis exposé à vivre vingt ans dans ce pays "sans devenir citoyen."

En 1894, le gouvernement, sans respecter le délai de trois mois prévu par la constitution, entre la présentation et l'adoption d'une loi, établit que les enfants nés dans le Transvaal de parents étrangers ne seraient pas considérés comme citoyens si leurs pères n'avaient point prêté le "serment d'allégeance."

Voici la situation.

Les Boers reçoivent des bénéfices de plus en plus grands de la part des Uitlanders. Plus ces bénéfices sont grands, plus ils sont effrayés de l'action des

Vous ne Contractez pas le RHUME Vous le Développez.

Dans le système de chaque personne, il y a des myriades de germes qui, sous des circonstances favorables, se développent en un rhume. La Toux, le Mal de Gorge et les décharges de la tête et des poumons ne sont pas le rhume, mais simplement le résultat des efforts de la nature pour chasser le poison.

Chaque attaque laisse le système plus faible pour supporter les attaques subséquentes, avec le résultat qu'on devient "sujet aux rhumes." Alors survient la faiblesse des poumons et ensuite la consomption.

Le Remède de Shiloh Contre la Consomption

est un spécifique pour reconstituer le système et fournir au sang le pouvoir de détruire les germes de la maladie. "Shiloh" est parfait et scientifique. Il guérit—non par miettes—mais parfaitement et entièrement.

Achetez une bouteille du Remède de Shiloh contre la Consomption chez votre pharmacien—prenez-en les deux tiers, et si vous n'êtes pas satisfait des résultats, rapportez-le, et tout le montant de votre achat vous sera remis sans discussion.

En Canada et aux Etats-Unis, 25c, 50c et $1.00 la bouteille. Dans la Grande Bretagne, 1s 2d, 2s 3d et 4s 6d. youw

H

Uitlanders, plus ils les détestent et plus ils veulent restreindre leurs droits. Or, surtout depuis 1892, où l'exploitation des "deeps" (des filons profonds), a assuré aux entreprises de mines d'or une longue durée, les Uitlanders ont considéré qu'ils ne devaient pas être considérés comme des étrangers suspects, pouvant être expulsés du jour au lendemain, soumis à des juges dont ils pouvaient se méfier. Ils ont enfin rappelé la formule anglaise : "no representation, no taxation", pas d'impôts sans représentation ; et ils paient à peu près entièrement le budget du Transvaal sans avoir consenti l'impôt et sans en contrôler l'emploi.

Les Uitlanders de Johannesburg formèrent, en 1892, une association, la "National Union", "pour obtenir par tous les moyens constitutionnels des droits égaux pour tous les citoyens de la république sous le contrôle du gouvernement britannique. Ils affirmaient, au contraire, le maintien de l'indépendance de la République. Ils signèrent, au nombre de 38,000, une pétition qui fut reçue avec dérision et mépris au Volksraad. Un de ses membres dit : "Pour qu'ils obtiennent des droits, il faut qu'ils les prennent par force." — "Leurs droits ! ils ne les prendront que sur mon cadavre !" affirma M. Kruger.

Voici ce que demandaient les Uitlanders, dans le manifeste publié par M. Charles Léonard, président de l'Union :

1o. L'établissement de la République comme une vraie république ; 2o. Une constitution qui serait établie par des personnes compétentes élues par le peuple tout entier et qui serait garantie contre toute modification hâtive ; 3o. Une franchise équitable et une loyale représentation ; 4o. Egalité des langues hollandaise et anglaise ; 5o. Responsabilité devant la législature des chefs des grands services ; 6o. Suppression des incapacités pour cause de religion ; 7o. Indépendance des tribunaux, avec rémunération assurée des magistrats ; 8o. Instruction libérale et intelligente ; 9o. Administration civile réelle, avec traitements et pensions ; 10o. Libre-échange pour les produits de l'Afrique du Sud.

Le refus d'examiner ces demandes, qui ne paraissent pas empreintes d'exagération, par des députés du Volksraad, ignorants, incapables et corrompus, transforma l'agitation légale en une conspiration qui se fit en quelque sorte à ciel ouvert avec une naïveté extraordinaire. Elle prouve que des hommes peuvent être des esprits entreprenants, avisés en affaires et incapables d'actes politiques. Elle aboutit au "raid" de Jameson qui, en l'entreprenant, dut être hanté par le souvenir de l'expédition des "Mille" de Garibaldi. Le 28 décembre 1895, à la tête de 500 hommes, il put pénétrer dans le Transvaal à 250 kilomètres de Pitsani, jusqu'à Krugerskop, à 50 kilomètres de Johannesburg.

Cette entreprise a été néfaste parce qu'elle a obscurci la question du Transvaal. On a prêté à Jameson des appuis qu'il n'avait pas. On a voulu rendre l'Angleterre responsable de son entreprise. "C'est absurde, dit M. James Bryce, de supposer que la compagnie voulait s'emparer du Transvaal pour elle-même. Elle ne devait pas plus prendre le Transvaal que le Natal. C'était pour leur autonomie que les Uitlanders s'étaient levés." Le "raid" a donné à M. Kruger une nouvelle autorité pour repousser toutes les réformes réclamées. Loin de songer à donner satisfaction aux Uitlanders, il ne s'est plus occupé que de se procurer des canons, des munitions, de se préparer à la guerre et de lier en Europe des intrigues contre l'Angleterre à l'aide des fonds fournis par les Uitlanders.

V

L'exploitation des mines d'or n'a pas cessé de prendre de nouveaux développements. D'après le recensement de 1896, la population de Johannesburg comprend, dans un rayon de trois milles, 79,300 hommes et 22,700 femmes sur lesquels il y a 51,200 blancs. La capitale, Prétoria, ne compte que 8,000 habitants. La population blanche pour tout le Transvaal compte 246,000 personnes, dont 137,000 du sexe masculin et 107,000 du sexe féminin. La proportion des adultes masculins étant beaucoup plus forte parmi les Uitlanders que parmi les Boers, on peut donc considérer qu'ils sont les plus nombreux. Les hommes obligés de servir de 16 à 60 ans étaient, en 1894, au nombre de 26,299. Tous ces chiffres sont très approximatifs. Le budget de 1897, d'après le compte publié par "l'Almanach de Gotha", s'est élevé à 4,480,000 liv. st., soit 112 millions de francs qui, à partager entre 150,000 Boers, fait plus de 700 francs par tête, ou, pour une famille de cinq personnes, 3,500 francs par an. Si le budget de la France était égal, il serait de près de 27 milliards par an, presque le total de notre dette. Les appointements aux fonctionnaires montent à 996,000 liv. st., soit 25 millions de francs. Ces frais de personnel administratif pour une population de 250,000 blancs paraîtront excessifs à tous ceux qui ont seulement regardé des budgets communaux. En 1897, un des membres du Volksraad, un Boer, par conséquent, constata qu'on avait fait pour 60 millions de francs d'avances aux fonctionnaires et qu'il n'en avait été rendu aucun compte. Relativement à l'enseignement, 650 liv. st. (16,250 francs) seulement sont employés à l'instruction des fils d'Uitlanders. Les Boers ont continué à profiter de plus en plus largement de ces ressources, et ils ont traité les Uitlanders avec autant de mépris qu'ils traitent les Kaffirs.

Les Uitlanders n'ont le droit ni de consentir l'impôt, ni d'en contrôler l'emploi. Pas de liberté de presse : si M. Kruger se juge offensé par un journaliste, il peut l'expulser ou le mettre en prison.

Les réunions publiques sont interdites. On est même allé jusqu'à défendre un bal. Les juges sont à la discrétion de M. Kruger et obligés de prêter un serment qui aliène leur liberté. Les Uitlanders sont à la discrétion de ces juges et ils peuvent être expulsés sans jugement sur un simple ordre du président. En dépit de l'article 14 de la convention de 1884, chaque marchandise, est l'objet d'un monopole : dynamite, allumettes, papier, chocolat, laine, amidon, eaux minérales, etc. La municipalité de Johannesburg est dépourvue de tous droits. Un particulier a le monopole des égouts ; et la mortalité est de 60 par mille, tandis que dans les villes anglaises elle est de 19. La banque hollandaise est la seule officielle. La police traite les blancs comme les indigènes. Au moment de la pétition de 1899, des Uitlanders, ce système allait encore être aggravé par une modification de l'impôt sur les mines qui, au lieu de porter sur les bénéfices, serait établi sur les recettes brutes, de sorte que le gouvernement de Prétoria n'aurait même plus eu d'intérêt à la prospérité des mines d'or.

Le gouvernement prend des bons sur les terres, de manière à les empêcher d'être achetées par les étrangers, en violation de l'article 14 de la convention de 1884. Son domaine est de 10 millions d'hectares, soit du tiers de la surface totale du Transvaal.

Ce que les Boers appellent leur liberté, c'est le droit d'opprimer et d'exploiter les Uitlanders.

VI

Je laisse de côté l'argument de ceux qui disent : "Des étrangers viennent dans un pays. Si le régime qui y existe ou qu'on établira ne leur convient pas, ils n'ont qu'à s'en aller."

Je ferai observer que les étrangers qui vont au Transvaal y vont sous la garantie de la convention de 1884, et, par conséquent, les personnes qui invoquent cet argument donnent immédiatement la réponse à cette question : L'Angleterre a-t-elle le droit d'intervenir ?

—Oui, elle avait le droit d'intervenir en vertu de la convention de 1884.

Mais alors se pose une autre question :

—Dans quelle mesure avait-elle le droit d'intervenir ? L'article 14, sur la liberté du commerce et de la propriété, ne lui donne pas le droit de demander la franchise pour les Uitlanders.

A la lettre, l'argument est juste. Mais il se retourne encore contre ceux qui l'évoquent.

L'Angleterre s'en tenant à l'article 14 aurait pu exercer un droit de "veto" sur les actes du gouvernement de Prétoria, chaque fois, par exemple, qu'il a accordé un monopole. C'eût été un contrôle incessant, une ingérence constante. Le gouvernement anglais, avec une certaine négligence, n'a pas voulu assumer ce rôle. Il a respecté scrupuleusement l'indépendance du Transvaal. Il a voulu que ce fussent les Uitlanders eux-mêmes qui assurassent le respect de la convention de 1884.

Alors, il a fait deux propositions. En février 1896, M. Chamberlain a proposé au gouvernement du Transvaal de reconnaître l'autonomie des centres miniers. C'est une idée libérale que j'avais reprise, en juin 1899, ignorant que M. Chamberlain l'eût déjà formulée en 1896. Les Uitlanders auraient payé un fermage convenu aux Boers et auraient eu la liberté de s'administrer eux-mêmes.

M. Kruger a repoussé cette proposition, en 1896, et sir Albert Milner l'ayant reprise à Bloemfontein, en 1899, M. Kruger l'a également repoussée.

Reste la seconde proposition : celle de la franchise. Les Uitlanders demandent leur entrée au Volksraad afin qu'ils puissent intervenir dans le veto et dans l'emploi de l'impôt.

En acceptant les entrevues de Bloemfontein, M. Kruger n'a point contesté à l'Angleterre le droit de lui faire ces propositions.

L'Angleterre a proposé la franchise au bout de cinq ans et l'admission dans le premier Volksraad d'un certain nombre de députés qui n'auraient formé qu'une minorité. M. Kruger ne voulait consentir qu'à neuf ans ; puis il réduisit le chiffre à sept années, mais en entourant ce délai de formalités qui enlevaient toute sécurité à ceux qui auraient pu compter sur ce droit. Enfin, il refusait tout effet rétroactif. Les sept années acquises ne comptaient pas. Le gouvernement anglais proposa l'institution d'une commission mixte qui examinerait le fonctionnement de cette loi et en déterminerait l'application.

Voilà à quoi n'a point voulu consentir M. Kruger, qui, à la fin d'août, a déplacé la question en posant trois conditions : l'engagement de l'Angleterre de ne plus intervenir dans les affaires intérieures du Transvaal, d'abandonner sa suzeraineté et de consentir à un arbitrage aussitôt que la franchise serait devenue loi.

Les questions d'arbitrage devaient porter sur les questions toutes autres que celles concernant les Uitlanders : c'étaient la situation des Indiens dans le Transvaal, l'administration du Swaziland, la question des Zoulous, etc. En fait, il n'y avait qu'une question sous tous ces mots : — empêcher l'Angleterre de contrôler et de surveiller la mise à exécution de la proposition relative à la franchise et abroger l'article 4 de la convention de 1884.

Le 9 septembre, M. Chamberlain envoya ses propositions qui étaient celles du président Kruger, moins les conditions qu'il y avait ajoutées : franchise de cinq ans, dix représentants des Uitlanders au Raad, droit des nouveaux citoyens de voter pour le président et le commandant en chef. Il ajoutait qu'il pensait que les nouveaux députés au Raad auraient le droit de parler leur langue.

Le gouvernement de M. Kruger a répondu par la déclaration de guerre, le 9 octobre.

Ceux qui discutent sur la légitimité de l'intervention de l'Angleterre oublient la situation unique de l'Angleterre dans l'Afrique du Sud.

C'est l'Angleterre qui a constitué la république Sud-Africaine, par la convention de la Sand River, en 1852, et puis en la délivrant des Kaffirs de Sekukuni et des Zoulous de Cettewayo, et en mettant fin, par l'annexion, de 1876, à l'état rudimentaire dans lequel elle se trouvait.

En 1881, M. Gladstone, pratiquant la politique de paix qui était son idéal, reconnut l'indépendance du Transvaal sous la suzeraineté de l'Angleterre, après la petite défaite de Majuba. Il est évident que s'il avait lancé sir Evelyn Wood avec son armée sur les Boers, il les aurait écrasés. Cependant, en 1885, il fut obligé d'envoyer une forte expédition, sous le commandement de sir Charles Warren, pour mettre fin aux "raids" et aux empiètements des Boers. Coût à l'Angleterre : 1 million 250,000 livres sterling.

Cette guerre se termina par la convention de 1884, avec l'espoir qu'elle avait établi de bons rapports sur une base solide. En 1888, le gouvernement du Transvaal procéda à l'annexion d'un territoire appartenant au Zululand et le gouvernement anglais la reconnut. En 1890, le gouvernement anglais le laissa étendre son autorité sur le Swaziland et lui sacrifia les intérêts des indigènes.

Cependant, depuis quinze ans, quatre fois l'Angleterre et le Transvaal ont été sous la menace de la guerre : en 1885, expédition Warren ; en 1894, quand le Transvaal voulut enrôler les sujets anglais dans ses guerres contre les indigènes ; en 1895, quand le Transvaal se ferma au transit des marchandises du Cap ; en 1897, à propos de la loi sur les étrangers, qui était une violation de la convention de 1884. Trois fois, il fallut envoyer des troupes aux frais des contribuables anglais. On peut évaluer à un demi-million de livres sterling par an la dépense militaire que nécessitent les agissements des Boers, dans toute l'Afrique du Sud, la tension des rapports avec l'Etat libre d'Orange qui en résulte et l'ébranlement de l'autorité des Anglais auprès des indigènes qui en est une conséquence : voilà les griefs anglais énumérés par M. Chamberlain, dans son discours du 26 juin dernier.

Mais l'Angleterre était responsable aussi des intérêts internationaux que représentent les Uitlanders en vertu de la convention de 1884, violée par M. Kruger.

Les Uitlanders appuient leurs réclamations sur le principe : pas d'impôt sans représentation.

Les Boers refusent, par des moyens plus ou moins dilatoires, la franchise aux Uitlanders.

On répond : "Les Boers sont chez eux ; donc, ils ont ce droit."

Alors s'ils veulent l'appliquer, qu'ils renoncent à prélever des millions sur les Uitlanders et qu'ils les expulsent ! Le peuvent-ils ? Non. M. Kruger évaluait, aux conférences de Bloemfontein, à 30,000 le nombre des Burghers et à 60,000 ou 70,000 le nombre des Uitlanders. Il invoquait ces chiffres pour montrer qu'il ne pouvait pas laisser absorber les Burghers par les nouveaux venus. Mais ce nombre d'Uitlanders ne fera qu'augmenter. M. James Bryce estime qu'il sera de 500,000 vers 1907. La petite oligarchie des 30,000 Burgers a-t-elle la prétention de continuer à gouverner et à exploiter cette majorité plus riche, plus instruite et plus entreprenante qu'elle ?

Que sont relativement aux émigrants les puritains qui ont fondé les Etats-Unis d'Amérique ? S'ils avaient suivi la politique de M. Kruger, ils auraient refusé tout droit politique aux millions d'Irlandais et d'Allemands qui ont émigré aux Etats-Unis ? Cette situation aurait-elle pu durer longtemps ? Plus sages, les Américains ont transformé en compatriotes les Européens qui venaient leur apporter leur force et leur énergie, et ils ont fondé la grande république des Etats-Unis. Les Boers auraient pu fonder aussi la grande république Sud-Africaine. Ils auraient fait des Uitlanders des compatriotes au lieu d'en faire des protégés de l'Angleterre, et si libérale que puisse être la solution qui interviendra après la guerre, il est certain qu'ils auront cessé d'exister comme nationalité indépendante. Ils ne pourront réclamer que l'égalité qu'ils avaient refusée aux Uitlanders, et, épuisés comme ils le seront, absorbés dans une population qui augmentera d'autant plus qu'elle aura plus de sécurité, les survivants s'enfermeront dans un isolement farouche et impuissant ou se résoudront à se laisser absorber dans la nouvelle civilisation.

—"Ayez l'oeil ouvert" sur les petits maux, afin de prévenir la maladie, en prenant la Salsepareille de Hood. No 2.

DUPUIS FRERES

Etoffes a Robes Noires

GRANDE VENTE POUR LE MOIS DE MARS

Les étoffes noires sont constamment en vogue et chaque fois qu'une occasion se présente de les acheter à prix réduit les acheteurs s'empressent de prendre avantage de ces réductions. Nous vous offrons une occasion sans précédent, et demain, nous mettrons en vente les marchandises suivantes à des prix inouis.

Lisez bien attentivement :

75 pièces de crépon noir tout laine, riches tissus, 40 pouces de largeur, dont le prix régulier est de 85c, notre prix spécial pour cette semaine est de......
45 pièces de brillantine unie et de fantaisie, 44 pcs.
30 pièces de bengaline tout laine, 36 pouces......
22 pièces de Mohair Cord, de fantaisie, 40 pcs.
45 pièces de serge cheviot tout laine, 40 pouces.
35 pièces de serge estamine tout laine, 40 pouces.
53 pièces de serge à costumes tout laine, 40 pcs.. **50c**

Costumes de Dames

Façon tailleur

En drap amazone, drab et bleu, doublure en satin (mercerized), valeur réelle, $10.00. Notre prix spécial.................. **$7.25**

En étoffe pongée pure laine, gris pâle, gris électrique et gris Oxford, valeur réelle, $13.00. Notre prix spécial.......... **$10.00**

Gilet en étoffe pongée pure laine, bleu mélangé et jupe en étoffe carreautée pour convenir au gilet, doublure en sateen (mercerized), valeur réelle $16. Notre prix spéc **$13.50**

Rubans

3,600 verges de beau ruban de fantaisie, pure soie, 4 pouces de largeur, pour être vendu la semaine prochaine à une fraction de ce qu'il en coûte pour les manufacturer.

Cette vente surpassera tout ce qui s'est vu jusqu'à aujourd'hui dans l'histoire des ventes de ruban à bon marché. Pas une verge qui ne vaille au moins 25c, (plusieurs magasins les vendent à 35c). Notre prix, la semaine prochaine...................... **5c**

Garnitures pour Robes

Nous apportons autant d'attention à la vente qu'à l'achat de nos garnitures. C'est là le secret de notre succès dans ce département. Nous avons constamment des valeurs exceptionnelles—et l'élégance et la richesse des nouveautés qui viennent de nous arriver peuvent bien difficilement se rencontrer ailleurs.

Net noir pailleté, 27 pouces de largeur, de.... **$1.20 à $8.00**

Net blanc pailleté, 27 pouces de largeur, de.... **$3.00 à $4.00**

Net couleurs pailleté 27 pouces de largeur, de .... **$2.00 à $14.00**

Nouvelles soies blanches à plis cordées et brodées, 16 pouces de largeur, la plus récente nouveauté pour YOKES et garnitures de chapeaux.. **$3.50 à $6.00**

Nouvelles soies noires à plis cordées et brodées 16 pcs. de largeur.... **$4.50 à $7.00**

Nouvelle guipure noire en soie, avec insertions "Serpentin, le meilleur produit français, fabriquée à la main.................. **$10.00**

Toutes ces nouveautés sont manufacturées expressément pour nous et ne peuvent être achetées dans aucun autre magasin de la Puissance.

* * *

PRELARTS

Notre département de prélarts jouit d'une réputation sans pareille. La qualité, les patrons et les bas prix auxquels nous les offrons ne peuvent se trouver ailleurs. Nous vous invitons à venir faire l'inspection de nos arrivages du printemps et vous serez enchantés de la richesse et de l'élégance de nos patrons.

Prélarts, 2 vgs de largeur, de la manufacture John Baroy, Osblere & Shepherd Co. Limited, nouveaux dessins et nouvelles couleurs, la verge........... **25c à 50c**

Prélarts, 4 verges de largeur, de la même manufacture, votre choix la verge, de.............. **50c à 85c**

Prélarts, 8 verges de largeur, de la même manufacture, votre choix, la verge, de......... **90c à $1.35**

LINOLEUMS

Tous nos linoléums sont manufacturés par la Corticine Floor Covering Co, et cela veut dire qu'ils sont les meilleurs dans le monde entier.

Linoléums, 2 vgs de largeur, nouveaux patrons, votre choix, la verge, de.. **50c à 85c**

Linoléums, 4 vgs de largeur, nouveaux patrons, votre choix, la verge, de...... **60c à $1.25**

Toujours en mains le linoléums "Inlaid" et le Cork Carpet uni.

DUPUIS FRERES,

Le Grand Magasin Départemental de l'Est

1571 et 1573 RUE STE CATHERINE.

HOMMES JEUNES OU VIEUX

qui souffrez d'insomnie, de douleurs dans le dos, de débilité nerveuse, de pertes, d'impotence, de varicocèle ou de faiblesse générale, vous pouvez maintenant obtenir une guérison prompte et permanente. Nous sommes certains que le REMEDE DU VIEUX DOCTEUR GORDON vous rendra la force, la santé et la vigueur, et afin de le prouver, nous vous enverrons

GRATIS

Une boite de Remèdes valant $1.00.

Avec ces remèdes, nous enverrons notre livre qui traite des maladies particulières à l'homme donnant une description des organes spéciaux. Nous enverrons cette boite de remèdes, le livre et les directions nécessaires pour vous guérir, sur réception de 12 cents pour payer les frais de port. La confiance parfaite que nous avons dans notre traitement nous encourage à faire cette offre libérale. Ne laissez pas passer cette occasion de recouvrer la santé et le bonheur.

THE QUEEN MEDICINE CO.
Boite P. 947, Montréal. 38-s-m-n-w

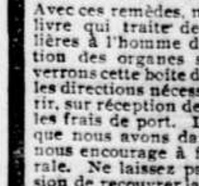

IMPRIMERIE DE PETITS GARCONS. Un bureau d'imprimerie comprenant une fonte de caractères en caoutchouc qu'on peut changer, "imprégneur d'encre, pincettes et support. Utile sous plusieurs rapports—pour imprimer des cartes, marquer les vêtements, les boîtes, etc. Chaque petit garçon devrait en avoir une. Franco par la poste, 15c. Johnston & McFarlane, 71 Rue Yonge, Toronto, Canada.

PARLEMENT FEDERAL

Séance du 1er Mars 1900

Abolition des droits sur le pétrole—Nouveau mode de marquer les bulletins—Le transport des grains et les ports du Canada — Le partage du 1er contingent par provinces—La fourniture de selles canadiennes à l'Angleterre — La ficelle d'engerbage — Les maitres de poste de campagne.

M. Moore, député de Compton, a présenté à la Chambre toute une liasse de pétitions venant de toutes les parties du Canada et demandant l'abolition ou au moins la réduction des droits sur le pétrole et l'abolition des différences de tarif qu'accordent les compagnies de chemin de fer en faveur de la Standard Oil Company.

* * *

M. Ecb a présenté un bill pour amender la loi électorale fédérale.

L'objet de ce bill est de remédier aux irrégularités qui se produisent en faisant la croix avec un crayon et de substituer à la croix une marque qui se fera avec un poinçon semblable au "punch" qu'emploient les conducteurs de chemins de fer.

La marque se ferait dans un espace réservé et indiqué de façon à ne permettre aucune erreur.

* * *

Les quantités suivantes de grain ont été reçues par eau dans les ports suivants pendant la session de 1899 :

Midland — Onze millions de minots.
Owen Sound. — Deux millions et demi.
Parry Sound. — Quinze millions.
Goderich. — Deux millions.
Sarnia. — Trois millions et demi.
Kingston. — Dix millions.
Prescott. — Trois millions et quart.
Montréal. — Dix-sept millions.

Ces grains viennent de Chicago, Duluth, Fort William, Milwaukee, Superior, Toledo et pour Montréal, de Kingston et Coteau.

* * *

Les casernes actuelles du Yukon ont coûté $52,952.

La milice a acheté depuis le 1er janvier 1899, 4,400 couvertures de troupe dont la livraison n'est pas encore terminée. Elles ont été achetées par soumission.

2,000 ont été achetées de W. C. Caldwell, M. P. P., Lanark ; et 2,000 de P. Garneau, Québec, et 400 de la Westport Woollen Co, Leeds, Ont.

Le prix payé a été de 10c la livre.

Des couvertures imperméables ont également été distribuées aux soldats : 1,200 au premier contingent et 1,225 au deuxième.

* * *

Relativement au choix des officiers pour les contingent envoyés en Afrique, le ministre de la milice a informé la Chambre qu'ils ont été choisis d'après leur aptitude au service, mais que cette aptitude n'a pas été la seule considération prise.

Le caractère personnel de chacun a aussi été étudié et a pesé dans le choix. Autant que possible le nombre des officiers choisis dans chaque province a été proportionné à la force de la milice dans cette province.

Voici, d'après l'état fourni par le ministre la part de chaque province dans le 1er contingent.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Ontario	18	337
Québec	15	240
Nou.-Brunswick	3	106
N.-Ecosse	3	131
Manitoba	1	53
Colombie Anglaise	2	61
Ile du P.-Edouard	1	30

M. Dugas avait demandé les noms des officiers, sous-officiers ou autres de la province de Québec qui ont fait application, pour servir en Afrique, au département de la milice ou aux personnes autorisées par ce département à recevoir telles applications ?

Le ministre a répondu que cette liste demanderait beaucoup de travail et de recherches et il a conseillé que la demande fût faite par motion pour rapport.

* * *

Il a été, jusqu'à ce jour dépensé pour les troupes canadiennes au Yukon, $596,912 pour transport et entretien, dont $52,952 pour la construction des casernes.

Le département de la milice a acheté par soumissions depuis le 1er juillet 1899, 300 selles qui sont fabriquées en Canada par Adam Bros.

* * *

L'hon. M. Paterson, ministre des douanes, a donné à M. Foster les chiffres comparatifs suivants pour les exportations et les importations, dans les sept mois de juillet à janvier, dans les années 1898-99 et 1899-1900.

Exportations de produits du crû :

7 mois, 1898-99	$91,106,685
7 mois, 1899-00	103,100,132

Exportations de produits de l'étranger :

7 mois, 1898-99	$15,463,550
7 mois, 1899-00	16,169,822

Importations :

	Valeur.	Drois perçus
7 mois 98-99	$89,440,131	$15,408,030
7 mois 99-00	107,822,080	17,076,642

Le ministre des Postes a annoncé, en réponse à M. Ganvreau, qu'il cherchait le moyen, dans l'intérêt du public pour toutes les paroisses de Québec, au moins en ce qui concerne Témiscouata, de faire continuer la malle de Montréal par le train de 8.33 a. m. de Lévis, afin qu'elle soit distribuée le même jour partout.

* * *

Le ministre de la Milice a informé la Chambre qu'il avait actuellement à l'étude un projet pourvoyant à un système de pension pour les officiers et soldats de la force permanente du Canada et les officiers d'état-major des quartiers généraux et des districts qui ne bénéficient pas de l'Acte du service civil.

* * *

L'hon. J. Sutherland, ministre intérimaire de l'intérieur, a annoncé que ni le département de l'Intérieur, ni le ministre, ni quelques-uns de ses subordonnés, n'ont donné ou promis un passage gratuit à des immigrants ou à des personnes se proposant d'immigrer, ou ont procuré un passage de première ou de seconde classe ou de meilleures facilités de transport à des personnes se proposant d'immigrer, aux prix exigés pour passagers d'entrepont.

* * *

A M. McMullen, sir W. Laurier a annoncé que le gouvernement avait décidé de prolonger jusqu'au 20 mars la durée du temps, pendant lequel les fermiers pourront acheter de la ficelle à lier, au pénitencier de Kingston, au même prix que les soumissionnaires du gros.

* * *

L'hon. M. Mulock, répondant à une question relative au paiement des maitres de poste de villes et villages, a indiqué l'échelle suivant, laquelle ils étaient payés, d'après le revenu du bureau, avec indemnité d'entretien.

Il a informé M. Wilson que la réduction du port des lettres de trois cents à deux cents n'avait pas affecté les maitres de poste, vu que le percentage est calculé sur les recettes de l'exercice qui a précédé la réduction.

Cependant, dans les cas où, au lieu de réduction, il y a eu augmentation, par suite du changement, le percentage est calculé sur le revenu augmenté.

* * *

L'hon. M. Blair a informé la Chambre que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a envoyé une délégation à Ottawa en 1892 ou en toute autre année, pour hâter le remboursement des subventions payées par les autorités de la Nouvelle-Ecosse pour aider à la construction du chemin de fer des comtés de l'ouest et du chemin de fer entre New-Glasgow et le détroit de Canso ?

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse réclame à cette fin $1,351,000.

Le gouvernement fédéral a l'intention de rembourser une portion de cette somme, mais ne peut pas dire quelle portion.

GRAINES DE FLEURS.

15 VARIETES POUR 25 cts — 10 PAQUETS POUR 12 cts.

Un paquet bonne grosseur de chaque variété.

Alyssum, Little Gem, Aster—mélangés. Calliopsis—mélangés. Œillets Chinois—les mieux mélangés. Helichrysum—mélangé. Marigold Eldorado—mélangés. Mignonette—douces. Long Nasturtium, mélangé. Petunia, Hybrida—mélangés. Pensees—exposition royale. Phlox—mélangé. Pavots Shirley. Schizanthus—fleur papillon. Pois sucrés—les mieux mélangés. Verbena—mélangé.

Suffisamment pour n'importe quel Jardin ordinaire

Graines fraiches, toutes nouvelles les favorites de tout le monde, elles ne manqueront pas de croitre et de fleurir cette saison. Pensees, 40 couleurs et marques ; Phlox, 24 couleurs ; Verbena, 18 couleurs ; Œillets, 10 couleurs ; Petunia, 12 couleurs ; Asters 12 couleurs ; Balsam, 8 couleurs ; Pois sucrés, 12 couleurs ; Mignonette, douces, et Alyssum doux.

Toute la collection de 15 variétés franco par la poste pour 25c seulement, comprenant ce pair gratuite de la Culture de la Fleur " avec chaque commande.

Les 10 plantes annuelles de choix sus-mentionnées franco par la poste pour seulement 12c. ainsi que le nom et l'adresse de 2 de vos amis qui s'occupent de la culture des fleurs.

C'est un offre BONA FIDE que nous faisons dans le but de faire connaitre nos graines de fleurs aux nouveaux clients, et nous garantissons vous donner satisfaction, sinon nous vous rembourserons votre argent, et donnerons les graines comme cadeau.

SMITH SISTERS, Graines de Fleurs et Bulbes exclusivement, SWANSEA, Ont. Can.

PROGRES NOUVEAUX DE LA PAROISSE ST THOMAS D'ALFRED

Superbe fête au profit de l'Eglise

Saint-Thomas a été, ces jours derniers, témoin d'une fête splendide. Grand banquet, soirée magnifique, foule nombreuse, tout a contribué au succès de l'heureuse journée.

Cette paroisse, comparativement jeune, et située sur les bords enchanteurs de la rivière Ottawa, a fait, depuis plusieurs années, des pas de géant vers le progrès matériel, social et religieux, vers le perfectionnement que procure la bonne éducation.

Formée presque exclusivement de l'immigration canadienne-française du Bas-Canada, cette paroisse, il y a environ un quart de siècle, comptait bien peu de paroissiens à l'aise, et aujourd'hui elle renferme un grand nombre de citoyens riches et intelligents, qui ont amassé leurs biens par une conduite sobre, par un travail assidu, par une énergie soutenue et indomptable. Leurs succès sont d'autant plus éclatants qu'ils durent compter en général sur leurs propres forces seulement, et qu'ils n'eurent personne pour leur venir en aide dans leurs débuts.

La population est actuellement de 800 âmes. L'église est un magnifique monument religieux, qui fait grand honneur à la paroisse. L'extérieur et l'intérieur rivalisent de beauté, de goût, d'architecture choisie, et la façade imposante que l'oeil aperçoit de loin, surtout lorsqu'on est sur les eaux de la rivière Ottawa, donne un aspect vraiment imposant à ce beau temple, qui est un embellissement superbe pour le village. Le presbytère, érigé tout près de l'église, ne le cède en rien à cette dernière en fait d'élégance et de fini.

Une très jolie séance dramatique et musicale a été donnée mardi soir, par des amateurs de Montréal et de Sorel, au bénéfice de l'église. On y a joué les pièces suivantes : "Le sourd muet" ou "L'auberge pleine", "Chicot" et "La bataille des valets." Les acteurs dont les noms suivent ont remporté un véritable succès : MM. Auger, Yel, Achille, Dieudonné, Letorge, Brunet, Thivierge, E. Charbonneau, Bordelais, Prézeau et Roy. L'orchestre était composé de MM. Ratto, Leclerc, Rolland et St Pierre.

Mme Ménard est une bienfaitrice qui s'est beaucoup dévouée pour la paroisse et elle a toujours été à la tête de toutes les oeuvres de charité; elle est fort secondée d'ailleurs par M. et Mme Prézeau, J. B. Charbonneau, M. et Mme Brunet, etc.

Le curé mérite aussi des éloges pour son dévouement et sa sollicitude pour les fidèles confiés à sa garde.

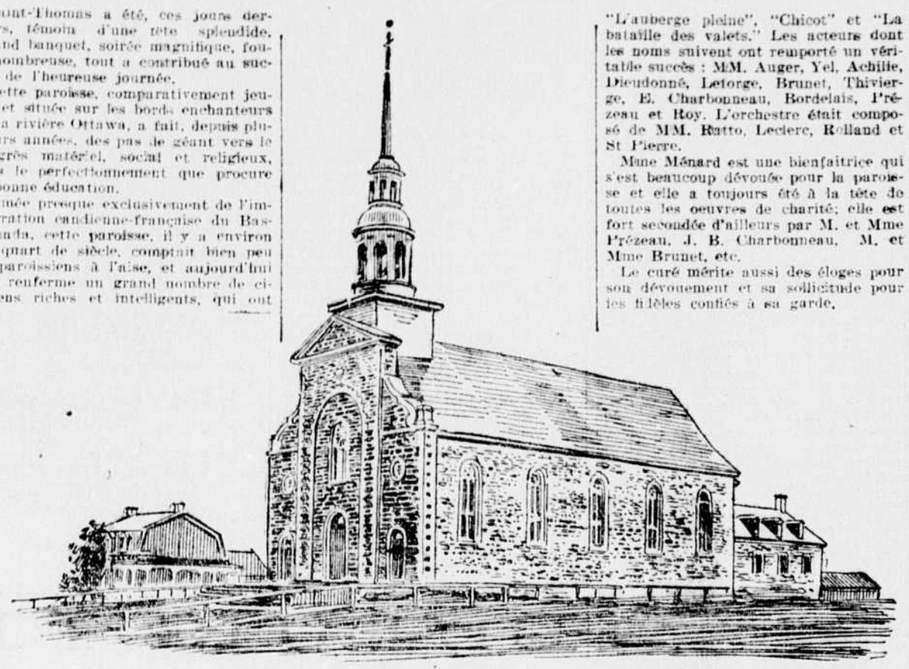

L'EGLISE PAROISSIALE DE SAINT-THOMAS D'ALFRED

M. l'abbé PIERRE BEDARD, curé de Saint-Thomas d'Alfred.

Madame JOSEPH MENARD, bienfaitrice de Saint-Thomas d'Alfred.

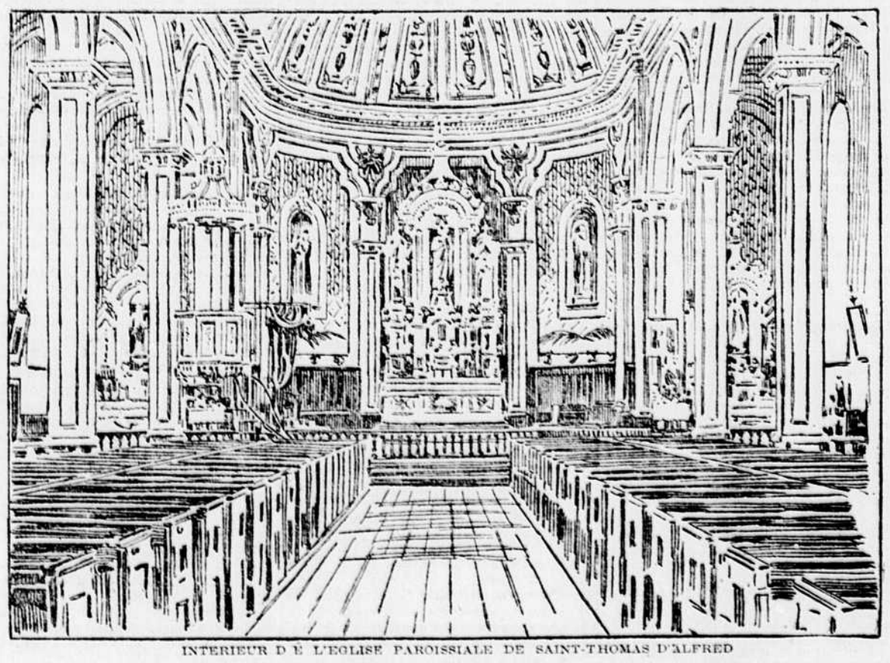

INTERIEUR DE L'EGLISE PAROISSIALE DE SAINT-THOMAS D'ALFRED

M. et Mme ALPHONSE PREZEAU, les premiers citoyens de Saint-Thomas d'Alfred.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 4 mars.—Le Sacré-Coeur à Montréal.
Mardi, 6 mars. — Saint-Pierre-aux-Lieus.
Jeudi, 8 mars. — Terrebonne.
Samedi, 10 mars. — Saint-Joseph de Montréal.

FETE DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 mars.—1er Carême, 2 cl., semid.
Lundi, 5 mars.—De la férie. (bt SS. Anges).
Mardi, 6 mars.—De la férie. (rt SS. Apôtres).
Mercredi, 7 mars.—Quatre-Temps, S. Thomas d'Aquin, C. D., d.
Jeudi, 8 mars.—Saint Jean de Dieu, C., d.
Vendredi, 9 mars. — Quatre-Temps, Ste Lactance et Cl., d. m.
Samedi, 10 mars. — Quatre-Temps, SS. 40 MM. s.

Ouverture du Printemps

BONNETTES PATRON FRANCAISES

—ET—

NOUVEAUX ARTICLES DE MODE

Lundi, 5 mars, et les jours suivants.

THOMAS MÀY & Co.,

SQUARE VICTORIA, MONTREAL.

Restaurant Français

MADAME BOUGEANT

Coin des rues Saint-Jacques et Côte Saint-Lambert, Montréal.

Service Rapide Poli — 25 CENTS — Repas à Prix Fixes Servis De Midi à 9 heures P. M — 50 CENTS — Téléphone Bell Main 235

Nos repas de 25 et 50 cents ne sont surpassés par aucun restaurant sur le continent américain.
Salons particuliers pour 2, 4 ou 6 personnes. Salons pour banquets pour 12, 20 ou 80 couverts.

N. B.—Le dimanche, le restaurant est ouvert de midi à 9 heures P. M., et les repas sont servis A LA CARTE seulement. 167—3-n

LE LIEUTENANT-COLONEL PELLETIER

Le lieutenant-colonel Oscar C. Pelletier, qui agit comme major dans le régiment canadien en Afrique, 1er contingent, et qui a été blessé à Paardeberg, est né à Québec, le 3 mai 1862. Il est le fils de Sir Alphonse P. Pelletier, K.C.M.G., C.P., C.R., Président du Sénat et de feu Madame Suzanne Casgrain, fille de feu l'honorable E. Casgrain, membre du Conseil législatif de Québec.

Il fit ses études au séminaire de Québec, et étudia le droit à l'Université Laval pendant un an, lorsqu'il embrassa la carrière militaire.

Le colonel Pelletier débuta comme trompette dans le régiment des Hussards "Queen's Own" de Québec et était trompette major lorsqu'il joignit le 9ième "Voltigeurs de Québec" avec une commission de sous-lieutenant. Il fut promu bientôt au grade de lieutenant et adjudant du bataillon.

Il fut un des premiers cadets de l'école d'infanterie de St Jean d'Iberville, où il obtint un certificat de première classe.

Il fit ensuite un cours au collège militaire de Kingston, et c'est pendant ce cours qu'éclata l'insurrrection du Nord-Ouest.

Il fit la campagne de 85 avec la "Batterie B", et le 2 mai 1885, il était sérieusement blessé à Cut Knife.

Il fut nommé en 1887 lieutenant d'artillerie dans la "Batterie B" et ses supérieurs ayant remarqué ses capacités, son tact et sa bravoure le recommandèrent pour la promotion de commandant de la division d'artillerie de campagne de la Batterie B.

Il alla alors à Aldershot suivre un cours et sortit avec distinction de cette école avec un certificat de première classe, le qualifiant pour le grade d'officier d'Etat major de l'armée anglaise.

Durant son séjour en Angleterre, il suivit les grandes manoeuvres de l'armée anglaise durant quatre mois.

Il fut nommé en 1898, officier commandant du district militaire No 7 de la province de Québec.

Le colonel Pelletier a marié en 1890 Mlle Alice Archer, fille de M. Jos. Archer, jr., marchand de bois, de Québec, et il est le père de six enfants vivants.

Le colonel Pelletier est un des rares officiers de la milice canadienne qui soit qualifié dans les trois branches de l'art militaire. Il possède en effet des certificats de première classe dans la cavalerie, l'artillerie et l'infanterie.

LA DEFENSE DU TOUAT

Paris, 3 — Les journaux d'Alger rapportent qu'une colonne est concentrée à Zouiba (Duveyrier), à 30 milles de Djenien-bou-Rezg. Elle est prête à marcher sur Igli, où elle peut être rendue en quelques jours.

Cette colonne comprend :

Deux compagnies du 3e bataillon du 1er régiment étranger avec l'état-major, un demi-escadron du 2e spahis, un détachement du train, trois compagnies du 1er bataillon d'Afrique, un peloton de spahis, une compagnie du 1er étranger, une compagnie montée du 1er étranger et les cavaliers du Maghzen. De plus, une colonne de secours comprend un bataillon du 2e tirailleurs algériens, une section d'artillerie, un escadron du 2e chasseurs d'Afrique et une ambulance.

En outre, il a été constitué, à l'arrière, une autre colonne de renfort comprenant un bataillon du 2e tirailleurs, un escadron du 2e chasseurs d'Afrique et une ambulance.

Ces troupes sont destinées à opérer dans l'oued Zoufana pour le cas où des tribus de l'extrême Sud marocain voudraient descendre dans la vallée de l'oued Messaoura pour soutenir les indigènes du Touat hostiles à l'influence française et soulevés contre la colonne Baumgarten et la mission Flamant qui procèdent, en ce moment, à l'occupation méthodique d'Insalah et des oasis du Touat méridional.

ACADEMIE MONT-ROYAL

A l'occasion de la 20ème année de Mlle Juliette Lussier, les élèves de l'académie ont lu une adresse, des bouquets furent présentés par les plus jeunes et la doyenne, au nom du personnel, offrit une chainette en argent et une bourse remplie d'une pièce d'or marquant les années de dévouement et succès de la part de leur jeune directrice. Honneur au mérite. La fête se termina par un joyeux goûter servi aux élèves.

Guérison Assurée.

Etes-vous Creve?

M. CHAS. CHARTRAND, 270 rue Sanguinet, employé à la Lake of the Woods Milling Co., a été radicalement guéri par La Cie de Montréal pour la Guérison des Ruptures, 129 rue Rachel, Montréal. Prenez les chars de la rue Amherst.

Pas un sou avant votre complète guérison. 90—s

Primes de "La Presse"

Portraits

3/4 Grandeur Naturelle

Au Crayon $1.00 $1.40 en dehors de Montréal.

A la Sépia $1.25 $1.65 en dehors de Montréal.

A la Peinture $1.50 "AQUARELLE" $1.90 en dehors de Montréal.

Et 10 Coupons de LA PRESSE

A la demande d'un grand nombre de nos abonnés, nous avons décidé de continuer nos primes de portraits au Crayon, à la Sépia et à la Peinture " Aquarelle."

De toutes les primes offertes par LA PRESSE, il n'y en a jamais eu qui aient obtenu un succès aussi grand, aussi spontané. Nous avons fait des MILLIERS de ces beaux portraits, nous en ferons encore des centaines. Nous avons reçu et recevons chaque jour des quantités de lettres de félicitations. Ces portraits sont faits par des artistes en renommée — ils valent CINQ FOIS le prix auquel nous les offrons — ils sont finis avec le plus grand soin.

Voici la manière de Commander :

Découpez 10 coupons de LA PRESSE, apportez-les ou envoyez-les par la poste à LA PRESSE, Montréal, avec une photographie et $1.00 pour les portraits au crayon, $1.25 pour les portraits à la Sépia ou $1.50 pour les portraits à la peinture "aquarelle."

Vous recevrez sous quelques jours votre portrait tel que commandé, ¾ buste grandeur naturelle, de ressemblance parfaite. Votre photographie vous sera rendue intacte.

Nous avons en mains un assortiment varié de très jolis cadres, à très bas prix, pour convenir aux portraits.

N. B.—Les personnes demeurant en dehors de Montréal devront ajouter 40c pour couvrir les frais d'emballage et d'expédition.

Adressez : "Portraits", LA PRESSE, Montréal.

LA LEGISLATURE DE TORONTO

Toronto, 3—Aucun vote n'a été pris jusqu'aujourd'hui, sur les débats de la législature et l'on ne croit pas qu'il y en ait avant la fin de la semaine prochaine. Hier après-midi, M. Alex. Lumsden a pris la parole et il n'avait pas encore fini son discours, lorsque la séance s'est ajournée, hier soir. Le Dr Pyne, de Toronto-Est, adressera la parole ensuite. Les séances finissent vers six heures, et le lundi elles ne durent que de 3 à 6. Mardi prochain commenceront les séances du soir. L'hon Richard Harcourt a présenté une suite d'amendements à la loi relative à la pratique de la pharmacie. Ces amendements ont été suggérés à sa dernière réunion annuelle des pharmaciens. Les cours seront dorénavant de 2 ans au lieu de 1.

BROWN'S BRONCHIAL TROCHES de Boston

Soulagent la Toux et les Rhumes

"Ne contiennent ni opium ni quoi que ce soit de dangereux"—DR A. A. HAYES, Chimiste, Boston. En boites seulement — Méfiez-vous des imitations. (3) 102—1y

J. L. WISEMAN GRAVEUR SUR BOIS ZINC HALF-TONE 33 RUE ST NICHOLAS

Notre galon automatique a 20 pouces de longueur, est placé dans une belle boîte en nickel, et contient un breveté qui roule instantanément le galon quand vous avez fini. Il vous dure des années. Franco par la poste, 10c, ou 3 pour 25c. N'envoyez pas de timbres. Johnston & McFarlane, Toronto, Can.

QU'EST-CE ?

L'appareil le plus comique. Fait d'ivoire végétal. Etendu, mesure au delà d'un pied. Ressemble beaucoup au reptile tacheté avec des yeux brillants et une langue rouge enflammée. L'appareil qui cause le plus d'amusements sur le marché. Envoyé franco par la poste pour 10 cts.

Johnston & McFarlane, Toronto, Can.

SI L'ON SAVAIT

Comment se font ces Sodas à pate communs que l'on offre en vente ! Examinez-es à cote du Soda à pate

Dwight's Cow Brand,

Qui se vend seulement en paquets, et dont la pureté, la force et la propreté sont garanties. Voyez la blancheur du Soda Dwight contre la couleur grisâtre de l'autre, et vous comprendrez pourquoi, aux Etats-Unis et au Canada, on ne vend presque plus d'autre Soda pour la cuisine que le Cow Brand.
Demandez notre livre de recettes—nous l'envoyons gratis.

John Dwight & Cie,
34 rue Yonge, Toronto (4)

COCOA D'EPPS

AGREABLE RECONFORTANT

Se distingue partout à cause de son arôme délicat, sa qualité supérieure et ces propriétés nutritives. Spécialement agréable et reconfortant pour les personnes nerveuses et dyspeptiques. Vendu en boîtes de ¼ lb seulement, étiquetées JAMES EPPS & Co., Ltd, homeopathic chemists, London, England.

DEJEUNER SOUPER

COCOA D'EPPS

283—m's—h—n

1	4	9
2	7	8
3	5	6

BOITE DEVINETTE
Contient quatre devinettes intéressantes, le "Negre," "Carre," "Quinzeet" "Oblong." Cause beaucoup d'amusements pendant une soirée. Franco, 15c. ou 2 pour 25c. N'envoyez pas de timbres. Johnston & McFarlane, Toronto, Can.

POUDRE A PATISSERIE COOK'S FRIEND

Ingrédients les plus purs, scientifiquement préparée, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers.

Un truc orienta qui a beaucoup amusé les Japons pendant des siècles. C'est un tube de 6 pouces en paille de couleur dans lequel vous faites mettre les doigts de deux de vos amis, et à leur grand étonnement ils se trouvent retenus l'un à l'autre, plus ils tirent plus cet appareil les sert. Par la poste avec directions, pour 10 cts, 3 pour 25c. JOHNSTON & McFARLANE, 110 Rue Yonge, Toronto

Elles Teignent pour l'Univers

LES TEINTURES "DIAMOND"

Sont imitées, mais jamais égalées.

Pendant plus d'un quart de siècle, les Teintures Diamond ont supporté les plus forts essais dans des millions de familles, et ont gagné une renommée et une popularité qui les ont fait les teintures domestiques au premier rang dans le monde.

Les spéculateurs, pour l'amour d'un profit plus grand, ont essayé d'imiter les Teintures Diamond, mais leurs productions ont toujours démontré que c'étaient de misérables insuccès et déceptions. Il y a autant de différence entre les véritables Teintures Diamond et les imitations qu'il y en a entre un billet de banque véritable et un contrefait.

Si vous voulez teindre avec succès, avec profit et bien, repoussez tous les paquets de teinture imitée. Demandez les "Diamond" et voyez à les avoir.
102-k

GRATIS Cette magnifique bague intérieur en alliage recouverte en or, dans splendide boîte en velours et en peluche est offerte gratuitement aux personnes qui vendront 1 douzaine de chle paquets de parfum d'heliotrope, de violette et de rose, préparé d'après les formules parisiennes les plus dispendieuses. Se vend facilement, faites-en l'essai. Nous l'envoyons gratuitement. Vendez-le 10c. le paquet, renvoyez-nous $1.20 et nous vous enverrons immédiatement la bague. Commission libérale si on le préfère. Vous pouvez renvoyer le parfum que vous ne pouvez pas vendre. Soyez le premier à en vendre dans votre district. Home Suppy Co., L. P. D. Toronto.

SIROP D'ANIS GAUVIN
Pour les Enfants. Guérit Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, procure un doux sommeil. En vente partout 25c la Bouteille. 21—q—j—s—h—n

Téléphone Marchands 1575

Montréal, 15 octobre 1899,
955 rue Sainte-Catherine,
J. Lalonde, écr.,
Cher monsieur,
C'est avec plaisir que je certifie que votre seringue automatique Lalonde m'a guérie de longues souffrances après avoir employé les docteurs et pris une grande quantité de remèdes de toutes sortes qui ne me causaient que du tort. Je souffrais de constipation et j'avais des maux de tête, les bras et les mains engourdis. Les injections d'eau ont fait disparaître toutes mes souffrances.
Je suis heureuse d'être votre servante,
Madame FORTHIER,
645 rue Saint-Dominique,
Montréal.
1,3

BÉGAIEMENT
Guéri Pour Toujours
Linton Orthophonic Institute,
Brockville, Can. Etabli en 1891. Le seul institut au monde où l'on guérit toutes sortes de défauts de prononciation sans exiger de paiement avant la guérison. Une institution de haute classe fortement recommandée. Ouvert continuellement. PROSPECTUS envoyé à n'importe quelle adresse gratis. 76—mis—n

DEUX MOTS DE CRHONIQUE

D'JA fini, le carnaval, soupirent les mondaines. Et bravement, sans plus longtemps s'arrêter à à de vains regrets, elles prennent leurs livres de prières et s'acheminent vers l'église.

On a bien profité du temps des divertissements, c'est maintenant l'heure de la pénitence. On se recueille et l'on se donne à la piété avec la même ardeur qu'on a dépensée dans les fêtes tapageuses du monde. Si parfois, au milieu d'une méditation pieuse, le souvenir de récents succès s'égare dans l'esprit d'une coquette honnête, elle se hâte de secouer la pensée intempestive et de ramener, avec une hâte scrupuleuse, l'imagination vagabonde aux saintes considérations présentes, ou de rétablir la connexion entre cette folle et le mouvement relatif de ses doigts sur son rosaire.

Les brillantes valseuses que l'on a vues, deux mois durant, tournoyer de longues nuits, sous le scintillement des lustres, et le feu non moins dangereux des regards de leurs admirateurs, les jeunes débutantes à peine remises de l'éblouissement que leur causèrent les oeillades assassines et les murmures d'admiration mal contenue des demoiseaux évoluant autour d'elles; les mères indulgentes en quête d'un gendre, depuis mercredi matin, encombrent les bancs à l'église.

Les premières prises de remords formulent des actes de ferme propos périodiquement renouvelés, et s'efforcent d'astreindre leur âme toute entière dans une contemplation sans fin des vanités humaines; les autres invoquent pieusement leur patronne, fermant les yeux pour ne pas voir le regard provocant qu'elles ont saisi au vol, ou afin d'éviter les involontaires distractions que leur cause la moustache en croc de leur jeune voisin. Les mères désignant discrètement leurs filles à St Joseph, mêlent à leur oraison le nom du futur mari de leur choix.

Plus de grasses matinées, après des veilles prolongées; la messe matinale est d'actualité, disons le mot, elle est "à la mode."

Ah ! mais, bien loin de moi l'idée de dire du mal de cette louable impulsion. Puisse, au contraire, la souveraine capricieuse n'avoir jamais que d'aussi salutaires ordonnances !

Le roi Carême a détrôné sa majesté le Carnaval. Il monte les degrés, soulevant à son premier pas un nuage de cendre et de poussière, scandant sa démarche au rythme des psaumes qu'entonne la foule des fidèles. Son prédécesseur supplanté s'en va foulant du pied des fleurs fanées, des chiffons, dentelles, rubans, masques, et touche le seuil du passé où il disparaît au moment où s'éteignent les derniers accords de l'orchestre qui accompagna la danse de ses courtisans.

Déjà il n'est plus et ses fidèles d'hier, sans pourtant oublier ses couleurs, s'inclinent sous un sceptre nouveau.

Chacune de mes lectrices, je n'en doute pas, s'évertue déjà à "mortifier ses sens." Dans ce concours, le jeûne naturellement tient le premier rang. Les oeuvres de charité augmentent également en nombre et en valeur.

C'est le temps des résolutions héroïques, et un grand nombre de celles qui ont eu la rare clairvoyance de découvrir au fond de leur âme quelque laide habitude faisant piteuse mine et pénible contraste à côté de si belles qualités que la Providence a mises en elles, celles-là profitent de cette période de sanctification pour se livrer, silencieusement mais énergiquement, à un petit travail d'émondage du plus salutaire effet.

Espérons que les autres qui ne sont pas encore entrées dans cette voie de perfectionnement, ne négligeront pas cette annuelle occasion de faire mentalement une petite excursion d'exploration au-dedans d'elles-mêmes.

Mais mon rôle n'étant pas de cathéchiser, dans les colonnes de "La Presse," je passe à un autre sujet, qui ne manquera pas, je le sais, d'éveiller l'intérêt de mes bienveillantes lectrices.

* * *

Lorsque, commodément installées dans vos coquets boudoirs, vous lisez le roman à la mode, la revue instructive ou le livre préféré qui doit vous faire trouver moins longue les heures de désoeuvrement, avez-vous réfléchi quelquefois, mesdames, qu'il est, dans notre pays, des pauvres gens que leur dénuement prive de cette jouissance intellectuelle ?

Depuis trois ans, des âmes charitables y ont pensé elles, et, sous le nom de Association Aberdeen elles recueillent les volumes, brochures, revues, journaux qu'on veut bien leur donner et se chargent de les transmettre aux nécessiteux de pain intellectuel.

Aidées des missionnaires qui, souvent, doivent même servir de courriers, elles envoient aux colons perdus loin de toutes communications avec les centres commerciaux, tout ce qu'elles peuvent obtenir de saine littérature et d'imprimé de toutes sortes.

De ces périodiques envois, les destinataires forment comme une modeste bibliothèque paroissiale qui est pour eux d'une inappréciable valeur, surtout pendant les longs jours d'hiver où ils n'ont pour toute distraction que la contemplation monotone de la plaine immense qui les entoure.

Voici, donc, lectrices, une facile occasion de faire beaucoup de bien sans qu'il vous en coûte.

Vous avez, sans doute, dans quelque coin de votre maison de ces choses au rebut : bouquins, brochures, magasines, livres d'école, revues, journaux, gravures, images ? Faites en un paquet et adressez-le à l'Association Aberdeen au Château Ramezay.

Là, de blanches mains dévouées à cette oeuvre louable des bons livres aux colons en feront un choix judicieux et une sage répartition.

Dans ce traité quelconque, désormais inutile, où votre fils—maintenant un homme peut-être—puisa les premiers éléments de son savoir, une jeune mère enseignera à lire à son enfant qui n'a pas, ainsi que le vôtre, l'avantage d'aller s'asseoir chaque jour sur les bancs du collège. Dans ce manuel d'histoire, veuf de sa couverture, un petit Canadien-français apprendra les hauts faits de ses aïeux et, s'arrêtant rêveur sur la page commencée, se prendra subitement à aimer davantage son pays. Puis, tous deux, à des milles de distance, béniront la charitable inconnue qui leur procurera ce bienfait inestimable.

Dans les villes, où l'on a tout avec facilité et souvent en abondance, l'on ne s'imagine pas facilement qu'il existe de pauvres parents qui n'ont pas seulement un bout de papier pour enseigner à leurs enfants à tracer les caractères de notre écriture. Pourtant, cela est, et les lettres touchantes que reçoivent les directrices de l'Association Aberdeen, de la part de quelques-uns de leurs protégés, font couler des larmes d'attendrissement à ceux à qui il est donné de les lire.

Au moment où déjà un grand nombre d'entre vous, lectrices, procède aux préparatifs éloignés d'un déménagement décrété, ayez un souvenir pour les colons. L'on a toujours trop d'inutiles choses à transporter dans cette circonstance, et l'on en jette au feu un grand nombre qui feraient plaisir à quelqu'un, si l'on avait sous la main ce quelqu'un à qui le donner.

Ne brûlez aucun imprimé, lectrices et lecteurs de "La Presse". Ce qui, dans ce genre, ne vous est pas utile, envoyez-le à l'oeuvre des bons livres aux colons, Château Ramezay, Montréal.

GAETANE DE MONTREUIL.

POUR VOUS, MESDAMES

PETITE CORRESPONDANCE

A. M. — Merci du renseignement.

Noirette Célibataire. — Pourra vendre ses timbres jubilaires en écrivant à M. Armand Marcotte, 532a rue Sherbrooke, Montréal.

Trébor. — Je signalerai à mes lectrices les nouveautés du printemps en fait de couleurs et modèles. 2. Discontinuez l'usage de la poudre pendant quelque temps et enduisez-vous la figure de cold cream tous les soirs. 3. N'écrivez jamais deux lettres contre une, c'est le seul moyen de constater si l'on tient à votre correspondance.

Une âme découragée. — Vous avez raison, l'homme n'est pas fait pour l'isolement et le moyen que vous soumettez à mon appréciation me semble le meilleur pour vous de trouver sur terre encore un peu de bonheur.

Sourire d'un matin. — Voici pour vous un renseignement utile. Pour apprendre la sténographie par correspondance écrivez à M. Denis Romulus, Perrault, Montréal.

Blanche de Castille. — Si c'est d'une école gratis que vous parlez, je n'en connais pas. 2. La politesse oblige à répondre à toutes les lettres que l'on reçoit. Votre écriture est jolie.

Albert B. — Cela est vrai, une peine partagée est plus facile à porter et je pense que cette personne si elle est sympathique sera heureuse de la confiance que vous lui témoignerez.

Petite Violette. — 1. Oui. 2. En parlant à un médecin, dites Docteur.

Jos. Racine. — C'est surtout pour ceux qui ont du coeur que je voudrais écrire et vous êtes bien sûr de ceux-là, vous. 2. Lisez ma réponse à "Sourire du Printemps.

13—15—17. — Vous pouvez simplement écrire sur ces cartes d'invitations: Madame X recevra le (indiquez le jour et l'heure). Au bas mettez seulement les quatre lettres R. S. V. P.. Cela signifie répondez, s'il vous plaît. Et des Américains même doivent répondre à cela, au risque de passer pour mal élevés.

Simonne d'Illoy. — Espérez, à vingt ans il y a tout l'avenir qui sourit et les nuages présents ne seront que passagers, je vous le prédis. 2. Il est plus sage d'éviter ces unions entre cousins. L'Eglise a de bonnes raisons de les défendre.

Germaine du Méal. — Ne tenez aucun compte de la défense de ce personnage et vous verrez l'effet.

Marguerite. — L'épilation électrique est radicale. Quelle elle est bien pratiquée elle ne laisse pas de marque. Je pourrai vous donner dans quelques semaines un renseignement précis en réponse à votre première question.

Lidy W. — La mariée prend le bras de son mari pour sortir de l'église. 2o. Si votre carte ne porte que votre nom et les initiales P. P. C., vous pouvez bien sans scrupule écrire ces trois lettre dans l'un ou l'autre coin inférieur sans que personne ait le droit d'en être scandalisé. 3o. Ecrivez vos cartes vous-même. 4o. Vous pouvez ou laisser votre carte ou reprendre votre visite. 5o. Déposez votre carte sur la table, mais ne la tendez pas à la personne qui vous reçoit. 6o. Sur ses cartes, une jeune fille écrit Mademoiselle — sans abréviation — suivi de son nom de famille. 7o. Je ne sais.

Kajoudja. — S'il m'était possible de dire à votre amis tout le chagrin que vous cause son abandon, je le ferais de bon coeur, quant à publier la pièce, impossible. Quel dommage, que vous ne sachiez pas la grammaire, vos pensées sont vraiment belles.

Petite Légère. — 1o. Si vous êtes très blonde, cette nuance ne vous sied point. L'étoffe est jolie, cependant. 2o. Dans un dîner, il convient de donner toujours la première place aux prêtres. Ainsi, s'il y en a trois, placez-les un à droite du maître, les deux autres à droite et à gauche de la maîtresse. Les mariés seront assis à gauche du maître, en face de la maîtresse. 3o. Vous pouvez demander ce prêtre. 4o. Je vous assure qu'une lettre à ce journal est suffisamment adressée, portant le nom de la publication et celui de la ville où il est imprimé. 5o. Je ne saurais pas vous dire combien j'ai de correspondants dans ces parages ; chaque lettre est détruite après sa lecture et oubliée aussitôt.

Alice Marie. — 1o. Les gants de kid sont de deuil. 2o. Je pense que six mois de deuil pour un enfant de douze ans ne seraient pas trop. 3o. Un mari qui parle de sa femme doit dire : "Ma femme" et non "Madame." En parlant de la femme d'un ami, il dit "votre femme" ou "madame X" et non "votre dame." 4o. L'un ou l'autre peut offrir d'accompagner la jeune fille. 5o. Les deux expressions sont admises.

Un amoureux de vingt ans.—Il vaut mieux s'abstenir. 2o. Le tutoiement n'est admis qu'entre intimes et jamais entre jeunes filles et jeunes garçons qui ne sont pas de la même famille. 3o. Les oeuvres de Bernardin de St Pierre ne sont pas à l'index. 4o. Cela n'est pas nécessaire. 5o. Non.

Bouton de Rose. — Vous pouvez envoyer vos souhaits de fête par lettre. 2o. Oui. 3o. Commencez votre lettre par vos souhaits ou félicitations, selon le cas, puis adressez votre requête. 4o. A seize ans, il vaut mieux porter des fleurs que des diamants.

Sylvan. — Evitez-le discrètement. 2o. Demandez-lui ces choses de vive voix. 3o. Une jeune fille de seize ans ne va pas en soirée avec des jeunes gens. 4o. Consultez un médecin.

Roméette de Julio—Attendez "le jour" de votre amie pour faire cette visite. 2o. Il vaut mieux préparer le réveillon sur la table dans la salle à manger.

Berlibibi Délaissée—Jouer aux cartes pour de l'argent, c'est bien une des plus laides choses qu'une femme puisse faire. 2. Fumer ne vaut guère mieux. 3. Dix-huit ans, c'est assez tôt porter des robes longues et les cheveux relevés.

Auteur de.... Ma réponse à ce correspondant ne s'adressait qu'à lui et je n'avais nullement l'intention de jeter un pavé à la tête de l'auteur d'un livre sur lequel j'ai déjà donné mon appréciation, il me semble ?...

Mardis gras—En répondant à une invitation, on écrit à la troisième personne et l'on se donne, par conséquent, le titre de madame, monsieur, selon le cas.

Henri III—En vous adressant à un homme marié, dites : comment est votre femme ou mieux madame X. 2. Un homme marié ne doit offrir son bras à une jeune fille qu'il accompagne dans la rue, le soir, que si l'état des chemins l'exige. 3. La méthode Sadler est bonne. 4. Je ne puis vous donner de nouvelles sur ce graphologiste.

Craintive—Je n'aime pas le ceinturon de soie sur la simple robe de la communiante. 2. Oui. 3. Non. 4. Mais oui, vous pouvez demander le nom des personnages dont on vous fait voir les photographies. 5. Vous devez répondre à ce prêtre-apostat poliment, mais assez froidement pour lui ôter l'envie de vous parler encore. 6. Une femme a le droit d'aller retirer une lettre poste-restante, sans que personne soit autorisé à se scandaliser.

Adrienne—1. Ce problème a fait rêver bien des savants, tous ont dû s'en tenir aux hypothèses dont la plus accréditée est que ce morceau de terre fut détaché d'un autre continent par quelque effroyable cataclysme. Ces peuplades ne seraient donc que les restes dégénérés de peuples civilisés. 2. Eh bien, ma foi, malgré l'opinion du savant, j'aime mieux penser encore que je descends d'un homme créé par Dieu à son image et à sa ressemblance, que de supposer que l'homme actuel n'est qu'un fauve perfectionné et apprivoisé. 3. Caïn et Abel avaient chacun une soeur jumelle. 4. Je ne puis vous renseigner sur ce point. 5. Demandez à un pharmacien consciencieux.

Adoratrice de Cupidon—M. Jos. Dumont, 131 N. Battery St., Burlington, Vt., U. S. vous achètera vos timbres oblitérés. 8. Ces romans sont généralement bons ; mais je pense qu'une jeune fille de dix-huit ans fait aussi bien et mieux de lire quelque chose qui orne l'esprit d'une façon plus durable. 4. Non. 5. Je conseillerais les lectures sérieuses et le travail constant. 6. Merci pour le "momento".

Olivette Nourri—Une jeune fille qui épouse un homme en deuil doit prendre le deuil le lendemain de son mariage.

2. Tout libraire, digne de ce nom, vous vendra ces deux pièces. 3. Dans la première période du deuil, on n'accepte pas d'invitation. 4. Dans une soirée, on n'est tenu, en partant, que de saluer les maîtres de la maison. 5. Oui, un costume de voyage peut être noir si les mariés sont en deuil, mais dans ce cas, on porte une autre toilette pour le mariage. 6. Cela n'est pas nécessaire.

Thérèse la Canadienne. — Oui, l'on fait la liaison dans "un à" "un m", etc. 2. Une femme mariée signe son nom des initiales de son prénom et de son nom, suivi du nom de son mari. 3. Je pense que la déclamation n'a que de bons effets ; elle habitue à soigner son langage et à parler couramment. 4. Les oeuvres de Gustave Aimard ne sont pas à l'index.

Nota. — Merci, à M. Denis Romulus Perrault pour l'envoi de son livre "Quinze cents abréviations sténographiques." Il est d'une valeur inappréciable pour tous ceux qui veulent se perfectionner rapidement dans la sténographie. Je le recommande à mes lecteurs.

G. DE M.

Conseils aux Jeunes Filles

LA bonté n'est pas seulement une qualité de l'âme et une vertu chrétienne ; c'est encore un avantage mondain des plus caractérisés et on peut vous conseiller d'être bonnes, mes chères jeunes lectrices, au point de vue de votre satisfaction profane, sans cesser, bien entendu, de vous rappeler que la bienveillance, la condescendance, comme la pitié et la générosité sont commandées par la religion chrétienne, sous le titre si beau de charité fraternelle.

Aujourd'hui donc, je me suis donné pour tâche de faire jaillir pour celles d'entre vous qui l'ignorent encore et de rappeler aux autres, cette vérité si méconnue de nos jours, qu'il n'est pas de raison de plaire supérieure à la bonté et que, par conséquent, vous devez, vous qui—dans un sentiment très louable en soi, puisqu'il a pour but votre établissement, cherchez à plaire—vous efforcer d'être parmi celles dont on dit qu'elles sont réellement bonnes.

Je sais fort bien qu'une notable quantité de très bons coeurs ont à lutter, dès leur adolescence, contre une vivacité et quelquefois même un penchant à la colère qui leur donnent les apparences d'une dureté irréelle, et qu'il en est d'autres parmi vous que le besoin de bavarder rend médisantes, sans qu'elles y prennent garde et sans qu'au fond leurs intentions soient mauvaises. C'est pour celles-là que j'écris cet article.

Etre bonne ne consiste pas seulement à avoir de bons sentiments ; il faut encore les manifester et, pour ainsi dire, les utiliser, en en faisant profiter ceux ou celles auxquels vous pouvez rendre ainsi service, soit directement, soit indirectement, comme, par exemple, en prenant leur défense lorsqu'on les attaque devant vous.

Il faut, en un mot que vos bonnes pensées, se traduisent par des actes ou au moins par de bonnes paroles.

La jeune fille véritablement bonne ne se rit jamais des personnes ridicules ou embarrassées, mais au contraire elle se rapproche d'elles et fait tous ses efforts pour les aider à sortir de leur embarras ou à corriger les côtés ridicules de leur mise ou de leurs manières. Elle ne souffre jamais qu'on médise devant elle des personnes qu'elle connaît, ni même de celles qu'elle ne connaît pas, mais sa protestation ne revêt jamais un caractère de reproche vexant pour la personne qui se laisse aller à la médisance, car remettre les gens dans leur chemin, sans colère, sans leur rendre méchanceté pour malveillance, est le propre d'une jeune fille parfaitement et sincèrement bonne.

La bonté mondaine a autant d'occasion de s'exercer qu'il y en a de faire de la peine à une personne rencontrée dans les salons où l'on fréquente. C'est dire que l'énumération de ces cas serait d'une longueur démesurée. Il n'est donc pas possible de prévoir tous ceux qui peuvent et doivent se présenter, mais ce que je tiens à vous dire, c'est que celles mêmes qui ne ressentent pas en elles les élans de bonté pouvant les pousser dans cette voie ; celles enfin dont le caractère ou le tempérament est exclusif des pensées généreuses, ne doivent pas se décourager pour cela, ni désespérer d'arriver à devenir bonnes.

Deux voies, la piété et la raison, conduisent à ce résultat.

Par la piété, on arrive à considérer comme une offense à Dieu le tort qu'on fait à ces créatures ; par la raison, on comprend combien est nuisible à notre bonne réputation le mal que l'on fait aux autres volontairement ou par légèreté, et on se rend compte que la bonté seule triomphe finalement de toutes les embûches du monde et que la rancune, la colère ou la haine ne nous donnent jamais que des fruits amers.

Lorsqu'on ne se sent pas portés aux bons sentiments, on doit se tracer une règle de conduite mondaine qui réalise exactement ce que ferait une personne à l'âme généreuse. On suit étroitement cette règle et petit à petit, par cette "gymnastique morale", on assouplit sa nature, on domine ses mauvais instincts, au point de gagner l'échelon supérieur. Alors l'habitude fait place à la conviction ; le coeur s'ouvre aux sentiments élevés. On a fait un pas immense.

Heureuses mille fois, celles qui ont, pour gravir cette pente escarpée, le secours d'une foi sincère. La victoire est certaine pour elles.

FRANCOISE.
(Paris, France.)

LES ENGELURES

VOICI que l'hiver, suivant l'ordre immuable des saisons, va faire sa réapparition. Autour de lui, formant un cortège nombreux, s'avancent les affections qu'engendre le froid. Toutes, graves ou bénignes, s'y trouvent représentées, depuis l'humble engelure jusqu'à la terrifiante mort par congélation.

Comme dans la légende allemande la Revue de Minuit, où les fantômes des guerriers morts se dressent dans leur tombe pour un défilé fantastique devant l'ombre d'un général en chef, l'hiver évoque à mon esprit une danse macabre des infirmités humaines autour d'un bonhomme de neige ! Par un juste retour des choses au monde physique, l'aube matinale fait rentrer dans leurs tombes les spectres de la Revue de Minuit, et le printemps, des chauds et bienfaisants rayons de son soleil d'or met en fuite le plus grand nombre des sinistres danseurs de mon rêve.

Le plus bénin, mais en revanche l'un des plus désagréables tributs que l'on paie au froid, c'est l'engelure.

C'est une affection très commune qui naît avec l'hiver et qui occupe particulièrement les doigts, les orteils ou le talon. L'engelure est probablement produite par l'action du froid sur la terminaison des nerfs, d'où les démangeaisons insupportables qui l'accompagnent.

Les jeunes en sont plus fréquemment atteints.

Tantôt l'engelure ne consiste qu'en un simple engorgement superficiel, avec rougeur légère et démangeaison incommode, surtout lorsque les parties malades sont exposées à la chaleur ; tantôt il y a engorgement profond, douleurs cuisantes, phlyctènes remplies d'une eau roussâtre; tantôt enfin, il se forme chez les sujets d'une constitution peu robuste, des ulcérations qui peuvent pénétrer jusqu'aux tendons, voire même jusqu'aux os.

Pour éviter les engelures, il faut et il suffit de garantir les extrémités supérieures et inférieures contre les impressions du froid trop vif. Des gants et des chaussures de flanelle produisent ce résultat. Il faut également bien se garder d'approcher d'un foyer les mains et les pieds engourdis par l'action du froid.

Il est nécessaire d'attendre quelques instants que la situation soit un peu établie.

On évite le retour des engelures, lorsqu'on a été atteinte une première fois, en faisant, matin et soir, à l'entrée de l'hiver, une lotion avec de l'alcool pur et en ne lavant pas les parties atteintes avec de l'eau tiède.

Les engelures une fois déclarées, on fait usage (si elles ne sont pas très gonflées), du baume de Fioravanti, de teinture de benjoin, d'eau de Cologne étendue d'eau simple et froide.

Lorsqu'elles deviennent très tendues et très douloureuses, on y applique de légers cataplasmes préparés avec la fleur de sureau.

Les engelures ulcérées doivent être pansées avec l'onguent de styrax, etc.

Dans ma pratique quotidienne, je conseille, selon le degré inflammatoire, les médicaments dont voici la formule:

Pour les engelures au premier degré, c'est-à-dire pour les engelures qui surviennent chez des adultes ou des enfants qui n'en ont jamais été affectés légèrement depuis plusieurs années, je conseille l'emploi de la crème suivante, avec laquelle on fera une friction chaque soir :

Savon médicinal, 10 gr.
Glycérine, 10 gr.
Extrait d'opium, 20 centigr.
Extrait de ratanhia, 1 gr.

Les engelures qui occasionnent un gonflement des parties atteintes et une douleur véritable seront recouvertes de cataplasmes de fleurs de sureau et pansées ensuite avec :

Glycérine, 30 gr.
Laudanum de Sydenham, 2 gr.

Enfin, les engelures ulcérées, engelures du troisième degré, devront être soignées par le médecin qui instituera une médication selon la constitution et le tempérament du malade.

Dr A. PETIT.

Biscuits soufflés à la crème : — Une tasse et demie de farine, un demiard d'eau, ⅔ d'une tasse de beurre, mêlez ensemble, ajoutez-y la fleur pendant l'ébulition, laissez refroidir et ajoutez cinq oeufs battus ; versez sur une tôle et faites cuire au four rapide. Quand ils sont cuits, emplissez avec la préparation suivante : une chopine de lait, une tasse de sucre, 2½ tasses de fleur de blé d'Inde, deux oeufs ; battez les oeufs, le sucre et la farine ensemble ; ajoutez-y le lait bouillant, aromatisez au citron ou à la vanille.

Devenu Tout en Plaies

Quiconque souffre de plaies ulcéreuses, sous la pire forme, devrait essayer Burdock Blood Bitters, car rien autre chose ne les guérira. Ses qualités pour purifier le sang et soulager sont insurpassables.

Mme James Thompson, Corris P. O., Qué., écrit : "Mon petit garçon âgé de 4 ans, était si malade qu'il avait le corps tout en plaies. Les médecins n'y pouvaient rien faire. Une dame me conseilla d'essayer Burdock Blood Bitters. Je n'ai qu'à m'applaudir, car ce remède opéra une rapide et complete guérison, et, je crois, arracha mon petit garçon du tombeau." 66—1 y ou w (2)

L'ORANGE LIS
Du Dr COONLEY
Guérit toutes les Maladies des Femmes.

Echantillon envoyé GRATIS par Mme Frances E. Currah, Windsor, Ont.
N.B.—Ce traitement est hautement recommandé par les Pères Rédemptoristes et les religieuses dont les noms seront fournis sur demande. snw

4 pour 10 cts. Pour introduire notre liste illustrée de bargains, nous enverrons 4 Doylies de 9 pouces pour seulement 10c. Ces Doylies sont estampés dans les dessins les plus nouveau et les plus élégants et se vendent regulièrement à 10 cents chacun. N'envoyez pas de timbres. Johnston & McFarlane, 71 Yonge St., Toronto.

VU QUE NOUS CULTIVONS NOUS-MEMES NOS THES et que nous en controlons la vente

Il n'est pas étonnant que nous puissions vous donner les meilleurs thés possibles aux prix demandés et ne nous est-il pas possible de donner de meilleures valeurs que les autres ?

Achetez-en un paquet de votre Epicier et jugez-en par vous-même.
25, 30, 40, 50 ET 60 CENTS LA LIVRE.

MONSOON
[12] THE INDO-CEYLAN. [d]—X

REÇUT UN LEGS

Plus riche et plus précieux que des millions d'or

Mme Peter O'Brien, de Smith's Falls, vient à connaître la valeur des Pilules de Dodd pour les Rognons — Elles sont le seul remède pour les maladies des rognons.

Smith's Falls, 2 mars. — Mme Peter O'Brien, demeurant sur la rue Merrick, de cette ville, est devenue l'héritière d'un legs infiniment plus précieux que des millions d'or. Elle a appris quelque chose qui rendra le reste de ses jours ensoleillés de bonheur et de bonne santé. Elle a découvert que les Pilules de Dodd pour les Rognons sont un remède infaillible pour la maladie des rognons.

Mme O'Brien est bien connue et très populaire à Smith's Falls. Ses nombreuses amies savent que les souffrances que lui faisait endurer la maladie des rognons étaient très grandes. Malgré tous les remèdes qu'elle employa, elle ne put obtenir aucun soulagement avant d'avoir essayé les Pilules de Dodd pour les Rognons. Trois boîtes de ce grand remède la guérirent.

Les Pilules de Dodd pour les Rognons ont guéri, en cette ville, des centaines de personnes de la maladie de Bright, diabète, hydropisie, lumbago, rhumatisme, goutte, gravelle, maladies provenant de l'urine et de la vessie, impuretés du sang et maladies des femmes.

C'est un fait remarquable que les Pilules de Dodd pour les Rognons aient guéri tous ceux qui s'en sont servis. Si grave que fût le cas, les Pilules de Dodd pour les Rognons l'ont guéri.

Plusieurs personnes de cette ville, qui étaient condamnées à mourir de maladie de Bright et de diabète, ont été guéries par les Pilules de Dodd pour les Rognons. Aucun autre remède de venu à la connaissance de l'homme n'a guéri l'une ou l'autre de ces maladies. Ce n'est pas étonnant alors que les Pilules de Dodd pour les Rognons soient en usage dans chaque ménage du district.

Les maladies des rognons ne peuvent plus faire un pas dans une famille où les Pilules de Dodd pour les Rognons sont en usage, pas plus qu'un maringouin ne peut parvenir sur le rocher du Gibraltar. Les Pilules de Dodd pour les Rognons sont un préventif infaillible contre les maladies des rognons.

Les Pilules de Dodd pour les Rognons se vendent chez tous les pharmaciens à cinquante cents la boîte, six boîtes pour $2.50, où sont envoyées, sur réception du prix, par The Dodds Medicine Co." w

BON A SAVOIR

Ce que fait le Caféсanté pour le petit Armand Larose

Mon enfant était pâle, chétif et toujours malade ; depuis qu'il prend du Cafésanté Fortier, il est rougeaud, il a engraissé et sa santé ne laisse rien à désirer. Par conséquent je crois que le Cafésanté est un bon tonique et surtout un des meilleurs fortifiants.
JOSEPH LAROSE,
Cigarier,
355 rue St Timothée.

ANALYSE

Je certifie avoir fait l'examen ainsi que l'essai du cafésanté. C'est un mélange parfaitement homogène des extraits d'orge, d'avoine et de blé.
Je le recommande aux personnes faibles et aux convalescents.
Le Cafésanté remplace avec avantage le thé ou le café.
Signé, Docteur N. FAFARD,
Université Laval,
Professeur de Chimie,
Montréal.
Demandez-le chez les pharmaciens et épiciers.

POILS FOLLETS
L'ECLAIR détruit instantanément les poils follets à la figure des dames. Prix $1.50 la bouteille. LE ZEPHYR rend aux cheveux leur couleur naturelle.
Mme F. X. CAMPEAU,
287—s-n 246a Ste Elizabeth, Montréal

Ce beau bracelet plaqué en or ou en argent aux personnes qui vendront une douzaine de chle paquets de parfum héliotrope, rose et violette, à 10 chacun. Ecrivez et nous vous enverrons le parfum. Quand vous l'aurez vendu, envoyez-nous l'argent et nous vous enverrons votre bracelet tous frais payés. Home Specialty Co., Boîte L.P.D., Toronto, Can. 237—sn

SEULEMENT
Que 25c la Bouteille
Le Queen's Hair Helper
Est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1.00. En vente chez tous les pharmaciens. 95—js—a

Un Beau Teint Fait Toujours Plaisir

L'ORIENTAL CREAM ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud.

Purifie et Embellit la Peau. Aucun autre cosmétique fera cela.

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été à l'essai pendant 51 ans et est si inoffensif que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente): "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ferd. T. Hopkins, Prop. 37 Great Jones St., N.Y. 305—mva k—gb—(d)

GRATIS Cette belle montre ainsi qu'une chaîne et un médaillon aux personnes qui vendront 20 Epingles de Ceintures à 15c chacune; ou cette splendide montre de dames, avec une châtelaine ou "Guard," aux personnes qui en vendront 24. Pas d'argent requis. Ecrivez et nous vous enverrons les épingles franco par la poste. Quand vous aurez vendu les épingles, envoyez-nous l'argent et nous ferons parvenir la montre tous frais payés. Home Specialty Company, Boîte L. P. D. Toronto, Canada

Archambault
Photographie Moderne en tous genres
TRAVAIL PARFAIT GARANTI
Prix modérés. 2192 rue Notre-Dame
268—s n

FEMMES Si vous souffrez de périodes irrrégulières écrivez à MADAME MARION WILMOT, Box 81, Bridgeburg, Ont., et elle vous enverra une recette qui vous guérira sans douleur en deux à 5 jours. Cette recette à guéri des centaines de femmes malades. 94—m-j-s—h n

GAGNEZ Cette magnifique montre de dame en vendant seulement 3 douzaines de paquets de graines de pois sucrés à 10c chacun. Chaque gros paquet contient 65 variétés les plus odorantes. Toutes les couleurs. Ecrivez et nous vous enverrons les graines. Quand vous les aurez vendues envoyez-nous l'argent, et nous vous expedierons, votre montre, tous frais payés. La saison est courte, alors commandez immédiatement. Premium Supply Co., Boite 13 Toronto.

DORMOL
Dentition prompte et facile, diarrhée et insomnie des enfants. En vente partout, 25c la bouteille. 260-ljs-n

Cachets Garfield
CONTRE LE MAL DE TETE
SOULAGEMENT IMMEDIAT

Un remède sûr et inoffensif—Pas d'opium —pas d'antipyrine—pas de bromure—25c la boîte. Chez tous les pharmaciens ou par la poste, de la Garfield Tea Co., 977 rue St Denis, Montréal. mjs—n

VIN DE PEPTONE de Chapoteaut.
Contient de la viande de boeuf digérée et rendue soluble par la Pepsine. Il est recommandé dans les maladies d'estomac, les digestions difficiles et l'insuffisance de l'alimentation. On en nourrit les Anémiques, les Convalescents, les Phtisiques, les Vieillards et tous ceux privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter. Prix $1.00 la bouteille.
La pureté de la PEPTONE CHAPOTEAUT l'a fait adopter par l'INSTITUT PASTEUR.
Agents: LYMAN, SONS & CO., Montréal.

100 CARTES Etui à cartes en aluminium. Son action automatique retient fixement les cartes jusqu'à ce que la dernière soit employée. Bonne grandeur 3½x2 pouces. Nous graverons sur l'étui le nom que vous voudrez y mettre. Envoyé soigneusement empaqueté avec 100 cartes de visite de la meilleure qualité pour seulement 25 cts. Ecrivez votre nom lisiblement. Johnston & McFarlane, 71 Rue Yonge, Toronto.

CORRESPONDANCE AMERICAINE

(Spéciale à "La Presse)

A LEBANON. — ROME ILLUSTREE. CONFERENCE DE L'ABBE BUTLER. — SOIREE D'AMIS.

LEBANON, N.-H. — Le Rév. Père Butler, de Brooklyn, Mass., a donné sa conférence illustrée, sur Rome, au profit de l'église du Sacré-Coeur, a eu lieu à la salle municipale. La salle était littéralement bondée de monde. La foule s'étendait jusqu'aux portes. Les vues sur Rome et les Iles Philippines n'ont pas très bien réussi. Ceci est causé sans doute par l'absence du P. Butler, à qui il est survenu un accident et qui a dû envoyer un substitut.

Après la conférence, il y eut danse. Nos jeunes gens s'en sont donné à coeur joie, car c'était la dernière, sous le patronage de la paroisse avant le carême.

—Le Mardi Gras, au soir, une cinquantaine d'amis de M. Joseph M. Leblanc, ont envahi sa résidence pour lui présenter leurs amitiés et en même temps, lui faire cadeau d'une superbe chaise de secrétaire (revolving chair). M. Leblanc, quoique pris par surprise, sut vaincre l'émotion et répondre en termes appropriés. Il livra sa maison aux convives et la bonne gaieté canadienne n'a cessé de régner durant toute la soirée.

—Il a été trouvé, sous la remise de M. Masson, près de la fabrique Riverside, un dentier, une claque et des cheveux artificiels, répandu par terre; il y avait aussi du sang.

Après avoir attendu, celui qui a trouvé ces articles de toilette, reçu la visite d'une personne les réclamant, pour une de ses amies, car ils appartenaient à une fille. On crut d'abord qu'il y eut meurtre; mais on semble croire que c'est un cas d'attentat à la pudeur. Les autorités ne semblent pas s'en occuper.

A TAUNTON. — PARTIE DE WHIST. — ASSEMBLEE DES FORESTIERS.

TAUNTON, Mass. — Il y eut dernièrement, chez M. Gédéon Poirier, une grandepartie de whist. Le 1er prix, pour les hommes, a été gagné par M. Joseph H. Lebrun, et pour les dames, par Mme H. T. Galoury. Les prix de consolation, pour les hommes, par M. Georges A. Grenier; pour les dames, par Mme Georges A. Grenier. Ensuite, il y eut chant et musique. Les rafraîchissements ont été servis et les hôtes se sont amusés jusqu'à une heure très avancée.

—Les forestiers ont tenu une assemblée et quatre nouveaux membres ont été initiés, et ils ont décidé l'ouvrir un bazar dans leur salle, au coin des rues Bay et West Britania, le lundi de Pâques.

SUICIDE EMOUVANT A NORTH ADAMS.

NORTH ADAMS, Mass. — Un homme s'est suicidé en cette ville, avec toute la banalité des désespoirs populaires, et un rasoir. Samuel Dorous était son nom; il avait 27 ans.

Dorous, d'origine métisse, venait du Connecticut, et n'était arrivé par ici que depuis quelques semaines. Il avait peu d'amis, et demandait volontiers à l'intempérance l'apaisement passager de ses ennuis. Durant ces derniers jours, il avait apparemment eu plus d'ennuis que d'habitude, et avait absorbé des remèdes plus énergiques.

Depuis lundi, toutefois, il se dégrisait graduellement. Jeudi matin, vers deux heures, il se leva, demanda un bol de lait, qui sembla, dans l'estomac du jeune homme, engendrer peu à peu les vapeurs de la plus noire mélancolie. Dorous retourna ensuite à sa chambre, sous le fallacieux prétexte de digérer, mais une fois entré,il saisit son rasoir, s'étendit sur son lit, et se coupa la gorge. Il ne faudrait pas assurer cependant que c'est le lait qui a porté le jeune Indien à se détruire.

On l'a retrouvé quelques heures plus tard, alors que l'aube jetait ses lueurs incertaines dans la chambre mortuaire, imprégnée de senteurs de chair et de sang. Le médecin légiste mandé en toute hâte, fit un examen attentif du cadavre, et conclut au suicide.

DE NASHUA.—PARTIE DE PLAISIR ET TRISTE RETOUR.

NASHUA, N.-H. — Une promenade en sleigh dont on attendait le plus grand amusement, s'est terminée de la manière la plus dramatique pour deux jeunes garçons de cette ville. Ernest Régnier et Frank Guertin louèrent cheval et voiture, partirent avec deux compagnes pour Derry. Ils perdirent bientôt leur route, s'aventurèrent dans des champs, culbutèrent dans un ruisseau, où leur voiture fut mise en pièces. Le cheval s'échappa.

Comment les jeunes filles se tirèrent de là, c'est ce qu'on ne peut savoir. Mais Guertin s'est gelé les deux pieds, qu'on devra lui amputer probablement. Il est chez lui,rue Chandler, 43. Quant à Régnier, il prétend qu'il a passé la nuit dans la neige, pour reprendre son cheval. Il est revenu en ville chercher une autre voiture, pour transporter son compagnon, mais n'a pu retourner. Il est dans une condition telle qu'on craint qu'il meure.

PRENEZ-LA A TEMPS

Quand vous êtes pour voyager en chemins de fer, vous tâchez d'arriver à la gare un peu avant le temps désigné pour l'arrivée du train. Vous n'attendez pas que le train soit arrêté et reparti pour essayer à le prendre. Pourquoi ne feriez-vous pas de même, quand il s'agit de prendre des remèdes? C'est de la démence que d'attendre que la maladie ait envahi votre système et s'y soit implantée pour prendre des remèdes, afin de la guérir.

Dans tous les cas de dyspepsie, indigestion, biliosité, acidité de l'estomac, pituite, mauvaise haleine, vents à l'estomac, catarrhe de l'estomac et dans toute autre maladie de l'estomac, causée par la mauvaise digestion, il est d'une importance vitale de s'y prendre de bonne heure.

Les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie guérissent la dyspepsie, l'indigestion et toutes les maladies ci-dessus mentionnées, de "n'importe quel degré de gravité", même lorsque les médecins les ont abandonnées. Mais la guérison se fait plus promptement et plus aisément, si la maladie est prise à temps.

Il n'y a pas de maladie d'estomac—excepté le cancer—que les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie ne peuvent guérir. Leur action est simple mais certaine. Elles digèrent la nourriture, tonifient et renforcent l'estomac, règlent les intestins, en un mot, reconstituent tout le système digestif.

L'effet que produisent les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie est le même que lorsque vous appliquez de nouveaux mouvements à une montre. Si vous ne le croyez pas, essayez-les. Elles vous convaincront en vous guérissant.

W

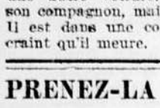

BAGUE Faite d'un véritable clou de fer à cheval, bien finie en nickel et gravé "Good Luck." Nous en avons vendu des milliers. Notre prix, 10c. franco par la poste. Johnston & McFarlane, Toronto, Can

LES CHIENS VOLEURS

Il y a par le monde une dizaine de raccommodeurs de vieilles philosophies qui déclarent volontiers que la sensibilité est le privilège exclusif de l'espèce humaine, et que les chiens ne sont que des automates, des machines vivantes qu'on fait aller à coups de bottes. Ceux de l'avis contraire sont heureusement innombrables.

Avant d'appeler l'actualité à mon secours, je citerai à l'appui de ma défense un de mes anciens confrères, M. Louis Müller. Que ceux de mes lecteurs qui possèdent des chiens me soutiennent contre ceux qui ne les aiment pas.

La probité était une des vertus de "Faquin". Le fils de M. Müller avait un condisciple dont les opinions sur le tien et le mien étaient extrêmement confuses. Une première visite du camarade se signala par la disparition d'une escouade et d'un matériel d'artillerie... en plomb.Un hurlement de douleur éclata un soir dans la salle de jeu : on accourut. Le voleur avait les deux mains dans le coffre, "et une de ses joues de derrière dans la gueule de M. Faquin."

Il en est des chiens comme des hommes. Pour beaucoup de bons, il s'en trouve de mauvais, et de pires. Une note parue cette semaine dans plusieurs journaux nous apprend qu'un voleur à quatre pattes vient d'être saisi, au moment où il dérobait un énorme gigot à l'étalage d'un boucher. L'enquête a établi que le chien avait été "dressé au vol" par ses maîtres.

Cela n'est point rare. De tout temps, paraît-il, des chiens ont volé. Le chien a le sens de la discipline. S'il est apte aux actions les plus généreuses, il l'est aussi aux plus lâches méfaits. Et, à ce propos, j'ai entendu, au temps où je prenais mes repas dans l'arrière-boutique d'un modeste marchand de vins de la rue de l'Arrivée, gare Montparnasse (1 fr. 25 avec le café), une histoire extraordinaire et touchante.

Les héros de cette histoire étaient deux de nos camarades, un sculpteur et un peintre, que je ne veux pas nommer — on devinera aisément pourquoi, — et leur compagnon, méchant barbet qui eût été un saint — qu'on me passe l'irrévérence, si Dieu l'avait fait homme.

Le sculpteur et le peintre, depuis,ont promené leur misère et leur bonne humeur de Suède en Hollande ; l'année dernière, enfin, j'ai appris que l'un d'eux rôdait en Espagne ! N'importe ! s'ils me lisent là-bas, je veux bien qu'ils s'y reconnaissent, mais sans trop souffrir, et sous des noms empruntés.

J'appellerai le sculpteur Charrière ; j'appellerai le peintre Violet-Vert-Tendre, parce qu'il voyait partout du violet et que, dans ce violet (étrange, étrange), il reconnaissait et admirait de mystérieuses combinaisons de verts, Violet, vert tendre. Que de fois, au milieu des rires toulousains, entre les oeufs à l'huile et le cassoulet, j'ai entendu rugir ce vocable : Violet vert tendre !...

Un soir d'hiver qu'ils avaient bu... jusque-là ! les deux amis trébuchèrent, au seuil d'une porte, sur quelque chose de rond et de silencieux qui grelottait dans le grésil. C'était un chien. Violet-Vert-Tendre se mit doucement à le gratter.

—Un barbet.

—Barbottons-le. Sous cette neige, le froid va le crever.

—Avec nous, au moins, ce ne sera que de faim. Il faut du changement.

—C'est vrai. Comment ferons-nous pour le nourrir ?

—J'ai une idée, dit Charrière.

—Où ?

—Là, comme celle de Chénier.

"Nous ne demeurons pas loin, Monsieur, commença Charrière au nez du barbet : 8, impasse du Maine ; aucun voisin, l'eau à tous les étages quand il pleut, gaz facultatif (un temps) et pas de concierge. Nous sommes civilisés, quoique humains. Vous pouvez nous suivre."

Le barbet lécha la neige de leurs bottes, et les suivit.

Lorsqu'ils furent chez eux, Charrière prit sa couverture, la jeta sur le parquet, et y conduisit le chien.

—Et toi, dit le peintre, où coucheras-tu ?

—Dans le manteau de ma bienfaisance.

—Il est troué.

—Dormons toujours. Quelle heure est-il ?

Violet-Vert-Tendre fouilla dans son gousset, allongea une main vide et y plongea le nez.

—Trois heures.

—Tu es excessivement exact, fit Charrière en écoutant sonner l'heure de Montparnasse.

Le lendemain, ils se posèrent la question grave :

—Comment le chien s'appellera-t-il ?

Tout en cherchant de quel nom ils baptiseraient leur camarade, Violet-Vert-Tendre et Charrière purent mobiliser trois croûtes que le barbet dévora d'un coup de geule.

—Comme il mange ! fit le peintre émerveillé; on dirait qu'il n'a fait que ça toute sa vie. J'ai trouvé son nom !

—Dis.

—Voilà : Il te faut un modèle pour tes bottes d'allumettes. Tu lui mettras une botte, et le chien posera. Il me faut un modèle pour mes "chiens sauveteurs", je me servirai du barbet. Il se divisera en utilités pour le triomphe de notre gloire. Prenons chacun une moitié de chien, ça nous rappellera 70. Holà ! "Part-à-Deux !"

Le chien s'approcha.

—Il a le sentiment de la famille, murmura Charrière.

Une existence nouvelle commença. Immobile dans le demi-jour d'un châssis, Part-à-Deux posait. Ce qu'ils sculptèrent de bottes d'allumettes et peignirent de chiens sauveteurs est incalculable. Cette industrie prospéra tellement, qu'à la fin de l'hiver, Charrière déserta la couche de Violet-Vert-Tendre et put acheter un lit. Muet témoin de cette révolution, le chien posait toujours.

—Il a l'air d'un sphinx, disait le rapin. Entre un Arabe et un coucher de soleil, ça ferait un Benjamin-Constant.

—Ambitieux ! criait Charrière, tu voudrais faire du paysage ! Pour placer tes verts et tes violets ! Continue tes "sauveteurs", c'est plus sûr !

Le chien leur avait apporté la chance ; mais au moyen d'un truc inavouable, ces deux bohèmes l'avaient considérablement aidée. La connaissance faite, ils avaient dressé Part-à-Deux au vol.

—Va "faire" le marché, Part-à-Deux.

—Sois prudent comme le Huron et hardi comme l'Apache !

Et voilà le chien dehors, l'oeil innocent, la queue droite. Il s'introduisait dans les Halles, filait policièrement les charrettes, inspectait le gibier, humait le poisson, et tirait à lui, tout à coup, soit un fil de grasses cailles, soit un turbot.

Alors, il dételait vers quelque boulevard, avisait un monsieur qu'il suivait gravement, comme on escorte le maître. Puis, au bout d'une minute, il changeait de route et rentrait.

—Qu'est-ce que nous avons aujourd'hui ? demandait Charrière en tablier de cuisine.

—Le "chef" nous sert une poularde truffée, je vais inviter les camarades.

Il allait au café de Versailles.

—Nous avons un déjeuner fin, arriver.

Arrivait un quatuor d'hommes "éminents" aux longues pipes et aux crachats en comètes. On s'attablait. On mangeait. On cassait les verres après chaque toast. On buvait au grand Art, à l'Amour, à l'Anarchie, à la Fortune, au suprême de poularde, et, nominativement, à tous les amis de l'impasse du Maine. La table en chancelait.

—Ça doit vous coûter chaud, ces festins ?

—Ouiche ! faisait Charrière, la Providence...

Violet-Vert-Tendre bénissait Part-à-Deux :

"Seigneur, votre bonté s'étend sur la Peinture."

Et les deux bohèmes lançaient un coup d'oeil au chien qui mâchait héroïquement les os.

Un jour, il rentra blessé. Sans doute que les inspecteurs des Halles étaient sur le qui-vive.

—Le commerce ne va plus ! se mit à hurler Charrière.

Part-à-Deux ne mangea pas une carotte pendant huit jours. Triste jeûne. Il rôdait entre les toiles, flairait les carreaux, cherchait évidemment quelle moyens de nourrir ses maîtres. Huit fois, dès l'aurore, il s'échappa vers les Halles gorgées de nourriture, huit fois il revint mourant, la tête basse, les pattes brisées : c'était une provision de coup de bottes qu'il rapportait. Alors, ils s'enfermaient, le travail leur faisant horreur; et tandis que tintaient les heures affamées, Part-à-Deux, humble, allait de l'un à l'autre, léchait leurs mains...

Au bout du dixième jour, un ami vint les voir. Ils étaient ossifiés, réduits presque à l'état de momies.

—Je vous invite à dîner, dit le camarade.

Les deux bohèmes se dressèrent, et Part-à-Deux leva son museau.

Dans la rue, l'ami demanda:

—Quelle heure est-il?

—Sept heures, au Café Riche.

Le camarade éclata de rire:

—Tiens, je vous y amène. L'omnibus! Comme ils entraient dans le célèbre restaurant, l'ami se retourna vers Part-à-Deux qui jappait de joie.

—A vous, ce cabot?

Les bohèmes se regardèrent. Le chien était hideux de maigreur.

—Non... balbutièrent-ils. Entrons.

Ils s'attablèrent dans un des cabinets. Tout en causant, la nuit s'écoula. Pas une minute, ils ne se demandèrent ce que faisait leur chien. Lorsqu'ils descendirent l'aube se levait.

—Renversant!

—Quoi?

Charrière montrait l'autre côté de la chaussée. Les bohèmes virent Part-à-Deux, assis sur le trottoir, qui les regardait silencieusement...

Le boulevard était désert. Sans oser bouger, ils appelèrent leur chien:

—Part-à-Deux! Mon petit Part-à-Deux!

Le chien ne remua pas, mais il continua de les regarder, d'un oeil infiniment triste.

—Va le chercher, va... dit Charrière devenu pâle.

Violet-Vert-Tendre traversa le boulevard. Aussitôt, le chien baissa la tête, fila le long des boutiques et disparut. Les bohèmes ne devaient plus le revoir.

—Tu vois, il nous reproche... Part-à-Deux ! cria le peintre.

Ils étaient immobiles, l'un en face de l'autre, inquiets et gênés, gênés, sans doute, d'avoir trop bien dîné. Alors, comme Part-à-Deux ne revenait pas, il leur sembla qu'une année d'"amour" s'enfonçait avec le chien dans le passé. Ils se mirent à murmurer leur émotion, ta ra ri, la la la... Mais, au bout de quelques secondes, le refrain gela sur leurs lèvres :

—Tiens, tu pleures !

Violet-Vert-Tendre hussa les épaules :

—Vieille brute, toi aussi.

Les lecteurs qui ont un chien et d'insuffisantes ressources peuvent faire làdessus mille réflexions. Toutefois, ce nouveau moyen de vivre est aléatoire, et l'aventure arrivée au chien "Voleur de gigots" le prouve surabondamment. La grande vie a ses fossés : le chien est en fourrière, le maître est en prison.

Le chien le méritait-il? Au-dessus de l'honnêteté, je place la bonté, vertu assez haute pour se passer de sens moral. Ce chien ne volait pas pour lui, mais pour le maître qu'il aimait. Qu'on coffre l'homme, mais que la bête soit donnée en exemple aux hommes.

Car on ne sait pas. Ah ! si l'on descendait dans le regard d'une bête ! Quels lumineux abîmes, quel pays adorables je vois dans l'oeil de mon chien ! La Bête, jusqu'à ce jour, a été de la vie vierge et craintive que nous avons torturée sans jamais pouvoir la comprendre, et nous en servir. L'animal est encore l'intime inconnu, "toujours à os côtés, et pourtant solitaire." Il me semble que quand nous aimerons mieux les bêtes, nous serons meilleurs.

Puisque j'ai parlé des vertus du chien, je veux citer un oiseau qu'on lui compare pour l'attachement et les services. C'est un échassier, un voisin de l'outarde. T'"agami." Il est haut sur jambes, gros et court, un peu voûté, de plumage brun aux éclats violets, avec une décoration sur sa poitrine — très méritée, comme on va le voir, — une plaque d'un bleu joli et brillant.

Trois jours suffisent pour l'apprivoiser. Aussitôt libre, il vole sur la maison, en prend une vue sommaire et réfléchie, pique vers la basse-cour, et entre en fonctions. C'est-à-dire qu'il surveillera et dirigera le petit monde caquetier. C'est une vocation : l'agami est né inspecteur.

Dès l'aube, il s'envole de son arbre derrière le porte-clés. Il assiste, tranquille, au départ des coqs et des poules, il les compte, (oui, il les compte). Une fois dehors, le troupeau est sous la houlette de ses ailes. Malheur aux querelleurs; l'agami est là : paix ! car d'un vif coup de bec... Ensuite, il surveille les distributions de grains, et rétablit l'ordre. Au moment de réintégrer le poulailler, l'oiseau est à sa place, près de la porte. Défilé. Appel du soir. Comme le matin, l'agami fait son calcul. Si une poule manque, il le sait, s'éloigne, et dans les herbes les plus touffues son oeil l'a bientôt trouvée. Le troupeau à l'abri, l'oiseau mange à son tour, fier et seul, puis il va dormir sur son arbre.

Je finirai sur cet "oiseau-chien." Cela ne fait-il pas penser ! Ah ! si nous aimions les animaux ! Protée suivi des bêtes de Neptune dont il a la garde, l'homme pourrait traverser la terre, suivi d'un cortège d'éléphants porteurs, de chiens domestiques, de panthères gardiennes, de singes ouvriers, etc.

Mais, hélas ! nous sommes brouillés avec les bêtes, pour les avoir trop fait souffrir.

GEORGES D'ESPARBES.

COGNAC POUR INVALIDES

Les invalides requièrent un Cognac pur, de bonne force, d'un arôme agréable, c'est dire le Cognac Moutet. Ce cognac défie toute concurrence à prix égal. No.3

ST BRUNO

Dlle Emerina Lalumière, institutrice, de cette paroisse, a reçu la somme de $20.00 comme prime, de la part du gouvernement, afin de la récompenser de ses devoirs comme institutrice.

Madame MERCIER

No 327 RUE ROY, MONTREAL,

Guérie des troubles du Retour de l'Age, au Bureau de Consultations "Gratuites" de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Pour le plus grand avantage des Dames de Montréal et des environs qui aimeraient à consulter les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, propriétaires des Pilules Rouges du Dr Coderre, et qui ne peuvent le faire durant la journée à cause de leurs occupations, ces Messieurs ont décidé de tenir leur bureau ouvert de neuf heures du matin jusqu'à huit heures du soir, tous les jours.

Ces Médecins Spécialistes traitent les maladies propres aux femmes avec une grande habileté et beaucoup de succès. Le grand nombre de certificats publiés chaque jour sur les journaux, de dames qui souffraient beaucoup, qui n'avaient pu trouver nulle part de soulagement et qui ont été guéries par eux, sont une preuve évidente du bien qu'ils peuvent faire.

Un grand nombre de dames ont pris les Pilules Rouges du Dr Coderre et ont été complètement guéries de leurs maux. Mais aussi un grand nombre souffrant de complications ou de maladies chroniques qui durent depuis longtemps, ont pris les Pilules Rouges du Dr Coderre et n'ont peut-être pas retiré tout le bien qu'elles pouvaient en attendre. Nous conseillons à ces dames de consulter ces Médecins Spécialistes, et elles recevront d'eux, parfaitement gratuits, des conseils et des avis d'une valeur inappréciable.

Ils ont guéri un grand nombre de jeunes filles, de jeunes femmes et aussi de femmes âgées qui souffraient depuis longtemps, qui n'avaient pu trouver de soulagement de personne et qui étaient sans espoir.

Ils guérissent les maladies propres aux femmes et de plus ils guérissent ces maladies sans l'usage du couteau et sans opération.

Le témoignage de Madame Mercier, qui demeure au No 327 rue Roy, Montréal, et que nous publions aujourd'hui, est une preuve éclatante de l'efficacité des Pilules Rouges du Dr Coderre, et aussi de l'habileté et des bons soins donnés par les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Madame Mercier qui souffrait depuis longtemps, avait essayé un grand nombre de médecins et de médecines, sans résultat. Elle souffrait de maladie nerveuse causée chez elle par les troubles du retour de l'âge qui, vous savez, font souffrir un grand nombre de femmes et sont toujours très difficiles à guérir.

Elle est aujourd'hui parfaitement bien et nous prie de publier son témoignage, afin de faire connaitre aux dames qui souffrent comme elle souffrait,le moyen à prendre pour se faire guérir.

" Depuis le mois de mars 1898, je " souffrais beaucoup, surtout de maux " de tête, bourdonnements dans les " oreilles, étourdissements et douleurs " de rhumatisme et de névralgie dans " tous les membres. J'étais toujours fa- " tiguée et sans appétit. Je ne pouvais " dormir la nuit et j'étais d'une telle " faiblesse que bientôt je devins ner- " veuse et très triste. La vie était pour " moi un fardeau.

" Ayant vu plusieurs de mes amies " prendre les Pilules Rouges du Dr Co- " derre et être guéries par leur usage, " je me suis décidée à suivre leur exem- " ple. Je commençai à prendre les Pilu- " les Rouges du Dr Coderre, et aussi " j'allai consulter les Médecins Spécia- " listes de la Cie Chimique Franco-Amé- " ricaine, qui me donnèrent beaucoup " de bons conseils, m'encouragèrent et " me donnèrent un traitement spécial.

" Un mieux sensible se fit sentir dès les premiers jours de mon trai- " tement et après quelques semaines je devins plus forte, mon " appétit s'améliora, mes nerfs se calmèrent et je commençai à " mieux dormir les nuits. Au bout de deux ou trois mois, j'etais " parfaitement bien.

" Aujourd'hui, je considère ma guérison comme radicale et je " suis heureuse de pouvoir certifier que ce sont les Pilules Rouges " du Dr Coderre et les bons traitements des Médecins Spécialistes " qui m'ont rendue à la santé.

" Je me fais un devoir de vous donner ce certificat, afin d'en- " gager les femmes nerveuses et faibles, qui souffrent comme j'ai " souffert, à prendre les Pilules Rouges du Dr Coderre, et aussi à " à consulter les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique " Franco-Américaine. Votre toute dévouée,

" MADAME MERCIER, No 327 rue Roy, Montréal."

Les dames qui désirent consulter les Médecins Spécialistes et qui demeurent trop loin de leurs bureaux pour les consulter personnellement, peuvent obtenir le même résultat en leur écrivant.

Donnez une description complète de votre maladie et vous recevrez par le retour de la malle une foule de bons conseils et de bons avis et aussi ce qu'il vous faut faire pour obtenir une guérison.

CANADA : Les Dames du Canada devront venir ou écrire à l'adresse suivante : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, No 274 rue Saint-Denis, Montréal.

ETATS-UNIS : Les Dames des Etats-Unis devront venir ou écrire à l'adresse suivante : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, No 241 rue Tremont, Boston, Mass.

FAC-SIMILE DU PAQUET

Le papier est blanc imprimé en encre rouge.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre se vendent toujours en boite contenant 50 pilules chacune, et si votre marchand ne les tient pas, nous pourrons vous les expédier sur réception du prix : 50c la boite ou six boites pour $2.50. Exigez toujours sur chaque boite le nom de la

Compagnie Chimique Franco-Américaine.

VERITABLES COURROIES

TANNEES AVEC DU CHENE.

Notre qualité "C" surpasse toutes les autres marques. Vendues avec garantie.

D. K. McLAREN, 751 Rue Craig. Tél. Main 250

mjs—n

L'OCCUPATION D'INSALAH

La proclamation suivante a été adressée par le commandant Baumgarten à la population d'Insalah, occupée par les troupes françaises :

" Ceci est à la volonté de la France, qui est maîtresse du pays, de la mer à Tombouctou. Cessez de tourner vos regards du côté ouest. Vous n'avez aucun secours à attendre, et les pertes cruelles que vous avez subies en deux rencontres ont dû vous prouver que, malgré votre bravoure, vos balles étaient sans effet contre nous. Au contraire, nous vous apportons l'ordre et la prospérité par le commerce. La France est généreuse parce qu'elle est forte. Elle oubliera que vous avez assailli une mission pacifique et vous traitera avec la bienveillance qu'elle montre aux musulmans du Nord que vous voyez à nos côtés. Causez avec eux, ils vous diront que vos coutumes, votre religion et votre fortune seront respectées, mais soumettez-vous complètement à ce qui est écrit : sans cela, craignez ma colère, car tout attentat contre nos troupes serait sévèrement châtié.

"BAUMGARTEN."

A BON DROIT

Le sang régénéré, c'est la santé, c'est la prolongation de la vie. C'est précisément en vue de marquer les précieuses vertus des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, qu'on leur a donné à bon droit, le nom de Pilules de Longue Vie, car en faisant du bon sang elles reculent les limites de la vieillesse. Ces pilules sont procurables dans toutes les pharmacies, à raison de 50 cts la boîte, six boîtes pour $2.50; envoyées par la malle aux Etats-Unis ou au Canada, en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, 202 rue St Denis, Montréal.

Toutes les Maladies

Propres à la femme ou jeunes filles, sont soulagées et guéries par le "grand remède" du jour, fait exprès pour elles— les "Pilules Cardinales" du Dr Ed. Morin. 102—s—n

Le Guide des Inventeurs

De Marion et Marion, Montréal, vous aidera à faire valoir votre invention. Demandez-le.

LE CLAVIGRAPHE

OLIVER

Les factures et états de comptes qu'on peut faire avec l'OLIVER ont une belle apparence et leur cout est si minime que, pour le moins dire, un clavigraphe OLIVER vous fera épargner les gages d'un préposé aux factures et vous évitera des erreurs. Ça vaut la peine de s'en occuper.

$95.00

Adressez :

THE LINOTYPE COMPANY

ATELIERS ET BUREAU :

156, RUE ST ANTOINE,

MONTREAL

Succursales :

39 Rue Sparks, Ottawa,

55 Rue Victoria, Toronto.

(5)

APPAREIL POUR ESSAYER LA FORCE DES POUMONS

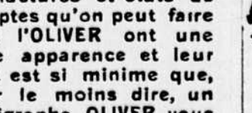

Consiste en un cygne, 8 pouces de longueur. Remplissez-le d'eau, soufflez fortement, et un jet d'eau sera lancé à une grande distance en passant à travers le bec du cygne. Ensuite, demandez un ami de essayer ses poumons, et à sa grande surprise il prendra une douche qu'il ne oubliera pas de sitôt. Envoyé par la poste, soigneusement empaqueté, avec les directions ci-jointes, pour 10c, ou 3 pour 25c. N'envoyez pas de timbres. Johnston & McFarlane, 140 Yonge, Toronto.

Ecoulement d'Articles des Fêtes Avant de Faire Inventaire

GROS ESCOMPTES A CREDIT ACCORDES SI ON LE DESIRE.

Vû que nous ferons bientôt notre inventaire nous désirons réduire les stocks autant que possible.

Nous préférons avoir l'argent que d'avoir des marchandises. Nous avons vendu une grande quantité de bons articles mais nous ne les avons pas tous vendus. Les articles des fêtes qui nous restent seront écoulés à prix réduits.

Un grand nombre de coupons en longueurs utiles et de rouleaux dépareillés de Tapis de Bruxelles et tapestry seront écoulés. Nous emmagasinerons gratuitement tous les articles jusqu'à ce qu'ils soient demandés.

Metropolitan House Furnishing Co., 1678-1680 rue Notre-Dame.

GARTH & CO.,

536 à 542 rue Craig — Montréal, Can

INGENIEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

ENTREPRENEURS POUR SYSTEMES DE

Chauffage, Plomberie et Ventilation

ESTIMATIONS, PLANS ET DEVIS FOURNIS

Fabricants de toutes sortes de... MATERIAUX Nécessaires aux plombiers et aux poseurs d'appareils à gaz, à vapeur et à eau chaude.

AGENTS ET FABRICANTS POUR

- National Meter Co., New-York.
- Vanduzen Steam Jet Pump, Cincinnati.
- Buckeye Bell Foundry Co., Cincinnati.
- Penberthy & Korting Injectors.
- Watson, McDaniel's Steam Specialities.
- Watson's Pressure Regulator.
- Chapman's Steam Trap Fittings, etc.
- Jenkins' Globe Valves.
- Chapman Valve Mfg Co.
- Wilhelml Copper Bath Boilers.
- Braender's Jet Pump and Water Elevator.
- Fellow's Little Giant and Twin Comet Lawn Sprinklers.
- Newton's Sanitary Traps.

Fabricants du robinet d'arrêt (stop cock) Imperial dont la Corporation se sert dans les rues, du régulateur à gaz et du radiateur à eau chaude.

Demandez le catalogue et les listes de prix 800-mjs—n

GRATIS Nous donnons la carabine à air Daisy aux personnes qui vendront 2 douzaines de boutons de collet en or à 10 cts. chacune. Le "Daisy" est bien finie et plaquée en nickel—essayée avec soin et mire, parfaitement ajustée avant de sortir de la manufacture. Elle est pratiquée pour tirer à la cible, et pour tuer les moineaux, rats, etc. Envoyez-nous cette annonce avec votre nom et votre adresse et nous vous enverrons les boutons. Quand vous les aurez vendus, envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir votre carabine tous frais payés.

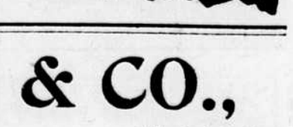

LEVER BUTTON COMPANY, Boîte L 8 Toronto, Canada.

LES FINANCES DE LA CITE

La situation soumise aux membres de la Commission des Finances par le Trésorier. Intéressant rapport du controleur de la ville. La compagnie des tramways verse $25,000 pour l'enlèvement de la neige.

La commission des finances a siégé hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Laporte. Etaient présents, les échevins Savignac, Ekers, Smith, Fauche et Sadler.

M. H. C. St Pierre, C.R., au nom de 150 Chinois demande que la ville continue ses poursuites contre les buanderies chinoises qui ne veulent pas payer leurs taxes. D'un autre côté, il prie le comité de n'être pas trop sévère envers ses clients qui s'objectent à payer $50 par année de taxe spéciale, mais qui seraient prêts à payer un certain montant variant entre $12 et $25.

M. McCord qui a agi comme avocat consultant de la corporation lors de la poursuite de la ville contre la compagnie des tramways au sujet de la ligne de la rue Guy, l'année dernière, réclame une indemnité. La commission le prie de faire sa demande par écrit, de fixer le montant de sa réclamation, et ensuite elle prendra cete demande en considération.

La commission refuse à M. Guillaume Boivin de mettre le Musée Eden, rue St Laurent, sur le même pied que le Château Ramesay, et de lui faire grâce des taxes spéciales. La commission considère que le Musée Eden est une véritable institution commerciale.

Il est résolu qu'il y aura lundi après-midi, à 3 heures, une séance spéciale de la commission des finances, pour étudier le moyen de se procurer des fonds pour recevoir dignement le régiment Strathcona en route pour l'Afrique, à son passage à Montréal. Le maire sera présent.

L'Assemblée Plessis des Chevaliers du Travail demande, par écrit, au comité de continuer à payer cette année pour les écoles du soir. Comme il n'y a aucuns fonds de votés pour cela, la lettre est laissée sur la table.

Une requête de M. Emile Vézina, épicier, qui demande à être remboursé, sous prétexte qu'il a payé trop cher pour vente de boisson aux mineurs, est référée au recorder Poirier, pour informations.

Le trésorier de la cité est autorisé à percevoir, sans délai, les amendes imposées par le recorder, lesquelles, d'après le rapport du contrôleur, n'ont pas encore été perçues, et cela pour un montant de $1,168. L'alternation sera de payer ou d'aller en prison.

M. Robb, le trésorier de la cité, a soumis le rapport suivant, qui est une étude complète de la situation financière de la vile, pour l'information du comité et du public:

RAPPORT DU TRÉSORIER

A Son Honneur le Maire
Et aux membres du Conseil.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de mon département pour l'année 1899 :

Les recettes totales, de toutes sources, y compris la balance en caisse au moment de l'exercice, ont été de . . . $7,307,604.74

Et les déboursés ont été de . . . 7,120,133.12

Balance reportée à 1900 $187,471.62

On trouvera tous les détails aux pages suivantes et aux tableaux accompagnant le rapport du Contrôleur.

DETTE DE LA VILLE

Au commencement de l'année 1899, la dette consolidée était de $23,744,460 avec $2,258,558 d'emprunts temporaires et $508,04 de dettes diverses, dont $188,969 étaient couverts par des montants dûs à la ville et $319,635 faisaient partie des $27,000,000, — chiffre auquel la Charte (clause 343) a établi la dette.

La clause 343 a aussi autorisé l'émission de $3,25,600 pour consolider les items ci-dessus et pourvoir aux obligations qui existaient alors, savoir :

Dû le 31 décembre 1898 .		$23,744,401
DIVERS :		
Obligations temporaires, représentant le coût des travaux permanents de 1897 et 1898, en vertu des statuts 60 et 61 Victoria	$1,146,558	
Banque de Montréal — Compte ouvert, représentant les rachats de dette en 1897 et 1898 ($888,826) et les avances pour payer l'excédent des dépenses pour 1897, elles que sanctionnée par la commission spéciale nommée par le Conseil, à cette fin	1,112,000	2,258,558
Balances non dépensées sur les crédits votés sur le fonds d'emprunt :		
Améliorations au port . . .	652,406	
Ecole militaire.	25,000	
Dette flottante (comme ci-dessus)	319,635	997,041
Soit un total de		$27,000,000

Au mois de juin, $3,000,000 de la dite balance autorisée de $3,255,600 ont été émis en obligations de 3½ p.c., à 40 ans, qui ont été achetées par la Banque de Montréal à une fraction au-dessous du pair, avec intérêt accumulé depuis le 1er de mai. Voici comment il a été disposé de cet emprunt :

APPLICATION

Obligations temporaires rachetées	$1,146,558
Banque de Montréal—avances remboursées . . .	1,112,000
Travaux du port—sur les $652,406 . . .	200,000
Dette flottante échue sur les $319,635 . . .	192,802
Pour racheter la dette consolidée échéant en 1899.	348,640
	$3,000,000

On remarquera que le dernier item servira à réduire la dette.

RESULTAT

Dette consolidée au commencement de l'année	$23,744,401
Rachats à même le produit de l'emprunt de $3,000,000 . . .	348,640
	23,395,761
Emission de 1899 . . .	3,000,000
	$26,395,761

Restant à émettre :

Balance de l'emprunt pour le Port . .	$452,406	
Balance de l'item de la dette flottante . .	126,833	
Ecole militaire. .	25,000	604,239
Soit un total de . .		$27,000,000

Durant la présente année 1900, il y aura encore $387,000 des anciennes obligations de 5 p. c. et 6 p c. qui deviendront échus, ce qui, avec les $604,239 ci-dessus mentionnés, permettra d'émettre un autre million, si c'est nécessaire, mais comme il est très probable que nous pourrons nous en passer jusqu'en 1901, une émission plus considérable pourra alors être faite (et à des conditions plus favorables, selon toute probabilité) pour couvrir les rachats de cette année-là et de l'année suivante.

Il sera peut-être intéressant de continuer l'histoire de la dette de la ville et de montrer le résultat des diverses émissions sur la base de 3½ p. c.

HISTOIRE DE LA DETTE CIVIQUE

En 1868 — Obligations à 7 p. c. émises au pair, et au bout de deux ans cotées à 116. . . . . .
En 1870 — Obligations à 6 p. c. émises au pair, et au bout d'un an cotées à 105. . . . .
En 1880 — Obligations à 5 p. c. émises à 103, et au bout de 6 mois cotées à 105. . . . .
En 1885 — Obligations à 4 p. c. émises à 101½, et au bout de 6 mois cotées à 102½. . . . . . .
(Vendues directement par le trésorier ici.)

En 1873-74 — £1,250,000. Obligations sterling à 5 p. c. placées sur le marché anglais et ayant donné une moyenne de. . . . 88

En 1888-90 — £1,440,000. Obligations permanentes à 3 p. c. placées sur le marché anglais et ayant donné une moyenne de . . . . . 80⅞ à 3½ p.c. 94 1-3 p.c.

En 1892 — £1,000,000. Obligations à 4 p.c.—40 ans. Vendues à la Banque de Montréal. . à 97¾ à 3½ p.c. 85½ p.c.

En 1893 — $200,000. Emprunt pour le tunnel à 4 p.c. ayant donné ici . . . 99 à 3½p.c. 86½ p.c.

En 1893 — $1,000,000. Emprunt pour le havre à 3½ p. c. (négocié en partie ici et en partie en Angleterre), ayant donné. . . . . . 88 à 3½ p.c. 88 p.c.

En 1894 — $2,000,000. Obligations à 4 p.c. — 40 ans — achetées par la Banque de Montréal à. . . .101 1-5 à 3½ p.c. 88 1-3 p.c.

En 1896 — $2,000,000. Obligations à même terme et à même intérêt, achetées par la Banque de Montréal à 105 1-20 à 3½ p.c. 92 p.c.

En 1899 — $3,000,000. Obligations à 3½ p. c. — 40 ans — achetées par la Banque de Montréal pour $3,000,525 et intérêt accumulé. . . . . à 3½ p.c. 100 p.c.

Même année. Obligations à coupons, $222,000 — 40 ans — 3½ p. c., offertes en petits lots au public au pair. . . . . . . à 3½ p.c. 100 p.c.

DETTE SPECIALE

La clause 344 de la charte prescrit que, en sus de la dette consolidée de $27,000,000, et tant que cette somme excèdera 15 p. c. de la valeur des immeubles imposables de la ville, — qui est la limite fixée par la charte — le Conseil pourra, dans le but d'étendre les systèmes d'aqueduc et d'égouts, et pour pourvoir aux autres dépenses en capital nécessitées par le développement de la ville, emprunter tous les ans une somme ne dépassant pas 10 p. c. de la valeur annuelle des immeubles imposables, pourvu que la somme ainsi empruntée n'excède en aucune année $300,000, et qu'il soit pourvu à son rachat au moyen d'un fonds d'amortissement sur le revenu.

En vertu de cette clause, un emprunt de $222,000 a été émis durant l'année 1899 et des efforts ont été faits pour y intéresser les citoyens en l'offrant en obligations de $50, au pair, (personne n'ayant le droit d'avoir plus de 5 obligations), les coupons pouvant être appliqués, en tout temps durant l'année de leur échéance, au payement de taxes, mais le public est resté indifférent.

Une partie de l'emprunt a été achetée par des courtiers, et la balance a été en grande partie affectée au gonds d'amortissement.

OBLIGATIONS RELATIVES A L'AMELIORATION DES RUES.

En sus des dettes "Fondée" et "Spéciale", ci-dessus mentionnées, la Ville avait, au commencement de l'année, une dette indirecte sous forme d'"obligations temporaires" pour les quotes-parts des propriétaires dans le coût des améliorations des rues, s'élevant à $1,070,667 et représentée par des contributions en souffrance. Cette dette se trouverait maintenant presque entièrement éteinte n'eussent été les nombreuses contestations devant les cours, qui nous ont obligés de renouveler continuellement les obligations et de payer un fort intérêt à même le revenu. Environ $100,000 ont été payées avec les montants perçus durant l'année, et à leur échéance, au mois de décembre, les obligations ont été rachetées à même les fonds d'emprunt alors disponibles au lieu d'être renouvelées au taux élevé d'intérêt qui régnait à Londres à cette époque-là.

Ces obligations peuvent être émises de nouveau pour restituer les fonds ainsi employés (pro temp.) En agissant comme on l'a fait, on a épargné une forte somme d'intérêt et on a pu faire disparaître cette dette du compte de balance du 31 décembre 1899. Les obligations en question ont toutes été ainsi payées pro temp., à l'exception de £40,000 ($194,666), montant qui a été renouvelé le 1er novembre jusqu'au 1er mai prochain.

Comme il est important que cette question soit bien comprise et que l'on ait devant soi les chiffres pour y référer lorsqu'il s'agira d'émettre de nouveau les obligations, je soumets l'état suivant:

COMPTE DES OBLIGATIONS TEMPORAIRES.

COMPTE DES OBLIGATIONS TEMPORAIRES

Montant dû le 31 décembre 1898. .			$1,070,666
Ct.			
Juin — Payé avec sommes perçues	£10,000	48,667	
Nov. — Payé avec sommes perçues	£10,000	48,667	
Déc. — Payé à même fonds d'emprunt comme il est ci-haut expliqué (pro temp.). .			
No 1112. . . .	£50,000		
No 1113. . . .	£20,000		
No 1114. . . .	£30,000		
No 1115. . . .	£40,000		
No 1116. . . .	£20,000		
	£160,000	778,666	876,000
Restant dû			
No 1117. . . .	£40,000		$ 194,666

Bien triste est l'expérience de la ville en matière d'expropriation pour l'élargissement et le prolongement des rues. Non seulement tous ces calculs ont-ils été renversés par l'énorme excédant des états estimatifs sur lesquels ils étaient basés,—non seulement a-t-elle dû se soumettre à une longue procédure préliminaire avant que les quotes-parts des propriétaires eussent être réparties et les rôles préparés,— non seulement les conditions primitives ont-elle été changées dans plusieurs cas et à maintes reprises par la législature (ce qui a nécessité une renouvellement de toutes ces formalités ainsi que la confection de nouveau rôles et entraîné une forte perte d'intérêt), mais encore aujourd'hui nous sommes en butte à des contestations légales dans les instances suivantes:—

Rue milton	1894	$56,000
Rue Lagauchetière . .	1894	50,000
Rue Notre-Dame Ouest	1895	232,000
Rue Notre-Dame Est .	1895	131,000
Rue Saint-Nicolas . .	1895	37,000
Rue Beaudry	1896	26,000
Rue Cathédrale . . .	1898	63,000
Rue St Jacques . . .	1898	167,000
		$762,000

En outre, nous sommes encore sans rôles de perception dans les cas suivants :

		Quotes-parts des propriétaires.
Ste Catherine — Havre à Désery, 1890		$45,000
Rue Lagauchetière,— 1892.		13,000
Et pour augmentation d'indemnités :		
Rue St Laurent. —	$44,000	
Rue Notre-Dame-Ouest. 1895 . . .	48,000	
Rue Cuvillier, etc., 1895.	2,000	
Expropriations annuelles, 1891-93 .	11,000	
	105,000	52,000
Total		$110,000

REVENU

L'imposition de la nouvelle taxe sur les machines a beaucoup entravé la perception des contributions foncières, cette année, par suite des différences d'opinion quant à l'interprétation du Staut.

Cela, avec l'abolition de l'escompte de 3 p. c., autrefois alloué, explique la diminution dans les perceptions de ce chef, en 1899, et l'augmentation correspondante dans l'excédant du montant restant dû à la fin de l'exercice.

TAXE DE L'EAU

Il devient de plus en plus difficile de percevoir la taxe de l'eau, et à moins qu'un changement ne soit apporté dans le mode de perception, ce sera une source de pertes de plus en plus fortes pour la ville et de privations pour la classe pauvre. Je ne puis entrer dans les détails ici, mais je suggère respectueusement la nomination d'une Commission spéciale du conseil pour étudier cette importante question.

LICENCES

Les licences continuent à être une source féconde de difficultés, d'ennuis et d'iniquités apparentes, d'abord parce qu'elles sont censées être indivisibles et par conséquent exigibles en entier pour toute partie des douze mois et en second lieu à cause de la confusion résultant de la similitude de description comme dans le cas des "colporteurs" et des "vendeurs publics." Tous les colporteurs sont des vendeurs publics, et les vendeurs publics sont des colporteurs, et cependant, dans certains cas, sous l'une de ces dénominations il faut payer cinq fois plus sous l'autre. Une difficulté semblable existe relativement aux "magasins de bric-à-brac" et aux "marchands d'effets d'occasion". Il faudrait une définition plus claire, et il serait bon de soumettres ces questions épineuses à la commission dont je viens de parler.

SUPPLEMENT

Pendant ce qui précède était sous presse, certaines questions m'ont été posées pour l'information des membres du nouveau Comité des Finances, et comme ces questions sont non seulement d'intérêt général, mais que de plus on aura sans doute besoin d'y référer fréquemment, je crois devoir les reproduire ici :—

QUESTION No 1.

Liste de toutes les affaires financières devant le Trésorier de la Cité, exemptions, délais, réductions, contre-réclamations, etc.

REPONSE

Les propriétés exemptes de taxes, en vertu de la nouvelle charte, statut 62 Vict., chap. 58, adopté le 10 de mars 1899, sont les suivantes :

1. — Bâtiments servant au culte, y compris les terrains sur lesquels ils sont érigés, tels qu'églises, presbytères, palais épiscopaux et fabriques.
2. — Ecoles sous le contrôle des Commissaires d'Ecoles Catholiques ou protestantes.
3. — Hôpitaux ou asiles publics.
4. — Bibliothèques publiques, salles de lecture, galeries artistiques ou musées, "ouverts gratuitement au public.
5. — Etablissements d'éducation supérieure ou d'enseignement scientifique constitués en corporations ou reconnus par le gouvernement.

Ces exemptions se rattachent aux contributions annuelles ordinaires, et ne s'étendent pas aux taxes ou contributions spéciales pour améliorations ni à l'approvisionnement d'eau. Elles ne s'appliquent pas non plus aux terrains ou bâtiments (ou parties d'iceux) occupés ou utilisés pour des industries, dont le profit n'est pas entièrement affecté au soutien de ces institutions.

Le montant total soustrait à la taxation, en vertu de la clause ci-dessus, se subdivise comme suit, en chiffres ronds :

No 1. EGLISES.

Catholiques	3,000,000
Protestantes	2,000,000
	6,000,000

PRESBYTERES, ETC.

Catholiques	270,000
Protestants	365,000
	635,000

No 2. — ECOLES PUBLIQUES.

Catholiques / Protestantes — Comprises dans le No 3.

No 3. — HOPITAUX OU ASILES.

Catholiques	9,000,000
Protestants	4,500,000
	13,500,000

No 4. — Il n'y a que le Château de Ramesay qui tombe sous ce chef, et il se trouve inclus dans la liste des propriétés de la Ville, mais il est entendu que la Société d'Histoire Naturelle sera placée dans la même catégorie l'année prochaine.

No 5. — AUCUN.

En sus de ce qui précède, les établissements suivants ont été exemptés d'impôt par des règlements locaux antérieurement à l'annexion à la Ville :

QUARTIER STE MARIE.		
Fabrique de tabac McDonald, pour une période de 25 ans, à partir du 1er mai 1882 . . .	$185,500	
Quartier Hochelaga :		
Filature de coton Dominion, pour une période de 25 ans, à partir du 1er mai 1882.	140,500	
Fabrique de B. J. Coghlin, pour une période de 25 ans, à partir de mai 1883. . . .	8,000	
Quartier St Gabriel :		
Consumers Cordage Co., pour une période de 20 ans.	41,250	
C. R. Willis et Cie, pour une période de 20 ans. . . .	1,450	376,700
Exempts de taxes.		$19,511,700

Les rôles de contribution foncière contiennent, cependant, les immeubles suivants, qui ne sont pas sujets à l'impôt :

Propriétés du gouvernement.	5,340,000
Propriétés de la ville. . .	11,148,700
Soit une valeur immobilière totale, non soumise à taxation, de	$36,000,000

Ou environ un cinquième du tout.

DELAIS, REDUCTIONS, CONTRE-RECLAMATIONS, Etc.

Par cela on entend, je présume, non pas les délais ordinaires accordés de jour en jour pour le payement des arrérages, etc., mais les cas en suspens, parmi lesquels ceux qui suivent ont été fréquemment soumis au Comité des Finances, ont été renvoyés à des sous-comités spéciaux, ont passé par diverses phases, mais n'ont jamais reçu une solution finale.

LAND AND IMPROVEMENT CO.

Le plus ancien de ces cas est la réclamation de la Ville contre la compagnie dite "Montreal Land and Improvement Company," pour égouts construits en 1882, sur les rues Stadacona et Nicolet, réclamation s'élevant (avec l'intérêt jusqu'à 1895, date de la première poursuite) à environ $7,000. La Compagnie prétendit que ces égouts avaient été construits sur une propriété privée et que les propriétaires n'en avaient aucunement besoin. Il fut démontré que les égouts en question étaient requis pour le système général de canalisation de la Ville et que toutes les formalités légales avaient été observées. La Compagnie offrit ensuite de céder les rues en compensation pour les égouts, mais la Ville ne voulut pas assumer la responsabilité qu'elle encourrait en les acceptant à l'heure actuelle. Finalement, après beaucoup de pourparlers, ordre fut donné, en juillet dernier, d'intenter une poursuite et la chose est maintenant entre les mains des avocats de la municipalité.

EGOUT SHEPPARD

Il s'agit encore ici d'un compte d'égout contesté. En 1894, la Ville fit construire un égout sur la continuation de la rue Sherbrooke, entre l'avenue Delorimier et la rue Chaussée, en face de la propriété de M. Charles Sheppard. Ce dernier fut imposé, pour cet égout, à $250. Or, la ligne de la rue Sherbrooke ayant été, à cet endroit-là, détournée vers le nord, une lisière de terrain se trouva interposée entre la rue proprement dite et la propriété de M. Sheppard, et celui-ci prétendit qu'on ne pouvait exiger de lui le payement du coût de l'égout qu'après que la dite lisière de terrain lui aurait été vendue.

La question fut renvoyée à diverses sous-commissions, qui ne purent en arriver à une conclusion définitive, à cause de l'incertitude qui existait relativement au chaigement de l'alignement et à la propriété de cette lisière de terrain.

Finalement, l'affaire fut soumise à l'avocat de la Ville, qui, à l'automne de 1899, fit rapport que, étant donné que la rue était encore ouverte à M. Sheppard, celui-ci était tenu de payer le coût de l'égout.

Mis en demeure de régler, M. Sheppard a encore une fois demandé au comité des finances de lui vendre le terrain et l'affaire fut de nouveau suspendue, et est encore en suspens à l'heure qu'il est.

La lisière du terrain en question contient une superficie d'environ 16,000 pieds.

MARCHES AUX BESTIAUX

Une des questions les plus importantes qui s'imposent à l'attention du comité est le renouvellement des baux des compagnies du Grand Tronc et du Pacifique pour le privilège de percevoir les droits sur les bestiaux.

En vertu du bail primitif, qui expira en octobre 1899, les compagnies payaient $7,500 chacune, soit $15,000 tous les ans, montant sur lequel la ville payait $10,000 à la Compagnie des Abattoirs en vertu de son contrat primitif.

Les compagnies continuent à payer le montant convenu, avec l'entente que ce n'est là qu'un arrangement temporaire.

Je dois dire ici qu'il existe une réclamation contestée de $10,000, pour eau fournie aux parcs du Grand Tronc. A la demande du représentant de la Compagnie, la considération de cette réclamation a été remise à plus tard, de même que l'étude de la question du renouvellement du bail. Cette affaire a été portée deux fois devant les cours, mais a été retirée en chaque occasion pour une raison ou pour une autre.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS

Par suite d'une différence d'opinion quant à l'interprétation à donner au règlement concernant le percentage payable à la ville sur les recettes des tramways, une somme de plus de $45,000, représentant les recettes réalisées en dehors des limites de la ville, a été retenue par la Compagnie et est encore en litige.

En outre, il y a une somme de plus de $6,000 en litige relativement à l'enlèvement de la neige durant les années 1899, 1897 et 1898, et il a été jusqu'ici impossible d'en arriver à un arrangement.

AMELIORATIONS AU PORT

Une balance de $9,675 réclamée par les commissaires, de ce chef, est en suspens depuis plus de deux ans. Elle se compose de réclamations pour dragage des immondices d'égouts et pour ouvrages relatifs à la jetée de protection, qui n'ont pas été ratifiés. Des contre-réclamations de la part de la ville se sont accumulées dans l'intervalle, mais il reste encore à adjuger sur la réclamation primitive.

APPROVISIONNEMENT D'EAU A LA MUNICIPALITE DE LORIMIER

Il s'agit d'un cas où l'eau a été fournie à une municipalité du dehors et où l'on a eu beaucoup de difficulté à se faire payer.

Après beaucoup de pourparlers, la question fut renvoyée à un sous-comité du département de l'aqueduc, qui, en décembre 1898, fit rapport, recommandant d'accepter l'offre de la municipalité de payer pour toute l'eau fournie, aux taux de la ville, basés sur le loyer, avec l'entente qu'elle poserait et tiendrait en bon état tous les tuyaux requis dans ses limites et les transférerait plus tard à la ville ; la municipalité devant s'engager de plus à percevoir la taxe de l'eau et à rendre compte.

Le montant établi par le sous-comité comme étant dû à la ville, jusqu'au 1er de mai 1899, était de $3,700, montant qu'il recommanda d'accepter en règlement complet et final jusqu'à cette date-là, mais bien que le rapport ait été soumis au conseil il y a longtemps, rien n'a encore été fait, et il est très important que l'on prenne une décision à ce sujet.

ENTRETIEN DES ORPHELINS ET DES ALIENES

C'est là une question qui a occupé l'attention du comité des finances, de temps à autre, mais qui n'a pas été étudiée à fond jusqu'ici.

Il s'agit de savoir quelles sont les limites dans lesquelles la ville est responsable de l'entretien des orphelins et des aliénés, quelle est la procédure à suivre pour les internements et quelle est la quote-part payable par le gouvernement, par la ville et par les parents des internes.

COMPAGNIE DE FILATURE DE COTON DOMINION

Cette compagnie réclama une réduction de $1,800 sur le compte qui lui fut transmis pour eau fournie pendant le trimestre expirant en octobre 1899, pour la raison qu'il devait y avoir eu fuite jusqu'à concurrence de ce montant, lorsque la comparaison était faite avec les comptes antérieurs. Le 14 de décembre, la commission de l'aqueduc étudia la question, et après avoir entendu des témoins, fit rapport, recommandant d'allouer à la Compagnie $771.40, pour accidents aux tuyaux, sauf l'approbation de l'avocat de la ville ; mais comme c'est plutôt une question de finance que de loi, l'avocat de la ville a soumis l'affaire à ce département pour que le comité des finances en arrive à une décision.

COMPTE DES ARRERAGES DE CONTRIBUTIONS SPECIALES

Il existe dans nos livres un fort montant d'arrérages de contributions spéciales, qu'il a été impossible de percevoir. Il est beaucoup à désirer qu'une commission spéciale soit nommée pour prendre connaissance de ces arrérages et en faire rapport, afin qu'ils puissent être formellement rayés des livres, et je recommande respectueusement la nomination d'une telle commission le plus tôt possible.

QUESTION No 2

Montant des arrérages de contributions annuelles et spéciales, ainsi que taxe de l'eau et eau fournie par compteurs.

On trouvera tous les renseignements voulus à ce sujet dans les tableaux du contrôleur, à la fin de son rapport annuel.

QUESTION No 3

Liste complète des déboursés additionnels sur les jugements dans les diverses expropriations pour lesquelles un rôle de répartition spéciale n'a pas encore été dressé.

J'avais prévu la réponse à cette question. On la trouvera dans la première partie du présent rapport.

QUESTION No 4

Liste des emprunts ou obligations temporaires, leur montant, la date de leur émission, le taux d'intérêt, qui a souscrit à l'emprunt et qui est le détenteur des obligations à l'heure qu'il est.

Le seul emprunt temporaire qui existe à l'heure qu'il est, est l'Obligation Temporaire, No 1117. (£40,000 Stg.), échéant à la Banque d'Ecosse, Londres, le 1er de mai prochain et portant 4¾ p. c. d'intérêt, toutes les autres obligations temporaires ayant été retirées pro-temp., avec les fonds d'emprun tnon requis dans le moment, comme il est expliqué plus haut.

QUESTION No 5.

Obligation à échoir en 1900 et 1901.

Les obligations à échoir et sujettes à consolidation durant les années 1900 et 1901 sont les suivantes :

En 1900		
1878. Sterling 5 p.c.	£27,500	$133,833
1874. Sterling. . .	37,500	182,500
1879. Sterling. . .	7,800	37,960
1875. Consolidation 6 p. c. . .		32,300
		$386,593
En 1901		
1873. Sterling 5 p.c.	£27,500	$133,833
1874. Sterling. . .	41,300	200,994
1879. Sterling. . .	8,000	38,933
1876. Consolidation 6 p.c. . .		270,500
1876. Côte St Louis 7 p.c. . .		20,00
		$664,260

QUESTION No 6.

Balance en Banque le 1er janvier.

La balance en caisse à la fin de l'année dernière était de $187,471, mais comme nous avions, durant le mois de décembre, avancé $778,666 pour le retrait temporaire des obligations alors dûes pour améliorations des rues (qui peuvent être émises de nouveau en tout temps, comme je l'ai déjà expliqué), nous avions en réalité $966,137, montant sur lequel la somme de $250,523 appartenait au compte de revenu (et était disponible pour l'administration), et la balance au compte d'emprunt de la dette flottante.

QUESTION No 7.

Taux des emprunts temporaires sur anticipation du revenu.

Comme nous avons une balance à notre crédit, nous n'avons rien emprunté de ce chef, mais dans les cas ordinaires, il nous faut une avance de $1,000,000 à $1,500,000 avant que les contributions foncières et la taxe de l'eau deviennent payables, et le taux payé est réglé par le cours de la Bourse; dans ces dernières années il a été de 4½ p. c.

QUESTION No 7a.

Rapport et état relativement à la partie imposable des établissements de charité et d'éducation occupés et utilisés pour des fins industrielles.

Il n'y a aucune partie de ces institutions qui soit taxée en vertu de la sous-section 8 de la clause 362 de la charte, sauf en ce qui concerne les établissements loués à des gens du dehors.

QUESTION NO 8.

Où en est rendue la question de la subdivision des tuyaux de distribution d'eau pour les propriétaires.

En vertu de la loi rendant les propriétaires responsables du payement de l'eau, partout où ils n'ont pas posé des tuyaux de distribution dans leurs logements, 360 d'entre eux ont reçu avis de s'exécuter, et 204 ont payé la taxe. Je ne saurais dire si l'on s'est depuis conformé à la loi en faisant la distribution nécessaire, vu que les inspecteurs du département de l'aqueduc n'ont pas revisité les lieux depuis qu'ils ont fait leurs premiers rapports.

Cela nous amène encore une fois face à face avec la question de la perception de la taxe d'eau, et en terminant je me permettrai d'insister de nouveau pour que des mesures efficaces soient adoptées pour établir ce service sur une base plus satisfaisante.

Nos règlements à ce sujet sont extrêmement compliqués. Le fait que si leur objet avait été d'empêcher la perception de la taxe, ils n'auraient pas été rédigés autrement qu'ils l'ont été.

Le département est censé avoir le moyen de faire payer la taxe en interceptant l'eau, mais voici ce qui en est en réalité :

Le règlement 242, adopté le 13 novembre 1899, prescrit que les payements pourront être faits tous les trois mois, en septembre, octobre, décembre et mars, mais fixe le 30 de novembre comme date où, si les deux premiers versements n'ont pas été payés, la taxe "devient due et exigible". Par conséquent, on ne peut rien faire avant cette date-là. Bien plus, la section 24 du règlement de l'aqueduc No 65, adopté le 29 avril 1873 (tel qu'amendé par le règlement No 165, adopté le 23 mai 1887), et non abrogé par le No 242, prescrit que 30 jours doivent s'écouler, après que la taxe est devenue due, avant que l'eau puisse être interceptée. Cela nous amène à la fin de l'année, période où l'humanité proteste contre pareille rigueur, si les conditions climatériques ne s'y opposaient pas.

Le règlement No 242 est aussi en contradiction avec le règlement No 65, en ce qui concerne l'escompte.

J'aime à croire que dans le cours de cette année cette question difficile et compliquée sera résolue d'une manière pratique et satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre obéissant servitur.

WM. ROBB,
Trésorir de la Cité.

Bureau du trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, février 1900.

Dt

Déboursés de 1899, tels que détaillés aux pages suivantes :

Intérêt sur la dette, tel que détaillé au rapport du contrôleur.		$1,078,242.42
Taxe scolaire payée aux commissaires des écoles		329,929.54
Administration :		
Commission des finances . . .	307,756.99	
Commission de la voirie . . .	232,621.78	
Commission de la police . . .	286,185.01	
Cour du Recorder . . .	15,825.64	
Commission des incendies . . .	190,556.88	
Commission de l'aqueduc . . .	177,544.81	
Commission des marchés . . .	26,641.79	
Commission d'éclairage . . .	161,784.83	
Commission de l'hôtel de ville	89,294.92	
Commission d'hygiène	107,025.07	
Commission des parcs	15,134.34	$1,559,332.01
Comptes de la dette consolidée et de la dette flottante :		
Obligations rachetées	349,240.00	
Emprunts temporaires acquittés	3,184,558.00	
Dépenses sur le compte d'emprunt et items de la dette flottante	668,831.15	$4,152,629.15
Balance reportée à 1900		187,471.62
Total		$7,307,604.74

Bureau du trésorier de la cité,
Hôtel de ville,
Montréal, 31 décembre 1899.

Ct

Balance en caisse le 1er janvier 1899		$705,819.19
PAR RECETTES DE 1899		
Telles que détaillées aux pages suivantes :		
Impôt foncier. . . . . 1 pour cent pour fins municipales et 4 pour cent pour taxes scolaires.	$1,666,690.77	
Taxe d'eau	721,006.82	
Taxes d'affaires et personnelles	268,927.74	
Licences émises par le département de police	101,009.80	
Amendes perçues par la Cour du Recorder, etc . . .	20,569.05	
Recettes des marchés	74,419.99	
Certificats pour aubergistes et épiciers	6,816.00	
Permis octroyés par le département de la voirie	2,855.00	
Permis octroyés par le département des incendies — inspecteur des chaudières: $2,543.75 ; inspecteur des bâtiments : $307	2,850.75	
Percentage payé par la Cie du chemin de fer urbain	70,811.42	
Intérêt perçu sur arrérages	51,649.09	
Divers	17,592.79	$3,004,728.72
COMPTES DE LA DETTE CONSOLIDEE ET DE LA DETTE FLOTTANTE		
Emprunt de $3,000,000 émis cette année, montant réalisé	$3,000,525.00	
Emprunt de $222,000, partie émise cette année, montant réalisé	173,750.00	
Traite sur les balances entre les mains des banquiers anglais	2,372.60	
Taxes spéciales perçues— améliorations de rues, etc	107,209.39	
Dépôts des entrepreneurs, dépôts pour égouts particuliers, etc	94,053.59	
Cie de chemin de fer urbain — pour enlèvement de la neige et arrérages	32,928.10	
Fonds d'amortissement sur obligations des écoles — montant réalisé en 1899	27,458.52	
Cie des Abattoirs, assurances, droits sur bestiaux, etc	18,838.09	
Fonds d'amortissement sur obligations des écoles — compte des valeurs	64,113.23	
Divers — Items de la dette flottante . . .	68,641.30	$3,597,056.83
		$7,307,604.74

Wm. ROBB,
Trésorier de la cité.

Le trésorier, au cours de la discussion, déclare qu'il vient de recevoir un chèque de $25,000 de la compagnie des tramways, pour l'enlèvement de la neige.

Pour compléter le rapport du trésorier, l'échevin Sadler propose que les évaluateurs donnent une liste de toutes les institutions qui sont exemptées de taxes. Adopté.

M. O. Dufresne, le contrôleur de la cité, soumet ensuite l'intéressant rapport suivant :

RAPPORT DU CONTROLEUR

A Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations financières de la cité pour l'année 1899.

Il me fait plaisir de constater, comme il est établi dans les tableaux qui suivent, que les dépenses d'administration, tant sur le compte du revenu que sur le compte d'emprunt, ont été strictement tenues dans les limites des crédits votés.

INTERETS SUR EMPRUNTS TEMPORAIRES

Je me permets d'attirer votre bienveillante attention sur les intérêts payés pour les emprunts temporaires résultant des expropriations. Il y a de ce chef de fortes sommes d'argent qui ont été déboursées par la cité et qui sont recouvrables au moyen de cotisation spéciale, et tant que les rôles de répartition à faire à cet effet ne seront pas complétés et remis au Trésorier pour perception, la cité continuera de perdre les intérêts qu'elle est appelée à payer sur ces déboursés, qui s'élèvent à $223,272.78, comme il appert au tableau, dont au delà de la moitié est recouvrable.

ASSURANCE DES POMPIERS

Il s'est présenté une question assez délicate, dans le cours de l'année. Le département des incendies a fait préparer un certain nombre de polices d'assurances acquittées en faveur d'ex-pompiers qui ont quitté le service en bonne santé et dans le but d'améliorer leur position. Comme il ne m'apparaît pas que la résolution du Conseil, adoptée le 18 janvier 1875, puisse s'appliquer à de semblables cas, après en avoir conféré avec M. J. L. Ethier, C. R., avocat de la cité, et avec l'hon. A. W. Atwater, C. R., avocat consultant, je n'ai cru devoir autoriser aucune entrée dans les livres pour reconnaître de tels engagements à la cité. J'attends pour cela que les autorités se prononcent d'une manière claire et précise.

Dans le but d'éviter certaines difficultés de comptabilité qui se présentent parfois dans le Département de la voirie, après en avoir conféré avec M. P. W. St George, inspecteur de la cité et après avoir obtenu l'approbation de la commission de la voirie, il a été décidé de ne porter contre les crédits votés pour les différents services du département, les matériaux achetés qu'au fur et à mesure que ceux-ci seront employés, au lieu de les charger contre les crédits au moment même de leur achat. Il est arrivé en certaines circonstances dans le passé que des matériaux chargés contre un crédit étaient employés pour les ouvrages se rapportant à un crédit différent, ceci nécessitant ensuite beaucoup d'écritures, explications et rendait impossible le contrôle immédiat des dépenses.

J'espère que le nouveau système rendra sur ce point l'administration plus facile et je suggère qu'on l'applique également au Département de l'Aqueduc.

D'une manière générale, je me permets de recommander de procéder de la manière uniforme suivante dans ces deux départements, savoir. "Que tous les matériaux achetés soient payés au moyen d'un crédit spécial et que l'employé en charge de chaque boutique et cour où ces matériaux sont reçus et déposés soit sous la direction immédiate de la commission des finances et qu'il ne livre les matériaux qu'au fur et à mesure qu'ils seront requis pour les divers travaux en voie d'exécution." Le livre actuel de livraison qui indique en même temps la valeur des matériaux, l'endroit et la nature des travaux pour lesquels ils sont requis servirait de base pour établir la dépense sur les divers crédits au fur et à mesure seulement de l'emploi des matériaux au lieu d'y être chargés au moment de leur achat comme la chose s'est jusqu'ici pratiquée.

COUR DU RECORDER

Qu'il me soit permis d'attirer votre attention sur ce qui me paraît être une chose irrégulière qui se pratique dans ce département et une grave injustice envers les personnes qui se soumettent de bonne grâce aux lois civiques ; c'est qu'on n'exécute pas les jugements rendus contre certaines classes de personnes pour infraction aux règlements de la cité, notamment les bouchers, tandis que d'autres personnes sont tenues de payer sans délai ou sont emprisonnées.

Relativement aux clauses où le plaignant a droit à une certaine partie de l'amende imposée et perçue, je suggère respectueusement que ces argents ne soient payés que par le bureau du trésorier lui-même sur un certificat du greffier de la Cour comportant les frais encourus, l'amende reçue et le montant à payer au plaignant, et qu'un mandat spécial soit émis à cette fin.

LICENCES D'ETAUX PRIVES

Il arrive parfois que certains bouchers d'étaux privés vendent pendant plusieurs mois sans licence, attendant l'occasion d'acheter celle d'un confrère qui abandonne. Le transfert de la licence d'un boucher qui s'en est servi pendant quelque temps en faveur d'un autre boucher qui a vendu sans licence pendant ce laps de temps est l'équivalent de faire servir une même licence à deux établissements à la fois, et cause par là une injustice à ceux qui respectent les règlements et fait aussi perdre à la cité une partie du revenu auquel elle a droit.

EXAMEN DES LIVRES

J'ai fait faire sous ma surveillance personnelle l'audition des livres de comptes relatifs aux recettes des différents départements, et le tout a été trouvé conforme aux états ci-après qui forment la seconde partie de mon rapport.

Respectueusement soumis, le contrôleur de la cité.

OLIVIER DUFRESNE.

Dans le rapport financier du contrôleur on remarque entre autres choses qu'il y a à collecter une balance de $837,597.14 sur taxes spéciales, élargissements de rues, trottoirs, etc.

Le Revenu ordinaire pour 1899 a été de $3,004,728.72. La dépense ordinaire de $2,967,503.97. Le Revenu à compte de l'emprunt a été de $3,594,684.23, la dépense de $4,152,629.15.

Le fonds de revenu était de $146,117.56. Il reste une balance de $21,455.25.

Les $100,000 payées à la ville par la Montreal Water and Power Coy ont été distribuées ainsi : Finances, $2,000; hôtel de ville, $9,086.10 ; chemins, $12,064.47 ; police, $3,746.78 ; recorders, $550 ; feu, $3,620 ; eau, $60,000 ; marchés, $400 ; hygiène —— : parcs, $5,250 ; département en loi, $2,000 ; divers $1,288.65.

L'appropriation pour intérêt, en 1899, a été de $1,107,575. Le contrôleur en a certifié $1,076,105.32.

Le remboursement pour réduction sur taxes a été de $6,399.75.

COMMENT ON PARVIENT

Un Reporter de 15 ans

Si jeune et déjà l'hôte des Rois !

Trouver une idée neuve, s'ingénier à quelque entreprise non encore tentée, tel est le rêve qui travaille le cerveau de beaucoup de nos jeunes contemporains déterminés à frapper un grand coup pour conquérir d'emblée la célébrité. L'amusante expédition du jeune Morrison nous montre, portés à leur plus haut degré, à leur maximum d'exaspération, l'américanisme, le journalisme et le snobisme.

Le récit en est-il de tous points authentique ? Il faut sans doute y faire à la fantaisie une large part. Cependant l'état d'esprit d'un garçon de quinze ans qui, sans le sou, se propose de se faire recevoir dans toutes les cours d'Europe, n'en est pas moins curieux parce qu'il témoigne d'initiative, de hardiesse et de résolution.

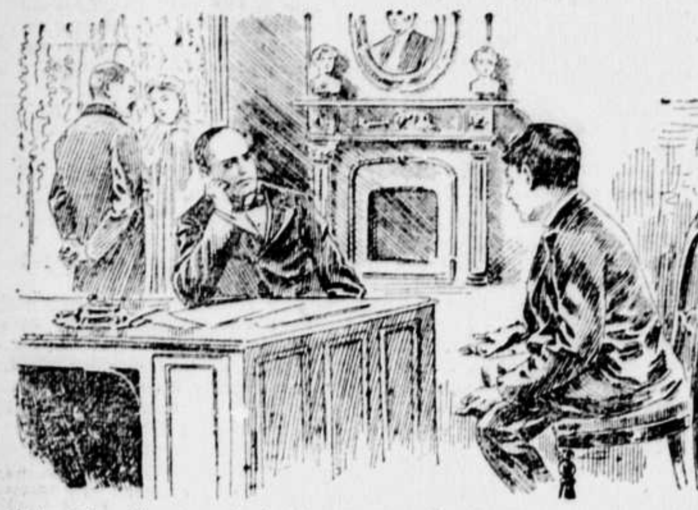

Cette fois, Morrison était bien devant M. McKinley. Le président l'écoutait avec bienveillance, se faisait raconter son histoire. Le jeune homme croyait rêver.

Faire le tour du monde était jadis une entreprise difficile et partant glorieuse. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une banale excursion. Pour lui prêter quelque originalité, certains esprits inventifs se sont avisés de procédés plus ou moins ingénieux. Nous apprenons un jour qu'un hardi marcheur est parti, sa lorgnette en sautoir et la canne à la main, pour faire à pied le tour de notre globe ; un autre enfourche sa bicyclette. Un troisième se met en route avec cinq sous dans sa poche. Un autre encore s'affuble d'un costume en papier. A peine ces exploits variés obtiennent-ils du lecteur distrait une minute d'attention.

Mais partir, simple gamin de quinze ans, sans argent, sans relations, sans lettres de recommandation, parcourir les grandes capitales de l'Europe, et dans chacune ne rendre visite qu'à un seul personnage qui est justement le chef de l'Etat, souverain ou président de République, forcer les consignes les plus sévères, être admis en présence de ces grands de la terre, échanger quelques propos avec eux, voilà au moins une entreprise qui n'est pas ordinaire et qui a la saveur de l'inédit. Voilà une idée qui ne pouvait naître, germer et se développer que dans une cervelle américaine. Et c'est bien pourquoi cette idée et non pas une autre est éclose un beau matin dans la cervelle de Harry Steele Morrison.

Qui est ce Morrison ? allez-vous demander. Morrison est Morrison, tout bonnement, et c'est tout dire. Il est le vrai, l'unique Morrison, le roi des reporters. Il veut bien nous faire lui-même le récit de son premier exploit professionnel, de celui qui l'a "lancé". Il le conte avec cette verve, cette assurance, cette intrépidité à affirmer les choses les plus invraisemblables qui a fait souvent comparer les Américains aux Marseillais. L'art du reportage consiste à "rapporter" les visites qu'on a faites et aussi celles qu'on aurait voulu faire. Et Morrison est un artiste en reportage. Ne l'oublions pas. Sa prodigieuse odyssée n'est pas un récit de l'Evangile. Méfions-nous. Mais écoutons. Instruisons-nous. Surtout amusons-nous.

* * *

Donc, Morrison n'avait pas quinze ans, et déjà son obscurité lui pesait. Humble saute-ruisseau dans une petite étude de notaire de Chicago, il s'en voulait à lui-même de n'avoir, à son âge, rien fait encore pour attirer sur lui l'attention du monde. Il lui fallait pour son début une action d'éclat. Il rêvait de la célébrité arrivant en coup de foudre. Ce rêve hantait ses jours et torturait ses nuits. Chaque soir, Morrison en s'endormant songeait : "Que pourrais-je bien faire d'extraordinaire ?" Chaque matin en s'éveillant Morrison se demandait : "Est-ce aujourd'hui que je trouverai l'idée géniale qui me rendra célèbre ?"

Morrison lisait les journaux. Ses yeux tombèrent sur l'annonce des fêtes du jubilé de la Reine Victoria. Ce fut pour lui le trait de lumière. Et lui aussi, il assisterait au jubilé de la Reine ! Mais il ne serait pas un témoin perdu dans la foule. Il approcherait l'auguste souveraine. Il serait reçu par elle, lui Morrison. Et il ne s'en tiendrait pas là. L'une après l'autre il visiterait toutes les cours. Il dévisagerait tous les porte-sceptre, il interviewerait toutes les Majestés. Pour qui veut devenir le roi des reporters, quel meilleur moyen que de s'instituer le reporter des rois ?

Ce projet, une fois conçu, il ne restait plus qu'à l'exécuter. Morrison ne perd ni un jour, ni une heure. Il sait que l'argent est le nerf de la guerre. Il va donc, avant de se mettre en campagne, réaliser ses capitaux. Et voilà Morrison en route, portant toute la fortune de Morrison, 25 dollars, soit 125 francs.

Afin de se donner un avant-goût des émotions qui l'attendent dans la lointaine et prestigieuse Europe, Morrison songe que les Etats-Unis ont un Président ; ce Président, à vrai dire, n'a pas derrière lui cette longue lignée d'aïeux, si imposante dans les vieilles familles royales. Tout de même c'est un personnage, puisque son portrait est reproduit sur les timbres-poste. Avant de s'embarquer, et en passant, Morrison ira dire bonjour à M. McKinley, président des Etats-Unis.

Morrison s'inclina correctement devant la reine, mais, oubliant dans son trouble la recommandation du Chambellan, il ne salua pas les deux princesses.

Dire bonjour à M. McKinley,ce n'est pas tout à fait aussi simple qu'on pourrait l'imaginer. Débarquer à Washington, traverser les grands parcs et les buissons de magnolias, arriver à la résidence présidentielle, cette Maison Blanche dont les jardins descendent jusqu'au Potomac, ce n'est pas cela qui est difficile. Mais pénétrer dans la Maison Blanche, franchir les escaliers, les antichambres, les corridors, forcer les consignes, traverser les remparts d'huissiers, apparemment voilà où la difficulté commence.

Il ne fallait ni se laisser intimider, ni perdre la tête. De l'audace, clamait un homme d'Etat, et encore de l'audace ! Morrison aurait de l'audace.

Comme il s'engageait dans le grand escalier, un huissier le héla :

"Hé ! jeune homme ? Où allez-vous ?

—Chez M. le secrétaire Porter. Affaire urgente !" répondit sans sourciller Morrison. Il y avait dans sa réplique tant de netteté, dans sa démarche tant d'assurance, ce bambin avait si bien l'air de savoir où il allait et ce qu'il voulait, que l'indolent fonctionnaire n'en demanda pas davantage et reprit paisiblement ses allées et venues silencieuses. Arrivé au secrétariat, ce fut Morrison qui interrogea :

"Monsieur le secrétaire Porter ?"

Un fonctionnaire, pareil à beaucoup d'autres fonctionnaires, c'est-à-dire hautain et rogue dévisagea Morrison sans bienveillance.

"Vous savez bien que ce n'est pas l'heure de monsieur Porter..."

Morrison ne se troubla pas.

"Sans doute, je le sais. Mais je dois voir M. Porter pour une affaire d'une gravité exceptionnelle. J'attendrai."

Il attendit. Il attendit longtemps. Enfin une porte s'ouvrit. Un personnage parut. Etait-ce M. Porter ? Il fallait que ce fût M. Porter. Déjà, bondissant de sa chaise, Morrison s'était élancé vers lui, et sans lui laisser le temps de revenir de sa surprise lui avait exposé son projet, demandé sa protection. Céla était si imprévu, d'une drôlerie si déconcertante, d'une si étourdissante fantaisie, que M. Porter ne songea pas même à se débarrasser de cet étrange solliciteur. Gagné par l'espèce de séduction bizarre que dégageait ce visiteur imberbe, il se laissa faire, il consentit presque inconsciemment.

"Restez ici jusqu'à quatre heures,fit-il. Je viendrai vous prendre." Quand M. Porter vint le prendre à l'heure dite, Morrison était tout de même fort ému.

Son coeur battait plus fort que de coutume, il se sentait un peu de chaleur à la tête, un peu de brouillard devant les yeux, et son pouls allait, allait au pas accéléré... Quelqu'un entra. Déjà Morrison s'inclinait.

"Non, fit M. Porter. Ce n'est encore qu'un valet de chambre." Bientôt la porte s'ouvrit de nouveau. Morrison aperçut un peignoir bleu, un flot de dentelles. Evidemment ce n'était pas M. Mac Kinley. Mais qui donc eût pu avoir cette imposante majesté, qui déployer ce luxe, qui revêtir un peignoir aussi idéalement bleu, qui, si ce n'est la compagne associée aux destinées du Président ? La dame en bleu n'était autre que Mrs. Mac Kinley. Morrison l'eût deviné au coup que l'émotion venait de lui frapper en pleine poitrine. Il s'abîma dans une sorte d'extase.

Quand il reprit l'usage de ses sens, Morrison s'aperçut qu'il était devant un nouvel interlocuteur. Celui-ci était un homme de carrure solide, de visage bienveillant sans hauteur et sans morgue.

En écoutant l'explication que lui donnait le secrétaire d'Etat, il ne réprimait qu'à moitié une forte envie de rire. Cette fois, c'était bien M. Mac Kinley.

M. Mac Kinley prit Morrison par le bout de l'oreille. M. Mac Kinley adressa la parole à Morrison.

"All right, disait M. Mac Kinley. Vous réussirez, mon garçon. D'ailleurs vous avez les cheveux rouges. Cela porte bonheur. Seulement, évitez les mauvaises compagnies. Les mauvaises compagnies vous perdraient. Allez, mon garçon, et bonne chance."

Ainsi parla M. Mac Kinley. Non loin, l'épouse de M. Mac Kinley souriait dans son peignoir bleu. A quelque distance, M. Porter acquiesçait. Droits devant la porte, les huissiers paraissaient vivement intéressés.

Cependant, tandis qu'il s'éloignait de la Maison Blanche, Morrison réfléchissait aux paroles tombées pour lui de la bouche présidentielle.

"C'est vrai, pensait-il, que j'ai les cheveux rouges. Je n'avais pas réfléchi à cela. Ce sont mes cheveux rouges qui m'ont porté bonheur aujourd'hui. Hourrah ! Morrison, tu as fait un bon début et te voilà bien en selle !

Ce soir-là Morrison eut un peu de peine à s'endormir. Et il eut un rêve. Dans le rêve de Morrison il y avait un peignoir bleu, si bleu ! magnifiquement bleu.

* * *

Arrivé à New-York, Morrison se dirigea tout de suite vers les bureaux du grand journal à réclame : le "World."

L'"interviewer" se fit "interviewer" à son tour. Pendant ce temps un dessinateur traçait rapidement son portrait. Et le soir même, le "World" publiait un long article sur "Harry Steele Morrison, un journaliste de quinze ans." On devine le naïf orgueil du jeune héros en voyant figurer sur le "World" son portrait — à côté de celui de M. Gladstoe.

Restait à passer en Angleterre. Pour passer de New-York à Londres on n'a encore trouvé qu'un moyen, c'est de monter sur un bateau. Ce n'est pas le bateaux qu'il manquait dans le port de New-York. Bateaux à vapeur et bateaux à voile; bateaux grands et petits, il y en avait de tout tonnage et de tout pays; mais tous ils ressemblaient par un détail de quelque importance : c'est que le capitaine n'acceptait de passagers que moyennant finances. Comment s'embarquer sans bourse délier ? Tel est le problème dont Morrison retournait à part lui les données, tandis qu'il errait, promeneur mélancolique, parmi les quais du port de New-York.

Etonné du silence de l'empereur, Morrison, malgré son aplomb, se retira tout interdit.

Il aurait voulu se faire accepter dans un équipage. Tous les équipages étaient au complet. Et Morrison avait beau se donner pour un vieux loup de mer, on lui riait au nez. Enfin, un capitaine se trouva plus accueillant que les autres. Il accepta les services de Morrison.

A vrai dire, ces services n'avaient rien de très particulièrement nautique. Il s'agissait d'aider à la cuisine, et de rendre aux assiettes, après les repas, leur netteté primitive. Voilà Morrison laveur de vaisselle. Grandeur et décadence ! Il a été l'interlocuteur du président des Etats-Unis, et il est le subordonné d'un maître coq ! Mais qu'importent les difficultés de la route pourvu qu'on arrive au but ? Celui qui sert aujourd'hui dans les cuisines d'un paquebot sera demain l'hôte d'une reine. Ainsi se console, tandis qu'il nettoie en conscience la vaisselle de l'équipage, Morrison aux cheveux rouges.

Arrivé à Londres, Morrison fixa sa résidence en dehors de la ville, chez une veuve à qui il payait un loyer des plus modiques. Tous les matins il se rendait à la ville pour "affaires." Il assista aux fêtes du "Jubilé de diamant" en l'honneur de la reine Victoria. Mais les fêtes du jubilé ne constituaient qu'un hors-d'oeuvre. Morrison avait formellement promis au "World" un article sur M. Gladstone. Aussi songea-t-il, sans plus tarder, au moyen de rencontrer le "great old man".

Ce n'était pas facile. M. Gladstone, sentant ses forces décliner de jour en jour, s'était retiré au château d'Hawarden, dans le pays de Galles, et ne sortait plus guère de sa chambre. A une lettre dans laquelle Morrison demandait audience, il avait été répondu par un refus catégorique.

Un autre se le fût tenu pour dit. Morrison prit le train. Le lendemain matin, il sonnait à la porte du château d'Hawarden et demandait miss Hélène Gladstone. Celle-ci s'empressa de confirmer le refus. Le lendemain à la même heure, Morrison revenait à la charge.

"Comment, c'est encore vous ?" fit miss Gladstone.

Alors, comprenant qu'on ne se débarrasserait pas de ce précoce intrigant à moins de faire droit à sa requête, et voulant en finir, elle l'introduisit dans la bibliothèque d'Hawarden. M. Gladstone était étendu sur une chaise-longue, appuyé sur des coussins, drapé dans un châle. Il avait l'air très fatigué :

"Approchez-vous, mon garçon. Là... tout près.. Vous savez que je n'entends plus guère. Maintenant racontez-moi votre histoire et parlez-moi de votre Chicago. Votre aventure dont on m'a touché un mot est fort curieuse."

Morrison s'étant exécuté, M. Gladstone reprit :

"Vous êtes très entreprenant et ambitieux, mon jeune ami. Prenez garde que votre ambition ne vous détourne du droit chemin..."

Morrison allait commencer d'interroger à son tour le grand vieillard quand miss Hélène pénétra dans la bibliothèque.

"Je vous emmène, mon garçon, fit-elle. Vous fatiguez mon père. Suivez-moi, je vous prie."

L'entrevue avait été terriblement courte. Mais il fallait obéir. Le coeur gros, Morrison se leva :

"Restez un bon garçon, lui dit encore M. Gladstone, et vous deviendrez un brave homme."

Morrison quitta Hawarden par le train suivant. Le soir même, il rédigeait son article pour le "World." Ce fut un grand article, vraiment sensationnel, où il était extraordinaire de voir toutes les belles choses que l'homme d'Etat avait confiées à ce gamin.

* * *

Morrison a obtenu d'être présenté à la reine d'Angleterre. Pour paraître devant la reine, l'étiquette impose l'habit noir. Et Morrison n'a pas d'habit noir. Mais au fait, pourquoi s'embarrasserait-il de cet uniforme de cérémonie où il paraîtra gauche, gêné, où il perdra le meilleur de son assurance? Ce serait une faute. Morrison n'a pas une faute à commettre. C'est pourquoi, lorsqu'arrivent le jour et l'heure fixés, notre Morrison se présente chez le lord Chambellan, en veston et en pantalon clair.

A la suite de son guide il s'engage de salons. Soudain, sur le seuil d'un élégant boudoir, il s'arrête. Il vient d'apercevoir Sa Très Gracieuse Majesté.

La reine Victoria lève les yeux de dessus son livre. Apercevant le jeune garçon dont elle attend la visite, elle pose le volume, sourit et dit :

"Approchez, mon ami, vous êtes trop loin de moi."

Morrison fit deux ou trois pas encore.

"Comme cela c'est mieux, fit la reine. Ces deux dames, mon garçon, à droite et à gauche de moi sont la princesse Henry de Battenberg et la princesse Victoria de Galles. Vous auriez dû les saluer quand vous êtes entré."

A ce reproche, les joues de Morrison devinrent aussi rouges que ses cheveux. Mais il se ressaisit rapidement.

"Je n'avais d'yeux que pour Votre Majesté, fit-il.

—Oh ! s'écrièrent les princesses en éclatant de rire, il vous fait des compliments, grand'maman."

La reine sourit :

"J'ai entendu parler de votre voyage. Je sais que vous devez à votre persévérance d'être parvenu jusqu'ici. N'avez-vous jamais eu peur de rester en route ?

—Non, Majesté, je n'ai pas eu peur. Je n'ai jamais peur. Je suis un ambitieux. Les amibitieux obtiennent tout ce qu'ils veulent.

—C'est fort bien parlé, dit la reine que ce ton énergique divertissait visiblement. Et que pensez-vous de notre pays ? Dites-moi la vérité. Je n'aime pas la flatterie.

—Oh, c'est un pays magnifique, Majesté ; il me plairait de vivre ici.

—Mais vous préférez l'Amérique ? demanda la princesse Henry.

—Certainement, puisque c'est ma patrie.

—Et continuerez-vous à chercher votre voie dans le journalisme ? fit la reine Victoria.

—Oui, c'est mon intention, Majesté. Si tout le monde me témoigne autant de bonté que Votre Majesté, je suis assuré de réussir.

—Merci. Rappelez-vous que mes voeux vous accompagnent. Si vous écrivez un livre sur vos aventures, envoyez-le moi.

—A nous aussi ! firent les deux princesses.

La reine avait repris son livre. Morrison sortit à reculons en saluant. Il salua la reine. Il salua les princesses. Cette fois il ne manqua pas à un seul des saluts obligés. Il en eût plutôt ajouté. Il saluait en reculant. Il reculait en saluant. Il se trouva ainsi dans le corridor. Il avisa une chaise. Il s'y écroula.

Un phénomène étrange se produisait en lui. Ses membres lui pesaient ; ses jambes se dérobaient sous son corps. C'était comme si une courbature subite eût paralysé tout à la fois son âme et ses bras. Du plus loin qu'il se souvint, Morrison ne retrouvait dans le champ de sa mémoire aucune trace d'une sensation analogue. Ce quelque chose de nouveau, d'inconnu encore, d'inéprouvé et d'insoupçonné, il n'y avait pas à s'y méprendre, c'était la vraie, la grande, la profonde émotion, la seule émotion digne d'être appelée émotion. On a beau dire : le prestige de la monarchie n'est pas un vain mot. Morrison avait perdu contenance. Il avait été timide. Il avait balbutié... En dépit de son veston et de son pantalon clair, le Yankee était resté interdit devant la reine Victoria. Il n'avait pas eu le beau rôle.

* * *

Tout ébloui encore de sa visite à la reine, Morrison passe en Belgique. A Bruxelles, il se fait indiquer le palais royal. Il ne peut en croire ses yeux.

"Ca, un palais ! fait-il d'une moue dédaigneuse. On dirait la maison pénitentiaire de Brooklyn."

Et, sans autre forme de procès, prenant son parti comme on se résout à quelque besogne inférieure, Morrison passe la grille afin d'aller rendre visite à la majesté bourgeoise qui loge dans cet édifice sans faste.

A peine avait-il fait quelques pas dans la cour, surgit un incident qui le frappe de stupeur. Un officier l'interpelle. Il se trouble, on l'empoigne, comme un simple anarchiste. On le conduit au comte Duclerc, interprète du roi. Morrison s'explique. L'histoire de Morrison produit toujours le même effet. Et c'est pourquoi, au bout de quelques minutes, Morrison est introduit dans la salle du trône. Le roi Léopold s'y trouve et lui montre un siège :

"Asseyez-vous, mon garçon, et causons un instant."

Qui fut surpris ? Ce fut Morrison. Quel était ce langage et quelles étaient ces manières ? Depuis quand un souverain reçoit-il un visiteur inconnu, comme un camarade ? Piqué, Morrison répliqua, avec une nuance de froideur :

"Je croyais, Sire, qu'il n'était pas convenable de s'asseoir en présence d'un souverain."

Il n'y avait pas à s'y méprendre. C'était une leçon. Morrison adressait une leçon au roi Léopold. Le roi Léopold ne s'y méprit pas. C'est pourquoi il partit d'un large éclat de rire :

"Oh ! dit-il, vous pouvez vous asseoir en ma présence : je vous le permets."

Il n'y a rien à faire, songea Morrison. Le mieux est de nous mettre au ton. Asseyons-nous ! Il s'assit, il se mit à son aise, il conta son voyage.

"J'espère me rendre bientôt en Amérique, fit le roi. Vous viendrez me voir ?

—Avec plaisir," déclara Morrison.

Le roi s'était levé. Il échangea avec son jeune interlocuteur un shakehand d'une cordialité tout américaine. Morrison se retira. Il repassa par la cour où les officiers le regardèrent d'un oeil bienveillant. Il franchit la grille. En se retournant vers le palais qu'il quittait, il eut un léger haussement d'épaules.

Morrison était tout à fait scandalisé.

* * *

A Hombourg, Morrison assiste à une revue passée par l'empereur d'Allemagne en présence du roi et de la reine d'Italie. Un empereur, un roi, une impératrice, une reine, des princesses et des princes des ambassadeurs, des chanceliers, des archiducs et des chambellans, il n'en fallait pas moins pour contenter la fringale de notre Yankee.

Bien entendu, il réussit à s'introduire auprès de Guillaume II. L'empereur était assis au fond d'un fauteuil.

Il sourit en apercevant Morrison.

"Ah ! fit-il, c'est vous le jeune Américain..." Il n'en dit pas davantage.

Morrison ne trouva rien à répondre. L'empereur Guillaume n'ajouta pas un mot, ne fit plus un geste, n'eut plus l'air de s'apercevoir de la présence de Morrison. Celui-ci se retira déçu, mais non décontenancé.

"L'empereur est excellent, se hâta-t-il de dire à des compatriotes qui l'attendaient à sa sortie." Il ajouta : "Il est d'une intelligence vraiment admirable."

* * *

Morrison était à Paris dans la seconde quinzaine d'octobre, au moment où le Président Faure revenait de Russie. Morrison sollicita une audience. Ne recevant pas de réponse, il songea à aviser. C'est ici un des plus incroyables épisodes des fantastiques aventures de Morrison.

Il commande chez un imprimeur des cartes de visite au nom d'un gentilhomme allemand : il loue chez un fripier un habit de cérémonie.

Il monte dans une voiture de remise, se fait conduire à l'Elysée, tend au valet de pied sa carte de pseudo-gentilhomme allemand, est introduit auprès de M. Félix Faure qui se met à lui parler allemand. Morrison n'avait-il pas demandé audience sous un nom germanique ?

On imagine la consternation de Morrison ! Après un instant de cruel embarras, il adopta la seule solution possible : il confessa sa supercherie au Président dans un anglais excellent :

"Je ne savais comment parvenir jusqu'à vous, Monsieur le Président. Vous n'aviez pas répondu à ma lettre. D'autre part je ne voulais pas rentrer dans mon pays sans vous avoir vu. Veuillez comprendre mon embarras et excuser mon stratagème."

M. Félix Faure éclata de rire :

"Vous êtes extraordinaires, vous autres Américains, fit-il en anglais, vous n'êtes jamais embarrassés."

L'entretien se poursuivit, durant vingt minutes, sur un ton de parfaite cordialité.

Ainsi se passa l'entrevue avec M. Félix Faure, s'il faut en croire Morrison.

Mais faut-il en croire Morrison ?

Tous les détails de son récit nous paraissent d'une telle fantaisie ! La carte de gentilhomme germanique, le costume loué chez le marchand d'habits, les honneurs rendus au pseudo-diplomate, sommes-nous à l'Elysée, ou sommes-nous au théâtre funambulesque ? Ce dernier épisode nous met en garde contre tous les épisodes qui ont précédé. Morrison est-il bien sûr d'avoir été reçu à Windsor et à la Maison Blanche ? A-t-il plus d'audace ? A-t-il plus d'imagination ? La Reine Victoria lui a-t-elle fait des remontrances et donné une leçon de politesse ? Le Roi Léopold l'a-t-il invité à s'asseoir, et causé avec lui en bon camarade ? Qui sait ? Nous n'y étions pas. Acceptons-donc le récit de Morrison, tel qu'il nous le donne, pour notre ébahissement et aussi pour notre édification et instruction.

Car ce récit est instructif à sa manière. Il nous renseigne sur un certain état d'esprit. Voilà un garçon qui a devant lui de longues années d'une existence monotone, passée à végéter dans un petit emploi. Cette perspective lui est insupportable. Il étouffe. Il lui faut du grand air, de l'espace, du mouvement. Il fera quelque chose, en quoi que ce soit.

Ce qu'a fait Morrison, c'est du journalisme, c'est du reportage. Certes on imagine un meilleur usage à faire de si rares qualités. Mais ces qualités n'en subsistent pas moins et elles restent un exemple. Et vous donc, jeunes Français, à qui l'avenir offre la perspective d'un médiocre emploi, sans honneur et sans profit, morose et improductif, ne vous mettez pas en tête d'aller rendre visite aux souverains, et jugez comme il convient le snobisme d'une telle entreprise. Mais tout de même réfléchissez à l'amusant exploit de Morrison. Il vous enseignera à ne pas vous plaindre de la destinée pour le cas où elle aurait négligé de vous traiter en privilégiés, à ne pas rejeter sur elle vos propres torts, à ne pas appeler défaut de chance ce qui n'est que défaut de hardiesse, mais à comprendre que la devise d'aujourd'hui doit être de compter sur soi et d'aller de l'avant.

Gratis aux Personnes Rupturées

Le Dr W. S. Rice, une autorité bien connue, envoie un essai de sa célèbre méthode gratis à tous.

A l'encontre des anciens remèdes qui ne donnent aucun bon résultat, un nouveau et étonnant remède contre les ruptures, vient d'être découvert. Le Dr W. S. Rice, 519 N. Main St., Adams, N. Y., a inventé une méthode qui

M. CHS. LANGE

guérit sans douleur, ni danger, ni opération, ni sans perdre une heure du temps destiné au travail journalier. Afin de dissiper tous les doutes, il envoie gratuitement, à toutes les personnes atteintes de rupture, un essai gratuit de sa méthode, et tous les gens riches ou pauvres, n'ont aucune raison de ne pas profiter de cette offre généreuse. Nous mentionnons ci-dessous, une guérison opérée par cette méthode, c'est celle de M. Chs. Lange, de Morrison, Ill.

M. Lange est un vieillard de 72 ans, bien conservé, et depuis dix-huit ans il souffrait d'une double rupture qu'aucun traitement ne pouvait guérir. Après avoir suivi la méthode Rice, pendant quelque temps, la rupture de gauche fut complètement guérie et celle de droite fut guérie au bout de quelques semaines. Aujourd'hui, il est en parfaite santé, il ne porte aucun bandage ni autre support. Des centaines d'autres guérisons analogues ont été opérées par l'emploi de la méthode Rice. Demandez l'essai gratis. Ne vous gênez pas. Vous serez surpris du pouvoir curatif que cette méthode possède. Et si vous connaissez d'autres personnes atteintes de ruptures, demandez-leur d'écrire ou écrivez pour elles. Ne manquez pas d'écrire immédiatement : écrivez aujourd'hui. 72—msn—y ou w

DEVINETTE NEGRE

L'avez-vous essayée? Pouvez-vous mettre les dents de ce nègre à leur place? La boîte devinette la plus amusante qui ait jamais été inventée. Grandeur pour poche, fini en nickel, couvercle en verre. Franco par la poste, 10c. ou 3 pour 25c., en argent. Johnston & McFarlane, Toronto, Can.

6% PLACEMENTS

PREMIERE HYPOTHEQUE

Obligations (Débentures) portant première hypothèque à 6 pour cent payables en or.

La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi

Incorporée par lettres patentes

Capital autorisé	$1,000,000
Souscrit et payé	$500,000
Emission actuelle et seule émission de débentures	$250,000

Ces débentures sont payables au porteur et sont de la dénomination suivante :

QUATRE CENTS DE $500 CHACUNE

ET

CINQ CENTS DE $100 CHACUNE

La compagnie ci-dessus mentionnée émet des débentures au montant de deux cents cinquante mille piastres, portant intérêt au taux de six pour cent par année, payables semi-triellement. Le principal et l'intérêt sont payables au bureau principal de la banque de Montréal, dans la cité de Montréal, et le principal est payable trente ans après la date de l'émission, mais il est remboursable à l'option de la compagnie, au bout des premières cinq années pourvu que la compagnie donne avis à cet effet dans deux journaux quotidiens publiés à Montréal, trois mois avant l'expiration des premières cinq années, et sans aucune prime ou indemnité pour les porteurs de débentures.

DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE

J. D. GUAY, président, maire de Chicoutimi.
NEMESSE GARNEAU, vice-Président M. L. A., Québec.
DOCTEUR J. A. COUTURE, Québec.
J. E. A. DUBUC, Gérant, Chicoutimi.
F. X. GOSSELIN, protonotaire de la Cour Supérieure de Chicoutimi.
JOSEPH GAGNON, marchand, Chicoutimi.
O. H. PORRETT, Surintendant.

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

NEMESSE GARNEAU, M. L. A., Québec. GASPARD LEMOINE, Québec.
JOSEPH GAGNON, marchand, Chicoutimi. J. E. A. DUBUC, gérant, Chicoutimi.
DOCTEUR J. A. COUTURE, Québec.

ORGANISATION

La compagnie a été organisée en 1897 et depuis lors elle a fait affaires sans interruption. Elle produisait alors quinze tonnes de pulpe sèche chaque jour. Plus tard, la capacité de la fabrique fut augmentée à trente tonnes de pulpe sèche chaque jour. Le printemps dernier, vu que la pulpe se vendait rapidement, les directeurs ont jugé à propos d'augmenter la production davantage, en ajoutant trois autres broyeurs et un moulin à neuf broyeurs, ayant une capacité de quatorze mille tonnes par année. La compagnie a payé semestriellement un dividende au taux de sept pour cent par année et le surplus des profits sur le dividende a été dépensé pour faire des améliorations.

Aucune part du capital de la compagnie n'a jamais été offerte sur le marché et le nouveau capital a été entièrement pris par les actionnaires primitifs.

FINS DE L'EMISSION DES DEBENTURES

La compagnie est obligée de compléter et d'outiller un autre moulin ayant une plus grande capacité que le moulin actuel, à seulement que huit cents pieds de distance de celui-ci. Le nouveau moulin aura une capacité de vingt-huit mille tonnes de pulpe par année, établissant par là une production combinée des deux moulins de quarante-deux mille tonnes de pulpe sèche par année.

SITE DU MOULIN

Le moulin est situé sur la Rivière Chicoutimi, près de l'endroit où elle se décharge dans le Saguenay et en dedans des limites de la ville de Chicoutimi, laquelle ville est le terminus de la ligne de chemin de fer Québec et lac Saint-Jean, et la tête de la navigation. La compagnie de navigation Richelieu et Ontario fait de Chicoutimi le terminus de sa ligne de Niagara à l'Atlantique.

POUVOIR D'EAU

Le pouvoir d'eau développé pour les besoins actuels est évalué à huit mille chevaux-vapeur. La prise d'eau est à soixante-quinze pieds. Soixante pieds cubes d'eau passe par le moulin chaque minute et cela toute l'année. L'eau est amenée au moulin par un canal d'écluse de onze pieds et six pouces de diamètre. Dans la vanne il y a cinq roues, trois de quarante pouces, une de vingt-cinq pouces et une de vingt pouces. La compagnie possède une force motrice de vingt-cinq mille chevaux-vapeur. L'eau est claire, douce et exempte de toutes impuretés. La rivière coule du lac Kenogami, qui agit comme un réservoir ou étang ; elle coule, sur une distance de dix milles, au moulin, sur un fond rocheux. Le bois est amené par la rivière Chicoutimi droit au moulin où il y a un étang capable de contenir neuf cent mille billots sans aucun danger que ce soit.

FACILITES D'EXPEDITION

Le chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean passe tout près du moulin et depuis la ligne principale, une voie de garage se rend jusqu'au moulin. Dans le moulin, se trouvent trois voies servant à l'expédition après que la pulpe est fabriquée et à la réception du bois servant à la fabrication, ce qui est très commode et peu dispendieux. Un trolley aérien transporte la pulpe du moulin au quai sur la rivière Saguenay, où elle est chargée sur des barges pour la recharger sur des steamers qui se rendent à quatre milles du moulin, sur le Saguenay, à un endroit où se trouve un splendide port pour les steamers de toutes dimensions.

BOIS

La compagnie possède 358,560 acres de limites à bois, bien couvertes d'épinette noire et d'un peu d'épinette blanche et grise. L'épinette noire convient surtout pour la pulpe de bois moulue, et produit cent cinquante livres de plus de pulpe sèche par corde, que toute autre épinette. De plus, on peut se procurer pendant encore plusieurs années, une grande quantité de bois, des cultivateurs des environs. La compagnie a actuellement en magasin, pour son usage, durant l'hiver, cent quatre-vingt-trois mille billots de vingt pieds de longueur.

MOULIN ACTUEL

Le matériel actuel nécessite l'emploi de cent cinquante hommes nuit et jour, et quand on aura ajouté le nouveau matériel, il faudra quatre cent cinquante hommes.

PROTECTION CONTRE LE FEU

Dans la cour se trouvent 3 grosses bornes-fontaines donnant constamment une pression de cinquante-cinq livres. Il y a toujours mille pieds de boyaux prêts pour l'usage en cas de nécessité.

ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE

Le moulin est éclairé partout à l'électricité produite sur les lieux. Le chauffage pour l'édifice est aussi fourni des déchets d'écorces de bois à pulpe.

COMMERCE DE PULPE

La compagnie a un marché certain en Angleterre et en France pour toutes ses productions. La production pour cette année — 1900 — est toute vendue. Les offres de deux maisons d'Angleterre ont déjà été reçues pour toute la production de 19[illegible].

ESTIME DE LA PRODUCTION ET DES PROFITS

42,000 tonnes par année à $10.50, soit	$441,000
Cout des mêmes, 42,000 tonnes, à $7.50, soit	315,000
Profit brut	126,000
Intérêt déduit sur les débentures	15,000
Profits nets, cent onze mille piastres	111,000

Montant réalisable pour dividendes et fonds d'amortissement.

"Paper and Pulp", un journal dévoué à ces industries, dit : "Le vapeur Halasa, capitaine Peters, qui a quitté Chicoutimi, vendredi, le 26 mai 1899, avait la plus forte cargaison de bois de pulpe, jamais expédiée dans l'univers, les 37,702 ballots pesant 4,712 tonnes. La cargaison de bois de pulpe était évaluée à $50,000."

Le bureau principal de la compagnie est à Chicoutimi, avec une succursale à Québec.

BANQUIERS : La Banque de Montréal.
SYNDICS : The Royal Trust Company.

Un contrat de fidei-commis créant une première hypothèque sur toutes les propriétés de la compagnie sera exécuté en faveur de la Royal Trust Company, en fidei-commis pour les porteurs de débentures.

L'assurance sur le feu sera prise jusqu'à concurrence de cent mille piastres ; ela sera aussi transporté aux syndics pour le bénéfice des porteurs de débentures.

Des demandes pour l'achat de ces débentures seront reçues par le soussigné jusqu'au 1er avril prochain.

Les demandes ne seront pas nécessairement acceptées.

MAISON DE FINANCE ROBERT Montréal.

ANTOINE ROBERT,
180 RUE SAINT-JACQUES

Une Double Joie

règne dans les ménages dont le blanchissage est confié à la

Buanderie TROY

Au lieu de plaintes, nous n'entendons que des louanges cordiales des patrons dont le nombre augmente chaque semaine et parmi lesquels nous comptons les meilleures familles de la ville.

Nous allons chercher les effets et les livrons dans toutes les parties de la ville.

L'ouvrage est fait promptement et efficacement.

Atelier, 10 à 12 rue des Inspecteurs.
Bureau Central 690 rue Craig.
TEL MAIN 3644

NE PEUVENT ÊTRE ÉGALÉS

Le "Sirop Végétal de Viel" et "Pilules Purgatives de Viel"

Préparation combinée, soulage et guérit toutes les maladies du foie et des rognons, dyspepsie, constipation, douleurs des reins, nausées, indigestions,etc.

Prenez cet excellent remède qui régularise l'action des intestins, purifie le sang et fortifie l'estomac.

Faites-en usage avant que le mal devienne incurable. 102—s—n

PARC SOHMER

Programme choisi, dimanche prochain, au Parc Sohmer. 101 2

CALIOPE 12 pouces de longueur, avec tube en métal et manche en bois. Fera autant de bruit qu'un sifflet de machine à vapeur, mais il pourra être joué aussi facilement qu'une flûte, en poussant le piston à l'intérieur et à l'extérieur comme pour un trombone. Franco par la poste 15c., 2 pour 25c. en argent. Johnston & McFarlane, Toronto

PLUME EN VERRE Cinq pouces de longueur, manche en verre de couleur, bout en verre blanc. C'est la plume que écrit le mieux sur n'importe quel papier. Très précieuse pour écrire rapidement. Par la poste, empaquetée dans un étui en bois, 10c., 3 pour 25c. JOHNSTON & McFARLANE, 110 Rue Yonge, Toronto, Canada

LE REVEREND PERE HAGE

LE REVEREND PERE HAGE, DOMINICAIN, QUI PRECHERA LA STATION QUADRAGESIMALE A NOTRE-DAME. — Cliché Québy Frères, 10 Côte Saint-Lambert.

Le sujet des conférences sera les "Convictions Religieuses", et toutes les questions morales qui s'y rapportent.

Dimanche prochain, la conférence sera sur les convictions en général, leur définition et leur importance.

Les conférences générales se feront à la grand'messe de 10 heures.

Les conférences spéciales aux dames et demoiselles se feront le vendredi, à 3 heures.

Ainsi que nous le disions il y a quelque temps, le Très Rév. Père Henri Hage, des Frères Prêcheurs, naquit à Waterloo, au nord de la France, le 8 janvier 1864.

Après de brillantes études, il entra au noviciat des Dominicains, alors en exil, à Belmonte, en Espagne, en l'année 1884, et y fit profession, le 31 octobre 1885.

Il fit ses études théologiques à Corbara, Corse, et y prit ses grades de recteur.

Vint au Canada le 14 septembre 1891 et enseigna au Couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe.

Se distingua par plusieurs prédications. On conserve un précieux souvenir de son Avent à Notre-Dame de Montréal, et son Carême, à la cathédrale de la Nouvelle-Orléans reste cher aux catholiques de cette cité.

Rappelé en France, en 1893, il enseigna à Corbara et à Flavigny, Côte-d'Or, France! Pendant son séjour à Flavigny, il prêcha avec succès deux carêmes, à la cathédrale d'Autun et à Dijon.

D'une grande facilité d'élocution, le caractère de sa prédication est à la fois sérieux et distingué.

Elu Prieur du Couvent d'Amiens, le 30 janvier 1898.

Ses prédications, dans cette ville, furent couronnées d'un succès toujours croissant.

L'ACTE DE PILOTAGE

Une influente délégation partie pour Ottawa ce matin

Les commissaires du Port, quelques délégués du Board of Trade et de la Chambre de Commerce partent, ce matin, pour Ottawa, où ils auront un entrevue avec le ministre de la marine et des pêcheries, au sujet de l'établissement d'une cour de pilotage et des amendements projetés aux règlements, que les commissaires proposent d'amender comme suit :

90 b. "L'un des représentants des pilotes pourra assister à toutes les réunions des commissaires, où des question de pilotage, pose de bouées, etc., seront débattues; mais ce représentant n'aura pas le droit de voter.

"Avis des assemblées sera donné par lettre, adressée au représentant des pilotes par le secrétaire de la commission au moins deux jours avant la date fixée pour la réunion, et les pilotes ainsi prévenus devront désigner qui d'entre eux devra les représenter; le représentant des pilotes recevra les mêmes honoraires que les commissaires.

Les commissaires ne s'entendent pas au sujet de la clause 90 c, qui dit : Les pilotes pourront se choisir leurs bureaux à Québec, engager le préposé à la surveillance de la bâtisse, et à cette fin, les pilotes seront taxés pour couvrir le montant nécessaire au maintien de leurs bureaux.

Les commissaires ne sont pas d'accord non plus sur la clause 99 que l'on se propose de retrancher du bill et de remplacer par la suivante : "Jusqu'à ce que les commissaires, pour satisfaire aux besoins du commerce adoptent, avec le consentement du gouverneur-général en conseil, un règlement à cet effet, le nombre des pilotes ne sera pas augmenté à plus de cinquante. Pourvu, toujours, que ce règlement ne soit pas préjudiciable aux personnes qui sont actuellement pilotes licenciés; mais aucun nouveau pilote ne sera licencié avant que le nombre des pilotes licenciés soit réduit à moins de cinquante."

L'on se propose d'amender la clause 102 a, à l'effet d'exiger que tous les pilotes subissent chaque année un examen de la vue, auquel présidera un oculiste.

L'ELECTION D'ELGIN-OUEST

St Thomas, Ont., 3—Les commissaires, dans la cause de l'élection de West-Elgin, ont siégé de nouveau, hier après-midi, au Palais de Justice.

On a examiné les député officiers-rapporteurs, constables, etc., dans les six premières divisions du canton de Aldborough. Rien de criminel n'a été révélé.

La cour s'est ajournée jusqu'à ce matin, à cause de la maladie du juge Morgan. L'on croit que les commissaires ajourneront les séances pour une quinzaine, d'ici à ce que ce dernier soit rétabli.

SIR CHARLES A MONTREAL

Ottawa, 3 — Sir Charles Tupper est parti pour Montréal, ce matin, et y passera la journée. Il quittera la ville ce soir, en route pour Boston où, à la demande de M. G. Herbert Windeler, président du "British South African Patriote Fund", il adressera la parole à une assemblée publique, au Tremont Hall, lundi soir.

Sir Charles est accompagné par M. J. A. Gillies, M. P.

Les Enfants pleurent pour avoir du
CASTORIA.

LES DRAMES DE LA MER

Plusieurs sauvetages émouvants

Notes Maritimes

New-York, 3 — Le vapeur "El-Paso", venant de la Nouvelle-Orléans, est arrivé à New-York amenant le capitaine et les sept hommes d'équipage de la goélette "Sarah-Ward", de Philadelphie. Partie de Charleston, vendredi dernier, la goélette fut prise par la tempête du samedi sur les côtes de la Caroline. Jusqu'au lundi matin, l'équipage a dû lutter contre la mer en furie, craignant, à chaque instant, d'être englouti. C'est alors que le navire "El-Paso", est arrivé en vue et a sauvé l'équipage. La goélette et sa cargaison de traverses de chemin de fer sont perdues.

Le yacht "Rambler", ayant plusieurs personnes à bord, s'est jeté, samedi, à la côte, au large de Little Fire Island. Le "Rambler" se rendait en partie de plaisir de Bay Shore à Fire Island et s'est échoué dans sa route. Parmi les personnes à bord se trouvaient la femme d'un capitaine de Fire Island et son petit enfant.

Le yacht, pris par les glaces, n'a pu se dégager. D'un autre côté, les hommes de la station de sauvetage de Fire Island n'ont pu aborder le yacht que mardi, dans la journée, à cause des énormes blocs de glace qui leur barraient le passage. Les trois hommes qui montaient le "Rambler", ainsi que la femme et son petit enfant, ont donc passé trois jours, au milieu des glaces et de la tempête. La partie de plaisir fut des moins agréables.

Le capitaine du yacht est resté seul à bord de son embarcation, qui est toujours prise dans les glaces au large de Babylon.

TRISTE SERIE D'ACCIDENTS

Pittsburg, Penn., 3 — Le mercredi a été pour Pittsburg une journée de suicides, de meurtres et d'accidents. Cinq personnes sont mortes, une autre est mourante et une sixième est entre la vie et la mort, par suite d'asphyxie par le gaz. Dans une maison meublée, un employé de commerce et sa femme se sont empoisonnés avec de la morphine. Leur voisine de chambre, qui était l'amie intime du ménage, s'est asphyxiée avec le gaz. On craint pour ses jours. Un barbier nègre a mortellement blessé son amoureuse et s'est ensuite suicidé. Un couvreur est tombé du toit d'une maison où il travaillait et s'est tué sur le coup. Enfin, on a trouvé, sur la voie du chemin de fer, un inconnu ayant le crâne brisé.

A L'INSTITUT MILITAIRE

L'institut militaire sera décoré et illuminé, ce soir, en l'honneur de la délivrance de Ladysmith. On espère que les officiers des différents corps se rendront tous avec leurs amis pour célébrer l'événement.

GERANT D'UNE MINE

Toronto, 3 — A l'assemblée annuelle du Crow's Nest Coal Company, hier, Elias Rogers a été élu gérant à la place de Robert Joffray qui a été élu vice-président. M. Rogers estime que les dépôts de houille dans la mine sont à peu près de dix millions de tonnes. La compagnie croit être capable d'extraire 3,000 tonnes du minerai, par jour.

LA TUNIQUE ROUGE

Un général anglais vexé à Halifax

A propos d'une pièce

Halifax, N. E., 3 — Le général William Seymour, commandant des troupes anglaises à Halifax (Nouvelle-Ecosse), ne se possède plus de colère—mettons de rage—depuis quelque temps. En effet, des amateurs de Halifax donnent, à l'heure actuelle, en représentation une pièce intitulée : la "Tunique rouge" et écrite par un habitant de la ville. Bref, comme on le voit, c'est un fruit du pays. Or, le personnage principal de la pièce est un major général qui est pris d'une violente attaque de rhumatismes toutes les fois qu'il entend parler de quelque possibilité d'être appelé en activité de service. Dès que court le bruit de la cessation des hostilités, les rhumatismes disparaissent, le major se redresse et, les crocs de la moustache en l'air, va parader dans les rues de la ville, la badine à la main. Inutile de dire que la pièce a un succès énorme de fou rire et que, chaque soir, il y a salle comble. Le général Seymour avait, avant la première représentation, promis son appui aux amateurs : mais, aujourd'hui, les cartes sont changées. Lorsqu'il a appris quel était le rôle joué par le personnage de la pièce, il est entré dans une colère terrible, il est devenu aussi rouge que sa tunique ; il est convaincu que c'est à lui qu'il est fait allusion dans la pièce. Aussi, il ne met plus les pieds au théâtre et s'il était en son pouvoir de le fermer il n'aurait pas besoin d'enquête ni d'appel aux tribunaux pour prendre cette mesure. Toute la ville, et même la garnison, fort irrévérencieuses en ce cas, en font des gorges chaudes.

NOTES MARITIMES

Une dépêche de Londres annonce que le contrat par lequel la ligne Leyland absorbe l'"Atlantic Transport Co.", a été signé hier par les parties intéressées.

Le "Dominion", ligne Dominion, est parti aujourd'hui de Portland et partira demain de Halifax pour Liverpool, avec une cinquantaine de passagers, au nombre desquels nous voyons les noms de M. Charles Desjardins, M. et Mme J. C. Hatton, M. Harry Nivin, Mlles Pinder et Ethel Pinder, Mlles Florrie, Mabel et Gertrude Tooke, Mlle Samuel, tous de Montréal.

Moriches, L. I., 3 — Le "State City", qui avait été jeté à la côte le 8 février, à trois milles d'ici, s'est rompu en deux hier. Il est conséquemment complètement perdu. L'on a enlevé pour $80,000 de cargaison avant l'effondrement complet.

Partis — Le Memnon, de Bristol, pour Portland; le Buenos Ayrean, de Liverpool, pour Portland.

Arrivés — Le Lake Ontario, de Liverpool à St Jean, N.-B.; le Sivonian, de New-York à Glasgow; la Touraine, de New-York au Havre; le Germanic, de Liverpool à New-York; le Corean, de Glasgow à New-York; l'Alcides, de St Jean à Glasgow.

LA VENUS DE CANOVA

La vente de la galerie Borghèse

Paris, 3 — Le gouvernement italien va acquérir, pour une somme infime, représentant à peine le sixième de sa valeur réelle, la célèbre galerie Borghèse, bien connue des touristes, des amateurs et des artistes. Tous les tableaux et statues composant la collection fameuse deviendront la propriété de l'Etat, pour trois millions six cent mille francs. On estime que cette collection vaut au moins vingt millions. C'est une belle affaire.

Le gouvernement italien n'a pas grand mérite à conclure des marchés de la sorte, — qui feraient traiter de mercantis les patriciens qui en bénéficieraient, — car une loi protège toutes les richesses d'art du pays, comme on sait, contre la vente ou l'exportation. Nul n'a le droit, même pour cause de nécessité alimentaire, de "laver" les tableaux ou statues étiquetés chefs-d'oeuvre classiques.

Or, les princes italiens ont vu leurs fortunes, jadis colossales, décroître et s'émietter, tandis que leurs besoins ne diminuaient guère, et ils tirent le diable par la queue devant leurs richesses sans pouvoir y toucher. Ces millionnaires sont menacés de mourir de faim. Quand ils sont tout à fait à la côte, le gouvernement italien se présente et prend la collection pour un morceau de pain. C'est le cas pour la galerie Borghèse.

Parmi les oeuvres qui deviennent propriété de l'Etat, se trouvent "l'Amour sacré et profane", du Titien, dont un amateur a offert quatre millions au prince Borghèse ; la "Danaé", du Corrège ; la "Mise au Tombeau", de Raphaël ; vingt autres toiles de même ordre et des statues antiques sans prix. Parmi les modernes, la Vénus de Canova, image fidèle de la princesse Borghèse, Pauline Bonaparte, soeur de Napoléon.

Il existe trois effigies de la belle Pauline, par Canova : l'une est la propriété de la reine d'Angleterre ; l'autre appartient à lord Cawdor ; c'est une copie sous la forme d'une nymphe couchée sur une peau de lion, exécutée par Canova lui-même.

Mais la plus justement célèbre est la "Vénus Victorieuse", de la galerie Borghèse. Elle est représentée tenant à la main la pomme d'or, signe de son triomphe. Etendue sur un lit, la tête droite, une draperie couvrant la partie inférieure du corps, l'image vaut par la suavité, la grâce fondante du modèle, la séduction prenante. Quand on l'exposa au palais Borghèse, dans les premiers temps, il fallut montrer la nuit, aux flambeaux, l'oeuvre de Canova pour satisfaire tous les curieux.

Les fils du prince Borghèse, choqués de cette curiosité, firent descendre longtemps la Vénus de Canova dans les sous-sols. Depuis trente ans, elle a été replacée parmi les chefs-d'oeuvre de la galerie, et elle y restera comme une oeuvre où la personnalité et l'interprétation se confondent sous la maîtrise d'un des plus amoureux tailleurs de marbre qui aient traduit la femme.

PARC SOHMER

dimanche, le 4 mars

Magnifique programme, dimanche, au Parc Sohmer. 101-2

AUGMENTATION DE REVENU

L'échevin Laporte déclarait hier, au reporter de "La Presse", que, grâce aux compteurs qui ont été installés dans les buanderies chinoises, la ville retirera, de ce chef, cette année, pour l'eau, $6,000, contre $1,200 l'année dernière.

Cinquantième Rapport Annuel

DE LA

Union Mutual Life Insurance Company

DE PORTLAND, MAINE.

Pour l'année finissant le 31 Décembre 1899

FRED. E. RICHARDS, Président. ARTHUR L. BATES, Vice-Président.
J. FRANK LANG, Secrétaire.

RECETTES.

Primes	$1,445,952.96	
Moins réassurance	1,020.69	
		$1,444,862.27
Intérêt, loyer, etc		389,056.89
		$1,833,919.16

DEBOURSES

Réclamations pour cause de décès		$600,200.83
Dotations arrivées à maturité et Dotations escomptées		86,435.80
Polices abandonnées		94,568.35
Dividendes, annuités, taxes et toutes autres dépenses		647,382.11
		$1,428,586.59

CEDULE DE L'ACTIF

Bons du gouvernement des Etats-Unis	$ 393,919.44
Bons de l'Etat du Maine	48,718.75
Bons de la province du Nouveau Brunswick	60,577.37
Débentures du port de Montréal	30,432.50
Annuités de la province d'Ontario	362,255.62
Débentures de comtés et de cités	738,560.95
Bons et obligations de chemins de fer	1,277,287.16
Débentures des départements de l'eau, du gaz et d'autres corporations	820,867.30
Stock de banque	410,451.17
Prêts collatéraux	743,089.72
Hypothèques d'immeubles	1,292,986.63
Immeubles	1,093,324.85
Billets de prime	143,143.00
Argent en banque	37,731.87
Prêts collatéraux sur polices	10,854.26
Prêts sur polices	40,746.95
Balances des agents et autres du grand livre (net)	7,984.54
Billets recevables	13,213.23
Argent de bureau	367.18
Argent en transit (depuis reçu)	2,287.33
Primes en voie de collection (net)	117,098.66
Primes prolongées (net)	93,483.38
Intérêt acru	56,740.97
Intérêt échu	8,909.29
Loyers	687.55
Primes en suspens	581.97
Valeurs sur le marché de bons et obligations sur la valeur au livre	184,670.99
Actif brut, 31 déc. 1899	$7,991,042.63

PASSIF

Montant requis pour assurer toutes polices en souffrance, base de l'Etat du Maine	$7,270,841.00
Tout autre passif	143,394.13
	$7,414,235.13
Surplus 4 p. c., des actuaires, Base des Etats du Maine, Massachusetts et New-York	$576,807.50
Surplus d'après la table de mortalité américaine, avec intérêt à 4 pour cent. Estimé	$1,013,000.00

Portland, Maine, 4 janvier 1900.

Les soussignés ont, ce jour, examiné les sécurités de la Compagnie d'Assurances sur la vie Union Mutual, dans les voûtes de la Union Safe Deposit and Trust Company, et les ont trouvées telles que mentionnées dans la Cédule.

(Signé) FRED E. RICHARDS, Prés.
ARTHUR L. BATES, Vice-Prés.
JOSIAH H. DRUMMOND,
PERCIVAL BONNEY,
EDWARD A. NOYES,
FREDERICK ROBIE,
J. FRANK. LANG,
Comité des Finances et Directeurs

S. W. CARE, Commissaire d'Assurance du Maine.

Portland, Maine, 10 janvier, 1900.

J'ai, ce jour, comparé la Cédule de l'actif, tel que trouvé par le Comité des Finances dans les voûtes de la Dominion Safe Deposit and Trust Company, lors de son examen, fait le 4 janvier 1900, avec l'état de compte de l'actif dans les livres de la Compagnie, et certifie par les présentes qu'ils correspondent exactement.

(Signé) PERCIVAL BONNEY.

WALTER I. JOSEPH,

Gérant pour la division Ouest de la Province de Québec et l'Est d'Ontario.

Bureau : Chambre 1, 2 et 3, 151, rue St Jacques, Montréal.

Pourquoi ne cessez-vous pas de boire?

POURQUOI Continuer ainsi à fréquenter le cabaret, à ruiner votre santé, votre intelligence, votre réputation, vos affaires ? Vous ne le pouvez pas, dites-vous ? Votre désir de boire est plus fort que votre volonté ? Eh bien, faites comme moi, prenez la "CURE DIXON". En deux ou trois jours vous ne penserez plus à boire, et en trois semaines, vous serez complètement guéri. C'est un remède extraordinaire, il ôte le désir de boire aussi sûrement que l'eau éteint le feu.

Le Dr MacKay, de Québec, qui s'y connaît en fait de traitement d'alcoolisme, puisque depuis douze ans il soigne cette maladie, proclame que la "CURE DIXON" est bien supérieure à tous les "Gold Cures" et autres remèdes.

Et M. Henri Lanctôt, pharmacien bien connu de Montréal, après l'avoir fait prendre à un de ses amis, qui avait déjà pris la "Gold Cure", par deux fois, dit ce qui suit :

Montréal, 2 février 1900.

M. J. B. Lalime, gérant de la "Dixon Cure."

Cher Monsieur. — C'est avec plaisir que je recommande votre "DIXON CURE" contre l'alcoolisme. J'ai eu l'occasion, il y a deux ans, de faire soigner un ami intime qui, après avoir pris la "Gold Cure" par deux fois, était retourné à son ancienne habitude. Comme vous me l'aviez recommandé, j'ai été voir plusieurs personnes qui connaissent les résultats obtenus avec votre remède, et après m'être satisfait qu'il en avait guéri un grand nombre, je le fis essayer à mon ami. La troisième journée de son traitement, il put dormir et il revint rapidement à la santé.

Depuis deux ans, il m'affirme ne pas avoir eu la moindre tentation de boire, malgré les nombreuses occasions que sa profession lui procure. Il jouit d'une excellent santé et il travaille avec plus d'ardeur que jamais. Avec l'espoir que le résultat obtenu dans le cas que je mentionne en induira d'autres à se débarrasser du démon de l'alcoolisme, je demeure votre dévoué.

HENRI LANCTOT,
PHARMACIEN.

Pour plus amples informations, s'adresser à

J. B. LALIME,
Gérant Dixon Cure Co'y,
572 rue St Denis, Montréal.

Ou au

Dr MACKAY,
Belmont Retreat, Québec.

Toute communication strictement confidentielle.

102—1 k

DRAGONS-LANCIERS

Paris, 3 — Le général de Galliffet, ministre de la guerre, a décidé que les 1er, 2e, 5e, 12e, 13e, 21e, 24e et 26e dragons recevront immédiatement un certain nombre de lances pour l'instruction des gradés. Un officier des régiments déjà pourvus de la lance sera détaché dans ces corps, à titre d'instructeur, pendant huit jours.

Cette mesure serait le prélude de l'adoption générale de la lance dans les régiments de dragons, sauf pour les employés de toute catégorie.

MONTRE à remontoir (pour dame ou monsieur) une bague en or solide, une autoharpe, un accordéon, un violon ou une guitare aux personnes qui vendront 8 boîtes de pilules Salseparelle pour le sang du Dr Price, à 50 cts la boîte. N'envoyez pas d'argent; envoyez simplement votre nom et votre adresse, et nous vous enverrons les pilules franco par la poste avec notre catalogue. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous vous enverrons la prime que vous choisirez. Ces pilules purifient le sang et guérissent le rhumatisme, les maladies du foie et des rognons et toutes les maladies d'estomac. Renvoyez-nous les pilules que vous ne vendrez pas. Ecrivez-nous immédiatement et mentionnez ce journal.

PRICE MNFG. CO.,
88, rue Bay, Toronto, Ont.

8 2—4 b

GRATIS AUX HOMMES FAIBLES

Merveilleux Remède qui donne une Nouvelle Vie et une Nouvelle force à l'Humanité Affaiblie.

Envoyez votre nom aujourd'hui.—Ce remède ne coute rien et vous rendra fort et vigoureux tout le reste de vos jours.

Un découverte vient de faire un grand bruit dans le monde médical. Elle a produit les plus grands succès pour la faiblesse sexuelle. On a découvert un remède qui a obtenu les effets que l'impotence, rétrécissement, débilité nerveuse, perte de vitalité, et tous découverte veut que tous les hommes connaissent, de sorte que tous les hommes pourront se guérir eux-mêmes, presque pour rien. Il envoie la recette gratis, et tout ce qu'a à faire le lecteur est d'envoyer son nom et son adresse à L. W. Knapp, M. D., 1083 Hull Bldg, Détroit, Mich., demandant la recette gratuite annoncée dans ce journal. C'est une offre généreuse et tous les hommes devraient se réjouir d'avoir une si bonne chance de se guérir.

La lettre suivante est un échantillon de milliers d'autres reçues de personnes ayant fait l'essai de ce remède :

"Cher médecin : — Je veux faire savoir à tous les hommes ce que le traitement domestique du Dr Knapp a fait pour moi. J'ai souffert de faiblesse sexuelle pendant environ 20 ans et je puis vous dire qu'il m'a fait plus de bien que tout ce que j'ai pris auparavant. Si quelqu'un veut savoir ce que j'ai à dire de votre traitement domestique, mon adresse est Barnes Sta., La., Lock, Box 53." Respectueusement, G. W. Ventois.

Et ainsi de suite, lettre par lettre, où se découvre un sentiment de reconnaissance inaccoutumée et sans bornes. C'est certainement une découverte remarquable, pour amener les hommes à écrire de telles lettres d'eux-mêmes.

Ca vaut bien la peine d'écrire au Dr Knapp pour avoir ce traitement domestique sans égal tel que mentionné dans cette prescription gratuite. 51—3 n

IMMEUBLES A VENDRE

Les propriétés suivantes rapportant un loyer d'au delà de $3,000 par année :

Nos 642 à 648b rue Drolet,
" 207 et 209 rue Sanguinet,
" 185, 187 et 189 rue Ste Elizabeth,
Nos 6 et 8 rue Grothé,
" 119, 121 et 197 rue Cadieux,
" 206 et 206a avenue de l'Hotel de Ville,
" 40 à 46 rue Marie-Louise.

Aussi grande propriété de valeur sur la rue Poupart, contenant environ 27,000 pieds carrés, contenant une grande maison solidement construite et écurie.

Adresse : "Owner" B. P., Boite 2411, Montréal.

91—12 w

Avez-vous essayé cette Bière, dernièrement ? Si non, essayez-la immédiatement, elle vous surprendra.

58—6 0

CAMERA

Pas de meilleur Cadeau pour un petit garçon que notre petit camera Yale. Complet avec accessoires et instructions. Prend un portrait de 2x2 pouces et n'importe quel petit garçon intelligent peut apprendre comment le faire fonctionner, en quelques heures en suivant les instructions. Le petit comprend 1 camera Yale, une boîte de plaques sèches, 1 paquet de "hypo" 1 cadre à imprimer, 1 plateau à développer, 1 paquet de "developer," 1 set de directions, 1 plateau pour les tons, 1 paquet de poudre pour fixer, 1 paquet de papier argenté, 1 paquet de papier rouge. Le camera [illegible] soigneusement empaquetés dans une boîte et envoyés franco pour 50 cts. Johnston & McFarlane, Toronto.

LE CAREME EN ITALIE

Il existe à Naples une très ancienne coutume. Dès que le Carnaval a pris fin, dans les rues des vieux quartiers, on tend entre les maisons, à la hauteur du faîte, une corde où l'on suspend une sorte de poupée, grossièrement fabriquée par quelques femmes du peuple, avec des chiffons, et qui personnifie le Carême ("la Quaresima.") Cette poupée est vêtue du traditionnel costume napolitain, robe noire et coiffure blanche. Elle tient, d'une main, une quenouille et, de l'autre, un fuseau, symbole du travail, que les Italiens du Sud considèrent sans doute comme une des formes de la pénitence. Aux pieds de la fileuse, est fixée une orange où l'on enferme sept plumes de coq, correspondant aux sept semaines du Carême. Chaque semaine, on arrache une de ces plumes, et le samedi saint, au matin, il ne reste plus que la dernière. On attache alors à l'orange des pétards. Aussitôt que le coup de canon du fort Saint-Elme annonce midi, les clochers des églises commencent à sonner à toute volée pour saluer la résurrection du Christ. Aux premiers tintements,comme le montre notre gravure, on met le feu aux pétards dont les détonations se mêlent aux cris d'allégresses de la foule, où les signes de croix et les formules de dévotion alternent avec les joyeux lazzis et les propos profanes.

BANQUEROUTE

2 Immenses Stocks A Moitié Prix

Il Vaut la Peine, Mesdames, de vous rendre dans la partie Est et voir les bargains sans précédent qui se donneront à la vente colossale des 2 fonds de faillites — qui commencera LUNDI, le 5 courant.

A notre stock déjà très fort s'ajoute encore ces 2 stocks de banqueroute — Donc, c'est un choix de marchandises sèches qui n'a jamais eu d'égal — Nous avons acheté à vil prix les stocks provenant des faillite de MM. A. ROY & CIE et GAGNON & PRÉGENT. — Ces deux fonds de banqueroute devront être vendus à n'importe quel prix pour faire place à nos importations du printemps — Quelques prix seulement vous convaincront de nos immenses bons marchés.

Etoffes à Robes

200 pièces d'Etoffes à Robes vendues à ..... 40c dans la plastre

50 pièces de magnifiques Etoffes à Robes, brochées et fleuries, couleurs assorties, valant au moins 25c, nous les vendrons à 10c

150 pièces de qualité extra, unies, brochées et fleuries, valeur de 50 cts, nous les vendrons au prix ridicule de 19c

50 pièces de Tweeds pour costumes, 48 pouces de largeur, valant 40c, sacrifiés à 10c

Un lot de Drap (broad cloth) pour costumes ; le prix de A. Roy & Cie était $1.50, notre prix 49c

Crépons et Brochés Noirs

Seulement 500 vgs de Crépon noir, acheté pour endommagé et qui n'a aucun dommage ; il serait bon marché à $1.50, sera vendu au bas prix de ..... 39 et 49c

25 pièces de Soie moirée, pour jupon, grand choix de couleurs et patrons, valant 80c, nous la vendrons tant qu'il y en aura 49c

Un lot de jusiré noir fleuri et uni, assortiment de patrons, pour cette vente seulement 25c

SOIE

400 verges de Soie unie, toutes nuances, prix régulier de 55c, vendue à 29c

300 verges de magnifique Soie barrée, pour blouses, le prix de A. Roy & Cie était 75c, seulement 40c

Peau de Soie noire, le prix de A. Roy & Cie était de $1.60, notre prix $1

SPECIAL

Coton à tisser 12½c

Coton à tapis, demi corde, toute couleur, prix spécial.

C'est un fait reconnu que nous vendons ces articles meilleur marché que partout ailleurs.

Demandez à voir nos Indiennes.

250 pièces de belles Indiennes sateen, couleurs garanties, le prix du gros était 13c, notre prix 6½c

100 pièces d'indienne rouge et noire, le prix de A. Roy & Cie, était 8c, notre prix 4c

Indienne foncée et pâle, tant qu'il y en aura 5c

N'oubliez pas nos flanellettes

1 caisse de flanellette foncée, patrons choisis, valant 15c, pour cette vente 10c

La balance de nos flanelles de laine, 36 pouces de largeur, prix du manufacturier 12c, notre prix 6½c

Un lot de braid à garniture 1c et 2½c la verge.

BAS ! BAS !

125 douzaines de bas tout laine, 15c en montant.

Nous vous donnerons pour 25c un très beau bas en cachemire très pesant, que vous payez ailleurs 50c 25c

25 doz. de Bas en cachemire, par côte, convenables pour le printemps, le prix de MM. A. Roy & Cie était de 50c, notre prix 25c

Coton Jaune et Blanc

Coton blanc en coupon.

Batiste de fil, valant 15 cents, pour 8½c

Coton jaune, qualité extra, 36 pces de largeur 5c

Grand choix de Dentelles et de Broderies, vendues juste la moitié du prix que MM. A. Roy & Cie les vendaient.

Blouses pour Dames

Toutes les Blouses provenant du fonds de banqueroute de Gagnon et Prégent, sacrifiées à 25c, 39c, 49c

Il y en a qui valent $1.50.

Ceintures métalliques, pour dames 9c

Cols pour dames, toutes couleurs, 9c

Corsets ..... 25 et 39c

Corps et Caleçons pour Hommes

100 doz de Corps et Caleçons balbriggan, légèrement endommagés par l'eau, tant qu'il y en aura 25c

Sweaters toutes couleurs, aussi légèrement endommagés.

Les Corps et Caleçons deecd, ouatés, que Gagnon & Prégent vendaient 98c, pour les écouler 49c

Cols en Soie noire, 2 pour 25c

Voyez les voir.

Tweeds et Serges Noirs

50 pièces de Tweeds, beaux patrons ; le prix de MM. A. Roy & Cie était 35c, notre prix 19c

Vous épargnerez de l'argent en achetant ces marchandises.

Tweed Halifax tout laine 25c

Serge tout laine $1.19

MANTEAUX

La balance de notre stock de manteaux sera sacrifié à 98c dans la piastre.

Ceux de $5.00 pour $2.50

Ceux de $8.00 pour $4.00

Nous voulons tous les vendre sans égard au prix.

Ferblanterie et Granit

Ces marchandises comme toujours seront vendues au prix du gros.

Malgré l'augmentation des prix nous les vendons toujours à l'ancien prix de la manufacture.

Un grand lot de vaisselle légèrement endommagée, vendue à moitié prix.

TAPISSERIE

Assortiment complet dans ce département.

Notre système de ne vendre que pour argent comptant, nous a déjà permis d'ajouter deux nouveaux départements, celui de la vaisselle et verrerie et celui de la tapisserie, nous en ajouterons encore d'autres dans quelques jours. Tout le monde sait que c'est avec de l'argent comptant, qu'on peut acheter et vendre bon marché.

LA MAISON NORMANDIN

1531 et 1533 rue Notre-Dame, en face de la rue Claude.

La chute de Napoléon, en changeant la mappe du monde, changea aussi son langage. L'Angleterre, victorieuse prit le premier rang, et la Russie, qui avait aussi pris part à la victoire, s'éleva, durant le siècle, jusqu'à imposer sa langue à 85,000,000 d'habitants. L'Allemagne suit, avec 80,000,000 et la France avec 58,000,000.

Ces chiffres représentent en même temps l'expansion des différentes races. Et il est certain que parmi les six principales nations modernes ce sont les Anglais et les Russes qui ont colonisé avec le plus de succès et le plus de rapidité.

La France perd du terrain, aux endroits même où sa suprématie paraissait définitivement établie. En Algérie, où l'on espérait que la langue française prédominerait, on parle l'arabe ; au Congo, au Sénégal et au Soudan, il y a mélange complet des langues africaines. Les Arméniens étaient presque français, mais ils se tournent, maintenant, vers l'Angleterre, et font de rapides progrès dans la langue anglaise ; de son côté, la Russie est à

TABLEAU ETABLISSANT LES DIFFICULTES RELATIVES DES DIFFERENTES LANGUES EUROPEENNES

introduire son langage en Syrie, au moyen de nombre d'écoles établies dans tout son domaine.

En Belgique, où prévalaient également il y a vingt ans, le français, l'allemand et le flamand, ces deux dernières langues surpassaient, en 1898, la première d'au delà un demi-million sur une population de sept millions et demi.

Le dernier traité commercial entre le Mexique et la Chine était écrit en anglais, bien que, il y a un siècle, le français eût servi au même propos. L'anglais, l'allemand et le russe se font concurrence, au Japon.

CADRE SUPERBE

La gravure dans cette annonce ne donne qu'une faible idée du cadre pour portraits grandeur "Cabinet" que nous envoyons GRATIS, en échange de 60 ENVELOPPES de notre Savon, marque tête de cerf.

Queen's Laundry Bar

Le meilleur des Savons de buanderie et d'usage general.

Ce cadre est en cellulose, avec dessin en relief, et coloré à la main. Il est d'une délicatesse extrême. C'est une des plus belles primes que nous donnons.

ALBERT TOILET SOAP CO., Rues McCord et William, Montreal.

Manufacturiers du célèbre Savon de Toilette Baby's own.

Dépot de primes, à Ottawa, T. CROWN, 172 Rue Sparks. 102—1

LES LANGUES EUROPEENNES

Intéressantes statistiques — Il faut apprendre l'anglais

La langue anglaise est à faire sa conquête du monde. Du moins, une courte étude de son progrès durant le dernier siècle semble l'indiquer.

Au onzième siècle, cette langue n'était parlée que par deux millions d'habitants. Deux siècles plus tard, elle ne l'était encore que par trois millions. Au quinzième siècle, par quatre millions. L'accroissement n'avait été que de 1 million par siècle, du onzième au dix-neuvième siècle ; mais alors, l'augmentation devint beaucoup plus rapide. Au seizième siècle six millions d'hommes parlaient l'anglais ; au dix-septième huit millions cinq cent milles ; et alors le progrès devint incomparablement plus rapide. A la fin du dix-huitième siècle, 21,800,000 personnes parlaient l'anglais ; et, aujourd'hui, en autant té avec laquelle un étranger peut apprendre ce langage. Les difficultés de la grammaire anglaise sont pour ainsi dire négligeables en comparaison de celles de la grammaire française, allemande ou de toute autre nation européenne. Et, en outre, partout où s'est répandue l'influence anglaise, l'Anglais a imposé son langage aux peuples avec lesquels il est venu en contact.

Dans un article de la Revue des Revues, M. Jean Finot admet cette crois-

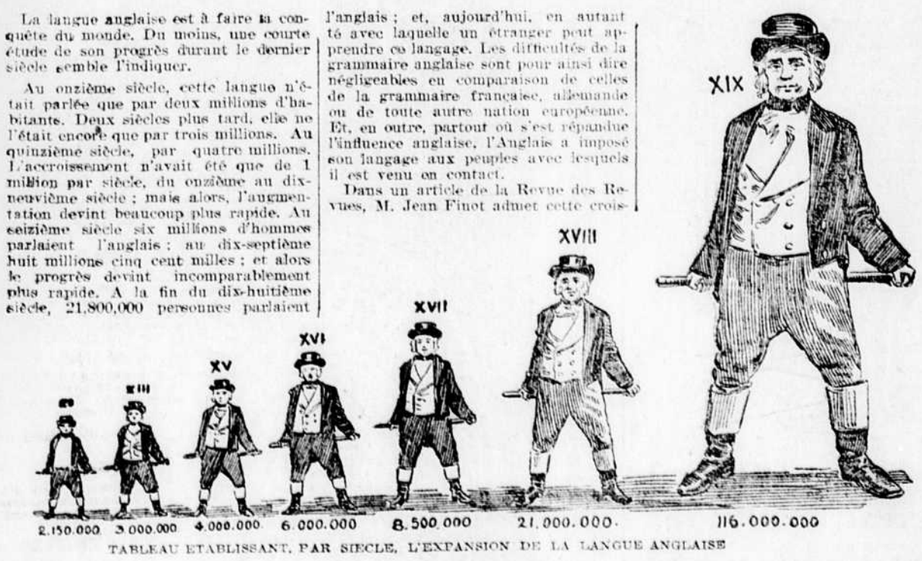

TABLEAU ETABLISSANT, PAR SIECLE, L'EXPANSION DE LA LANGUE ANGLAISE

qu'on peut s'en rendre compte, l'anglais est le langage maternel de 116,000,000 d'habitants.

Quelles sont les causes de ce grand développement de la langue anglaise ? L'une d'elles est certainement l'émigration considérable des Anglais par tout le monde. Une autre cause est la facilisante suprématie de la langue anglaise. Au quinzième siècle, on croyait que la langue française deviendrait universelle, elle était la langue littéraire, la langue des cours, des diplomates et du commerce par toute l'Europe. Et il en fut ainsi jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Un homme qui savait le français pouvait alors voyager facilement par toute l'Europe, sûr d'être partout compris. A la fin du quinzième siècle, dix millions de personnes seulement parlaient l'allemand et à peine trois millions parlaient le russe ; mais, à la fin du dix-huitième, trente millions parlaient l'allemand et trente et un le russe.

ILLUSTRATION DE LA STATISTIQUE ETABLISSANT LE NOMBRE D'HABITANTS PARLANT CHACUN DES LANGUES EUROPEENNES

UN ALLEMAND CHEZ VICTOR HUGO

Il est rare qu'un critique allemand étudie l'oeuvre de Victor Hugo ; il est plus rare encore qu'il s'occupe de la personnalité du poète. Un essayiste assez connu, M. Robert Waldmüller, vient de faire exception à cette abstention étrange. Il publie dans la revue berlinoise "l'Echo Littéraire" quelques souvenirs personnels sur le solitaire de Guernesey. En 1867, il voyageait en France et en Angleterre. En passant la Manche, il débarqua donc à Guernesey et se fit indiquer Hauteville House, où habitait Victor Hugo. Dès le jardin, il eut de Victor Hugo une première vision à laquelle, certes, il ne s'attendait guère. Hugo, à ce qu'il raconte, était sur le toit plat de sa maison, "vêtu de sa seule dignité," et se livrait à des mouvements gymnastiques après avoir pris une douche froide. Le visiteur se fit annoncer dans les formes et fut reçu avec une grande affabilité. La conversation s'engagea et tomba, comme il était naturel entre Français et Allemand et à cette époque, sur les rapports des peuples entre eux. M. Waldmüller demanda à Victor Hugo s'il n'était jamais allé en Allemagne.

—Non, seulement dans le pays vieux-gaulois du Rhin, que je considère comme français, bien que, ajouta-t-il, pour moi il n'y ait pas de frontières.

Et là-dessus Victor Hugo émit cette pensée : "Un jour viendra où l'Europe ne connaîtra que des Européens, et non plus des Français, des Allemands, des Russes. Est-ce que les Allemands ont une queue? Je ne vois pas de différence. (Waldmüller reproduit cette boutade en français.) Alors le pêle-mêle des langues prendra fin : une seule suffira.

—Laquelle?

—Trois seulement peuvent entrer en ligne de compte : l'italien, l'allemand, le français. L'allemand avec les consonnes est trop dur pour les méridionaux ; l'italien paraîtrait aux Allemands avoir trop de mollesse : reste le français, la langue où se fondent l'énergie et la douceur.

Et Hugo continua, poursuivant son idée :

—Si Byron n'avait parlé qu'anglais il n'aurait rencontré partout que des gens qui ne l'auraient pas compris ; car, en dehors des Anglais, qui connaît cette langue?

—Mais quand l'Europe s'avisera-t-elle que tout le monde doit apprendre le français?

—Qui sait? Peut-être dès le lendemain de la chute de M. Bonaparte. Alors, en un clin d'oeil nous aurons la république.

—Et puis?

—Les républicains français tendront la main aux Allemands. Ceux-ci chasseront leurs nombreux princes, leur roi Guillaume au casque pointu, leur M. de Bismarck; les douanes seront supprimées, chacun s'arrangera sa religion ; on aura un prêtre comme on aura un médecin...

Trois ans après, en effet, la république était proclamée. Victor Hugo quittait sa Pathmos, après avoir écrit sa célèbre et éloquente "Lettre aux Allemands," où il leur offrait la main tendue...

Et les Allemands entrèrent, casque en tête, sabre au poing à Strasbourg, à Metz, à Paris...

CONSULTATION GRATUITES

Les personnes malades qui désireraient consulter nos médecins-spécialistes, feront bien d'écrire pour notre blanc de question. Nous ne chargeons absolument rien pour les conseils donnés. La Cie Médicale Franco-Coloniale, 202 rue St Denis, Montréal.

ALCOOLISME

Traitement à domicile ou à l'hôpital privé dirigé par le Dr J. P. Gadbois, 2082 Sainte-Catherine.

On dit que la Compagnie de Téléphone des Marchands de Montréal, dont le réseau s'étend dans toutes les parties de la ville et de la banlieue, se propose de l'agrandir notablement, dès les premiers beaux temps du printemps, vu l'augmentation considérable de ses abonnés.

PARC SOHMER

Dimanche, le 4 mars

Magnifique programme, dimanche prochain, au Parc Sohmer. 101-2

Z... le pharmacien a été condamné à six mois de prison.

—Il va, dit une mauvaise langue, continuer son métier même en prison.

—Comment cela?

—Voyons, ne va-t-il pas purger... sa condamnation?

Envoyez 10c

—POUR AVOIR—

UN GROS ECHANTILLON

—DU—

Remede Indien

Contre le Catarrhe

C'est le Remède interne et externe contre le Catarrhe qui ait obtenu le plus de succès de tous les remèdes offerts au public.

PAS DE COCAINE—NI D'OPIATS—PUR ET BON

INDIAN CATARRH CURE CO'Y

146 RUE ST JACQUES, MONTREAL.

JOHN HISLOP & CIE, Props.

50 CENTS, CHEZ TOUS LES PHARMACIENS. 102—1

Cadres Grand assortiment de cadres pour portraits 16 x 20 à grande réduction.
WISINTAINER & DALCEGGIO,
32 St Laurent, Montreal. 101s-n

GRATIS Carabine a Air Dais

Nous donnons cette magnifique carabine aux personnes qui vendront seulement deux douzaines de paquets de graines de bois ouvrés à 10c chacun. Chaque paquet contient 60 variétés les plus coloriérantes. Toutes les couleurs. Cette carabine est des mieux faites et des derniers cents, bien finie, plaquée nickel, soigneusement essayée et pourvue d'une mire, avant de quitter la fabrique. C'est exactement ce qu'il faut pour tirer à la cible ou pour tirer les chats, rats, moineaux, etc. Envoyez votre adresse et nous vous enverrons les graines. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous expédierons votre carabine sans frais payés. Premium Supply Company, Boite No 3 Toronto, Canada.

LA FIANCEE DU SOLDAT

Lentement, le soleil descendait dans son lit, sous la pourpre qui bordait l'horizon, poussant encore, au milieu du ciel, des clartés roses qui doraient de légers nuages. C'était en octobre, quand la rouille fanait les herbes du plateau ; à l'heure où, sur la route, les pas des chevaux résonnaient et faisaient jaillir quelques étincelles des cailloux blancs ; lorsque les plants d'arbres apparaissaient échelonnés, gris, avec un désordre de branches tordues.

François, le beau gars, suivait un large sillon. Vêtu d'un habit de velours bleu, il traînait des sabots rouges fourrés en paille d'avoine ; une laisse à chiens cerclait sa taille ; la casquette de froc, très plate, terminait cette silhouette qu'enveloppait une limousine. Derrière lui, un troupeau de trois cents têtes roulait, pareil aux houles des mers montantes, et remplissait le thalweg du chemin creux, pendant que sur les flancs, deux chiens roux battaient une marche rapide, sans donner de la voix.

Le berger faisait halte au sommet d'un tertre.

Là, deux peupliers, arbres centenaires qui élèvent leur fine coupole vers les cieux, s'illuminaient des derniers rayons du soleil. Et les moutons se tassaient tandis que François, portait ses regards dans l'espace ouvert devant lui. Or, près du ruisseau blanc tracé en zigzags, lequel glisse entre des saules et murmure, Mlle Séraphine Doré gardait trois belles vaches ; et les charolaises, meuglant d'ennui, tournaient souvent la tête vers un village dont les chaumières apparaissaient lépreuses. Séraphine agitait, haut, un mouchoir de couleur.

Etait-ce l'ordinaire bonsoir ? Non, mais un appel, car le berger marcha vite.

La paysanne avait une figure d'ange : elle portait un costume de laine à rayures. Ses cheveux blonds mal roulés, sa personne humble, accusaient et la simplicité et la pauvreté d'une servante. Pourtant, sa condition sociale était plus élevée.

Déjà, autour de ces deux êtres, un manteau fait d'ombre voilait la campagne. Aucune voix, plus un pas, ne troublaient le religieux silence de la solitude. François et Séraphine n'avaient, pour les voir, que le seul regard de Dieu.

Grave, la voix du berger s'éleva :

—Séraphine, je vous apporte une mauvaise nouvelle. Vous l'attendiez.... Ma feuille de route est parvenue tantôt. Je vas vous dire ce qu'il y a dessus...

Ayant déplié une longue feuille de papier blanc, il prononça lentement, sans lire :

"Le nommé François Marton rejoindra son corps, le 1er régiment d'infanterie de marine, à Cherbourg, le 10 novembre, avant cinq heures du soir."

L'information donnée, quelle épouvante parut dans les yeux de la jeune fille ! elle dit :

—Je le craignais... l'infanterie de marine...

Ses yeux se fermaient à demi; et, sous le rideau des paupières, Séraphine voyait, dans la nuit descendue, la silhouette d'un petit soldat qui, courbé sous le poids de la fièvre, se traînait péniblement au travers des rizières indo-chinoises, demeurait seul, épuisé, mourant, sans qu'un secours lui puisse être porté.

Mais François voulait qu'elle se rassurât, sur l'heure.

—Pouvez-vous avoir des peurs pareilles ? La plupart des hommes qui vont au Tonkin en reviennent bien portants. Et mon congé passera vite.

Peu après, une espérance rassurait Mlle Doré. Ils s'attardaient, confessaient encore les purs désirs de leurs coeurs. Lorsque la cloche égrenait, sur la campagne, les notes de l'Angelus, François et Séraphine faisaient, de nouveau, le serment de s'aimer toujours.

* * * *

Vingt jours plus tard, une trombe d'eau ravageait la vallée. L'ouragan—vent d'Ouest — balayait les rues du village, ébranlait de formidables poussées les portes charretières, soufflettait les girouettes, s'engouffrait sous les auvents lorsque des chiens mal abrités hurlaient lamentablement dans les fermes.

Chez maître Doré, une chandelle éclaire la "salle" tapissée d'un papier à fleurons d'or. Quelques meubles : la table ronde, le buffet-étagère chargé d'assiettes en vieux Rouen, des chaises paillées occupant les angles, une pendule placée sous globe décorait la cheminée. Au mur, un congé encadré dans des baguettes en bois noir; quatre photographies devenues jaunes : deux chromos, "Jean qui rit" et "Jean qui pleure", estampes populaires; la vieille carabine et le casque de pompier.

Dans la pièce attenante, au sol battu, où les ustensiles de ménage sont symétriquement rangés, deux femmes s'emploient autour du fourneau récuré : un gros chat noir rôde entre elles ; le merle, très frileux, habitant la cage de troëne, se met à pépier; l'on entend, venu par l'orifice d'une grande cheminée, le vent qui livre assaut contre les chaumines.

Le dernier coup de huit heures retentit quand l'huis de la "salle" est heurté. Père Doré plie son journal et va ouvrir, non sans avoir fait sonner ses sabots en frêne sur les pavés. François Marton entre précipitamment.

—Quel temps ! dit le vieux paysan, ayant répondu par une brusque étreinte à la main rapidement tendue. La bourgeoise ne m'avait pas prévenu, tu sais, qu'on se réunissait avant ton départ. Et puis, qui voudra jaser jasera pour not' fille...

Ainsi, il laissait entendre au jeune homme que l'invitation n'avait pas reçu son agrément.

Quand François cherchait.

—Sois tranquille, garçon. Séraphine est occupée pour le quart d'heure ; mais prends une chaise; nous allons causer des affaires du jour.

Quel dépit s'imprimait sur le visage du terrien ! Néanmoins, tout en allongeant vers le feu ses mains durcies de cals, il s'efforça de paraître aimable. Par exemple, une rage sourde le dévora lorsque sa fille vint souhaiter au berger un bonsoir impatiemment attendu.

Dehors, le bruit de la tempête s'apaisait graduellement. Et la hulotte, perchée dans le jardin, poussait un cri sinistre. Des appels humains traversaient les portes ; encore, une grande voiture roulait sur le chemin vicinal.

Après le dîner, on servit le café dans les verres.

—Tu vas partir, garçon, commença maître Doré qui discourait volontiers. Fallait pas prendre le No 1 au fond de la soupière du tirage. La guigne noire te guettait. Tout de même, il ne faut point te faire de bile; au jour d'aujourd'hui, personne n'est malheureux au régiment. Moi, j'ai payé la dette de sept ans, tu sais. L'avantage d'être orphelin, c'est que tu n'auras jamais d'ennuis du côté de la famille.

Il savait raviver une blessure.

—Oui, orphelin... Si seulement...

Un geste l'arrêta net.

—Tu penses à Séraphine, pas vrai ? Mais nous ne voulons pas prendre d'engagement. Songe donc, fieu, la petite n'a que quinze ans et demi. Quand tu reviendras du service, si les idées n'ont point changé, dame, on reparlera.

Dans la demi-ombre, Séraphine cachait ses yeux mouillés.

—Père Doré, j'aurais bien voulu... regrit le conscrit.

La tête pointue du paysan dodelina :

—François, mon gars, personne ne sait ce qui peut arriver d'ici ton retour. Ma femme t'a invité en voisin, n'est-ce pas ? Séraphine, gardez vos soupirs. Garçon, tu nous écriras de temps en temps des nouvelles de ta santé.

—Oui, je vous écrirai souvent.

Et la conversation roula sur des choses vagues. Des flammes aux langues tordues dansaient dans la cheminée. Un demi-cercle de gens s'était formé autour du feu; et, profitant de l'inattention, le chat noir imprimait l'humidité de ses pattes au bord de la nappe.

A onze heures, le berger se leva.

Pendant que, utilisant des placettes déformées, le père Doré rassemblait sans hâte des tisons épars dans le foyer, François retenait les mains de Séraphine.

—Adieu ! Adieu, ma...

Le mot de "fiancée" resta sur ses lèvres.

Et il sortit. Et il marcha vite sous la pluie battant les flaques d'eau des coups de ses gros souliers. Devant le cimetière, François s'arrêta deux minutes. Les siens reposaient là; il se découvrait, faisait un signe de croix ; puis, hâtant sa course, il arrivait tout essoufflé au seuil de la ferme.

* * *

Deux ans ont passé.

Le soldat, ayant d'abord écrit régulièrement, a cessé sa correspondance. Chacun sait, informé par les journaux, que le 1er régiment d'infanterie de marine, légion de braves, guerroie au Tonkin. Là-bas, le choléra et les fièvres font, avec les balles, des hécatombes parmi les Européens. L'orphelin a-t-il succombé ?

Maintenant, la hulotte chante véhémentement devant la porte des Doré, et chaque soir. L'oiseau sinistre doit, d'après les croyances populaires, annoncer une mort. D'indicibles souffrances viennent torturer Séraphine. Cependant, sa mère ne cesse de lui prodiguer les plus touchantes consolations, de tenter un réveil de ses espérances.

Singulière est l'attitude du père Doré: l'air réjoui, il fredonne souvent de vieux airs; il s'attarde parfois dans les marchés; et, le lundi de Pâques, il introduit un étranger au logis. C'est, d'ailleurs, un jeune homme très prévenant, qui s'occupe aussitôt de Séraphine.

Elle entendit, le soir :

—Un beau garçon, pas vrai, que le fieu au père Chartier du Boulay-Morin. Riche parti... Heu, tu vas pleurnicher encore, la fifine !... Faut te montrer résolue. Voyons... le berger ne reviendra plus... Sept mois sans lettre, ça compte. Dis, petite, tu danseras au mai avec Isidore Chartier.

—Danser ? Non...

Elle se butait.

Le paysan, les yeux rapetissés, déclarait :

—Des idées bizarres. Tu veux point coiffer sainte Catherine, je suppose. Tout chacun te montrerait au doigt dans les assemblées. Quand on a dix acres de bonne terre, les épouseurs ne manquent pas.

Si le François était revenu, on aurait peut-être arrangé un mariage. Sans Marton, faut voir ailleurs.

Noble fut la réponse de Séraphine :

—Permettez-moi de rester fidèle à son souvenir.

Le rural haussa les épaules, en ricanant.

Séraphine sut, dès lors, dissimuler son profond chagrin. Mais bientôt, de l'énunciation du visage, les yeux parurent agrandis; les habits flottèrent autour du corps amaigri. La petite paysanne crut, comme ces religieuses au regard chargé d'extase, se diriger d'un pas sûr vers le tombeau. On ne la vit plus, les jours de réjouissance, parmi ses compagnes. Et la nuit, chaque nuit, entre les murs froids de sa chambre, elle restait agenouillée et sa bouche murmurait.. A qui parlait-elle, dans l'ombre ?

* * *

Un samedi, Séraphine devait porter, au marché d'Evreux, et les produits de la basse-cour et des primeurs. Depuis quelques jours ses chagrins avaient diminué; elle semblait accepter sa destinée, pourtant cruelle; elle riait même; était-ce prescience d'un événement heureux et proche ?

Père Doré, ayant chargé la voiture, mit le fuet et les guides entre les mains de sa fille. Hue-donc, l'âne brun, trottina d'une belle allure sur le chemin couvert de poussière. Toutes choses intéressaient Séraphine : le ruisseau au doux murmure ; la prairie encore verte et bordée de saules ; les maisons blanches et entourées d'ombre ; et le ciel bleu de sa saphir ; les papillons et les oiseaux rapides, tout enivrés de soleil et d'air pur.

Et des gens endimanchés, suivant la voie, donnaient à la petite fermière un aimable bonjour.

Vers quatre heures, notre ménagère rentrait au village. L'âne dételé et attaché, Mlle Doré pénétrait dans la cuisine. Sa mère était assente. Des voix lui arrivaient ; qui occupait son père ? Elle regarda par la porte de la "salle". Un homme déjà âgé, les épaules affaissées, le visage presque tanné, les yeux brillants de fièvre, dont le costume indiquait le plus pauvre ouvrier, parlait lentement, presque bas.

—Séraphine, viens un peu... C'est un monsieur qui te demande en mariage.

L'effroi la fit reculer. Un balbutiement courut sur ses lèvres.

—Je resterai fidèle, quoiqu'il arrive, au souvenir de celui...

—De celui qui ne reviendra plus, croyez-vous acheva l'homme, qui s'avançait dans un rayon de lumière.

Aussitôt, Mlle Doré chancela.

—François ! Vous... avez...bien... souffert... Votre trop... long silence m'avait.... fait craindre pour....

L'embarras qu'éprouvait son père lui dévoilait instantanément les manoeuvres de l'avare, cachant les lettres du soldat, afin d'avoir pour gendre, le fils Cartier

—Séraphine, le temps des épreuves est passé. Hier, j'ai quitté l'uniforme. Et papa Doré vient de m'accorder votre main

Tandis que deux bras la soutenaient, car le poids de l'émotion ou du bonheur l'écrasait, elle sentit les lèvres du sergent Marton effleurer son front. François lui donnait enfin le chaste baiser des définitives fiançailles.

EDOUARD GACHOT.

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS

Au Louvre

A cette saison de l'année, ce qui intéresse les dames, c'est

....LE CHOIX DES....

Nouveautés du Printemps

Nous avons eu l'heureuse prévoyance de faire les achats de nos Marchandises d'Importation et de celles manufacturées au pays avant la hausse, de sorte que nous sommes en position d'offrir actuellement et à des bas prix, une quantité de Nouveautés qui seront exhibées beaucoup plus tard ailleurs, et dont vous aurez la primeure en venant acheter durant la semaine prochaine.

Nous attirons spécialement votre attention sur nos
ETOFFES A ROBES, Unies et de Fantaisie.
PLAIDS effet tweed, tout Laine et Camel'shair.
PLAIDS Soie et Laine, ces PLAIDS sont la mode du jour, et ils sont réellement très jolis.

ETOFFES BENGALINES, DRAP A COSTUMES 'BOX CLOTH'

SERGES de Couleur et Noires.
CREPONS Soie et Laine très larges, ondulations nouvelles.

BRAIDS ET FRANGES POUR GARNITURES

NOUVEAUX BRAIDS perlés et acier, NOUVELLE FRANGE Soie, perlée et acier, ces Garnitures sont en vogue ce Printemps.

HABITS CONFECTIONNES POUR DAMES

UN STOCK nouveau de ces marchandises fait maintenant partie de notre assortiment.
COSTUMES façon-tailleur, tout nouveaux.
JUPES façon-tailleur, très élégantes.
MATINEES les plus nouvelles, en Soie et en Etoffe de Fantaisie.
N'oubliez pas que pour des BELLES SOIES c'est "AU LOUVRE" qu'il faut s'adresser.

N. TOUSIGNANT

295 rue St Laurent, Montréal.

BERNIER & WEST

Angle des rues Ste Catherine et Université

Offres Spéciales

- LUNDI -

COSTUMES !

Beaux Costumes en Serge (Gilet et Jupe), 5 différentes nuances, valant $10.00 pour..... $5.00
Splendides Costumes en homespun (Gilet et Jupe), valant de $15.00 à $18.00, pour..... $7.50

Chapeaux Prets a Mettre

Chapeaux de Feutre, prêts à mettre, légèrement endommagés, valant $1.50 à $4.50 chacun. Votre choix à..... 5c

Rideaux en Dentelle

Splendide assortiment de Rideaux en Dentelle, des Nouvelles Marchandises **à 50 p. c. d'Escompte.**

Broderie ! Broderie !

Nous venons de recevoir notre nouvelle importation de Broderie du Printemps, et nous l'offrirons immédiatement en Vente à **un Escompte de 50 p. c.** Rappelez-vous que ce sont des Marchandises de première classe dont les prix varient de **5c à $1.00 la verge.**

Articles de Fantaisie

Nous vendrons tous nos Paniers de Fantaisie, Boites à Gants et à Mouchoirs, Vases, etc., **à 50 p. c. d'Escompte.**

Magasin Ouvert jusqu'à 10 heures p. m.

BERNIER & WEST

Angle des rues Ste Catherine et Université.

LES NAINS

On peut voir, à Paris, au Nouveau-Cirque, une façon d'athlète et de gymnaste, d'origine birmane, fort simple et fort intelligent, qui parle l'allemand et le français, pèse 10 livres et qui atteint la taille de 18 pouces, qui est exactement celle d'une botte. La "Nature" publie son portrait et une étude sur les nains. L'existence de ces petits hommes est déjà inscrite dans des monuments anciens et vénérables. Nous connaissons, par "l'Iliade" les combats héroïques que les Pygmées livrèrent contre les grues. La science moderne a précisé les données homériques et découvert dans l'Afrique centrale, dans les îles Andaman et au Thibet, des peuples dont la taille varie de 4 pieds et 15 pouces, à 4 pieds et 5 pouces.

Mais on ne saurait accorder à ces Niams-Niams, Mincopies, Akkas et autres le titre de nains. Il faut réserver cette épithète aux sujets exceptionnels qui ont embelli les cours du dix-huitième siècle, les foires et les cirques du dix-neuvième. La suite de ces petits personnages forme au cours de l'histoire un peuple minuscule, dont les plus hautes personnalités ont atteint 29 pouces. On y trouve des Indiens, une Anglaise, des Suisses, des Français. Beaucoup eurent de l'esprit. Quelques-uns pratiquèrent des vertus domestiques. Tel fut l'illustre Tom-Pouce, de son nom Th. S. Stratton. Tom-Pouce mesurait 19 pouces. En une douzaine d'années, présenté par Barnum, il gagna sur la curiosité du public une assez jolie fortune. Il se retira alors, et, en bon bourgeois, épousa une femme de son choix et de sa taille, la naine Lavinia Warren. Ils eurent une fille, Minnie, qui mourut à l'âge de quelques mois d'une congestion cérébrale. Tom-Pouce, parvenu à un âge avancé, mourut en 1894.

Le nain de Stanislas Leczinski, Nicolas Ferry, vécut jusqu'à quatre-vingt-dix-huit ans. Mais le héros du peuple nain fut, sans conteste, Jeffrey Hudson. Il appartint à Charles Ier, d'Angleterre, qui le nomma capitaine dans l'armée royale. Il avait une âme fière et le sentiment de l'honneur. Un gentilhomme, nommé Crofts, lui ayant manqué, Hudson, qui avait à peu près un mètre de haut, l'appela en duel. Crofts s'y rendit et chargea son petit adversaire, une seringue à la main. Mais Hudson exigea un combat sérieux. On se battit à cheval, au pistolet. Le nain atteignit son ennemi à la poitrine, et le tua raide. Pendant la révolution, Hudson resta fidèle au roi. Prévenu de complot contre Cromwel, il fut jeté en prison et y mourut à l'âge de soixante-trois ans.

LES PIGEONS VOYAGEURS

Pour utiliser l'élevage des nombreuses sociétés colombophiles allemandes, le ministère de la guerre vient de créer, dans le département du génie, un bureau de colombophile militaire.

Ce service a pour but d'éduquer les nombreux produits de l'élevage privé. Des capitaines du génie sont chargés de l'entraînement, qui consiste simplement à mêler, dans les lâchers, des jeunes aux vieux routiers des airs.

Les garnisons de l'Est (Posen, Lissa, Thorn et Ratisbori), et celles de l'Ouest, (Cologne, Munster, Metz et Strasbourg), reçoivent les nouveaux entraînés. Chacune de ces places possède actuellement plus de six cents pigeons voyageurs.

Dans le même temps, des expériences étaient faites en France, entre Toul et Verdun, pour reconnaître l'effet des canons sur les pigeons. Un lâcher, fait à Toul, fut accueilli, à Verdun, par une violente canonnade. Les pigeons, absolument épouvantés, se refusèrent à entrer dans la place.

C'est donc un nouvel entraînement qu'il faut faire subir à ces précieux auxiliaires.

La Compagnie de Téléphone des Marchands

Les premiers arrivés seront les premiers servis. Donnez votre ordre d'ici au 15 mars, si vous voulez avoir le téléphone pour le 1er avril.

COUPE ET MODES

Tailleurs

Pour faire un cours de coupe complet ou vous perfectionner dans votre propre système, faites application à l'Institution de Coupe, 4 rue St Laurent. En envoyant votre adresse vous recevrez gratuitement un numéro du journal le "British American Tailor".

Dr A. Brosseau

Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. Télép. Bell, Main, 2001. 118—n

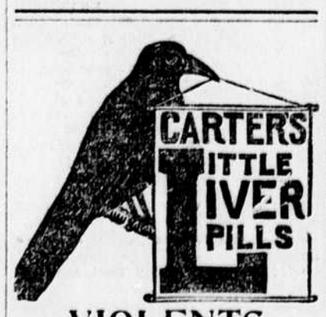

VIOLENTS MAUX DE TETE

Positivement guéris par ces Petites Pilules

Elles sont agent aussi des douleurs causées par la Dyspepsie, l'Indigestion ou les Excès dans le Manger. Un remède parfait contre le Vertige, les Nausées, l'Assoupissement, Mauvaise Bouche, Langue Epaisse, Douleur au Côté, FOIE INDOLENT. Elles règlent les Intestins. Purement végétales.

PETITE PILULE PETITE DOSE PETIT PRIX

Contrefaçon, la fraude du jour.
Voyez à ce qu'on vous
Donne celles de Carter.
Demandez celles de Carter.
Insistez pour avoir les
Petites Pilules de Carter pour le Foie.

2,2—m's—n—w

Nous offrons gratuitement ce magnifique bracelet, chaîne fortement plaqué en or ou en argent aux personnes qui vendront seulement une douzaine de paquets de graines de pois sucrés, 10 cts. chacun. Les gros paquets contiennent 60 variétés les plus odoriférantes. Toutes les couleurs. Ecrivez et nous vous enverrons les graines. Quand vous les aurez vendues envoyez nous l'argent et nous vous expédierons par la poste notre bracelet tout à fait gratuitement. La saison est courte alors commandez immédiatement.
PREMIUM SUPPLY COMPANY, Boîte 13, Toronto, Can

Henry Morgan & Co.

Colonial House Square Philippe

DEPARTEMENT DE LA SOIE

Nous venons de recevoir plusieurs caisses des dernières nouveautés en fait de soies et satins, comprenant satins appliqué, tout noir, noir et blanc, maize et blanc, bleu et blanc et tout blanc. Un assortiment de foulards français, bleu marin et blanc et noir et blanc, les plus nouveaux dessins pour robes. Un assortiment complet de soies et satins noirs, unis et brochés.

SATIN DUCHESSE BLANC, pour Trousseaux de mariées.
SOIES ARTISTIQUES, 32 pouces un gros assortiment à votre choix.
SOIES A BLOUSES, nouveaux dessins.

DEPARTEMENT DES JOUETS

Un assortiment complet de CARROSSES DE BEBES dans les plus nouveaux dessins, comprenant le Magnifique GO-CART à siège Mobile, sur lequel nous attirons spécialement votre attention, car on peut le fixer à n'importe quel angle et le rendre confortable pour les bébés.

ETOFFES A ROBES NOIRES

ACHAT SPECIAL — Près de 2,000 verges de mohair rep broché noir. Prix régulier $1.00, à vendre à 75c, moins 25 pour cent, et 5 pour cent au comptant. Ce sont de nouvelles étoffes et elles ont 44 pouces de largeur. **Prix net 57c la verge. Valeur rare.**

"CEINTURES EN RUBAN POUR CORSAGES"

(On demande à les faire breveter)

Les dames de partout, vû les avantages que possède cette ceinture sur toutes les autres, ne manqueront pas de s'en procurer. Se vendent à première vue. Elles tiennent parfaitement bien la jupe. Abolit l'usage des épinglès, des agrafes et des boucles. Faites de ruban mou et flexible (toutes les nuances). Se fixent à la taille et donnent plus de confort que toute autre ceinture. **Prix $1.50 chacune.**

SUPPORT HOOKON POUR CORSETS ET BAS

Il abolit l'usage des épingles de sûreté, fait descendre le corset en avant. Diminue beaucoup l'ampleur de l'estomac. **Hookon, breveté le 25 juillet 1899.**
DIRECTIONS — Fixez le support de bas au dernier bouton du corset avant d'agrafer le corset, ensuite agrafez le corset. Les deux pointes du corset doivent être couvertes par le "pad" du support de bas.
Noir et blanc à 60c la paire. Aussi en soie avec élastique de frill de fantaisie bleu pâle, rouge, jaune, noir, rose et blanc, à 90c et $1.10 la paire.

DEPARTEMENT DES INDIENNES

Ce stock est maintenant très complet et renferme un assortiment varié d'étoffes françaises, Oxfords, zéphyrs, sateens à robes, piqués de fantaisie, madras écossais, duck blanc et de couleur, kaki, cretonnes, chints taffetas, denims unis et de fantaisie, coutils, etc., des plus nouveaux.

DEPARTEMENT DE LA FLANELLE — NOUVELLES ETOFFES

Nous venons de recevoir une caisse de flanelles Oriwoola de fantaisie bien connues, pour blouses et peignoirs, dessins les plus nouveaux. Ces marchandises sont faites de la plus belle laine. Elles sont de couleur non changeante et ne rapetissent pas.

AU PUBLIC

Nous avons fait des arrangements pour afficher les dernières dépêches à mesure qu'elles arrivent. On peut les voir tous les jours à l'entrée de l'avenue Union du Colonial House.

Les commandes par la poste sont promptement exécutées. Echantillons envoyés et tous les renseignements fournis.

HENRY MORGAN & CO. 1,3

LEÇONS DE CHOSES

On écrit de Saint-Pétersbourg que les officiers de l'état-major et ceux de la division militaire de Saint-Pétersbourg ont ouvert des discussions sur les événements militaires de l'Afrique du Sud.

Il est posé des demandes sur ce que devrait faire, en telle circonstance donnée, l'un ou l'autre parti.

Chacun met, par écrit, sa réponse : ces réponses vont à l'état-major général, et on les compare ensuite aux événements qui se déroulent sur le théâtre de la guerre.

Les grands-ducs Vladimir, Cyrille et Boris s'intéressent vivement à ces discussions.

Prostration Nerveuse

Débilité générale, action lente du foi, digestion difficile GUERIES par l'emploi judicieux du "Broma".
Faites-en l'essai. 102—s—n

Almanach des Adresses
.....DES.....

Teinturiers et Nettoyeurs

De première classe, de Montréal.

British American Dyeing Co.,

Bureaux : Angle des rues McGill et Notre-Dame.
2433 rue Notre-Dame, près de la rue Guy.
Angle des rues Ste Catherine et St Christophe.

Montreal Steam Dye Works,

Bureau principal, 680 rue Craig.

Royal Steam Dye Works,

Bureau principal, 722 rue Craig.
54—s—2

Si un article est de première classe, un homme de seconde classe ne s'en sert pas par instinct — sans aucune raison — prenons, par exemple, la tôle galvanisée Apollo.

Apollo Iron and Steel Company,
28, rue Saint-Sulpice,
Montréal. (63)

GRATIS Nous donnons ce magnifique phonographe aux personnes qui vendront seulement 2 douzaines d'épingles dorées de pierres à 15c. chacune. C'est une beauté. Il a 10 cylindres, 2 jeux, 2 reeds d'anches, cabine en chêne, scrution à jour et double soufflet avec propre-tout et agrafes. Nous n'exigeons pas d'argent d'avance. Envoyez cette annonce avec votre nom et votre adresse, et nous vous enverrons les épingles. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir ce magnifique accordéon, tous frais payés. GEM PIN COMPANY, Boîte L 8, Toronto, Canada

PARC SOHMER

Programme extra, dimanche prochain, au Parc Sohmer. 101-2

PERSONNEL

Monsieur Joseph Lamoureux, tailleur, 1615 rue Ste Catherine, souffrait depuis longtemps de catarrhe du nez et de la gorge ; il nous fait plaisir d'apprendre qu'il est parfaitement rétabli : Monsieur Lamoureux a été traité à l'Institut Lyons-Gauthier, 311 rue St Denis. Consultation gratuite. 193—M-s—n

Dr Louis Franchère, D. D.S

Chirurgien dentiste, 1592 rue Sainte-Catherine. Tel. Bell East 1591. 149-n

Catharrol

Recommandé par les spécialistes pour catarrhe, rhume de cerveau, écoulement et douleurs d'oreilles. 27,1,3

UTILE PRECAUTION

A part des rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite ces complications en ayant recours à la poudre Louis Legras (récompense de 15,000 fr.) qui soulage instantanément et guérit progressivement. Prix de la boîte, 60c, (par poste, 65c). Pharmacie Décary, 1688 Ste Catherine, Montréal. z

TEMPERATURE

Toronto, 3—Beau et plus doux aujourd'hui et demain.

POUR CAUSE DE NEIGE

La plupart de nos correspondants seront désappointés de ne trouver rien d'eux dans les colonnes de "La Presse", aujourd'hui. Le courrier de trois jours ne nous est parvenu que samedi, à une heure trop avancée de la matinée: C'est ainsi que la lettre de M. A. D. de Celles ne pourra paraître que lundi.

Les épreuves d'un article du professeur Rivier sur la question boer sont arrivées après le clichage de cette page. La seule faute typographique grave est le mot "accaparateur" qui s'y trouve à la place d'"accapareur."

M. REEVES DEMISSIONNE

Après avoir été pendant 40 ans au service de la même compagnie

M. George B. Reeves, gérant général du trafic pour le Grand-Tronc, a envoyé hier sa démission, laquelle doit entrer en force le 30 avril prochain. M. Reeves est d'opinion qu'après quarante ans de service assidu, il a droit à un repos bien mérité. C'est là le secret de son action. En démissionnant au Grand Tronc,M. Reeves abandonne également une position du même genre à la compagnie du Central Vermont.

M. Reeves naquit le 23 octobre 1840 dans le comté de Surrey, en Angleterre et entra au service du Grand-Tronc comme commis du département de fret, le 1er mai 1860. Deux ans après il devenait télégraphiste et son habilité le faisait rapidement nommé chef de gare, position qu'il occupa durant deux ans. Il fut ensuite nommé agent de chemin de fer puis promu en 1873 au grade de sous-agent général de fret. Huit ans après, c'est-à-dire en 1881, M. Reeves se transporte à Detroit où il devient gérant du trafic pour le Chicago and Grand-Trunk. En 1890 il obtenait la même position du Cincinnati, Saginaw and Mackinaw Railway, position qu'il conserva jusqu'au moment où M. Hays devint président du Grand-Tronc. M. Hays appela près de lui M. Reeves et lui confia le poste de gérant général qu'il est en train de quitter.

A LONGUEUIL

—M. Joseph Lamarre, commerçant, de Longueuil, s'est égaré dans la nuit de jeudi à vendredi, sur la traverse, et est demeuré sur la glace toute la nuit ; son cheval s'est gelé à mort et M. Lamarre a eu les deux mains assez sérieusement endommagées par le froid ; ce n'est qu'à 4 heures, vendredi matin, que M. Lamarre put retrouver son chemin et se rendre du côté de Montréal, endroit le plus rapproché, et se fit donner les soins que requérait son état.

M. ALFRED MARCHAND

Félicité par une délégation nommée par les Etudiants

Discours contre M. Lebeuf

Un groupe d'à peu près cinq cents personnes, composé d'étudiants de toutes les facultés et de citoyens, se sont assemblés, hier soir, près de la rue St Hippolyte,et ont nommé une délégation avec mission d'aller chercher M. Alfred Marchand, le reporter d'un journal contemporain. Ce dernier fut amené au milieu de l'assemblée, qui le reçut avec un enthousiasme délirant. Un étudiant en droit félicita le journaliste de la position qu'il avait prise vis-à-vis du président de la commission de police. Il déclara que la charte de la ville de Montréal ne donnait aucun droit au président de se promener dans les rues ou de monter dans les voitures de la patrouille et faire des discours. Les pouvoirs de la police, a-t-il dit, sont délégués à des chefs qui, à leur tour, ont mission de donner des instructions aux subalternes. La police de Montréal est composée d'hommes d'expérience, qui ont pendant de longues années étudié le caractère des différents groupes qui la composent. La police tient son autorité du peuple luimême et non pas de n'importe qui, excepté toutefois, le premier magistrat de la ville qui, en vertu du "riot act," peut commander la violence. S'il est vrai que la police est sous la domination d'un président de la commission de la police, continua l'orateur, ce monsieur a plus de pouvoir que n'importe qui. La charte définit les attributions de chaque président de comité. Leur pouvoir commence et se termine dans les séances de l'hôtel de ville et non dans les rues."

Tel est, en substance, le thème des discours qui ont été prononcés.

A PROPOS DU CARÊME

Une réponse

L'article 5 du règlement pour le carême doit s'interpréter en ce sens : que les personnes légitimement "dispensées" de l'abstinence restent cependant obligées à ne pas mêler, dans le même repas,de la "viande" et du "poisson." — ("La Semaine Religieuse," de Montréal).

LE CARÊME ET LES ZOUAVES

Québec, 3 — M. C. E. Rouleau, vice-président général de l'Union Allet, et président de la section de Québec, a reçu une lettre de M. le général de Charette, qui l'informe que l'Indult concernant le Carême et tous les jours de jeûne et d'abstinence, pour les troupes pontificales, a été de nouveau accordé pour l'année 1900. Lexemption de jeûne et d'abstinence s'étend à tous les jours de l'année, excepté les veilles des fêtes de la Pentecôte, de la Saint-Jean-Baptiste, des Apôtres St Pierre et St Paul, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël; le Mercredi des Cendres, le Vendredi Saint, le Samedi Saint et les jours des Quatre-Temps.

M. POL PLANÇON

M. Pol Plançon qui doit chanter ce soir au Monument National est arrivé de New-York, hier soir ; le train était 4½ heures en retard occasionné par la tempête que nous avons eu. M. Plançon se retire au Windsor. z

GROSSE DETTE

La Banque d'Ottawa a obtenu jugement par défaut contre Thomas Kinsella et O'Malley, pour $33,433.53.

LA MILICE SOUS LES ARMES

AUCUN ORDRE N'A ETE RECU A CET EFFET D'OTTAWA

Pour empêcher toute manifestation dans la ville, du genre de celles dont nous avons été témoins ces jours derniers

Hier soir, la foule a fait une manifestation devant les bureaux du Star et un jeune homme a déchiré le drapeau anglais

La milice n'a pas été appelée sous les armes par le gouvernement d'Ottawa.

Le lieutenant-colonel White déclare qu'il n'a pas reçu d'ordre d'Ottawa de mobiliser aucun régiment ou bataillon.

Quant aux troubles d'hier soir, le lieutenant-colonel White dit qu'il n'a ordonné aucun mouvement des troupes, mais qu'il n'a seulement ordonné de fermer des quartiers afin que la foule qui se massait en face du "Drill Shed" ne s'empare pas des armes.

Les étudiants de l'Université Laval, ont fait une manifestation hier après-midi, pour protester contre le saccagement de leur Université.

Ils sont partis en procession de l'Université Laval, vers les trois heures, et ont été bientôt suivis d'une foule d'environ 3,000 persones auxquelles on a distribué des rubans rouges pour mettre à leurs boutonnières.

Le drapeau tricolore en tête, on s'est dirigé vers les bureaux de "La Presse", du "Journal" et de "La Patrie", où l'on a fait hisser des drapeaux tricolores, pendant que l'on poussait des hourras pour les journaux français.

Puis la marche s'est continuée rue Saint-Jacques, au chant de "La Marseillaise", "Les Montagnards", "Ils moissonnent", etc.

RESPECT A LA REINE

Au square Victoria, on s'est découvert en face de la statue de la reine et trois hourras ont été poussés.

Suivis de la foule quelque peu ébahie, les manifestants ont monté la côte Beaver Hall, et sont revenus à l'Université par la rue Ste Catherine.

La foule était énorme sur le parcours et la circulation des tramways était pratiquement interrompue.

Sur leur passage, il ne s'est pas élevé de voix discordantes, et c'est à peine si l'on a entendu de-ci de-là quelques sifflets.

LE TRICOLORE SOUILLE

Au square Victoria, un nommé Hugh Martin, domicilié 148½ rue Duluth, s'empara d'un des drapeaux tricolores et en brisa la hampe sur son genou.

Il n'avait pas encore accompli cet acte qu'il était renversé d'un vigoureux coup de bâton sur un oeil.

La voiture de l'hôpital Général fut mandée aussitôt et l'homme fut transporté à cette institution.

MGR BRUCHESI INTERVIENT

Après leur retour à l'Université, on a invité les étudiants à se rendre dans la salle des promotions.

Celle-ci s'est remplie en un clin d'oeil et bientôt l'on a vu apparaître sur l'estrade Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, accompagnée de M. Peterson, principal et vice-chancelier de l'Université McGill, avec MM. les professeurs de Laval, et les présidents des différentes facultés.

Sa Grandeur a présenté M. Peterson à l'auditoire. M. Peterson, du McGill, a déploré les incidents survenus depuis hier. Il a offert aux étudiants de Laval ses sincères félicitations sur la manière habile avec laquelle ils ont défendu leur propriété et sur le caractère pacifique de leur dernière démonstration. La bonne entente doit régner entre les deux universités pour assurer le maintien de la paix dans notre ville.

Mgr Bruchési dit aussi quelques paroles aux étudiants. Il leur demande de mettre fin à toute démonstration puisqu'il n'y a plus raison d'en vouloir à personne. "Vous avez été sur la défensive, il ne faut pas devenir agresseurs. J'ai toujours été heureux d'aider et d'encourager la jeunesse universitaire". Sa Grandeur a engagé tous les étudiants à rentrer chez eux et à garder la paix. Des acclamations ont accueilli ces paroles.

Le président des étudiants en droit, M. Desbois, a ensuite lu à l'assemblée une lettre d'excuses signée par les officiers des différentes facultés du McGill. Cette lettre se dit comme suit :

"Les élèves du McGill désirent expliquer aux étudiants de Laval que le but de leur visite d'hier matin était d'un caractère tout à fait intime, de même que leur visite au Collège Bishop et aux écoles de cette ville. De plus, ils expriment les regrets les plus sincères pour le malentendu d'hier, et pour les sentiments d'inimitié qu'il aurait pu causer."

M. Plouffe, président de la faculté de Médecine, a adressé aussi quelques paroles dans le même sens.

Mgr Bruchési, voulant s'assurer de l'efficacité de ses paroles, a demandé aux assistants de lui témoigner leurs sentiments de paix en poussant un de ces applaudissements frénétiques dont seuls les étudiants ont le secret. Ceci n'a pas été refusé à Mgr l'archevêque.

La foule s'est dispersée enchantée de voir se terminer un différend qui aurait pu avoir les conséquences les plus fâcheuses.

LA SORTIE DU SOIR

Lorsque les étudiants du McGill quittèrent leur université, jeudi matin,pour célébrer l'entrée de Buller à Ladysmith, ils ne se doutaient pas, sans doute, que leur démonstration prendrait la tournure qu'elle a prise. Ces jeunes gens se sont échauffés et ont dépassé le but qu'ils s'étaient proposé. En constatant les conséquences désastreuses de leur échauffourée, les étudiants du McGill doivent regretter amèrement de s'être portés à de tels excès.

Après la manifestation d'hier après-midi, on aurait pu croire que le calme était rétabli et que les choses reprendraient leur cours ordinaire. Les étudiants de l'Université Laval, après la manifestation pacifique que nous racontons plus haut, avaient accepté les excuses du principal Peterson et avaient promis de se rendre au désir de Mgr Bruchési.

Cependant, dès sept heures et demie, hier soir, une foule énorme, (dix mille personnes, au moins), était réunie en face de l'Université Laval, et s'étant formée en procession, a défilé par les rues Sainte-Catherine, Saint-Laurent jusqu'à la rue Saint-Jacques. Au-dessus de la foule flottaient plusieurs drapeaux tricolores et la plupart des manifestants étaient armés de cannes et de bâtons.

LES ETUDIANTS N'Y ETAIENT PAS

Nous devons dire dès maintenant que les étudiants de l'Université Laval n'ont pas pris part à cette manifestation, mais sont restés en face de leur université. Quelques-uns seulement, ont paradé avec la foule.

En passant devant les bureaux de "La Presse", du "Journal" et de la "Patrie", les manifestants ont poussé trois vigoureux hourras.

Rendus en face des bureaux temporaires du "Star", où flottait un grand drapeau anglais, un jeune homme, ayant réussi à grimper sur le toit, descendit le drapeau, aux acclamations anthousiastes de la masse.

Quelques manifestants s'emparant du drapeau tombé, le déchirèrent par morceaux qu'ils attachèrent au bout de leurs bâtons.

Après le départ des manifestants, un nouveau drapeau fut hissé sur les bureaux du "Star", aux acclamations d'une centaines de personnes, qui chantèrent le 'God Save the Queen".

La procession s'était reformée pour revenir à l'Université Laval. En passant dans la rue Craig, les manifestants abattirent toute une rangée de petits pavillons, à la façade des magasins Allan. Un drapeau qui flottait sur le restaurant Wiseman, fut aussi descendu.

En pasant devant la salle d'exercices militaires, les manifestants ont lancé nombre de projectiles qui ont brisé plusieurs vitres. Ensuite, ils se sont réunis tous au pied du monument de Chénier, au square Viger. Quelqu'un a hissé le drapeau français sur le monument et la foule a chanté la Marseillaise. Tous ceux qui avaient des lambeaux du drapeau anglais, enlevé sur les bureaux du "Star", les ont fait brûler au bout de leurs bâtons et la foule a repris sa marche vers l'Université Laval. On s'est alors arrêté et des discours ont été prononcés du haut des gros bancs de neige qui sont de chaque côté des rues.

DISCOURS DU Dr RODIER

M. le Dr Rodier, qui se trouvait par hasard à l'Université Laval, a été appelé par les étudiants en médecine à prononcer quelques mots. Il hésitait à se rendre à cette invitation lorsque la foule s'en est mêlée: "Le Dr Rodier, le Dr Rodier!" criait-on de toute part. Notre brave médecin, qui fait fi de toutes ces grandes démonstrations, a dû, cependant, céder aux instances du peuple. S'avançant modestement sur les devants de l'estrade, il a dit:"Messieurs, ce serait une impolitesse de ne pas accéder à la gracieuse invitation que me fait votre président de vous adresser la parole. Peut-être ferais-je cette maladresse si je ne me rappelais pas avoir été autrefois le président des étudiants en médecine de l'Université Victoria. C'est pour cette raison que je me hasarde à vous dire quelques mots. Rappelez-vous une chose: Ces paroles sont celles de Mgr Bruchési (qu'on doit prononcer Broukési): les hommes de bonne volonté doivent vivre en paix. Et ce brave homme qui a été appelé à une dignité archiépiscopale, tout en étant bien jeune, ne vous a point dit que la propriété n'était pas une chose sacrée et indigne d'être respectée. Messieurs, il faut toujours avoir sous sa puissance ses nerfs, son bon sens. N'oubliez pas que dans le ville de Montréal, il n'y a qu'un régiment, composé de Canadiens-Français. N'oubliez pas que les Anglais ont pour habitude de distinguer entre les peuples. Ne vous trompez pas et reppelez-vous pour toujours ces paroles de Gambetta, prononcées dans le dernier de ses discours, le 18 juillet 1882:

"D'une part, il y a des peuples qu'ils considèrent comme les nations d'une race analogue à la leur et qui peuvent jouir des institutions de la libre Angleterre. C'est l'Australie, c'est le Canada, ce sont les pays où il y a véritablement un peuple avec ses couches successives, avec ses traditions, avec sa langue propre, ou ses aptitudes déjà formées.

A ceux-là,les Anglais donnent des institutions qui, peu à peu, émancipent ces races et en font pour ainsi dire des soeurs cadettes de l'Angleterre. Mais il y a d'autres races, paraît-il, dont la caractéristique, aux yeux de l'Angleterre, a toujours été d'être dominées, de vivre sous le bâton, et qui ne sont bonnes à devenir peuple qu'à la condition de ne pas être livrées à toute espèce de sollicitations venues du dehors."

Fasse le ciel, continua le Dr Rodier, que vous puissiez comprendre toute la profondeur de ces grandes pensées. Messieurs, ce que je vous dis aujourd'hui, je le dis avec le sentiment profond de la clairvoyance de l'avenir. (Tumulte; cris des hourras pour les Canadiens). Ceux qui m'interrompent n'oseront pas venir ici donner les raisons qui les autorisent à croire que ma parole est sans crédit, dans le domaine des affaires intérieures de ma ville, mais j'ai droit de dire qu'avant comme après ce simulacre de guerre civile, qui a eu pour auteurs des étudiants de l'Université McGill, mais pas des Montréalais, car ici, on se connaît et on s'aime, entendez-le bien, et je me détesterais, je m'interdirais à jamais l'honneur de parler devant mon pays, si je pouvais mettre quelque chose en balance avec son avenir et sa grandeur.

Eh bien, j'ai vu assez de choses pour vous dire ceci: Au prix des plus grands sacrifices, ne rompez jamais l'alliance anglaise.

Oh ! je sais ce qu'on peut alléguer:

Sa Grandeur Mgr Bruchési intervient pour demander aux étudiants de rester dignes et calmes

Collision entre les McGill et les Canadiens-Français — Plusieurs personnes blessées — Arrestations

il faut en finir ici avec les équivoques, et je ferai connaître toute ma pensée; je suis certainement un ami éclairé des Anglais, mais non jusqu'à leur sacrifier les intérêts français.

D'ailleurs soyez convaincus que les Anglais en bons politiques qu'ils sont, n'estiment que les alliés qui savent se faire respecter et compter avec leurs intérêts.

Des applaudissements prolongés ont salué cette belle allocution et on a voulu porter le Dr Rodier en triomphe.

Encore une fois, les étudiants ne sont pas responsables de la démonstration d'hier soir. Les étudiants de Laval s'étaient contentés de mettre une petite garnison chez eux, dans le cas où des Anglais viendraient les attaquer. De leur côté, les étudiants du McGill craignant des représailles de la part des étudiants canadiens-français s'étaient barricadés sur leurs terrains.

UNE BATAILLE

Vers minuit, cependant, les McGill ne voyant rien venir, se décidèrent à sortir, et s'avancèrent par la rue Ste Catherine, jusqu'à la rue Saint-Laurent, où ils rencontrèrent un détachement des manifestants. Après quelques pourparlers, les parties n'ayant pas réussi à s'entendre, la bataille s'engagea avec un vacarme infernal. Des cris, des vociférations se faisaient entendre de toutes parts, et de temps en temps, la détonation d'un revolver dominait le bruit.

Un grand nombre de combattants ont été blessés. Cinq ont été conduits aux hopitaux par l'ambulance. L'un de ces derniers a reçu une baile dans le cou et sa blessure est considérée comme dangereuse. La bataille a duré jusqu'au petit jour.

LA MILICE SOUS LES ARMES

Hier soir avait lieu un Smoking Concert, donné par les Victoria Rifles. Au moment où l'on entonnait le chant patriotique "Soldiers of the Queen", le colonel Busteed reçut un message du lieutenant-colonel White, D. C. C., ordonnant au bataillon de se rendre immédiatement à la salle d'exercice. La plupart des hommes ne portaient pas l'uniforme et les officiers étaient en dress. Les services des soldats ne furent pas requis, cependant, et le colonel White ne les avait appelés sous les armes que par mesure de prudence.

LES ETUDIANTS DE LAVAL

Ce que dit le président de la faculté de droit

Le président des Etudints en Droit, M. Desbois, nous communique les quelques remarques suivantes : "Il n'est pas exact de dire, comme le font certains journaux du matin, que ce sont les Etudiants de Laval qui ont fait les bruyantes démonstrations, hier soir, et qui se sont battus dans les rues. Ce sont des personnes en dehors de l'Université, auxquelles, malheureusement, s'étaient joints quelques étudiants. Ce n'est pas, non plus, un étudiant qui a enlevé le drapeau sur l'édifice du "Star" ; c'est un jeune garçon d'une douzaine d'années à peine. Quant à la parade des Etudiants dans les rues, elle na pas été faite dans le but d'insulter le drapeau britannique, que tout bon Canadien doit respecter, mais dans le seul but de protester contre l'indigne conduite des jeunes gens parlant l'anglais, jeudi."

M. Desbois ajoute qu'il espère vivement que les Etudiants de Laval et de McGill en viendront à une entente amicale, et que, dès aujourd'hui, la guerre est finie à Montréal.

LES ARRESTATIONS

La police a fait l'arrestation des personnes suivantes, à la suite des manifestations d'hier soir :

Gédéon Beauchamp, rue Ste Elisabeth, barbier, 24 ans.

Joseph Simon, rue Dorchester, commis, 24 ans.

Alphonse Caron, rue Maisonneuve, commis, 27 ans.

Aldéric Aumais, rue Saint-Denis, tailleur de pierre, 26 ans.

Frédéric Land, rue Saint-Jacques, commis, 19 ans.

William Ellis, rue Evans, commis-voyageur, 22 ans.

Charles Bailey, rue Victoria, commis, 37 ans.

James Bain, rue Saint-Martin, 25 ans.

William Evans, mécanicien, rue Saint-Urbain, 24 ans.

Thomas Robertson, mécanicien, rue Edward, 28 ans.

Samuel Moson, peintre, rue Craig, 19 ans.

James Bullock, rue Ste Geneviève, journalier, 30 ans.

Geo. Gisses, rue St Laurent, imprimeur, 34 ans.

James Wilock, avenue Union, électricien, 26 ans.

Quatre d'entre eux, les premiers nommés, ont été arrêtés rue St Denis, par le lieutenant Bourgeois et les agents de police du poste central, et les dix autres rue Ste Catherine, par M. Lapointe, inspecteur de police, et une autre escouade de constables.

Les inspecteurs de police, appelés à donner leur déposition, déclarent que vers 2.15 heures du matin, ils ont été appelés pour une émeute coin des rues St Denis et Ste Catherine, et qu'ils ont trouvé là une foule d'environ 900 personnes, dont plusieurs adressaient la parole à la foule. Ils commandèrent à tout le monde de se disperser. Nombre d'entre les assistants obéirent, mais beaucoup restèrent, et c'est alors qu'ils opérèrent l'arrestation des quatre premiers, qui furent envoyés au poste par une voiture de patrouille. Puis l'escouade se dirigea par la rue Ste Catherine, vers la rue Saint-Laurent, où se faisait une autre manifestation.

Une centaine de personnes y chantaient le "Rule Britannia', 'God Save the Queen", etc. Ordre fut donné aux manifestants de se disperser. Il se fit un certain mouvement de recul devant la police, mais après son départ ils revinrent à la charge. Ils firent alors dix nouvelles arrestations. Cet avant-midi, tous ont été traduits devant le recorder Weir, qui a blâmé sévèrement leur attitude et a blâmé aussi la police de ne pas avoir arrêté les vrais fauteurs, qui ont brisé les vitres de l'Université Laval, ou ont lacéré le drapeau britannique, hier soir, en face de certains journaux. Tous ont été condamnés à $2 ou 15 jours, à l'exception de Simon qui, ayant fourni un cautionnement n'a pas comparu. Un mandat d'arrestation a été émis contre lui. Dans le cas de S. Mason, la sentence a aussi été suspendue.

A l'hôpital Notre-Dame, plusieurs hommes ont été se faire panser au cours de la nuit. Nous apprenons aussi qu'un nommé Costigan, a été frappé d'une balle, au cours de la journée d'hier. On croit que c'est pendant la manifestation d'hier soir. A l'hôpital Général, personne ne s'est présenté.

Un journal annonçait aussi la mort de M. A. Mousseau ,étudiant de l'Université McGill, disant qu'il a eu le crâne fracturé par un de ses compagnons du McGill, en face de l'Université Laval. Or, nos informations nous permettent de dire que cette nouvelle n'est pas fondée, et que M. Mousseau est aussi bien portant que jamais.

DECHENE PLEURE BEAUCOUP

On ne croit pas les jeunes filles mortes — Entrevue avec le prisonnier — Il se dit innocent

Montmagny, Qué., 3 — Votre reporter est arrivé ici, à dix heures, ce matin, par le premier convoi qui a passé sur la voie de l'Intercolonial depuis soixante heures. Le jeune Déchêne est toujours muet, dans une cellule de la prison commune. Il a beaucoup pleuré depuis son incarcération.. La présence des policiers et du représentant de "La Presse" n'a pas eu d'effet sur lui, autre que de l'énerver. Le juge Panet Angers n'est pas encore arrivé. La nouvelle du décès des deux demoiselles Bourgault avait été apportée à St Jean Port Joli, hier midi, par un étranger. Aujourd'hui, on croit que cette nouvelle est prématurée. La mort des deux victimes n'est pas confirmée. Les chemins sont encore absolument bloqués et avec la permission du shérif, votre reporter a pu parvenir jusqu'auprès du prisonnier.

Déchêne se défend mollement du crime dont on l'accuse. Il prétend n'être pas sorti de chez son père de 8 heures du soir, mardi, jusqu'à six heures, mercredi matin, et déclare avoir passé la nuit couché sur une table avec deux de ses frères, en attendant son père et son beau-frère qui étaient allés danser à Trois-Saumons. Il prétend ne pas avoir eu connaissance de l'arrivée de son père qui est entré vers une heure. On est venu frapper à la porte vers trois heures du matin, mercredi, en disant que les enfants chez Bourgault étaient tous morts. Il déclare que cette nouvelle ne l'a pas ému, mais qu'il s'est recouché sur la table et qu'il a dormi jusqu'au matin, à six heures.

Il n'est pas sorti, mercredi matin, et vers midi, M. Fournier est venu l'arrêter, en lui disant qu'on l'accusait d'avoir battu les deux jeunes filles et il est parti avec l'huissier pour St Jean-Port-Joli et on l'a conduit en prison. Jeudi matin, on a trouvé trois mouchoirs dans ses habits. Ces trois mouchoirs sont tachés de sang. Hier, l'un de ces mouchoirs était encore tout humide et semblait avoir été lavé. Les taches sanglantes sont plus roses et moins sèches que sur les autres mouchoirs. Il y a aussi du sang sur les manches de sa chemise et sur ses claques. Dans le cours de la conversation, l'accusé a déclaré que cette affaire avait eu lieu vers dix heures et demie, mardi soir, et comme quelqu'un lui demandait comment il pouvait savoir cela, il a balbutié que c'était le docteur qui le lui avait dit. L'accusé est âgé de 16 ans. Il n'a pas l'air d'un assassin et ne semble pas jouir d'une intelligence extraordinaire.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales approchent à Maisonneuve. Plus de 600 citoyens-électeurs ont assisté à l'assemblée contradictoire convoquée par les partisans de la Réforme, et qui a eu lieu hier soir, dans l'une des salles de l'hôtel de ville. M. Trefflé Bleau présidait. Des discours furent prononcés par MM. Martineau, Durocher et Christin, les trois conseillers sortants, et par MM. Richer, Sénécal et Rhéaume, candidats des partisans de la Réforme municipale. Ces trois derniers orateurs ont été applaudis à outrance, et conduits, à l'issue de la réunion, à leur comité, où d'autres orateurs adressèrent la parole.

Appelés à dire quelques mots, quelques ouvriers se prononcèrent ouvertement en faveur de la Réforme municipale, radicale et urgente. M. Dudevoir, ex-conseiller, adressa la parole en faveur de la classe ouvrière, qui, a-t-il dit, a été fort malmenée depuis l'avènement de la majorité actuelle au conseil. Les conseillers sortants convoqueront probablement, à leur tour, une assemblée générale des électeurs. Si on en juge par les préparatifs, la lutte sera vive, cette année, entre les candidats aux honneurs civiques.

SAIN ET SAUF

Le jeune Lussier de Sorel, qui s'était perdu dans la tempête, est revenu chez ses parents

Spéciale à la "Presse"

Sorel, 3—Le jeune Lucien Lussier, élève du Collège Mont St Bernard, qui s'était perdu durant la tempête de jeudi, a enfin été retrouvé, hier après-midi, à la grande joie de ses parents, des autorités et des élèves du collège. L'enfant est arrivé chez lui, hier soir, vers 5 heures. Il dit que jeudi soir, vers 5 heures, il suivait ses confrères dans leur marche à la raquette, mais qu'à un moment donné, une de ses raquettes s'est détachée et qu'il s'est arrêté pour la rattacher, que durant ce temps ses confrères s'éloignaient et que, lorsqu'il a été prêt à repartir, ne les voyant plus, il s'est dirigé au hasard sans savoir où il allait. Rendu dans le bois, Après avoir marché longtemps, il a vu qu'il était écarté et il prit le parti de se coucher. Il y avait des petits sapins bas et il se jeta sur les branches qu'il ramena sur lui. Fatigué, il s'endormit. Il se réveilla deux ou trois fois durant la nuit, mais il faisait encore noir et il n'osa pas quitter son gîte. Finalement, vers six heures, hier matin, le jour étant venu il se remit sur ses raquettes et partit sans savoir où il allait.

Après avoir marché ainsi pendant quatre heures, il aperçut une maison où il arriva à 10.30 heures. Il était alors à sept milles de Sorel, dans le second rang du Pot au Beurre, chez M. Philias Poirier, qui eut bien soin de l'enfant. Après qu'il eut raconté son aventure, dans l'après-midi, M. Poirier partit avec le jeune Lucien pour le ramener chez lui. Le chemin était rempli et le cheval avait beaucoup de peine.

Vers quatre heures, F. Joubert, accompagné d'un M. Hurteau, qui faisait partie de l'escouade à la recherche de l'enfant, vit venir une voiture dans le chemin de ligne, à deux milles de Sorel. Dans la voiture se trouvaient un homme et un jeune enfant. Les deux intrépides chercheurs se rendirent à la voiture et reconnurent d'avance l'enfant, par la tuque en laine rouge qu'il portait, On conçoit la joie éprouvée par Joubert et Hurteau. L'enfant était bien. Comme les chemins étaient affreux et que le cheval était toujours embourbé, Lucien, qui avait hâte d'être rendu chez ses parents, dit à Hurteau qu'il allait se rendre chez lui en raquettes, et en effet, tous deux partirent et arrivèrent à Sorel à 5 heures. La famille avait été prévenue par Joubert qu'il était parti en avant, Vers 5 heures, le jeune enfant entrait chez lui, et on conçoit la joie de la famille, dans une pareille circonstance.

Ce matin, l'enfant est bien, ainsi que Mme Lussier, dont la position était très critique, depuis mercredi soir.

GREVE DE MACHINISTES

Chicago ouvre la marche — Une lutte importante pour les Unions ouvrières — Le Canada peut être compris dans le mouvement

Chicago, 3 — La guerre se fait maintenant entre l'Association Internationale des Machinistes et la Chicago Association of Machinery Manufacturers. Comme résultat de l'impossibilité d'en venir à un arrangement, le comité exécutif de l'Association des machinistes a décidé d'ordonner une grève générale des machinistes de Chicago, et aujourd'hui, on s'attend à ce que tout machiniste appartenant à l'Union et nombre d'autres non unionistes déposent leurs outils. Il n'y aura d'exception que pour les boutiques qui ont déjà signé l'arrangement.

Le président O'Connell a dit, hier, que les difficultés en sont venues à un tel point que c'est une question de vie ou de mort pour l'Union. Il est possible que la grève s'étende à toutes les organisations d'ouvriers en métallurgie, du pays, qui sont au nombre de 500,000 environ. Les machinistes du Canada sont aussi sous le contrôle de l'Association Internationale, et d'après le président O'Connell, une grève peut être ordonnée pareillement dans ce pays.

TERRIBLE ACCIDENT

Entre 9 heures et 10 heures, jeudi soir, l'express du soir allant à Halifax, sur la ligne du Pacifique, a frappé une charrue à neige qui se trouvait sur la voie principale, à l'Acadie. Deux des occupants de la charrue furent tués et l'autre sérieusement blessé.

L'express n'a souffert aucun dommage, et a pu continuer son chemin. Le blessé et les morts ont été transportés à Farnham, où ils résidaient tous.

MAISONNEUVE CONDAMNEE

Les liquidateurs de la Banque Ville-Marie ont obtenu jugement contre la ville de Maisonneuve, par défaut, pour $4,131.35. La défenderesse, par son maire et son secrétaire-trésorier, avait signé un billet pour la Banque.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p.m.

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Vend	Ach.
Can. Pac	98¾	98½	B. M. H		
D.S.S.&A.C.	6	5¼	B. N. Scotia	225	220
" Pfd	15¾	15	B. Est. T.		156
C.Cab	169	166	B. Québ		
R.&O....xd	109½	108¾	B. Nationale		
M.St.Ry.	306	305½	B. Union	120	
" New S.			B. Com	147	146
R.E. Ry.	100	93	B. Dom		
T. St.Ry	100½	100¼	B. Hamil		
C. E. Ry			B. Standard		
StJ R.	150	125	B. Imperial		
M.I.B. Ry			B. Hoch	146	
L. St Ry			B. Ottawa		
T.City T.	64¼	64	Flem.C. Co.	27	20
" Pfd			Wind.Hotel.		
M.Gas Co.	188½	188	Int. Coal	50	28
O. Gas Co.			" Pfd	100	50
Roy.El	192	190½	N.W.L.Co.		
R. E. N. S.			" Pfd	57	52
M.Tel	173		TH.A.C.C.lt		
H. H. & L.			Can. Paper		
B.T.	190	189	Auer Light		
D. C. Com		41	L. & Mort		140
" Prefd		175	Diam. G.Co.		
M.Cott.		148	W.L.&T.Co		
C.C.C.M	80	75	Zool. Grd		
Md. Cot. Co.		133	L. G. Bds		110
D.C.M.Co.	105	104½	Cab. C. Bds		103¼
W. Eagle	138	134	Cab. R. Bds		
Car. Mck			H. & L.Bds.	80	
M. & L.	30	27	R.&O.N.C.b.		
P. M. Co	125	124	H. Ry. Bds		
Repub....xd	98	97	M. Gas. Bds.		
Virtue	100	95	Bell T. Bds.		
			Can. P. Bds		
B. Mont	260	255¼	Can.C. Bds		
B. Ont			Col. C. Bds	100	99
B. B. N. Am.			D. Cot. Bds		
B. Mol	195	190	D. Coal Bds.	110¾	110¼
B. Toron			Tor. Ry Bds		
B. Jac.-Car.			Int.Coal Bds		
B. Merc	165	160	Bell T. Rig.		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Cable Co. — 5 à 166.
Mo St. Ry. — 25 à 305, 25 à 305½.
Tor. Ry. — 25 à 100¼, 25 à 100¼, 50 à 100¼, 15 à 100¼.
Virtue. — 1500 à 85, 500 à 86, 250 à 87, 500 à 86, 500 à 87, 500 à 87, 500 à 88, 500 à 90, 1000 à 89, 500 à 90, 500 à 91½, 1000 à 91, 500 à 90, 1500 à 91, 1500 à 91, 500 à 91¼, 500 à 91½, 500 à 92, 500 à 92½, 500 à 93, 1000 à 94½, 500 à 95.
War Eagle. — 2000 à 130, 200 à 130, 1500 à 131, 500 à 132.
Gas. — 10 à 188½.
Republic. — 500 à 91, 500 à 91, 1000 à 94, 500 à 95, 1000 à 97, 1000 à 97½, 500 à 98.
Mo. Cotton. — 2 à 148.
Mtl. Teleg. — 1 à 170.
Mchts. Bk. — 2 à 162.

VALEURS MINIERES

Cours officiel fourni par M. DeBlois Thibaudeau, courtier de mines, édifice New-York Life, Téléphone Main 3828

	Vend.	Ach.		Vend.	Ach.
Payne	121	119	Noble Five	12	7
War Eag	135	132	Novelty	2	1
Republic	95½	93½	Old Ironsid	95	50
Virtue	91	90	Virginia	5	2
M. & Lon	28½	27	Ram.Carib	32	21
Big Three	9	8½	Bullion	50	35
B. & G. C.	28	15	Decca	7	6
California	10¾	8	Morrison	4	3
C. G. F. S.	7	5	Gold Star	20½	19¾
Cariboo Hy			Slocan Sov	35	25
Even g Star	8¼	5	Fontenoy		
Fern	5	2	Rathmullen	6	4
Gold H. Dev	6	4½	Winnipeg	22	15
Iron Colt	12½		Dardanelles	5	3
Knob Hill	65	50	D Trail No 2	8	7½
M. Christo	4½	4	North Star	112¼	110
Mont. G F.	7	5	Kenneth		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

California. — 500 à 9, 500 à 9, 1000 à 9.
Republic. — 1000 à 91, 500 à 92, 500 à 92, 500 à 95, 200 à 94.
Virtue. — 100 à 86, 1000 à 87, 1000 à 87½, 1000 à 89, 1000 à 90, 500 à 90, 500 à 90, 5000 à 90½.
Rambler Cariboo. — 1000 à 35, 1000 à 34, 300 à 35.
Rathmullen. — 75500 à 4.
Payne. — 200 à 118.

FIN DE LA GREVE

Valley field, 3 — La grève est enfin terminée et tous les ouvriers retourneront au travail lundi matin.

Le comité des grévistes, avec le maire Langevin et M. L. J. Papineau,avocat, s'est rencontré, hier après-midi, avec M. Ls. Simpson, le gérant de la filature. Les pourparlers furent longs et plusieurs fois les ouvriers s'emportèrent.

Finalement, on arriva à un règlement, qui est celui-ci :

Les mécontents, au nombre de 300 et plus, recevront 5 pour cent de plus par 100 livres de coton tissé sur les machines produisant des marchandises de seconde classe. Tant qu'aux prix, sur les cotons supérieurs, ils restent tels qu'auparavant.

Tout le monde fut satisfait et l'on promit de retourner au travail lundi, paisiblement, et de travailler consciencieusement.

Toute la population jubile, mais surtout les hommes d'affaires, qui ne prévoyaient pas un règlement aussi prompt.

Je ne puis laisser passer sous silence le zèle et l'impartialité déployés par M. L. J. Papineau, et M. le maire, pour le règlement de cette malheureuse grève, qui dure déjà depuis plus de deux semaines.

Valleyfied leur doit beaucoup et j'espère que ce qu'ils ont fait dans les circonstances, sera apprécié hautement de toute la population.

Plusieurs familles qui se préparaient à partir resteront et celles déjà parties seront remplacées par d'autres, nous a dit M. Simpson.

L'AGRANDISSEMENT DU MARCHÉ BONSECOURS

La commission des marchés est convoquée spécialement pour trois heures, cette après-midi, afin de considérer la question de l'agrandissement de la place du marché Bonsecours.

SUCCES CERTAIN

La représentation de la célèbre comédie de Sardou, les "Pattes de Mouches," qui sera donnée mercredi prochain, le 7 mars, à l'Académie de Musique, sera très brillante. Son succès est dès maintenant assuré et presque toutes les places ont été retenues. Les retardataires feront bien de se presser de s'assurer de leurs sièges. Comme nous l'avons déjà dit, cette représentation est donnée au profit de la Maison de Refuge Française.

Un vieillard du nom de Jules Goutney, de Lachine, est mort subitement, hier soir, à 7.30 heures. Il laisse une femme et des enfants.

NAISSANCES

DUSABLON — En cette ville, le 24 février, l'épouse de M. Stanislas Dusablon, entrepreneur, 554 rue Saint-André, un fils.
Parrain et marraine, M. Victor Dusablon avec Mlle Arménia Dusablon.

DE BELLEFEUILLE — A Dorval, le 24 février, l'épouse de M. Joseph de Bellefeuille, un fils, décédé le même jour.

HERDT — Au No 62 avenue Laval, le 21 février, Madame Louis-A. Herdt (Dugas), un fils.

MASSE — A Montréal, au No 80 avenue de l'Hôtel de Ville, l'épouse de M. Willie Massé, une fille, Marie-Ida-Germaine.
Parrain et marraine, Etienne Guay, tailleur, et Mlle Eugénie Massé.

PRENOVEAU — M. et Mme J. Horace Prénoveau ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, Raphaël-Godfroy-Paul, arrivé le 22 février.
Parrain et marraine, M. et Mme Raphaël Fugère, grands-parents de l'enfant.

RENE DE COTRET — Monsieur et Madame J. A. René de Cotret ont le plaisir d'annoncer à leurs amis la naissance de leur fille, Yvette.

TREMBLAY — A St Henri de Montréal, le 27 février, au No 3562 rue Notre-Dame, l'épouse de M. J. Roméo Tremblay, M. D., une fille.
Parrain et marraine, l'hon. Dr J. Lanctôt et sa dame.

MARIAGES

PILON - CHARBONNEAU — A Montréal, le 26 février, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, M. Joseph - Gabriel Pilon, commis-voyageur de la Champagne Cigar, conduisait à l'autel Mlle Geneviève Charbonneau.
La bénédiction a été donnée par l'abbé Pilon, préfet du séminaire des études de Sainte-Thérèse, frère du marié.
Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

DECES

CHARRETTE — En cette ville, le 1er mars, à l'âge de 15 ans, 8 mois et 4 jours, Mlle Jeanne-Marguerite-Gertrude, fille de feu W. Charrette.
Les funérailles auront lieu dimanche, le 4 courant. Le convoi partira de la demeure de son frère, No 51 ruelle Leroux, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE — En cette ville, le 3 courant, Joseph Dionne, à l'âge de soixante et quinze ans.
Son service aura lieu lundi, à sept heures.
Le convoi partira de sa demeure, No 411 rue Visitation, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACAS — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 29 ans, Albertine Gingras, épouse de Honoré Lacas.
Les funérailles auront lieu dimanche, le 4 courant. Le convoi partira de la demeure mortuaire, No 999 avenue de l'Hôtel de Ville, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Le service sera chanté lundi, à 8 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 15 ans et 4 mois, Z. Ernest Mathieu, fils de Edouard Mathieu.
Les funérailles auront lieu dimanche, le 4 courant. Le convoi partira de la demeure de son père, No 884 rue Berri, à 2 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO — A Verchères, le 2 courant, à l'âge de 58 ans, M. Alexis Malo.
Le service funèbre aura lieu lundi matin, le 5 courant, à l'église paroissiale, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Le défunt était le père de Mme F. A. Chagnon, restaurateur, de Montréal, au No 1137 Ontario.

PAGE — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 86 ans et 2 mois, Olivier Pagé.
Le service funèbre aura lieu lundi matin, le 5 courant. Le convoi partira de la demeure de son fils, M. Israël Pagé, No 374 rue Centre, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Charles, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULEAU — En la ville Saint-Louis, le 2 courant, à l'âge de 28 ans et 9 mois, Paméla Nanais, épouse de J. A. Rouleau, médecin.
Le service funèbre aura lieu lundi, le 5 courant. Le convoi partira de la demeure de son époux, No 507 rue Mont-Royal, à 7 heures, pour se rendre à l'église du Saint-Enfant Jésus, et de là au train de 8.40 heures, à la gare du Mile-End, pour Saint-Barthélemi, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 71 ans et 7 mois, Mme Delphine Labelle, veuve de feu Hilaire Sabourin.
Les funérailles auront lieu dimanche, le 4 courant. Le convoi partira de la demeure de son gendre, M. Sévère Godin, No 213 rue Panet, à 1½ heure, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Le service sera chanté lundi matin, à l'église Sainte-Brigide.

MESSE DE REQUIEM

ROBERT — Une grand'messe de requiem sera chantée mardi prochain, 6 mars, à 7 heures, à l'église Notre-Dame de Bonsecours, pour le repos de l'âme de Dame Etienne Demers, épouse d'Olivier Robert.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES ANNIVERSAIRES

LESAGE — Le service anniversaire de feu Dame Marie-Louise Mitchell, épouse de feu Simon Lesage, sera célébré à Sainte-Marie Salomé, comté de Montcalm, lundi, le 5 mars, à 9 heures a.m.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIAULT — Mardi, le 6 mars, à l'église de Notre-Dame de Pitié, à 7 heures, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Célina Charpentier, épouse de Victor Thériault.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.